



SÉANCE PLÉNIÈRE
MARDI 9 JUILLET 2019

PROCÈS VERBAL

in extenso

ADOPTÉ EN SEANCE PLENIERE DU 21 OCTOBRE 2019

ISSN 2552-8238



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

SEANCE PLENIERE DU 21 OCTOBRE 2019

**PROCES VERBAL
de la Séance Plénière du 09 JUILLET 2019**

**Conformément à l'article L4132-12 du Code général des Collectivités Territoriales : le
procès-verbal de chaque séance [est] signé par le président et le secrétaire**

La Secrétaire de séance désignée

Anne-Marie ALMOSTER RODRIGUES

Le Président du Conseil Régional

Alain ROUSSET

SOMMAIRE

Séance Plénière du mardi 9 juillet 2019

Sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET

Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Secrétaire de séance : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES

-
- Ouverture de la séance par le Président P. 6
 - Intervention de Monsieur Hervé LE TREUT « Conclusions d'Acclimaterra et les perspectives internationales / Nationales » P. 7
 - Intervention de Monsieur Vincent BRETAGNOLLE « Conclusions d'Ecobiose et panorama des solutions et leur complexité » P.15
 - Intervention CESER - Mesdames Camille DE AMORIN-BONNEAU et Rima CAMBRAY « Maîtriser du foncier : des bonnes intentions aux bonnes pratiques en Nouvelle-Aquitaine » P. 65
 - Intervention CESER – Madame Christine JEAN et Monsieur Bernard GROUPY « Enjeux d'une neutralité carbone en Nouvelle-Aquitaine : de la prise de conscience aux changements de Modèle » P. 71
 - N° 1 – Feuille de route « NeoTerra » pour accélérer et accompagner la transition environnementale en Nouvelle-Aquitaine P. 78
- Vote P. 184

Motions

- Motion « Retrait du plan de réorganisation de la DGFIP » P. 185
Motion adoptée P. 187
- Motion « Zone hors traités de libre-échange » P. 188
Motion adoptée P. 189
- Motion « Pour une Nouvelle-Aquitaine engagée contre le traité de libre-échange avec le MERCOSUR » P. 190
Motion rejetée P. 190
- Motion « Pour le rétablissement de la gratuité des transports interurbains aux titulaires de la carte d'ancien combattant » P. 191
Motion rejetée P. 191

- Annexe	P. 192
- Liste des Conseillers Régionaux	P. 193

Etat de présence

Étaient présents :

Madame Andréa BROUILLE (PS), Monsieur UTHURRY Bernard (PS), Madame LANZI Nathalie (en cours de séance, pouvoir à M. DUFORESTEL, PS), Madame COUTANT Françoise (EC-EELV), Monsieur NEMBRINI Jean-Louis (PS), Madame WASZAK Reine-Marie (PS), Monsieur BLANCHARD Gérard (en cours de séance, pouvoir à M. NEMBRINI, PS), Madame DERVILLE Sandrine (PS), Monsieur RAYNAUD Jean-Pierre (PS), Madame BOUDINEAU Isabelle (en cours de séance, pouvoir à Mme DERVILLE, PS), Madame VEYSSY Catherine (en cours de séance, pouvoir à M. UTHURRY, PS), Monsieur THIERRY Nicolas (EC-EELV), Madame BARAT Geneviève (PS).

Madame ABELIN Véronique (UDI Ap), Monsieur AGUERRE Barthélémy (MODEM), Madame ALCORTA Martine (PEPS), Madame ALMOSTER-RODRIGUES Anne-Marie (PS), Madame AMMOUCHE-MILHIET Soraya (PRG), Monsieur ASTIER Dominique (PS), Madame AVERLAN Joëlle (PS), Monsieur BAUDE Vital (EC-EELV), Madame BAYLE Josie (en cours de séance pouvoir à Mme DURRUTY LR/CPNT), Madame BEDU Anne-Laure (PS), Monsieur BERGÉ Mathieu (PEPS), Madame BEYRIS Maryline (en cours de séance, pouvoir à Mme GENDREAU, PS), Madame BEZIAT Françoise (LR-CPNT), Madame BONJEAN Elisabeth (en cours de séance, pouvoir à M. FROUSTEY, PS), Monsieur BONNEFONT Xavier (retard, présent pouvoir à M. TAUZIN, LR-CPNT), Madame BOULTAM Yasmina (PS), Madame BOURDIN Katia (en cours de séance, pouvoir à Mme COMBRES, EC-EELV), Madame CASSIN Armelle (LR-CPNT), Monsieur CATHUS Christophe (PS), Madame CHADJAA Sally (UDI Ap), Monsieur CAVITTE Pascal (PS), Madame CHADOURNE Sandrine (RN), Madame CHARAÏ Naima (PEPS), Monsieur CHARBONNEAU Jean-Romée (RN), Madame CHASSAGNE Christelle (UC NA), Madame CHAUMERON Lucie (RN), Monsieur CHÉRET Pierre (PS), Madame CLAVEAU-ABBADIE Charline (PS), Monsieur COINAUD Pierre (LR-CPNT), Monsieur COLOMBIER Jacques (RN), Madame COMBRES Maryse (EC-EELV), Monsieur CORREIA Eric (PS), Monsieur CORSAN Jean-Jacques (PS), Madame COSTES Marie (LR-CPNT), Monsieur D'AMÉCOURT Yves (en cours de séance, pouvoir à M. PUYJALON, LR-CPNT), Monsieur DARBON Alain (PS), Madame DE AZEVEDO Aurélie (D.I.N.A.), Monsieur DEGUILHEM Pascal (PS), Madame DELCOUDERC-JUILLARD Nathalie (en cours de séance, pouvoir à M. CAVITTE, PS), Monsieur DELPEYRAT-VINCENT Stéphane (PEPS), Monsieur DELRIEUX Benjamin (PS), Monsieur DE LACOSTE-LAREYMONDIE Jean-Marc (RN), Monsieur DESHAYES Maurice-Claude (en cours de séance, pouvoir à M. CHERET, PS), Madame DIAZ Edwige (RN), Monsieur DIONIS DU SÉJOUR Jean (en cours de séance, pouvoir à Mme CHASSAGNE, UC NA), Monsieur DORTHE Philippe (PS), Monsieur DRAPRON Bruno (UDI Ap), Monsieur DUBOIS Robert (RN), Monsieur DUFORESTEL Pascal (PS), Monsieur DURAND Pierre (LR-CPNT), Madame DURRUTY Sylvie (LR-CPNT), Madame DUTARET-BORDAGARAY Claire (LR-CPNT), Madame DUTOYA Emilie (PS), Monsieur EMON Jacky (en cours de séance, pouvoir à M. MOREAU, PS), Madame ESPAGNAC Frédérique (en cours de séance, pouvoir à M. LAURENT, PS), Madame ESTRADE Hélène (LR-CPNT), Monsieur FEKL Matthias (en cours de séance, pouvoir à Mme JEANSON, PS), Madame FERREIRA Otilia (MODEM), Monsieur FLORIAN Nicolas (en cours de séance, pouvoir à Mme SIARRI, LR-CPNT), Madame FONTALIRAN Nathalie (LR-CPNT), Madame FRANCO Natalie (PS), Monsieur FREL Lionel (en cours de séance, pouvoir à M. ORVAIN, EC-EELV), Monsieur FROUSTEY Pierre (PS), Monsieur GAMACHE Nicolas (EC-EELV), Madame GENDREAU Béatrice (PS), Monsieur GERARD Vincent (D.I.N.A.), Monsieur GUERIN Guillaume (LR-CPNT), Monsieur GUILLEMOTEAU Patrick (PS), Madame HARRIBEY Laurence (en cours de séance, pouvoir à M. ASTIER, PS), Monsieur HAZOUARD Mathieu (PS), Madame HÉRAUD Lydia (en cours de séance, pouvoir à Mme BOULTAM, PS), Monsieur HOUDET Christian (en cours de séance, pouvoir à M. DUBOIS, RN), Monsieur IRATCHET Jean-Michel (en cours de séance, pouvoir à Mme CHAUMERON, RN), Monsieur JACQUILLARD William (PEPS), Madame JEANSON Françoise (PS), Madame JOUBERT Florence (RN), Madame JUTEL Elisabeth (PEPS), Madame LAFFORE Sandrine (PS), Madame LAINEZ Marie-Claude (en cours de séance, pouvoir à Mme MARENDAT, UC NA), Monsieur LAMARA Laurent (en cours de séance, pouvoir à M. CHARBONNEAU, RN), Madame LAMARQUE Gisèle (en cours de séance, pouvoir à M. CORSAN, PS), Monsieur LAOUANI Tarik (PS), Monsieur LAURENT Patrice (PS), Madame LE GUEN Nathalie (D.I.N.A.), Madame LEICIAGUEÇAHAR Alice (EC-EELV), Madame LENFANT Julie (PS), Monsieur LENOIR Laurent (PS), Madame LE YONDRE Nathalie (PS), Monsieur Bernard LUMMEAUX (en cours de séance, pouvoir à M. DURAND, LR-CPNT), Monsieur MALHERBE Gonzague (RN), Madame MARCHAND Régine (PRG), Madame MARENDAT Véronique (UC NA),

Madame MARTY Christine (RN), Monsieur MINVIELLE Michel (PEPS), Madame MOEBS Christine (EC-EELV), Madame MOGA Martine (MODEM), Madame MONCOND'HUY Léonore (EC-EELV), Monsieur MOREAU Guy (PS), Madame MOTOMAN Laurence (EC-EELV), Madame NADAU Marie-Françoise (LR-CPNT), Madame NAYACH Laure (PS), Monsieur ORVAIN Jérôme (EC-EELV), Monsieur OXIBAR Marc (LR-CPNT), Madame OZSOY Mumine (EC-EELV), Monsieur PAGÈS Jean-Louis (EC-EELV), Monsieur PALUTEAU Bruno (RN), Monsieur PATIER Christophe (en cours de séance, pouvoir à Mme BEZIAT, LR-CPNT), Monsieur PERREAU Thierry (EC-EELV), Madame PIEUCHOT Christelle (PS), Madame PINVILLE Martine (en cours de séance pouvoir à M. LENOIR, PS), Monsieur PUYJALON Eddie (LR-CPNT), Monsieur RABIT Philippe (en cours de séance, pouvoir à Mme ESTRADE, LR-CPNT), Madame REQUENNA Pascale (MODEM), Monsieur ROGISTER Thierry (RN), Madame ROUÈDE Laurence (PS), Monsieur SABAROT Henri (PS), Madame SABOURIN-BENELHADJ Muriel (en cours de séance pouvoir à M. SABAROT, PS), Monsieur SAINTE-MARIE Andde (PS), Madame SAINT-PÉ Denise (en cours de séance, pouvoir à Mme FERREIRA, MODEM), Monsieur SAUVAITRE Daniel (LR-CPNT), Monsieur SEBTON Aurélien (UDI Ap), Madame SIARRI Alexandra (LR-CPNT), Monsieur SORE Serge (PS), Monsieur TAUZIN Arnaud (LR-CPNT), Monsieur TIRANT Benoît (PS), Madame TORTOSA Huguette (en cours de séance, pouvoir à Mme ALMOSTER-RODRIGUES, PS), Madame TRAPY Nathalie (PS), Monsieur TRIFILETTI Stéphane (EC-EELV), Monsieur TRIJOLET Thierry (PS), Madame TYTGAT Catherine (PS), Madame VALKO Odile (PS), Monsieur VEUNAC Michel (en cours de séance, pouvoir à Mme MOGA, MODEM), Monsieur VICTOR Cyril (en cours de séance, pouvoir à Mme COSTES, LR-CPNT), Monsieur VINCENT François (en cours de séance, pouvoir à M. RAYNAUD, PS), Madame VOLPATO Mireille (en cours de séance, pouvoir à Mme TRAPY, PS), Monsieur WILSIUS Francis (PRG).

Étaient représentés :

Monsieur AUDI Antoine (pouvoir à Mme FONTALIRAN, LR-CPNT), Monsieur BELOT Nicolas (pouvoir à Mme FONTALIRAN, LR-CPNT), Monsieur BITEAU Benoît (pouvoir à Mme MARCHAND, PRG), Monsieur BLANCHÉ Hervé (pouvoir à Mme NADAU, LR-CPNT), Monsieur BLANCO Jean-François (pouvoir à Mme LEICIAGUEÇAHAR, EC-EELV), Monsieur BERROYER Jean-Paul (pouvoir à M. GERARD, D.I.N.A.), Monsieur BOUDIÉ Florent (pouvoir à M. ROUSSET, PS), Monsieur BOUSQUET-CASSAGNE Etienne (pouvoir à M. LAMARA, RN), Madame BRUN Yveline (pouvoir à M. DE LACOSTE-LAREYMONDIE, RN), Madame CALMELS Virginie (pouvoir M. GUERIN, LR-CPNT), Monsieur CHARTIER Olivier (pouvoir à M. OXIBAR, LR-CPNT), Monsieur CIBERT Cyril (pouvoir à Mme VALKO, PS), Monsieur DAURÉ Jean-François (pouvoir à Mme AVERLAN, PS), Monsieur José DINUCCI (pouvoir à M. COLOMBIER, RN), Monsieur FELTESSE Vincent (pouvoir à M. GUILLEMOTEAU, PS), Madame FROPOS Sabine (pouvoir à Mme LE GUEN, D.I.N.A.), Madame GÉRARD Anne (pouvoir à M. TIRANT, PS), Monsieur HUSTAIX Gilles (pouvoir à M. MALHERBE, RN), Madame HÉNAUT Christelle (pouvoir à Mme DE AZEVEDO, D.I.N.A.), Monsieur LAGRAVE Renaud (pouvoir à M. SORE, PS), Madame LAPORTE Hélène (pouvoir M. PALUTEAU, RN), Madame LAPRÉE Véronique (pouvoir à M. SAUVAITRE, LR-CPNT), Madame LATOURNERIE Marie-Angélique (pouvoir Mme CASSIN, LR-CPNT), Madame MESNARD Françoise (pouvoir en cours de séance M. DELRIEUX, Mme SABOURIN-BENELHADJ, Mme BARAT, PS), Madame Sophie METTE (pouvoir Mme REQUENNA, MODEM), Monsieur MOLIÉRAC Guillaume (pouvoir à Mme LAFFORE, PS), Monsieur MUÑOZ Jonathan (pouvoir en cours de séance M. VINCENT, Mme PINVILLE, Mme DUTOYA, PS), Monsieur NAUCHE Philippe (pouvoir à Mme BROUILLE, PS), Madame SIMONÉ Maryline (pouvoir à Mme WASZAK), Monsieur VERDIN Alain (pouvoir M. ROGISTER, RN), Madame WERBROUCK Séverine (pouvoir Mme DIAZ, RN).

Étaient Excusés :

Monsieur ARGENTON Xavier (UDI Ap), Madame CHEYROUX Claudie (RN).

** Considérant que tout membre concerné soit à titre personnel, soit à un autre titre que celui de Conseiller régional, est considéré comme se déportant, quitte la séance lors du débat et figure dans le résultat de vote après la mention « non-participation »*

OUVERTURE DE LA SEANCE PAR MONSIEUR ALAIN ROUSSET
PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

M. LE PRESIDENT. – Je vous ai adressé la façon avec laquelle notre plénière va se dérouler. On a essayé d'être un peu original, tout comme l'originalité de la démarche globale que nous avons engagée depuis de longs mois maintenant. Dans cette première partie donc, vont s'exprimer Hervé LE TREUT et Vincent BRETAGNOLLE. On engagera ensuite avant le déjeuner, un débat avec l'expression des Groupes politiques, et puis cet après-midi, en essayant d'organiser ici même devant – je ne sais pas pourquoi, on a d'ailleurs enlevé les chaises – une forme de table ronde pour que l'importance de ce texte ne soit pas diluée dans une présentation simplement de l'Exécutif. Je tiens beaucoup à ce que toute notre Assemblée soit embarquée dans ce projet de Néo Terra.

**INTERVENTION DE MONSIEUR HERVE LE TREUT
CONCLUSIONS D'ACCLIMATERRA ET PERSPECTIVES
INTERNATIONALES/NATIONALES**

M. LE PRESIDENT. - Sans attendre, je vais donner la parole à Hervé LE TREUT, puisque nous avons deux présentations ce matin. Je m'en excuse et auprès de lui et auprès de celles et ceux qui l'ont déjà entendu mais il est bon de mettre un peu de gravité et de précisions scientifiques dans notre réflexion.

M. LE TREUT. – Merci beaucoup pour cette invitation à m'exprimer ici devant cette Assemblée. Je vais essayer dans un temps, qui est toujours trop limité par rapport à la difficulté du sujet, de donner les lignes principales qui ont été celles de notre travail ici en Aquitaine pendant presque une dizaine d'années, et les conclusions et perspectives sur la manière de situer cela dans un cadre un peu plus large et dans un cadre aussi futur en termes de recherche.

Le travail que l'on a fait se situe dans un Groupe qui s'appelle Acclima Terra, qui est donc un Groupe collectif. Ce collectif, au fil du temps, a rassemblé plusieurs centaines de personnes – j'en reparlerai – J'ai mis le sous-titre de ce Groupe de manière extensive, de manière étendue, c'est-à-dire anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine. Cette anticipation est quelque chose d'extrêmement important – je vais y revenir tout à l'heure – parce que l'on est dans un système climatique mouvant, qui est en train de changer très rapidement, et c'est ce changement qu'il faut être capable de maîtriser. On n'est pas dans un système où l'on observe passivement les choses qui se répètent indéfiniment sans beaucoup changer ; c'est tout à fait le contraire, et pour agir dans les territoires parce que l'on va voir que les territoires jouent un rôle absolument majeur par rapport à ces enjeux.

J'ai essayé de mettre cela en cinq points :

- Je vais commencer par la réalité, la temporalité d'un changement qui est anticipé depuis plusieurs décennies. Je crois que souvent l'on a des conceptions qui sont un peu fausses par rapport à cela. Comme je l'ai dit, le changement est constant parce qu'il est le résultat d'une évolution dans nos pratiques, qui sont, elles aussi, constamment renforcées, malheureusement, par nos activités, quand je dis « nos activités » ce sont celles au niveau planétaire.

Pour ceux qui précisément m'ont déjà écouté, j'ai essayé de changer les différents graphiques et slides. Ici, ce sont les émissions de gaz à effet de serre, en l'occurrence uniquement le CO₂, depuis les années 60. On peut voir une courbe toujours croissante et qui continue de croître malgré l'accord de Paris. Si l'on essaie de partir un peu avant, depuis les années 50, on verra que ces émissions de gaz à effet de serre ont été multipliées environ par

dix. Il faut s'imaginer ce que cela représente. Les gaz à effet de serre, le CO2 en particulier, se stockent dans l'atmosphère, et y restent à peu près une centaine d'années – on ne sait pas enlever ce CO2 de l'atmosphère – et ce stock provoque quelque chose qui est sans retour. Les émissions de gaz à effet de serre, pour l'essentiel, sont sans retour. Aujourd'hui, on ne parle pas de supprimer les gaz à effet de serre ni de supprimer l'effet de serre et le réchauffement qui vient avec, on parle de l'atténuer, de le mettre sous contrôle, et l'on verra que cela demande des mesures qui sont absolument drastiques parce que justement, il n'y a pas de marche arrière facile.

Les émissions de gaz à effet de serre ont commencé dans les années 60. Vous avez ici la température globale de la planète et vous voyez qu'à partir des années 60, elle augmente aussi. C'est un travail de toute une communauté d'aides-chercheurs, mais on est très clairement dans une démarche où tout converge, l'augmentation des températures, des vagues de chaleur, toutes les conséquences directes qui leur sont associées, en particulier, le relèvement du niveau de la mer qui est dû au réchauffement des zones arctiques dont je dirais un mot juste après.

Il y a eu dans notre communauté des efforts, il y a déjà beaucoup d'années, pour essayer d'anticiper ces changements. Voici un diagramme qui est tout à fait emblématique, qui date de 2001, qui est celui des températures telles que peuvent simuler des modèles qui sont des calculs physiques que l'on fait. On essaie de regarder ce que cela fait de mettre des gaz à effet de serre dans une planète qui est numérique, qui a coûté le travail de centaines de personnes pendant des décennies, un objet numérique qui comporte une dizaine de millions de lignes de calcul, ce sont des objets extrêmement sophistiqués. En fait, vous avez différents scénarios d'émissions de gaz à effet de serre. On est là en 2020 avec un réchauffement d'un degré sur des trajectoires qui sont partout ascendantes, et d'une manière générale, le réchauffement des vingt prochaines années dépend déjà des gaz à effet de serre qui ont été émis durant les dernières décennies. On est sur des pentes que l'on ne peut pas empêcher mais que l'on peut essayer d'atténuer et de stabiliser à l'échelle de quelques décennies.

Je voudrais juste montrer qu'il y a aussi dans la capacité d'anticipation des changements climatiques, une capacité de régionalisation de ces changements. Vous avez deux cartes :

- en haut, vous avez une carte qui a été faite à partir de modèles qui sont des modèles physiques ; il n'y a aucune observation. C'est ce que nous dit la physique sur ce que doit être le réchauffement si l'on augmente les gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

- en bas, c'est l'observation du réchauffement tel qu'il se présente depuis quelques décennies.

Vous voyez que les deux cartes se ressemblent très fortement entre ce que calcule, encore une fois à partir des équations de la physique, un modèle en haut, et ce que l'on observe à partir de réseaux d'observation là aussi extrêmement sophistiqués, en bas. Donc, on est face à un problème que l'on comprend, que l'on domine. Ce que l'on peut dire de tout ce qui se passe aujourd'hui, c'est que ce sont les premiers symptômes de quelque chose qui est appelé à continuer et que l'on comprend très bien dans les grands principes.

C'était mon premier point, donc on est face à des évolutions qui sont très largement inéluctables mais que l'on doit essayer de maîtriser au mieux.

- Je voudrais montrer que cette difficulté des objectifs à tenir impose aussi une action spécifique au niveau des territoires. Le premier mot qui me vient à l'esprit depuis déjà quelques temps est que le devoir, que l'on a, est de protéger ces territoires parce qu'il y a une partie des changements que l'on ne peut pas empêcher qui va affecter toutes nos activités. Bien sûr, il faut une mise en cohérence entre ce que l'on peut faire pour la protection des territoires et ce que l'on peut faire pour la protection de la planète à grande échelle, qui est d'empêcher que les gaz à effet de serre, à une échelle de temps un peu plus longue, jouent un rôle trop irréversible qui affecterait en particulier les pays du Sud de manière extrêmement grave.

Là aussi, je voudrais montrer ce qu'impliquent ces démarches et pourquoi c'est important d'essayer de se protéger. Vous avez ici deux graphes qui sont peut-être un peu compliqués :

- à gauche, il s'agit de trajectoires de réchauffement. Ces trajectoires de réchauffement sont des cibles. La cible que l'on peut essayer de poursuivre est la cible bleu foncé. Si vous remarquez bien elle est deux degrés au-dessus de la courbe noire qui est celle de l'époque préindustrielle. Cela a été pendant très longtemps la cible que l'on s'est donnée : deux degrés de réchauffement par rapport à l'époque préindustrielle.

- à droite, ce sont les évolutions de CO₂, en l'occurrence – on n'a pas pris tous les gaz à effet de serre ici – qui sont compatibles avec ces trajectoires-là, et ce que vous voyez, c'est la courbe bleu foncé qui indique que l'on doit amener les émissions de CO₂ à l'équilibre carbone d'ici 2021, ce qui fait pour l'ensemble de la planète, arriver à un niveau zéro d'émissions avant la fin du siècle. C'est donc quelque chose qui est extrêmement brutal par rapport à tout ce qui existe aujourd'hui.

Dans un dernier rapport qui est paru fin 2018, le GIEC a essayé de regarder ce qui se passerait si l'on voulait rester sous ce qui est recommandé, c'est-à-dire un niveau de stabilisation du réchauffement un peu plus faible, à 1,5°. Là, il faut arriver à un équilibre carbone à 2050.

Cet équilibre carbone fait partie des objectifs de la Région mais il sera extrêmement difficile à tenir au niveau global de la planète. On doit avoir conscience de cela pour plusieurs

raisons. Je voudrais montrer d'abord où l'on en est aujourd'hui. Les gaz à effet de serre sont les parties marron et bleu sur ce diagramme. Ici, c'est un diagramme qui est celui de la production d'énergie, et l'on voit que globalement l'énergie d'origine fossile représente 80 % de l'énergie, et ce sont ces 80 % de cette énergie qu'il faut remplacer soit par des économies soit par des énergies alternatives.

On peut regarder cela d'un point de vue différent qu'est celui, aujourd'hui, des émissions de gaz à effet de serre, du CO₂, qui nous réchauffe. On voit que l'on retrouve la même proportion de charbon en marron, de pétrole en noir et de gaz naturel en bleu, et que c'est une part très importante des émissions. Donc, on est face à un problème qui joue sur les deux côtés : émissions donc climat, et énergie donc ressources pour notre planète. On a le devoir d'essayer de réduire cela au plus mais l'on n'est pas seul pour faire cela. Vous avez ici une répartition des différentes émissions de gaz à effet de serre par l'ensemble des pays de la planète. Les gaz à effet de serre restent longtemps dans l'atmosphère, ils sont mélangés au-dessus de nos têtes. Le mix que l'on a ici avec des émissions qui viennent de Chine, des États-Unis, est celui au-dessus de nos têtes à Bordeaux comme il est le même, si l'on traverse la planète, en Nouvelle-Zélande. On n'a donc pas la main complètement sur ce qui va se passer et le besoin de protection, quelles que soient les circonstances, est un besoin énorme pour nos régions. On ne peut pas faire confiance à ce qui va se passer sur la seule base de ce que l'on est capable de faire en Région et même en France, et probablement même en Europe.

Bien sûr, il faut effectivement trouver une cohérence entre ce qui permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre et puis ce qui permettra de protéger les actifs régionaux.

Comment peut-on se protéger régionalement ? La première des choses est d'avoir réellement un diagnostic de la vulnérabilité des territoires par rapport au réchauffement climatique, par rapport à tout ce qui peut se produire. Cela a été le but de notre Groupe à Acclima Terra pendant des années. J'ai mis « mettre à jour un savoir inutilisé », c'est la première chose qui nous a frappés quand on a commencé ce travail-là, de voir à quel point la communauté des chercheurs, d'une manière générale, disposait d'un savoir énorme sur tous les aspects de la description de la région, et ce savoir reste relativement inutilisé. Les débats que l'on a pu avoir sur le changement climatique sont souvent des débats qui varient entre le déni d'un côté et quelques fois le catastrophisme de l'autre. Comment est-ce que les choses vont se mettre en place de manière concrète ? Qu'est-ce que l'on peut faire ? C'est ce que l'on a essayé de regarder dans ce rapport.

On a eu deux rapports successifs, un en 2013 qui était sur l'Aquitaine et un autre en 2018 qui était sur la Nouvelle-Aquitaine. Je vais mettre en avant quelques-uns des thèmes que l'on

a abordés dans l'un puis dans l'autre de ces rapports, et mettre aussi en perspective le type d'actions que cela peut générer :

- Pour commencer, on n'est pas maître de tout ce qui se passe sur le territoire aquitain. Le réchauffement vient d'ailleurs. Vous avez ici sur soixante ans le type de réchauffement auquel l'Aquitaine, et en fait l'Europe de l'Ouest, a été soumise. C'est quelque chose qui nous est imposé ; il faut donc participer pour cela à l'effort de l'accord de Paris, à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Quand on regarde les choses, la transition est très forte. On a changé de climat, d'époque et le réchauffement dans nos régions est de 1,5° à peu près. Il y a des conséquences que l'on peut même évaluer à partir de chiffres globaux. Le nombre de sécheresses agricoles a augmenté très fortement, si l'on regarde cette période, il y a un avant et un après. La deuxième moitié de cette période est marquée par des sécheresses agricoles beaucoup plus fortes qui sont très souvent le résultat direct du réchauffement. Les précipitations sont un peu plus difficiles et aléatoires à regarder dans le détail, mais bien sûr, elles sont aussi liées à ces changements.

L'autre chose, qui nous a frappés quand on a regardé la région Aquitaine, est qu'elle est une région où tout est interdépendant. Si l'on veut gérer une région comme l'Aquitaine, on a besoin de savoir comment les différentes problématiques sont liées les unes ou autres :

- La problématique de l'eau,
- La problématique de la qualité de l'air,
- La problématique de la biodiversité aussi dont on parlera juste après,
- Et puis les aspects de zones vulnérables comme par exemple, les zones littorales, les zones de montagne avec des vulnérabilités qui sont très différentes entre les Pyrénées ou le Limousin, les zones urbaines aussi, et bien sûr puisque l'on est une région océanique, tout ce qui est lié à l'océan joue également un rôle.

On peut voir déjà des effets, sur ce diagramme à gauche, par le carré qui montre, par exemple, que les étiages diminuent d'intensité. C'est une série de conséquences. L'eau vient des montagnes, elle est utilisée dans les rivières à des fins très variées, y compris le refroidissement de centrales nucléaires, les pratiques agricoles donc tout cela doit se gérer de manière liée et c'est certainement une des recommandations fortes que l'on veut faire au niveau général par rapport à tout ce que l'on a pu faire.

J'ai mis ici tous les thèmes – mais je ne vais pas les passer en détails – que l'on a cherchés à mettre en avant dans nos rapports. Il y a une tendance qui s'est définie dès le premier rapport, qui s'est renforcée dans le deuxième rapport, qui est celle d'une vision à peu près exhaustive du problème climatique qui part d'indicateurs qui sont liés aux sciences dures et

aux calculs qui sont ceux des sciences dures, mais qui va aussi jusqu'à tous les aspects qui sont ceux de protéger une région, protéger ses actifs, ses citoyens, et aussi la biodiversité qu'elle abrite. Donc, on ne peut pas faire l'économie d'une entrée très forte et d'un lien très fort avec ces disciplines.

Cela s'est renforcé dans le deuxième rapport où l'on a essayé de mettre à jour le premier – je ne reprends pas tous les thèmes, je vous laisse un peu lire, j'ai un temps limité – mais le deuxième rapport a aussi mis en avant des éléments qui ne sont souvent pas pris en compte dans ces inventaires sur les risques climatiques :

- D'abord la mémoire des risques : la mémoire est quelque chose de très important, elle nous guide aussi dans ce que l'on peut faire sur une région.

Je passerai un peu sur le problème de l'énergie.

- Il y a tous les problèmes de droits, de gouvernance. Avec l'extension de la région, on a eu des massifs montagneux très différents ainsi que des zones humides très différentes, des zones littorales très différentes. On a essayé de prendre tout cela en compte.

Je voudrais donner quelques exemples de choses qui sont réellement dans notre rapport, et j'incite tous les gens à le lire. A côté des gros rapports que j'ai montrés, un petit fascicule – j'espère que tout le monde l'a eu ici, et si ce n'est pas le cas, il faudra que ce le soit – que l'on a essayé de travailler pour mettre en récits les résultats de ce travail sur Acclima Terra. Par exemple, les récits, que l'on ne peut pas donner de manière équitable, mais sur les zones littorales, il y a deux types de risques :

- Le risque de submersion qui touche principalement ce que l'on appelle les zones lagunaires et en particulier l'estuaire de la Gironde, avec, on le sait, des actifs vinicoles par exemple qui sont importants à protéger, et puis il y a la zone littorale océanique qui est très largement, sauf au Pays Basque, mais même dans les Pertuis-Charentais, une zone sableuse. Là, c'est une protection différente, surtout contre l'érosion, qui est face à des processus qui sont plus aléatoires que les processus de relèvement du niveau des océans et qui demande une politique de précaution, essentiellement ; la précaution souvent est d'être derrière les dunes plutôt que devant, comme c'est le cas à Lacanau où il y a un travail important à ce sujet.

Un autre exemple, celui de l'eau. Je ne suis spécialiste de rien de ce que je vais dire maintenant mais on a beaucoup débattu. Entre le premier et le deuxième rapport, on a repensé le problème de l'eau – j'ai inscrit le nom des personnes qui l'ont fait – en prenant l'eau comme une ressource unique, qu'elle soit de l'eau superficielle, de l'eau plus profonde, de l'eau des rivières, et c'est cette ressource unique que l'on doit partager par rapport à la définition d'activité agricole qui doit être optimale de ce point de vue-là. Il y a eu également un travail – et je ne l'ai pas mentionné jusqu'à présent – qui a été fait sur les mix énergétiques régionaux.

Je pense que c'est très important parce que la Région doit arriver à avoir une vision un peu originale : comment elle peut concilier à la fois la protection de son territoire, l'adaptation et puis la manière de participer fortement à ce qu'est l'accord de Paris, ce qu'est la résilience qui est demandée par l'accord de Paris en termes, cette fois, de gaz à effet de serre et donc de mix énergétique. Cela a été confié à Michel COMBARNOUS, ancien Président de l'Université ici – je me permets de le saluer – et à Sébastien CHAILLEUX qui ont fait ce chapitre important. Michel COMBARNOUS nous a quittés en fait, et c'est un petit mot à sa mémoire en citant ce travail.

La pêche aussi a donné lieu à des récits et je pense à une manière de regarder les choses un peu différentes. La sauvegarde de la pêche passe aussi par une réflexion sur la taille des bateaux, sur l'état des entrées dans les ports. Le Bassin d'Arcachon, par exemple, est devenu difficile pour les bateaux. Donc, il y a toute une réflexion qui est celle de la science mais qui va un peu au-delà de la science, et comprise dans nos rapports.

Dans le dernier rapport, on a beaucoup plus travaillé sur l'état des villes, des vagues de chaleur. Après tout ce qui s'est passé ces derniers jours, je ne vais pas insister là-dessus mais c'est bien sûr un sujet qui est extrêmement important.

Je voulais finir avec deux points :

- Le premier est de dire que les territoires ne sont pas seulement un espace où l'on prend des décisions de manière désincarnée. C'est un espace que j'ai appelé de décisions et de réflexions sociales. Je crois que c'est ce qui nous a aussi frappés d'une manière forte. J'ai travaillé beaucoup en région parisienne sur des problèmes climatiques globaux ; l'adhésion à ces problématiques-là est beaucoup plus forte quand elle est incarnée dans une région que l'on aime, et donc c'est un élément extrêmement fort.

Bien sûr, le lien avec l'appropriation citoyenne est important. On y a consacré un chapitre. On a eu des liens très forts avec la Région, en gardant notre statut de scientifiques. Je remercie beaucoup la Région d'avoir permis de faire un travail scientifique qui soit au plus près possible de ce qu'est la décision ; cela nous a aussi beaucoup aidés dans notre réflexion sur ce qu'il fallait faire.

Je pense qu'il y a un point très important que l'on a signalé partout, c'est le problème de l'éducation. On ne va pas regarder en détail ce schéma, j'ai conscience d'avoir été un peu long. Il y a à peu près 15 % de la population en France qui ont compris ce qu'était l'effet de serre. J'ai des témoignages multiples. Ce sont des sondages qui ont été faits par l'ADEME et Sciences Po. La compréhension des enjeux est quelque chose qui, aujourd'hui, n'est pas partagé par rapport à ces thèmes-là, et c'est quelque chose d'extrêmement important d'avoir une éducation. Mais cette éducation doit être réflexive, réciproquement. Je dirais que nous

autres, scientifiques, à faire ce travail en région, on a énormément appris des enjeux, et je crois qu'il y a quelque chose qui doit être partagé.

Cela me fait l'entrée vers mon dernier transparent. Il y a eu quelques mots clés. Qu'est-ce que l'on doit faire maintenant ? Il y a les mots clés : médiation, éducation, écoute de ce qui se passe dans les régions. On a consacré beaucoup de temps au niveau Acclima Terra. On est allé dans une vingtaine de villes avec le train du climat, parfois. On est allé rencontrer beaucoup de gens. Il y a beaucoup de dimensions très fortes même d'appels à nous pour cela. Je dis « nous », moi qui suis surtout à Paris ce n'est pas moi qui ai fait le gros de ce travail mais j'y étais quand j'ai pu. C'est un travail collectif très important. Il y a aussi, je pense, un besoin de recherches. On a la science qui est celle qui permet de passer de l'échelle globale à l'échelle locale, c'est une science qui doit s'appliquer à des indicateurs, c'est une science des big datas, comme on dit, et celle-là, elle n'est pas en place aujourd'hui, elle manque et je pense qu'il faut essayer de la mettre en place.

La dernière chose est bien sûr la mise en action, c'est toujours ce qui est le regret des chercheurs, quand ils ont travaillé et qu'ils n'ont pas l'impression que l'on utilise ce qu'ils ont fait. Je suis content de voir que dans cette Région, cela n'a pas l'air d'être le cas.

M. LE PRESIDENT. – Merci beaucoup Hervé.

Je passe la parole à Vincent BRETAGNOLLE sur la partie Ecobiose

**INTERVENTION DE MONSIEUR VINCENT BRETAGNOLLE
CONCLUSIONS D'ECOBIOSE ET PANORAMA DES SOLUTIONS
ET LEUR COMPLEXITE**

M. BRETAGNOLLE. – Je vous remercie. Bonjour à tous. C'est un exposé autour des enjeux, aujourd'hui, concernant la biodiversité. C'est une action collective, là encore, Ecobiose ; je suis venu avec deux chercheurs de l'INRA, Sabrina GABA et Isa MERTIC sont dans la salle. J'associe également l'ensemble des chercheurs qui ont contribué à Ecobiose, en particulier lors de la remise d'un pré-rapport la semaine dernière, Adrien RUSCH et Philippe DEUFFIC pour les parties viticoles et sylvicoles.

M. D'AMECOURT. – Monsieur le Président, on n'entend pas du tout ce que dit notre invité.

M. BRETAGNOLLE. – Je n'étais peut-être pas assez près du micro, c'est mieux ? Je vous remercie. Les enjeux autour de la biodiversité. La biodiversité, c'est la nature, ce sont aussi les paysages et là, j'ai pris l'exemple d'un paysage qui est parmi les plus inaccessibles de la planète, c'est le sommet de l'Everest. Cette photo n'est pas un photomontage, vous avez, sur cette photo, 300 alpinistes qui font la queue, qui attendent pour atteindre le sommet. Il y a eu à peu près dix morts, c'était au mois de juin 2019. C'est l'une des facettes de la biodiversité.

Une facette plus classique est celle des espèces. Sur cette photo, vous avez le dernier représentant mâle d'une espèce qui a disparu il y a deux ans maintenant, qui est un rhinocéros blanc du Kenya. Il est avec son vétérinaire qui vient de lui administrer une piqûre létale pour abrégier ses souffrances. C'est d'ailleurs assez curieux de voir la mort en direct d'une espèce sur Twitter parce que cela a été relayé pratiquement en direct sur Twitter.

Ce sont là des exemples qui peuvent paraître exotiques, l'Himalaya, le Kenya. Un exemple qui est plus proche de nous, puisqu'il est pris sur l'atoll français de Clipperton, au large du Mexique, un des atolls les plus isolés du monde. Vous voyez ici des plages recouvertes de déchets plastiques, et les flèches vous indiquent parmi ces déchets plastiques, la présence d'oiseaux marins qui nichent encore ; vous voyez des fous avec leurs poussins.

Tout cela est bien loin, mais encore plus proche de nous, et c'est quelque chose de très récent, la semaine dernière ou il y a une dizaine de jours lors de la canicule, la biodiversité ce sont aussi les cultures, notamment la vigne, et dans le Languedoc-Roussillon un certain nombre de pieds de vigne, de vignobles entiers, ont grillé sur pieds comme passés au chalumeau. En fait, dans cette région qui abrite des vignes depuis plus de 2000 ans, on va probablement vivre, au moins sur certains secteurs, la fin de la viticulture, ce qui évidemment n'est pas très encourageant.

Voilà, les enjeux actuels autour de la biodiversité. Vous voyez que ce sont des enjeux qui mêlent à la fois les animaux, les paysages, les plantes, les cultures et l'homme, et c'est ce

qu'il nous faut aujourd'hui relever comme défi, travailler sur une meilleure appréhension de ces enjeux à l'avenir.

En fait, cette déclinaison des enjeux n'est pas nouvelle. Les enjeux autour de la biodiversité, du changement climatique que j'associe ici autour d'un double enjeu, dès 1962 cela fait soixante ans, Rachel CARSON, par exemple, avait déjà pointé du doigt la problématique des pesticides et du DDT.

Dix ans plus tard, toujours aux États-Unis, Donella MEADOWS et Dennis MEADOWS publiaient le rapport à la demande du Club de Rome, et voici un schéma, qu'il n'est pas question de détailler, c'est un modèle mécaniste, mathématique de l'époque, donc dans les années 70, qui décrit le comportement de l'interaction entre l'homme et son environnement, et prédisait parmi ces différents scénarios des diminutions brutales de la population humaine, selon les scénarios entre 2030 et 2050.

Dix ans plus tard, James HANSEN, célèbre climatologue de la NASA, publiait dans « Sciences » un article parmi ceux qui ont fait date autour de la problématique du changement climatique puisqu'il a associé ce changement climatique aux activités humaines, et quelques années plus tard, le GIEC (IPCC en anglais) était créé en 1988, si je ne m'abuse.

Dix ans plus tard encore, il y a une certaine rythmicité tous les dix ans, Édouard WILSON, scientifique américain qui a inventé le concept de biodiversité puisqu'il l'a créé dans les années 90, a publié en 92 un livre fondateur là-dessus. 92 est aussi l'année de la Conférence de Rio qui met la biodiversité au centre des enjeux environnementaux planétaires.

Dix ans plus tard, à Johannesburg, la Conférence suivante a un peu douché les espoirs et les esprits, même s'il y a eu un discours célèbre écrit par Nicolas HULOT et prononcé par Jacques CHIRAC.

Dix en plus tard, en 2012, naît l'IPBES, c'est-à-dire l'équivalent du GIEC pour la biodiversité. C'est une plateforme intergouvernementale.

C'est assez amusant de voir cette flèche du temps avec ses événements marquants tous les dix ans, et cela nous permet d'avoir un retour. Dans l'animation en bas à gauche, vous allez voir les prédictions du modèle de MEADOWS qui se sont, en fait, jusqu'à présent, totalement réalisées. La zone qui est en grise sur ce graphique présente les quarante ans depuis la publication de ce rapport, entre 1970 et 2010. Les traits pointillés sont les prédictions du modèle, les traits pleins sont les données réelles, qu'il s'agisse des ressources, de l'alimentation, de la population humaine ou de la population. Donc, pour l'instant, c'est le meilleur modèle mécaniste qui existe au monde pour décrire les relations entre l'homme et son environnement. Ce modèle ne nous prédit pas forcément un avenir très sain.

Je reviens maintenant à la région Nouvelle-Aquitaine, parce que je pense que vous pouvez tous en être fiers collectivement, c'est la seule région de France, aujourd'hui, peut-être la seule région du Monde qui a décliné ses enjeux planétaires, qu'ils soient climatiques ou environnementaux autour de la biodiversité et de la nature à une échelle locale, à une échelle régionale afin de les transformer en politiques publiques. Il y avait donc Acclima Terra qu'Hervé LE TREUT a présenté. Nicolas THIERRY et Alain ROUSSET m'ont missionné pour relever le défi autour de la biodiversité et d'Ecobiose, ce que nous avons lancé fin 2017 avec un certain nombre de collègues, la question étant : quelle est la dépendance des sociétés humaines en Nouvelle-Aquitaine à la biodiversité ? On a donc défini un certain nombre de socio-écosystèmes. Voici une carte de la région Nouvelle-Aquitaine à laquelle vous n'êtes peut-être pas complètement habitués. C'est une carte des socio-écosystèmes de production (la vigne, les grandes plaines céréalières, les milieux aquatiques, les milieux pastoraux). On a défini ces six socio-écosystèmes, et l'on est en train de passer au peigne fin la littérature scientifique qui existe afin de produire un état des lieux aussi précis que possible et quantitatif des interrelations entre l'État et la dynamique de la biodiversité d'une part, le fonctionnement des écosystèmes d'autre part, et surtout la provision de services économiques et socioculturels à partir de cette biodiversité.

C'est à l'échelle du territoire néo-aquitain, et ce n'est pas neutre, parce que ce territoire, vous le savez, est :

- Occupé à près de 85 % par des zones agricoles ou forestières,
- La première région européenne en valeur de productions agricoles,
- La première région française en nombre d'exploitation et l'agriculture au sens large est la première économie de la région,
- La première région de France pour l'élevage bovin, l'élevage caprin, l'ostréiculture, la culture du tournesol, du maïs, du melon,
- La première région d'Europe pour le bois,
- Et chose que l'on sait peut-être un peu moins, la deuxième région touristique de France avec 28 millions de touristes en 2017, 104 000 emplois, 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires, ce tourisme étant en grande partie lié à la biodiversité, à la nature et aux paysages abrités par cette région.

Au final, l'économie de cette région Nouvelle-Aquitaine dépend très largement de l'exploitation des ressources naturelles et donc, in fine, de leur gestion durable.

Ecobiose, au contraire d'Acclima Terra, n'est pas un scénario prédictif, ce n'est pas non plus une rétrospective de l'état de la biodiversité, c'est vraiment une quantification du rôle de

la biodiversité dans l'économie du territoire. Nous avons remis déjà trois des six chapitres qui sont consacrés aux systèmes de production et une première grande surprise d'Ecobiose a été de constater que la littérature scientifique néo-aquitaine est très riche, très abondante. On a rassemblé plus de 500 publications dans des revues internationales, publiées au cours des vingt dernières années, exclusivement sur le rôle économique ou culturel de la biodiversité dans la région Nouvelle-Aquitaine.

Quelques conclusions très rapides, je ne vais pas du tout les détailler. Tout est détaillé dans le petit document qui vous est remis. Je vais juste pointer quelques chiffres qui me semblent intéressants : la diversité cultivée est source d'augmentation de productions agricoles ou sylvicoles. Par exemple, le simple fait de mettre deux ou trois espèces d'arbres dans une forêt augmente de près de 15 % la production de bois par rapport à une monoculture. Les chiffres sont beaucoup plus impressionnants pour ce qui est des prairies où l'augmentation de biomasse produite est de 60 %, lorsque l'on a un mélange graminées/légumineuses par rapport aux graminées seules même avec de l'azote. Et ainsi de suite. Donc, on a un certain nombre de chiffres qui sont tout à fait spectaculaires pour la diversité et la production. La biodiversité associée augmente également les rendements et la production, à travers par exemple, le recyclage de la matière organique, à travers la pollinisation ; l'exemple le plus marquant peut-être de ce rapport est le fait que les abeilles domestiques ou sauvages peuvent augmenter la production au colza et tournesols de près de 40 %. Les oiseaux prélèvent 20 à 70 % des processionnaires dans les plantations de pins, et évidemment ceci se répercute sur l'économie, sur les bénéficiaires notamment des agriculteurs, par exemple, en colza, les revenus augmentent de 120 € par hectares grâce aux pollinisateurs sauvages et domestiques.

La biodiversité a aussi un rôle capital dans la régulation des grands cycles : celui de la matière organique, l'épuration de l'eau, le bouclage des grands cycles biogéochimiques. Par exemple, en vignes, le simple fait de maintenir des inter-rangs enherbés augmente la captation du carbone dans les sols et augmente aussi la matière organique disponible pour le vignoble.

Je passe sur les détails de chacun de ces chapitres mais ce que je voulais pointer sur cette diapositive, les chiffres en rouge sont des chiffres qui nous permettent de quantifier le rôle de la biodiversité dans l'économie et la culture du territoire, et vous voyez que ce rôle n'est pas marginal. On ne parle pas d'augmentation de 1 ou 2 % à peine significative, on parle à chaque fois de plusieurs dizaines de pour cent voire au-delà de 50 % d'augmentation.

Au final, la conclusion de ces trois premiers chapitres est que la biodiversité ou la nature ou l'environnement qui sont souvent vus comme des freins à l'activité économique, ce préjugé est totalement battu en brèche par ce rapport. La biodiversité et la nature apparaissent plutôt

comme des alliés voire des atouts pour l'économie et la culture à l'échelle des territoires et en particulier celui-ci.

Mais, il y a un « mais ». Le « mais » important est que cette biodiversité est actuellement en déclin prononcé aussi bien en Nouvelle-Aquitaine qu'à l'échelle nationale ou mondiale, en particulier dans les systèmes de production, ce qui est, quelque part, relativement ironique puisque l'on vient de démontrer que ces systèmes de production dépendent de la biodiversité, et en fait, cette biodiversité est en déclin. J'ai différents exemples :

- C'est l'évolution des populations de perdrix grises dans le Sud des Deux-Sèvres qui sont aujourd'hui, pratiquement éteintes,

- Une cinétique tout à fait similaire pour les serpents dans les milieux bocagers et prairiaux de la région Nouvelle-Aquitaine qui ont perdu eux aussi 90 % de leurs effectifs.

Ces déclins sont évidemment à mettre en regard de déclins à l'échelle mondiale, constatés, par exemple, sur les abeilles domestiques en Amérique du Nord, déclin également des insectes volants en Allemagne, on a perdu 80 % des populations d'insectes en Allemagne. Les graphiques du centre vous présentent le déclin des papillons diurnes à l'échelle de l'Europe, et celui d'en haut, peut-être le plus troublant finalement, c'est l'évolution des populations de lapins de garenne en Angleterre, qui ont perdu 60 % de leur effectif en l'espace de seulement trente ans. Donc, quand les activités humaines arrivent à menacer une espèce aussi flexible, plastique écologiquement que le lapin de garenne, on a vraiment des questions à se poser. Je n'oublie pas, bien évidemment, dans ce constat, l'évolution dramatique et la disparition d'un très grand nombre de variétés de races cultivées qu'il s'agisse du domaine végétal, comme sur les haricots et les maïs, ou dans le domaine animal.

Il est temps et c'est la suite de ce rapport Ecobiose de réfléchir d'ores et déjà à l'après-Ecobiose et c'est un peu l'état d'esprit dans lequel se situent les scientifiques par rapport à cette proposition Néo Terra, que nous avons déjà décliné dans l'idée de travailler sur la transition des socio-écosystèmes, donc l'interaction entre les sociétés humaines et les écosystèmes, donc une transition vers des socio-écosystèmes plus résilients.

Les constats d'Ecobiose sur la biodiversité nous indiquent que la biodiversité est en déclin dans les systèmes de production du fait de l'intensification des pratiques, de l'uniformisation des paysages et de l'introduction d'espèces envahissantes. A terme, ce déclin menace l'économie des ressources naturelles ou basé sur les ressources naturelles et le patrimoine. Les pistes identifiées par Ecobiose sont, pour ce qui est des systèmes de production, la transition agroécologique qui entraîne ou qui demande une réduction forte, voire massive ou totale des pesticides et des engrais, parce que cela va augmenter la biodiversité, augmenter les fonctions écosystémiques, et donc réaugmenter les services rendus.

Cette transition doit cependant être systémique car les socio-écosystèmes sont des systèmes dont le fonctionnement est complexe. Et c'est dans cette idée que reposent les hypothèses de recherche sur lesquelles sont fondées cette transition vers des socio-écosystèmes résilients. Le concept des solutions fondées sur la nature, faire de la nature et de la biodiversité des alliés des systèmes de production. Et des nouvelles formes de solidarité et d'interdépendance non seulement entre les acteurs du territoire, les acteurs humains entre eux, mais aussi entre les acteurs humains et les acteurs non humains, c'est-à-dire la biodiversité.

La question qui est posée aujourd'hui est celle des liens de dépendance à la nature et de nouvelles solidarités autour de ces enjeux de résilience.

Je vais reprendre sur ces trois dernières diapositives, chacun de ces mots parce qu'ils me semblent importants :

- La résilience, tout d'abord : c'est un concept qui a été inventé par les écologues, qui provient de l'écologie, qui traduit la capacité d'un système à conserver un état d'équilibre dynamique pour retrouver ses structures et ses fonctions par rapport à un état de références notamment après une perturbation qui a entraîné une phase d'instabilité. C'est un concept qu'aujourd'hui, largement décliné dans les sciences de la durabilité, en politique aussi, et même en psychologie humaine.

Que nous enseigne l'écologie puisque finalement ce concept provient de l'écologie ? Elle nous dit trois choses fondamentales : la résilience augmente avec la diversité. Il y a aussi des points de bascule, des seuils au-delà desquels le système peut changer radicalement et quand il change radicalement, les systèmes résilients démontrent une capacité transformative qui génère un nouvel état d'équilibre. Cela nous amène petit à petit à la notion qu'il faut changer de paradigme parce que l'on est probablement plutôt dans la capacité transformative que dans l'adaptation, donc passer du concept de développement durable au concept de transformation créatrice, passer des solutions technico-économiques aux solutions bio culturelles, et passer enfin du capital purement technologique à un capital humain, capital naturel aussi, allié éventuellement au capital technologique. C'est dans ce cadre-là que la Région Nouvelle-Aquitaine, et en particulier Gérard BLANCHARD, avec le CNRS, a lancé un réseau régional de biodiversité, le réseau 3R Biodiversité, qui sera construit autour de projets de recherches actions autour de la biodiversité socio-écosystèmes résilients. L'objectif est de mobiliser les disciplines scientifiques et les acteurs afin d'avoir une approche transdisciplinaire, d'associer les sociétés aux recherches pour démontrer par l'exemple, la mise en place de ces solutions à partir de sites et de cas concrets comme des living labs, des sites ateliers, des zones ateliers.

Je voulais vous dire à cette occasion, Gérard BLANCHARD, Nicolas THIERRY et Alain ROUSSET que la communauté de scientifiques, en particulier celle des écologues le plus largement, sont prêts, sont en train de se mettre en ordre de marche pour vous accompagner dans le cadre de ce plan d'actions publiques et de politiques publiques autour de Néo Terra. Il y aura besoin de recherches, et la recherche sera là.

Deuxième point important, celui des solidarités. On a réalisé sur la zone atelier de Chizé de nombreuses expérimentations avec et pour les agriculteurs qui démontrent année après année depuis presque dix ans maintenant, qu'il est possible de réduire les intrants de manière très significative sans modifier les rendements, tout en augmentant les revenus puisque l'on diminue les charges. Alors que tout indique que l'agroécologie est une solution économiquement viable et rentable, démontrée par l'expérimentation, on constate pourtant sur cette zone comme ailleurs qu'il y a très peu de changements détectés aujourd'hui chez les agriculteurs du point de vue de leurs pratiques. C'est donc qu'il y a des points de blocage. Un premier point de blocage que nous avons identifié, est qu'il y a peu de politiques publiques justement autour de l'agroécologie, en tout cas, ils sont peu financés ou peu volontaristes. On a identifié également un point de blocage individuel autour des agriculteurs par rapport à l'aversion aux risques en particulier lorsqu'il s'agit de réduire des pesticides parce que la nature est incertaine, et il y a enfin des contraintes au niveau des filières. Quand on veut changer de paradigme, il faut dans un premier temps mutualiser les risques ; c'est l'idée qui a été développée et que l'on essaie actuellement de mettre en place en créant des solidarités entre les agriculteurs, les acteurs du territoire autour de la notion d'adaptation et de stabilité et d'un projet lancé avec des coopératives agricoles pour pallier au risque « zéro pesticide » grâce à un fonds mutualiste de prévention du risque.

Mutualiser les risques est une chose mais il faut aussi engager des actions collectives autour de ces solidarités, et l'on essaie de développer actuellement un projet sur la zone atelier « Plaine et val de Sèvres » dans le Sud du département des Deux-Sèvres qui implique les citoyens qui sont des consommateurs et les agriculteurs pour une transition agroalimentaire, pas seulement agroécologique, qui consiste à repenser les relations entre citoyens, nature et territoire à travers le double prisme de l'alimentation et de la santé. Donc les acteurs concernés sont évidemment les agriculteurs mais aussi les apiculteurs, les chasseurs, les citoyens, les Collectivités. L'objectif est d'implémenter, de construire, d'inventer, d'innover autour de circuits courts, autour du gaspillage alimentaire, autour d'agriculture alternatives, autour des reconnections avec la nature. C'est une deuxième facette très importante de la résilience que j'ai déjà évoquée, c'est la capacité transformative. Ce projet s'appelle « Alim'action », mais j'ai eu beaucoup de plaisir à échanger avec l'un de vos collègues, il y a une quinzaine de jours parce que je me suis rendu compte qu'il existait déjà des projets similaires dans la région

Nouvelle-Aquitaine, notamment autour de la grande agglomération Val de Garonne. Donc, recréer des solidarités entre les agriculteurs qui sont des producteurs et les citoyens qui sont des consommateurs.

Mais au-delà de cela, il nous faut encore aller un cran plus loin, il faut les implémenter ces solidarités, cela repose sur la notion de gouvernance, et il me semble ici que le rôle des citoyens et de la recherche dans la mise en œuvre de ces politiques publiques seront tout à fait capitaux. Il faut mobiliser l'écologie, cette science et ses enseignements, pour augmenter la capacité générative de ces nouveaux agroécosystèmes, de ces nouveaux socio-écosystèmes. Il faut formuler – j'emprunte la terminologie Elsa BERTHET – des inconnus communs en lieu et place des biens communs, on ne sait pas encore quels sont ces inconnus communs, mais il faut à travers l'innovation fondée sur l'écologie que nous les inventions. Il y a un rôle très important aussi des entreprises dans la mise en œuvre de ces politiques publiques. L'industrie, jusqu'à maintenant a consisté à linéariser les flux, et l'on a besoin de les reboucler. On a besoin d'économies circulaires voire permacirculaires. On a besoin de limiter les extractions, les pertes et les pollutions. On a besoin aussi de réinventer quelque part, le modèle industriel.

Qui seront notamment les détritivores dans un écosystème naturel, il y a des organismes qui recyclent les déchets. Il y a donc un point très important ici au niveau de l'industrie. On a aussi besoin de nouvelles formes de mutualisme. Ce sont des choses qui existent dans les écosystèmes et qui les font fonctionner. On a besoin de repenser ces socio-écosystèmes, de réintroduire la diversité, repenser les flux liés aux villes, et repenser la gouvernance : quels instruments ? Quelles incitations ? Quels modes de régulation ? Quelles règles ? Tout cela est à inventer pour recréer ces solidarités entre citoyens, entreprises et politiques, sous un nouveau mode de gouvernance, qui s'appelle la gouvernance adaptative et qui, dans le cadre des territoires ruraux nous amène à repenser la sociologie de ces territoires ruraux.

Pour la conclusion, je pense qu'il est très important, et je l'ai découvert avec un grand plaisir dans la lecture diagonale de Néo Terra, de penser à la fois le changement climatique et les changements environnementaux comme des enjeux croisés, des défis partagés et donc la nécessité de solutions conjointes. Il ne faudra surtout pas développer des solutions pour le changement climatique d'un côté et pour la biodiversité de l'autre. Il faut que les deux types de solutions soient absolument croisés et entremêlés.

Je voulais terminer sur l'état de l'opinion publique aujourd'hui tel que l'on peut le détecter par rapport à ces problématiques. Le Monde en 2018 titrait en une « qu'il serait bientôt trop tard ». Il titrait en 2019 qu'il n'est pas trop tard pour agir même si l'on prédit l'extinction dans les cinquante prochaines années d'à peu près un million d'espèces. Les citoyens sont en train

de se mobiliser très fort autour de ces enjeux à la fois climatiques, environnementaux et de biodiversité. Et je propose à la une du Monde pour 2020 qui rebondira sur ce mode d'actions autour de la résilience ; la photo vous la connaissez tous, c'est ce bâtiment dans les Landes, la mer qui grignote la falaise, et nous, les sociétés, sommes en train de courir justement vers cette falaise qui ne cesse de reculer. Je vous remercie infiniment de votre attention.

M. LE PRESIDENT. – Merci Vincent BRETAGNOLLE. Merci Hervé LE TREUT.

Je pense que ce n'est pas la première fois que des scientifiques sont venus s'exprimer ici devant les élus. Je ne suis pas sûr que nous ayons vécu d'autres fois, ce moment, à la fois grave et en même temps, tellement argumenté, tellement renseigné, que ce choix que je vous ai proposé de consacrer non seulement une plénière, une journée, et une partie de la nuit, qui bien entendu ne suffira pas, à cet enjeu-là, et qui va se poursuivre par la suite parce que nous avons à construire une politique systémique – je pense que tout le monde en est bien conscient – le fait aussi de s'appuyer sur la recherche publique française, ce que vous m'avez entendu dire ici à diverses reprises, on l'a fait pour d'autres raisons avec les Instituts d'Etudes Politiques, la Fac de Sciences Economiques mais essayer de mobiliser à ce point un regroupement de scientifiques, je crois qu'à vous deux vous devez rassembler 450 chercheurs – quelque chose comme cela – avec une recherche qui existait précédemment aussi, et qu'il faut aujourd'hui, accélérer.

Parce que paradoxalement, et je crois, Vincent BRETAGNOLLE le disait tout à l'heure, Hervé LE TREUT aussi, que la prise de conscience – et je l'ai bien vu quand j'ai présidé la Conférence territoriale d'actions publiques, y compris chez les responsables – n'est pas vraiment faite. Bien sûr, il y a une espèce qui est en voie de disparition et j'espère que cela ira jusqu'au bout, qui est celle des climato-sceptiques. Mais entre cette prise de conscience et le passage à l'acte – je ne sais pas si vous avez noté cela dans les deux interventions – ce qui me saute aux yeux, c'est l'interdépendance de tous les êtres humains, y compris dans une région, de toutes les activités et tout ce que nous allons faire, qui au fil de l'eau est en train de détruire les espèces, de mettre un environnement dégradé, mettre les agriculteurs dans des situations difficiles, et la réponse à cette interdépendance est une autre interdépendance. C'est une façon de créer une espèce de coopérative entre nous tous, les entreprises, le mode agricole, le monde intellectuel. Je ne vois pas, par exemple, comment demain, en vous proposant 2030 comme étant cette échéance – un petit mot, une petite digression – j'ai laissé travailler bien sûr tout le monde autour des scientifiques, autour des élus – je remercie les élus qui s'y sont collés beaucoup, je salue Pierre FROUSTEY parce qu'il a animé un Groupe et je salue les élus Verts, je salue le travail qui a été fait par le Modem – mais je vois bien qu'à un moment donné ces pistes pour s'en sortir vont supposer une telle mobilisation de moyens, quel machiniste agricole demain pour répondre à l'agroécologie ? Quel effort de recherche

pour sortir des pesticides ? Je voudrais que nous abordions tous cette journée, non pas avec nos certitudes mais avec la volonté de dépasser ce à quoi, peut-être, nous avons tous cru, cette forme de croissance. Je ne suis pas pour une décroissance, mais je suis pour une autre croissance aujourd'hui.

Peut-être y a-t-il un manque ou quelque chose qui n'est pas assez montré dans ce texte et qu'il y a une relation étroite entre la justice sociale, la justice, les problèmes de solidarité et la résilience, la lutte contre le changement climatique enfin cette prise en compte du changement climatique. On l'a bien vu avec les Gilets Jaunes, si nous n'avons pas cette prise de conscience, alors des idées qui peuvent être banales, comment accompagner par de la fiscalité, vont se retourner contre les décideurs politiques.

Je voudrais aussi remercier, encore une fois, toutes les équipes, remercier Caroline CALBO et Luc BOZON, saluer tous les Services qui se sont mobilisés sans compter. Je voudrais bien que chacun ait conscience que quelque part ce texte fondateur redonne du sens à l'action publique, nous fait sortir de notre petit égoïsme. En conférence de presse, j'avais évoqué trois mots pour prolonger ce texte : d'abord anticiper sur la baisse considérable des étiages pour l'eau, anticiper dans les villes sur les îlots de chaleur. Hier soir, je le disais en Conférence des Présidents, j'étais dans une réunion sur la science, la recherche, l'Institut des sciences de la vigne et du vin et le vignoble, et je peux vous dire que cette prise de conscience du monde de la vigne et du vin est réelle. On voit d'ailleurs qu'un certain nombre de vignobles – je pense à Buzet – mais d'autres sont très en avance. Il faut embarquer ensuite, tout le monde, les Collectivités, la profession, les élus ; si nous ne coconstruisons pas les politiques liées au changement climatique, nous ne ferons rien. On se fera plaisir, on restera des lanceurs d'alertes mais on n'aura pas fait de politiques.

Le troisième point est ce qu'évoquait Vincent BRETAGNOLLE tout à l'heure, comment embarquer ? Parce que l'expérience de Chizé est quand même extrêmement parlante, non simplement de démonstrations que des alternatives agroécologiques sont possibles, mais aussi une expérience d'une espèce d'îlot, assez grand quand même, 400 agriculteurs, malgré la démonstration, cela ne suffit pas. Le modèle ne change pas. D'où ces idées de fonds de garantie que l'on a commencé à mettre en place et de dérisquer les stratégies de lutte contre le changement climatique.

Les moyens, certains d'entre vous l'ont posé, c'est bien entendu ceux de la Région et il faut que l'on réfléchisse à nouveau, c'est pour cela que Néo Terra n'est pas un point d'arrivée, c'est au contraire, comme on le dit d'habitude, un point de départ, donc il faut que l'on reprenne, même s'il est très complet, même si les fiches sont très précises, et vraiment ce travail de la part des Services de la Région et des élus avec qui ils ont travaillé m'a vraiment

rendu particulièrement fier de la responsabilité qui est la mienne et de la Maison Conseil Régional.

Il y a une inquiétude, le Gouvernement cherche à nous reprendre le deuxième pilier de la PAC, le FEADER, c'est quasiment fait. Or, c'est le financement de la transition, pour des raisons dont j'ignore la cause ; est-ce que c'est un grand syndicat agricole qui vraiment a voulu reprendre la main dessus par l'intermédiaire du Ministère de l'Agriculture ? Est-ce que ce sont les Services du Ministère de l'Agriculture... En tout cas, c'est se tirer une balle dans le pied parce que cela va permettre au Ministère de l'Agriculture et au Gouvernement de plier les gaules – si j'ose dire – sur le réchauffement climatique. Donc, je ne trouve pas cela très positif. Donc, il nous faudra inventer d'abord une puissante mobilisation de toutes les Collectivités infrarégionales. Il nous faudra peut-être voir avec Bruxelles des plans liés au réchauffement climatique, sur la recherche, sur l'accompagnement, au-delà même des différentes politiques régionales. Et puis, il nous faudra sûrement prioriser nos actions. Je pense, mais cela je m'en remettrai à vous, qu'il y a une priorité qui lie les deux analyses, c'est la sortie des pesticides parce qu'à la fois, aujourd'hui, ces pesticides sont appuyés sur les énergies fossiles. Hervé LE TREUT a bien montré tout à l'heure, dans ses courbes, la permanence, et puis sur le plan de la biodiversité, je pense que c'est quelque chose d'extrêmement fort, les exigences de santé aussi sous-jacentes et dont on reparlera tout à l'heure. Voilà, mes chers collègues, ce que je voulais évoquer en remerciant très sincèrement, et de leur engagement jusque-là et de leur engagement futur, ils l'ont formulé tout à l'heure, Hervé LE TREUT et Vincent BRETAGNOLLE. Le travail n'est pas terminé. A la résilience, mes amis.

Je vais ouvrir le débat. Qui souhaite intervenir ?

M. FROUSTEY. – Monsieur le Président et chers collègues. Monsieur LE TREUT et Monsieur BRETAGNOLLE. Très heureux d'être aujourd'hui dans cette assemblée plénière. Le diagnostic qui vient de nous être délivré par Hervé LE TREUT et Vincent BRETAGNOLLE, que je remercie pour la qualité de leur éclairage, nous force à constater que le lien qui nous relie à notre milieu naturel n'a jamais été aussi fragile qu'aujourd'hui. Même si l'homme n'a eu de cesse au travers de révolutions techniques et scientifiques de plus en plus rapides et foudroyantes, de s'émanciper d'une nature longtemps perçue comme hostile, les progrès réalisés au cours du dernier siècle lui ont conféré un statut et un pouvoir qui aurait fait pâlir de jalousie les deux milieux de l'Antiquité. Ivres de cette puissance nouvelle, nous avons oublié que la planète sur laquelle nous vivons est sans rapport aucun avec ces petits mondes clos peuplés d'un être unique que traverse le Petit Prince de Saint-Exupéry.

La vie sur Terre, nous le savons, est le fruit d'un équilibre où les interactions sont multiples, complexes et infinies. Nous avons trop longtemps cru que notre développement technologique

nous plaçait à l'abri des éléments et phénomènes climatiques et nous avons fini par mettre la nature à la porte de nos vies. Celle-ci se rappelle à nous aujourd'hui, avec une urgence et une radicalité que nous n'avons pas suffisamment anticipée. Et si nous en montrant incapables d'infléchir le cours des choses, nous nous contentons de vivre dans l'instant, sans vision, les éléments et les mécanismes climatiques, dont la puissance nous dépasse, nous renverrons inexorablement à notre arrogance. Certes, les sujets de préoccupations pour nos concitoyens sont nombreux dans ce nouveau monde qui s'annonce : lutte contre la précarité et les inégalités sociales, montée des populismes et nationalisme, guerre économique et commerciale, tensions diplomatiques, etc. Mais ces légitimes préoccupations ne doivent pas pour autant nous empêcher de faire de l'enjeu climatique et écologique une priorité de notre action publique. Je dirais même qu'elles se complètent plus qu'elles ne s'opposent. Tel est le film conducteur qui doit animer nos débats aujourd'hui et conduire nos politiques publiques.

La feuille de route Néo Terra, portée par vous Président, présentée à cette assemblée plénière confirme à la fois la prise de responsabilités de la Région depuis le début de la mandature et son engagement volontaire, présent et à venir. Nous devons désormais accélérer, aller plus vite et plus loin dans une démarche d'appropriation collective dénuée de postures politiques stériles. Nos regards doivent se tourner vers un horizon commun d'actions concrètes. Face aux générations futures, nous ne pourrons pas nous abriter derrière l'excuse de : « Nous ne savions pas ». Si nous n'agissons pas maintenant, il nous faudra affronter leur jugement sans concession, et supporter le poids moral qui voute les épaules de ceux qui n'ont rien fait alors qu'il était encore temps.

Avec Néo Terra, nous prenons une juste mesure de l'urgence et de notre responsabilité. C'est la conviction de notre Groupe. Pour répondre efficacement aux enjeux liés à la protection de la biodiversité et au dérèglement climatique, la Région se doit de travailler de manière transversale en mobilisant toutes ses compétences. L'ensemble de ses politiques publiques doit être passé au prisme d'une grille de responsabilités environnementales qu'elle aura initiées à la force de ses talents. Nous travaillerons à un référentiel unique pour rendre nos arbitrages et orienter nos décisions publiques. La protection de la santé doit orchestrer la prise de toutes décisions. Nous mettrons en place une stratégie opérationnelle pour lutter contre les perturbateurs endocriniens. Nous nous donnerons l'ambition et les moyens de protéger la ressource en eau et d'en réduire la consommation. La sortie des pesticides annoncée dans cette feuille de route Néo Terra est une réponse forte à cette ambition. Je la salue particulièrement au nom du Groupe qui l'a toujours soutenue. Nous accompagnons l'avertissement rapide de nos flottes de transport public en travaillant aussi sur la temporalité des déplacements. Nous valoriserons les modèles de l'économie sociale et solidaire, moteurs de développement, et du tourisme durable sur l'ensemble de notre territoire. Nos dispositifs,

comme l'usine du futur s'engageront vers des modes de production encore plus vertueux. Nous sommes tous concernés et nos intérêts divergents ne sont qu'en apparence. Nous devons penser au monde que nous laisserons à nos enfants et travailler collectivement sur des modèles de société durables, équilibrés ; des modèles dans lesquels l'écologie nourrit les opportunités économiques dans une démarche vertueuse au service de l'intérêt général. Des écosystèmes qui donnent la mesure du développement des activités humaines à l'aune de la protection de la biodiversité et des terres arables. Des aménagements des territoires qui favorisent des mobilités alternatives tout en promettant la réduction des gaz à effet de serre. Des modèles de sobriété foncière, énergétique et de réduction des déchets qui placent l'objectif du recyclage, du réemploi au cœur même de la conception industrielle.

Dans ce projet ambitieux tout le monde doit trouver sa place en dehors des sensibilités des postures de chacun. Le sujet ne doit pas se perdre dans les méandres de carrières personnelles et d'échéances électorales. Il doit être collectif porté par tous sans ambiguïté afin que les activités humaines deviennent protectrices et amplificatrices des atouts environnementaux. Il doit aussi embarquer – vous l'avez dit Président – notre territoire, les habitants, les entreprises, les organisations professionnelles et les associations. J'espère à ce titre que la feuille de route Néo Terra, issue d'un travail collectif offensif qui a donné la parole à l'ensemble des Groupes politiques sera votée à l'unanimité. Preuve de notre capacité à nous entendre collectivement et prendre des mesures fortes pour l'intérêt général. Je remercie à cette occasion, les élus du Groupe PS pour leur implication et la qualité de leur contribution. Il y a des femmes et des hommes éminemment compétents et volontaires au sein de cet hémicycle. Ne laissons pas les nouvelles générations porter le poids d'une indispensable transition énergétique et écologique que nous avons trop lentement initiée. Etat, Régions, Territoires, Elus, Citoyens, il nous appartient désormais d'écrire une nouvelle page en prenant les mesures nécessaires, en soutenant les transformations indispensables. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT. – Merci Pierre, et encore merci du travail que vous avez fait.

Mme REQUENNA. – Monsieur le Président, chers collègues. Lors de la séance plénière du mois d'octobre dernier, j'avais entamé mon propos par l'évocation du rapport du GIEC. Ce rapport avait fait date puisqu'il démontré à quel point le dérèglement climatique est imminent et l'importance de le limiter. Je n'entre pas dans le détail scientifique, tout cela a été évoqué ce matin et chacun a pu le lire dans le rapport qui nous a été remis. Le réchauffement climatique relève de la responsabilité collective et son évitement est l'impératif de tous, surtout et en commençant par les pouvoirs publics.

D'ailleurs à ce sujet, la France n'a pas à avoir honte de ses actions. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le Haut Conseil pour le Climat qui a récemment rendu un rapport au Premier

Ministre soulignant que la France est un des pays les plus ambitieux et les plus actifs au monde en matière de lutte contre le changement climatique. Ainsi depuis les années 90, alors que notre population a augmenté de 15 % et notre PIB de 49 %, nos émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 16 %. Le rapport souligne d'ailleurs que le Gouvernement actuel est mobilisé comme aucun autre avant, avec des mesures mises en œuvre actuellement et aussi avec de futures lois en cours de préparation concernant l'énergie, le gaspillage et le recyclage dont les principes sont repris dans Néo Terra. Le rapport indique néanmoins que beaucoup reste à faire, idée que nous partageons aisément et préconise la prise en compte des enjeux climatiques dans l'ensemble des champs d'actions de la politique gouvernementale. C'est à ce titre que nous ne pouvons que saluer l'initiative néo-aquitaine d'une feuille de route transversale pour accélérer et accompagner la transition environnementale.

La volonté de l'Exécutif régional de contribuer, de prendre sa part dans la limitation du réchauffement climatique est, à ce titre, particulièrement louable. Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue que seuls nous ne ferons rien, quelle que soit notre volonté et nous devons également garder à l'esprit que tout en accompagnant les indispensables transitions, nous devons être vigilants à préserver certains secteurs déjà fragilisés – et j'y reviendrai – en matière agricole lors de la deuxième table ronde ainsi qu'avec l'amendement que nous avons déposé. Chaque élu de la République doit se sentir responsable lorsque nous évoquons l'avenir de notre planète et de nos enfants. Au sein de cette Assemblée, chacun de la majorité ou de l'opposition doit se sentir concerné par l'environnement et doit être libre d'apporter sa vision sur chacun des sujets abordés, et à ce titre, nous vous remercions, Monsieur le Président, puisque l'élaboration du texte proposé a été faite dans la transversalité, chaque Groupe a été invité à plusieurs réunions ainsi qu'à envoyer des contributions. Nous saluons la démarche, et vous l'avez relevé, le Groupe Modem et Apparentés a pris sa part. Nous notons même que nous n'avons pas travaillé pour rien puisque certaines de nos idées ont été reprises comme le développement d'efforts en matière d'exemplarité du Conseil Régional, une réflexion en matière de villes intelligentes et la chasse aux plastiques d'origine pétrochimique. En revanche, nous ne pouvons que regretter l'absence de références à une autre de nos propositions qui n'a pas été reprise, ce qui est d'autant plus surprenant qu'elle concerne l'ambition 11 sur l'exemplarité pour laquelle nous devons être sans concession. Il s'agit de la fameuse visioconférence que l'on nous promet et pour laquelle lors de la dernière séance plénière, on nous annonçait un délai de trois à quatre ans. Ceci est totalement inacceptable et je vous demande aujourd'hui, Monsieur le Président, de vous engager pour la fin de l'année.

Alors, Monsieur le Président, si nous saluons la démarche, la volonté de réunions transparentes, si nous remercions Messieurs BOZON et AUFORT qui ont animé nos travaux

ainsi que les scientifiques pour leurs travaux contributifs et leurs présentations aujourd'hui, cette démarche fait aussi naître chez nous quelques déceptions, regrets et inquiétudes.

Au titre des déceptions, bien que l'élaboration du document fût concertée son étude n'en a pas moins été difficile à encaisser pour les Groupes d'élus. Cette plénière nous paraît précipitée, pour preuve la version définitive du document a été remise vendredi fin de matinée, enfin pour ceux qui ont les yeux rivés sur leur tablette, soit quatre jours avant la séance plénière, et cerise sur le gâteau, la date limite pour déposer les amendements était vendredi soir minuit, exercice rendu quasi impossible. Monsieur le Président, il n'est pas acceptable de travailler dans de telles conditions, tout cela détériore fortement le jeu démocratique de cette Assemblée. Nous voyons là une atteinte à la concertation initialement voulue. Doit-on en conclure qu'une fois concertée, l'opposition régionale cesserait d'avoir droit au chapitre ?

Nous aurions également souhaité que le débat porte sur les onze ambitions, chaque Groupe politique étant libre de participer comme il le souhaitait. Vous avez choisi le principe de deux tables rondes avec quatre thèmes qui sont passés à cinq depuis hier, vous comprendrez que c'est parfois difficile de s'organiser comme cela dans l'urgence, particulièrement pour les petits Groupes, et deux interventions, ce qui nous donne le sentiment d'une confiscation du débat. Finalement, Monsieur le Président, je crains que cette plénière qui méritait plus de temps de préparation et plus de débattre, se déroule et se termine dans la précipitation. L'enjeu méritait mieux, et cela appelle nécessairement une question : pourquoi devons-nous absolument débattre de Néo Terra maintenant ? Pourquoi ne pas avoir attendu la fin de l'été, bien moins chargée, d'autant que la semaine dernière – et là, je le mets sous votre contrôle parce qu'avec vos propos de ce matin j'ai des doutes – on apprend que la moitié du document qui nous est présenté, composé de 86 fiches actions, n'est pas inclus dans le vote. Alors, à moins que cela ait changé parce que vous avez évoqué ces fiches actions ce matin, quand on a posé la question, on nous a indiqué qu'elles n'étaient pas suffisamment abouties, vous les évoquez, la presse les évoque, donc qu'en est-il en réalité de ces fiches actions ? Allons-nous ou pas les voter ? Tout cela nous donne une impression de précipitation et vous connaissez, Monsieur le Président, le type de soupçons que cela entraîne. Est-ce que nous nous dépêchons pour satisfaire une certaine volonté d'affichage politique et ce au détriment du fond des dossiers ? Probablement, nous en saurons plus ce soir.

Au titre des regrets que j'évoquais maintenant, certains sujets sont, à notre sens, évoqués de manière très ou trop elliptique. Je prendrais deux exemples :

- En matière d'information des jeunes, l'action de remise du rapport aux lycéens nous paraît finalement une action banale et nombreuses de celles évoquées sont déjà mises en

œuvre. Alors, si nous ne devons pas faire porter la charge de la responsabilité à nos enfants, nous devons garder à l'esprit qu'ils sont les meilleurs ambassadeurs de la cause climatique.

- En matière d'éco-socio-conditionnalité, seules deux brèves références sont effectuées dans l'ambition 3 et l'ambition 11, alors que cette feuille de route était l'occasion pour nous de les aborder de manière beaucoup plus transversale et prégnante, l'enjeu écologique – et vous l'avez rappelé – et l'enjeu social étant intimement liés.

Au titre des regrets, j'ajouterai l'absence de véritables engagements en matière de constructions, notre fonction de maître d'ouvrage nous en fournissant l'opportunité. Le document renvoie au schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsable, le SPASER que nous avons voté en décembre, il n'y a donc là, rien de nouveau.

De même, il avait été évoqué un axe sur l'évaluation et rien n'apparaît d'où le risque majeur d'inefficacité de cette mesure qui pourrait rester à l'état de belle déclaration d'intention.

Enfin, le Groupe Modem et Apparentés considère que ce document aurait pu s'accompagner d'une réflexion préalable sur le concept de progrès, une philosophie générale qui devrait sous tendre l'ensemble des réflexions et des actions.

Enfin au titre des inquiétudes, comme je l'indiquais au préalable, cette feuille de route qui paraît volontariste, ne doit pas être un feu de paille ou un coup de communication, et je m'explique. Il y a des ambitions qui sont posées, une volonté, des défis, mais comment y parviendra-t-on ? Rien n'est abordé en termes de moyens financiers, ni humains, pour accompagner la mise en œuvre de cette transition. Vous allez me répondre, les moyens financiers seront débattus lors du budget primitif. Soit. Mais quid des personnels mobilisés pour communiquer et favoriser l'application de tout ce qui est évoqué dans le texte qui nous est soumis aujourd'hui. L'idée de Néo Terra consiste à développer à travers les onze ambitions posées une prise en compte des enjeux environnementaux dans nos politiques publiques, c'est très bien mais cela signifie sans aucun doute qu'il y aura besoin de recruter du personnel en lien avec ces missions ou tout au moins de former des agents qui travaillent déjà au service de cette Collectivité. Sont-ils informés ? Comment comptez-vous procéder pour les former ? En outre, quid des politiques publiques déjà votées ? Une volonté forte de mise en œuvre de ces mesures voudrait que nous les amendions. L'envisagez-vous et quand ?

La remarque générale finalement que notre Groupe fait sur ce document est de dire que les intentions sont bonnes mais que nous avons beaucoup de mal à voir comment elles seront mises en œuvre. Un exemple, comment est-ce que l'on s'y prend pour réduire de 14 % les déchets ménagers et assimilés d'ici à 2030 ? Ou bien encore pour réduire de 50 % la consommation d'eau dans l'industrie si toutefois on connaît aujourd'hui la base pour pouvoir parler de 50 % de réduction. Ce sont des objectifs mais quels sont nos leviers en tant que

Région ? Arrêtez-vous en réalité de subventionner les entreprises qui ne respectent les objectifs posés ? Vous voyez, Monsieur le Président, beaucoup de questions demeurent.

Je conclurai mon propos en évoquant la présentation du CESER cet après-midi dont nous apprécions toujours l'investissement, la qualité des réflexions et du travail fourni. Au niveau national, le CESE, et je lierai le CESER au CESE puisqu'au niveau national le Président Patrick BERNASCONI a installé aux côtés du Ministre de la Transition écologique et solidaire le Comité de Gouvernance d'une convention citoyenne pour la transition écologique. Celle-ci sera composée de 150 citoyens, tirés au sort, de volontaires et également de personnalités représentatives de la diversité de notre société. Ils seront chargés de définir, d'ici six mois, une série de mesures concourante à l'atteinte des engagements et objectifs de la France que sont, par exemple, la neutralité carbone en 2050 ou la diminution de 40 % de la consommation d'énergie fossile d'ici 2030. C'est un changement radical de méthode qui concerne la lutte contre le changement climatique qui se veut inclusive, pédagogique est concertée. Les citoyens nous montrent tous les jours leur attachement à la cause environnementale surtout les jeunes – et là, je reviens au début de mon propos – et il nous paraît plus que temps de les joindre à notre réflexion.

Je vous soumetts donc, Monsieur le Président, ainsi qu'au CESER, l'idée de la mise en œuvre d'une démarche similaire en Nouvelle-Aquitaine. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT. – Merci Pascale. Juste par rapport au temps que nous allons passer, le Modem nous a fait savoir qu'il n'aurait pas d'élus le deuxième jour de la plénière ; cela fait partie des causes de la décision du fait...

Mme REQUENNA. – Monsieur le Président. Là, vous voulez allumer. Moi, personne ne m'a posé la question, et moi demain, je suis ici à Bordeaux, je suis à l'Hôtel de Région, je serai avec Geneviève BARAT, nous travaillons sur la ruralité, donc on aurait pu décaler. Moi, je serai présente, on ne m'a jamais sollicitée pour me demander si je serais présente ou pas. Vous mélangez peut-être les Groupes, Monsieur le Président. Là, je ne laisse pas passer.

M. LE PRESIDENT. – Peut-être.

Mme REQUENNA. – Vous essayez de justifier votre faute en inventant celle des autres. Ce n'est pas bien Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT. – Je ne suis pas sûr.

Mme MOGA. – Vous savez que l'on est toujours disponible, Monsieur le Président, là franchement ce n'est pas sympa.

M. LE PRESIDENT. – J'essaie de répondre. Sur les visioconférences, je viens de vérifier, il y a bien la référence au développement de la visioconférence, et par ailleurs j'ai écrit à tous

les Groupes pour vous signaler que l'on allait ouvrir dans chaque département et vraisemblablement dans les Pyrénées Atlantiques, dans les deux départements, puisqu'il y aura le Port de Bayonne, j'ai signé la lettre hier.

Mme REQUENNA. – Monsieur le Président. Je faisais références à la dernière plénière où il nous a été répondu trois, quatre ans, le 24 juin dernier.

M. LE PRÉSIDENT. – Non. On est en train... Mais en fait, cela n'a pas été dit, enfin bon ! Vous me demandez au niveau des constructions de la Région, mais enfin, ce n'était pas ce mandat mais c'était le mandat précédent, la Région Aquitaine a créé le premier lycée à énergie positive de France ! Et celui à Bègles, ensuite il y a eu celui de Bergerac, etc.

Sur l'évaluation, on a reçu ici un congrès de l'évaluation publique et cette évaluation, il y a un Groupe de travail pluripartiste qui fonctionne. Il y a un Service qui est dirigé par Caroline CALBO.

Mme MOGA. – Si vous me le permettez Monsieur le Président, la remarque venait de moi parce que je fais partie de la Commission Evaluation des politiques publiques, il se trouve en effet, je suis un peu déçue, parce que dans ce rapport Néo Terra, il n'y a pas vraiment d'engagement en matière d'évaluation notamment au titre de la participation citoyenne. On aurait très bien pu développer cet aspect sur la forme d'une fiche action, et j'avoue que de ce point de vue, je suis un peu frustrée, c'est vrai, parce que justement je participe à cette mission, Monsieur.

M. LE PRÉSIDENT. – Je vous propose de rédiger cette fiche action que l'on intégrera par la suite. Merci. Manque de philosophie générale, je suis surpris de ces arguments. Comment y parviendra-t-on ? Oui, mais il y a un travail collectif.

Mme REQUENNA. – Le progrès.

M. LE PRÉSIDENT. – Ne vous étonnez pas si, de temps en temps, je prends mal un certain nombre d'observations. Quant aux Services, Caroline CALBO me disait que plus de cent personnes y avaient participé, donc c'est bien tout l'Administration, et vous ne pouvez pas en savoir mieux qu'elle. C'est elle qui a piloté, il y a plus de cent personnes qui y ont participé et toute notre Administration est en train de se mettre au diapason et au rendez-vous du réchauffement.

M. COLOMBIER. – Monsieur le Président, mes chers collègues. Se fondant sur les prescriptions du GIEC, le monde politique et médiatique a établi sans que la contestation soit possible que la planète est entrée dans une phase de réchauffement sans précédent pouvant entraîner une hausse de la température moyenne comprise entre 1,8 degré et 4 degrés d'ici 2100 ayant pour conséquence une élévation du niveau moyen des océans de 18 à 60 cm. Ces

prévisions alarmistes, pour ne pas dire catastrophiques, du GIEC ont pour base le fait que le réchauffement est dû essentiellement à l'activité humaine et à la pollution qui en est le corolaire. De ce fait, l'homme est coupable de par son activité même et tous ceux qui émettent des doutes sur la réalité ou l'origine de ce changement climatique sont aussitôt condamnés et leurs arguments disqualifiés. Ainsi Aurélien BARRAU, astrophysicien, les traite – je cite – de décrébrés, ou Claire NOUVIAN, journaliste et militante écologique, de fous et de malades. Le nouveau totalitarisme du XXI^{ème} siècle se met en place, il est interdit de douter. Y-a-t-il dérèglement climatique catastrophique ? Les scientifiques sont loin d'être unanimes. Il est interdit de douter, vous voyez, j'en ai la preuve. Benoît RITTAUD, mathématicien et Président de l'Association des climato-réalistes, rappelle que le GIEC est l'organisme officiel chargé de diffuser la bonne parole climatique selon l'a priori onusien que certaines activités humaines pourraient modifier le climat. Pourtant, une étude historique rapide démontre que le climat est par nature instable et qu'il n'a cessé de varier au cours de l'histoire. Ses variations ont été étudiées et parfaitement décrites par l'historien français Emmanuel LE ROY LADURIE dans son ouvrage « Histoire du climat depuis l'an 1000 », dans lequel il démontre qu'après un optimum climatique entre les XI^{ème} et XIII^{ème} siècles où les températures étaient semblables à celles d'aujourd'hui, une baisse a eu lieu dès le XIV^{ème} jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, période connue sous le nom de « petit âge glaciaire », celui-ci est caractérisé par des hivers plus longs et rigoureux, et une avancée des glaciers dont le recul était assez net à l'époque médiévale. Et à l'inverse, depuis le dernier tiers du XIX^{ème} siècle, la température moyenne remonte progressivement d'un degré depuis 1900, selon le Hadley Center britannique mais le GIEC évite soigneusement de rappeler que 60 % de cette hausse s'est faite entre 1910 et 1945 alors que les émissions de CO2 étaient de six à dix fois inférieures à ce qu'elles sont aujourd'hui, car ce serait reconnaître une hausse essentiellement naturelle.

Enfin, rappelons que depuis 1945, la température est seulement montée de 0,4 degré en trois quarts de siècle, le terme « Groenland » du reste donné par les Vikings à la terre qu'ils venaient de découvrir, signifie « terre verte » et laisse entendre que l'actuel Groenland était une terre parfaitement cultivable et non recouverte de glace.

Le niveau marin, enfin, augmente toujours à peu près au même rythme modeste d'il y a un siècle avant nos émissions massives de gaz à effet de serre. Ainsi, la hausse moyenne du niveau des océans mesurée par les centaines de marégraphes installés sur les côtes du monde, certains depuis plus d'un siècle, est d'un millimètre par an, soit une hausse de huit centimètres d'ici la fin du siècle ; on est loin des prévisions du GIEC ou même, et on l'a entendu, de l'étiage d'un mètre ou deux, entendu par ci, par là.

Quant au gaz carbonique, il faut garder raison, qui favorise la photosynthèse, il a augmenté en à peine trente ans, la surface verte de notre planète de 18 millions de kilomètres carrés soit plus que la surface du Sahara ou plus de trente-trois fois la surface de la France.

Le réchauffement peut donc avoir aussi et ainsi que le défendent de nombreux scientifiques du Monde entier, interdits aujourd'hui de débats, un grand nombre de causes naturelles tel que l'évolution de l'activité volcanologique, le rapprochement ou l'éloignement des orbites solaire et terrestre où la variabilité de l'activité solaire, selon le géophysicien, membre de l'Académie des Sciences, spécialiste du magnétisme terrestre, Vincent COURTILLOT. De même, des centaines de scientifiques russes, américains ou européens ont mis en garde contre les analyses du GIEC. Devant une telle incertitude, et nous ne condamnons personne quant aux causes de l'actuel réchauffement, il serait plus prudent de ne pas tirer des conséquences hâtives, sauf à vouloir changer radicalement nos modes de vie selon les préceptes d'une écologie punitive.

Si l'homme, dans une faible mesure, a un impact sur le climat, des solutions de bon sens peuvent alors être mises en œuvre. La première d'entre elles est de décarboner notre modèle de développement en refusant de signer des traités de libre échange que l'Europe c'est-à-dire importer des produits agricoles détaxés qui ont des normes environnementales, sociales et sanitaires bien moindres que les nôtres à l'image du Traité du Mercosur, soit – je le précise – 99 000 tonnes de viande brésilienne piquée aux hormones, aux extenseurs de croissance, aux antibiotiques et nourrie aux OGM. C'est le Ministre brésilien de l'Agriculture qui, l'année dernière, nous l'a précisé devant nos questions pressantes. J'étais alors dans la délégation de la Commission agricole du Parlement Européen qui a été reçue et a constaté sur place la teneur de ce traité. La FNSEA a calculé du reste que 28 000 exploitations agricoles, bovines, disparaîtraient dans notre pays par la signature de ce traité, ou accord, de libre-échange. On fait ainsi crever notre agriculture. Décarboner, c'est instituer le localisme et les circuits courts qui, d'abord, permettront à nos territoires ruraux, oubliés de la République, de survivre. C'est de conserver le nucléaire, cette technique, certes, n'est pas parfaite mais elle a fait ses preuves en produisant depuis des décennies une électricité fiable, bon marché, et qui n'émet pas de CO₂. La loi de transition énergétique demande pourtant que l'on réduise fortement cette énergie au profit d'alternatives très onéreuses et qui posent des problèmes environnementaux considérables, tant avec les dizaines de tonnes de béton du socle d'une seule éolienne ou du non-retraitement des panneaux photovoltaïques fabriqués en Chine ou en Allemagne principalement, et que les élus Verts veulent installer par centaines sur le territoire régional. Je rappellerai qu'à coup de milliards d'euros dans le pays, 14 500 d'entre elles seront à démanteler d'ici 2050 au coût exorbitant de 600 000 € chacune, selon les dires de Nicolas HULOT.

Décarboner ce n'est pas suivre le modèle allemand qui rejette deux fois plus de CO2 que nous, avec la réouverture des mines de charbon, soit 62 % de combustible fossile de ce pays, et nous, 9 %. Tout ceci sous la pression des Grünen. L'Allemagne paie de plus son électricité deux fois plus chère et elle nous achète cyniquement notre électricité nucléaire et implante de plus à son profit des usines à charbon et à lignite dans les Balkans. Bref, vous le comprendrez, l'écologie est une chose trop sérieuse pour être laissée aux Verts.

Ce que nous proposons est simple :

- Il faut décarboner les transports et le thermique qui représentent 60 % de la consommation d'énergie française,

- Soutenir et accélérer la recherche pour des moyens de transport trains et poids lourds à l'hydrogène,

- Relier les villes moyennes de notre région avec des cadencements plus fréquents de TER,

- Optimiser nos installations hydrauliques efficaces moyens de stocker l'énergie, c'est le principe des STEP.

- L'agriculture durable c'est interdire les fermes usines, les OGM, les pesticides notamment dans nos vignes, certes, ou le glyphosate mais quand on aura trouvé son remplaçant,

- Développer la séquestration du carbone dans nos forêts en favorisant leur culture et en préservant de la pression immobilière les terres agricoles et surtout, assurer la traçabilité totale des produits.

Néo Terra prétend réduire les émissions de carbone de Nouvelle-Aquitaine de 30 % et souhaite développer les circuits courts. Effectivement, cette idée n'est pas mauvaise, mais dans le même temps, rien n'est fait pour freiner le mondialisme économique et la dérégulation des marchés. Dès que le RN émet la possibilité d'ériger des barrières douanières, il nous est répondu que c'est impossible car contraire aux lois du marché et de plus, nuisible à notre économie.

Néo Terra vante à juste titre la qualité, c'est vrai, de notre agriculture régionale et souhaite voir le bio se développer. Mais alors soyons logique et employons tous les moyens pour que la France ne ratifie pas le traité avec le Mercosur.

M. LE PRESIDENT. – Jacques, attention au temps.

M.COLOMBIER. – Je rappellerai que ma collègue Madame REQUENNA...

M. LE PRESIDENT. – Non, elle n'a pas parlé autant.

M. COLOMBIER. - ... a parlé 12mn45, alors s'il vous plaît. Nous espérons que la majorité nationale saura mettre ses actes en accord avec ses paroles, et qu'elle pèsera de tout son poids pour que la France ne ratifie pas cet accord. Nous présenterons dans ce sens une motion en fin de plénière.

De même le système économique actuel a délocalisé en Asie l'essentiel de la production industrielle mondiale, acheminée dans le monde entier par une flotte de près de 90 000 navires porte-containers. Or, un seul des plus gros de ces navires pollue autant – je cite – que 5000 voitures. La flotte mondiale pollue donc autant que plusieurs millions de véhicules. Il est bon de rappeler que la France, et plus globalement, les pays d'Europe sont parmi les moins pollueurs de la planète, en raison notamment de leur très faible poids démographique, par rapport aux géants pollueurs que sont la Chine, l'Inde ou les Etats-Unis.

Le Rassemblement National est le plus cohérent dans ses propositions écologiques. Nous sommes les tenants d'un monde enraciné organique pour qui le respect du vivant dès sa conception est un principe intangible, à l'inverse du matérialisme libéral ou socialiste qui ne voit l'homme et la création que selon un principe utilitaire. Nous considérons l'homme comme le sommet de la création et par essence, responsable de celle-ci. Nous sommes donc opposés à la vision écologique qui tient l'homme pour un ennemi de la nature. Nous défendons un projet écologique intégral dans lequel le respect de la biodiversité n'est pas un vain mot, et qui s'applique aussi aux hommes d'où notre opposition à l'immigration de masse qui engendre à terme la désintégration sociale ou la disparition des pays. De même, sommes-nous pour une véritable écologie qui traite les causes au lieu de s'attaquer aux conséquences. Nous dénonçons les méfaits du mondialisme et du libre-échange, véritables aberrations économiques et écologiques qui consistent à faire fabriquer à l'autre bout du monde des produits que nous pourrions produire en Europe et en France. Nous défendons enfin une agriculture traditionnelle et raisonnée dont l'exploitation familiale est le cœur, une agriculture dans laquelle le paysan a retrouvé la première place et dans laquelle il peut vivre dignement de son activité. L'agriculteur n'est pas un pollueur comme le dénoncent trop souvent les Verts, plus exactement avec la politique des quotas et l'industrialisation forcée de l'agriculture depuis les années 60, on l'a forcé à devenir pollueur, c'était cela ou il disparaissait. Nous défendons, enfin, le modèle du petit commerce face à la grande surface que Droite et Gauche confondues ont imposé dans les années 50 et 60, faisant naître au passage, du reste, le premier mouvement de révolte d'après-guerre, le poujadisme, comme aujourd'hui les Gilets Jaunes. Enfin, nous considérons que l'écologie est une affaire de bon sens ; bon sens de ne pas gaspiller, bon sens d'entretenir et de prendre soin de la terre que l'on a reçu en héritage. Je vous remercie.

M. DELPEYRAT. – Je voudrais commencer par des remerciements à nos intervenants de ce matin, Hervé LE TREUT et Monsieur BRETAGNOLLE, pour non seulement leurs interventions mais le travail préalable qui a été accompli. Remercier Pierre FROUSTEY qui a conduit le travail et animé la Commission avec l'ensemble des collègues, les Services qui ont fait un travail absolument considérable, et enfin, vous-mêmes, Monsieur le Président, puisque nous avons fait la proposition d'organiser une plénière consacrée à cette thématique au mois de décembre et je vous remercie d'avoir pris pleinement la mesure de cet enjeu.

Sur les constats, je crois qu'aujourd'hui, il est difficile après tous les travaux qui ont été faits par les scientifiques du GIEC mais pas seulement, après les premiers éléments que nous pouvons constater puisque nous parlons de générations futures, il y a quelques années, ce n'est plus le cas, nous sommes entrés dans une phase de réchauffement qui a d'ores et déjà des conséquences. On le voit avec le recul des glaciers. La semaine dernière, il faisait 32 degrés en Alaska – pour ceux qui ont suivi l'actualité – il y a des événements climatiques extrêmes de plus en plus répétés. Nous constatons malheureusement information après information, la disparition toujours plus nombreuse d'espèces animales. Bref, le constat est accablant, tragique. Nous sommes entrés dans une période où notre monde peut basculer ainsi que notre civilisation face à un dérèglement climatique général qui non seulement aura les conséquences écologiques que nous connaissons mais qui aura également malheureusement des conséquences aussi dramatiques pour les relations entre les êtres humains avec les migrations qui vont être la conséquence qui existe déjà notamment au Sud de l'Europe, entre pays du Sud d'ailleurs contrairement à ce que l'on vient d'entendre, les conflits qui se multiplient sur l'eau, sur les ressources. Bref, il ne s'agit pas simplement de sauver notre planète, il s'agit de nous sauver nous-mêmes et de sauver nos modèles démocratiques face aux conséquences du réchauffement climatique. La planète survivra, elle continuera de tourner. En revanche, avec le vivant, c'est nous-mêmes qui allons disparaître, parce que nous sommes aux limites du raisonnement qui était celui des philosophes français avec René DESCARTES qui avait déclaré et écrit « l'homme seul maître est possesseur de la nature » qui a engendré un raisonnement qui impliquait qu'il y avait finalement l'homme d'un côté et la nature de l'autre, et nous nous sommes crus tous puissants, et nous nous sommes crus autorisés à user des ressources naturelles comme si elles étaient illimitées, à user des ressources de la terre comme si tout était à notre disposition, comme s'il n'y aurait pas de conséquences.

Aujourd'hui, nous arrivons aux limites de ce système et Michel SERRES, cher à Jean DIONIS, avait écrit il y a une vingtaine d'années un livre qui s'appelle « le contrat naturel » où il nous indiquait que pour sortir de cette période il faudrait donner des droits concrets à la nature puisqu'évidemment tant que les hommes décident pour eux-mêmes et par eux-mêmes,

malheureusement, ils décident souvent dans un sens qui leur est favorable et qui aujourd'hui, est en train de se retourner de manière dramatique pour eux.

Donc, le constat est établi et terrible. Les solutions sont connues : limiter les émissions de gaz à effet de serre, notamment, s'agissant du dérèglement climatique, arrêter l'artificialisation des sols, arrêter la déforestation, bref, je ne reprends pas ce que vous avez dit tout à l'heure mieux que moi, mais les solutions scientifiques sont aujourd'hui établies. L'heure est donc aux solutions. Face à ce constat, face aux éléments que nous apportent les scientifiques, est-ce que nous allons agir, ou est-ce que nous allons attendre passivement la catastrophe. Évidemment nous faisons le choix de l'action et d'une action résolue qui suppose un rassemblement de tous. Alain ROUSSET l'a dit souvent et je partage son avis sur le sujet, nous ne réussirons pas la transition sans les acteurs concernés. Donc, il faut entraîner toute la société dans ce mouvement, les agriculteurs, les industriels, les citoyens, les acteurs publics au-delà de la Région, le monde associatif, ce qui supposera d'inventer aussi une nouvelle gouvernance parce que la question démocratique est indissociable de la transition écologique. Donc le constat est établi, les solutions sont connues, et pourtant, quand on regarde les décisions publiques ou économiques chaque jour, on a l'impression que tout continue comme avant. J'avoue que de ce point de vue, je suis particulièrement fier aujourd'hui que la Région Nouvelle-Aquitaine soit la première Collectivité publique en France à déposer un document global et général sur la transition écologique. Je pense que cela honore notre Assemblée mais j'y reviendrai en conclusion, d'autres acteurs manquent.

Quels sont ces blocages ? Il y a bien entendu des intérêts financiers considérables parce que changer, transformer c'est remettre en question l'équilibre des pouvoirs dans notre société. Le Secrétaire général de l'OPEP, la semaine dernière, s'inquiétait des mobilisations de la jeunesse sur le climat, en disant que c'était les premiers ennemis de leur modèle économique. Donc, il y a l'industrie pétrolière, chère à Monsieur TRUMP, dont nous avons eu un porte-parole tout à l'heure. Il y a un certain nombre d'industries chimiques, agrochimiques, bref personne ne se laisse faire comme ça et cela suppose donc un réel combat, qui ne peut s'engager que par la justice sociale parce que cela a été dit tout à l'heure mais Thomas PIKETTI, dans une étude, et d'autres scientifiques l'ont dit : « sans un resserrement considérable de l'échelle des revenus, nous ne parviendrons pas à limiter le réchauffement climatique ». Sachez que 10 % des personnes les plus riches dans le monde sont responsables de 50 % des émissions de gaz à effet de serre, et l'on voit bien que de ce point de vue sans une réduction très forte des inégalités, qui permettra de financer par ailleurs pour ceux qui sont les premières victimes du réchauffement, c'est-à-dire les plus pauvres, des politiques publiques d'accompagnement, il ne pourra pas y avoir de transition.

Donc, il y a des lobbies, on l'a vu avec MONSANTO récemment, et ses méthodes détestables qui permettaient de ficher les parlementaires amis, ennemis, à convaincre, etc. Il faut engager, sans faiblir, le combat contre ces lobbies. Mais, il y a aussi une idéologie qui est celle de considérer que le libéralisme économique dans ses fondements, Milton FRIEDMAN disait : « la seule responsabilité sociale d'une entreprise est de maximiser ses profits ». Il est clair qu'avec ce raisonnement il est difficile de trouver des solutions, et l'individu dans cette société est roi, il se croit tout permis, on peut acheter cinq Iphones dans l'année, on peut partir pour deux jours à l'autre bout du monde en jet pour un oui ou pour non. Ce modèle-là trouve ses limites tout simplement face aux limites physiques biologiques de la planète. L'écologie remet au centre la question de l'intérêt général, c'est-à-dire que le postulat libéral qui indiquait que chaque individu maximisait ses profits, cela profiterait à tous, ils se heurtent à une réalité qui est celle des limites physiques, biologiques de notre planète, et il faut remettre la décision publique au cœur et sortir du libéralisme tel que nous l'avons connu notamment depuis REGAN, TATCHER and Co.

Donc, Président, pour revenir à la Région, il faut mener ce combat avec résolution et nous y sommes prêts. Nous espérons que tout le monde pourra s'y engager, y participer. Je salue, avec mon Groupe, la qualité de ce document. Nous serons attentifs à trois points qui pour nous sont essentiels : quel budget, quels moyens seront consacrés à ces nouvelles politiques. C'est bien entendu la question centrale ? Quelle méthode de gouvernance avec quels partenaires ? L'Union Européenne, l'État, les Collectivités locales, les associations, les citoyens eux-mêmes. Quelle gouvernance sur les territoires ? Et également quel travail pour remettre en question nos règlements d'intervention et faire en sorte que nos aides soient désormais totalement conditionnées à cet objectif de la transition écologique. Monsieur le Président, le Club de Rome nous avait prévenus, le GIEC nous alerte depuis des années, et je veux rendre hommage aussi aux écologistes qui mènent ces combats depuis très longtemps. Nous sommes désormais au pied du mur, l'heure est à l'action. Cette nuit, j'ai fait un rêve – comme disait l'autre – j'imaginai que l'Union Européenne et l'Etat, le mois prochain, s'étaient réunis et nous annonçaient une fiche de route Néo Terra. C'est le vœu que nous pouvons formuler. Bien sûr, tout ne dépend pas que de nous mais beaucoup dépend de nous. Alors, commençons. Nous serons la première Région à la faire, et je suis heureux que ce soit la Nouvelle-Aquitaine qui ait initié cette démarche. Merci mes chers collègues.

M. LE PRESIDENT. – Merci Stéphane. Sur la gouvernance, pour y avoir un peu réfléchi et regardé un peu ce qui se passe, la prise de conscience du monde agricole, forestier, vient de ce que nous ayons depuis longtemps travaillé avec des scientifiques sur l'évolution climatique dans une région, c'est-à-dire que l'on a avancé sur la preuve du concept. En tout cas, il y a eu un travail qui a été fait.

Ensuite, je pense qu'il faut que l'on développe des démonstrateurs, de l'expérimentation, des lieux symboles. En ce sens, quand je regarde ou quand on discute avec les agriculteurs ou avec les viticulteurs, ce qui se passe à Buzet, par exemple, mais ce qui se passe dans beaucoup d'autres coopératives, les CMR ont été supprimées dans plusieurs coopératives agricoles d'où l'intérêt d'avoir des structures collectives qui permettent d'accélérer : Rozan, Buzet bien sûr, d'autres.

Après, il y a la co-construction avec les autres Collectivités. On a la CTAP, on réunit les maires. Il faut que l'on arrive à convaincre chacun que tout le monde est interdépendant, parce que l'on entend encore trop le discours qui dit que « chez moi, personne n'y entre. Je suis le patron chez moi. ». Or, cela ne veut plus rien dire pour des raisons de mobilité, d'habitat, et notamment pour des raisons de réchauffement climatique.

Après, comment fait-on pour que nos concitoyens participent à cela. C'est à inventer. Par contre, ce dont je m'aperçois, mais Jacky EMON pourrait le dire mieux que moi, c'est qu'aujourd'hui, on voit comment ont évolué les Comités d'usagers dans la SNCF. Il y a eu un changement structurel, c'est-à-dire qu'au départ c'était les anciens cheminots qui étaient les Comités d'usagers. Aujourd'hui, ce sont des vrais usagers, si j'ose dire. Je crois que là on a une nouvelle façon de travailler avec le public qui est un peu différente.

Mme AMMOUCHE-MILHIET. – Monsieur le Président, chers collègues. D'abord, je tenais à excuser Benoît BITEAU. Vous connaissez l'intérêt qu'il porte à ces sujets. Il se dirigeait ce matin vers sa première Commission, je vous laisse deviner laquelle, au Parlement Européen, bien sûr. Notre Groupe a une petite pensée pour un homme politique, remarquable qui a toujours fait de ces questions d'environnement, sa priorité : Monsieur Michel CREPEAU, maire de La Rochelle, et Premier Ministre de l'Environnement.

Monsieur le Président. Nous sommes en train de vivre le moment le plus important de ce mandat. Je vous en remercie. L'implication et le travail de 450 scientifiques est un gage de sérieux et de qualité. Merci à eux. Merci à vous, cher Monsieur, de nous avoir fait un exposé aussi clair. Bien sûr sans oublier les Services, les Groupes politiques qui ont enrichi ce document. Comme j'écris en même temps, vous allez être indulgents avec moi.

Chaque élu ici présent a sa propre sensibilité, a son degré de connaissance sur la question, sa réelle prise de conscience, ou pas, qui se traduit dans des gestes et des actes qui commencent pour certains dans leur salle de bains, et pour d'autres dans les moyens qu'ils ont pris ce matin pour venir jusqu'à cette séance. J'ai choisi de vous apporter le témoignage de Benoît BITEAU de ce matin. Il nous a écrit :

« Ce document est un socle des politiques publiques régionales innovant, tourné vers l'avenir ». Je pense que mes collègues et moi, on le rejoint. « Pour ma part, je souhaite que

mes collègues croient dans ce document encore plus que le soutenir, le porter politiquement plus que le défendre, l'enrichir plutôt que le dénigrer. Notre responsabilité, Monsieur le Président est grande parce que l'on est tous de la même génération, aujourd'hui. Cette génération qui est témoin du dérèglement climatique. Cette génération qui constate la disparition de nombreux acteurs de la biodiversité. Nous sommes tous de la même génération, on n'a pas le droit d'être néo-sceptiques mais plutôt Néo Terra. Je voulais ajouter un témoignage. Vous avez choisi de faire de l'accompagnement des citoyens et des professionnels, une priorité. Je voulais apporter mon témoignage par rapport à ma délégation sur la liste contre le gaspillage alimentaire. Vous avez, Monsieur le Président, souhaité dès le début de ce mandat que les professionnels de la région soient impliqués. Aujourd'hui, on peut témoigner, on voit les résultats, on voit l'amélioration et puis l'on voit que beaucoup de ces professionnels sont montés en compétences. Alors je voulais vous remercier. Merci à vous. »

M. LE PRÉSIDENT. – Merci Soraya. Est-ce que Léonore veut prendre la parole ou Jean-Louis PAGES ?

M. PAGES. – Monsieur le Président. Nous étions convenus effectivement que dans le temps de parole qui était imparti au Groupe Ecologistes, nous le partagions mais sans pour cela augmenter le temps global de nos interventions. Je vous remercie.

Je vais passer effectivement rapidement la parole à notre Président de Groupe, qui est la benjamine de notre Groupe, mais je vais parler en tant que Doyen de ce même Groupe. Je vais vous dire que nous pensons que rien ne doit plus être comme avant. Néo Terra est un terme un peu curieux, hybride, gréco-latin mais cela marque bien un seuil, un passage que nous ne franchirons jamais dans l'autre sens. Je peux vous dire, parce que là, je parle d'un parti « regard vers le passé » Monsieur le Président et vous tous mes chers collègues, que cette plénière aurait été impensable il y a encore quelques années. En dépit des avertissements des écologistes qui ont essayé d'expliquer d'abord qu'une croissance infinie dans un monde de ressources finies était une absurdité, ou bien que l'on ne pouvait impunément détruire le vivant sans nous détruire nous-mêmes, en dépit de ce qu'ont rappelé nos experts qu'en 1970, il y a un demi-siècle déjà, le rapport MEADOWS commandé par le Club de Rome aux chercheurs et scientifiques du MIT, démontrait l'impasse dramatique de cette croissance, qu'en 1990, il y a trente ans – l'âge de ma jeune collègue Léonore – le GIEC publiait son premier rapport qui mettait déjà en évidence les causes anthropiques des gaz à effet de serre et des conséquences directes sur le climat. En dépit de tout cela, notre voix restée inaudible. Que de temps perdu ! Mais que s'est-il passé pour finir par réveiller l'opinion de son sommeil dogmatique bercé par des rêves de croissance ? Qu'est-ce qui a fini par décrédibiliser les négationnistes du dérèglement climatique, dont on ne trouve plus guère de

représentants qu'à l'extrême-droite ? D'où vient ce retournement si soudain de l'opinion publique, qui s'est accéléré depuis ces cinq dernières années ?

Nous pensons qu'outre les conseils des scientifiques, qui auraient resté lettre morte, c'est bien une prise de conscience des pays riches, les plus pollueurs depuis un siècle, que le monde est fini, et que l'atmosphère commune nous rend tous solidaires sur une seule planète et pour reprendre le mot de Pascal, « cela n'est pas volontaire, nous sommes embarqués » ? Vous voyez, Monsieur le Président, que vous avez des prédécesseurs qui sont éminents ; que cet embarquement concerne la totalité de l'espèce humaine, et aussi les autres êtres vivants et encore tous leurs descendants, qui tous collectivement vont subir les conséquences de nos choix et que ceux-ci ont une inertie absolument effarante.

Désormais chaque coupure d'eau, chaque canicule, chaque journée sans insecte ni chant d'oiseaux, prend un nouveau sens, celui d'un avertissement, d'une extraordinaire menace et du défi de la survie des générations futures, à qui je laisse la parole par la voix de Léonore.

Mme MONCOND'HUY. – Merci Jean-Louis. « Unissons nos forces pour que les politiques portées par notre Région soient à la hauteur des enjeux et à la mesure de l'urgence ». C'est l'appel qui ouvrait le Manifeste pour le Climat que nous lançons il y a presque un an, en octobre dernier. Un texte qui encourageait tous les élus de l'Assemblée régionale à faire un pas de côté, à laisser à part leurs dissensions partisans, pour mettre leurs énergies au service de la seule priorité qui compte aujourd'hui : l'urgence écologique. Cet appel a aujourd'hui été entendu.

NéoTerra témoigne de la bataille culturelle écologiste qui avance ; une bataille qui avance notamment parce que nous, élus écologistes, nous nous engageons pleinement dans l'institution régionale, et nous avons souvent l'écoute de nos collègues et des Services. Nous pouvons être fiers que soient aujourd'hui pleinement reconnues nombre de politiques écologistes, de manière de plus en plus globale. Grâce au travail de Françoise COUTANT, la transition énergétique et le climat sont désormais l'affaire de tous les Services, avec un COPTTEC qui dès demain sera prêt pour agir et diffuser les engagements de NéoTerra, et l'appropriation citoyenne de la transition énergétique, avec plus de trente collectifs citoyens sur le territoire qui mènent des projets d'énergie renouvelable, est désormais une priorité.

Grâce au travail de Nicolas THIERRY, la biodiversité est enfin un enjeu politique pris au sérieux, et nous doublerons d'ici la fin du mandat nos acquisitions d'espaces naturels remarquables. Quand des écologistes sont présents, quand on leur fait confiance pour agir, les choses avancent.

Mais NéoTerra le dit bien : le succès sera collectif ou ne sera pas. NéoTerra est bien un succès collectif, et le travail des Services notamment est à saluer, parce qu'il n'est pas si facile

de renouveler ses vieux outils de travail. Mais surtout, c'est bien le plaidoyer commun que nous avons su porter entre élus de la majorité qui nous permet aujourd'hui de faire le pas le plus symbolique, un pas que nous appelions de nos vœux lors de la dernière plénière : « nous engageons, aujourd'hui, notre Région dans une trajectoire de sortie totale des pesticides ». C'était un signal fort attendu par nos concitoyens. C'est une vraie source d'espoir, et c'est vraiment un très grand pas que nous faisons, ensemble, aujourd'hui. Bravo, et merci à l'Exécutif d'avoir eu le courage de prendre cette décision aujourd'hui.

NéoTerra, fruit d'une démarche pionnière, est aujourd'hui une évidence. Toutes nos politiques doivent désormais être mises au service d'une transition écologique rapide, intégrale et ambitieuse. Qui oserait, aujourd'hui, aller contre cette affirmation ? Qui s'engagerait à autre chose face aux jeunes générations qui « marchent » pour le climat ? A toutes celles et ceux qui ont pris la parole, ici ou ailleurs, pour dénoncer le manque de réalisme des engagements de NéoTerra, qui iraient trop vite, trop loin, qui ne seraient pas pragmatiques, je vous réponds que nous n'avons pas le même pragmatisme. Mon pragmatisme est celui de la canicule, celui de la sécheresse, celui des trois communes de mon département, la Vienne, qui, hier, n'avaient plus d'eau au robinet. C'est celui des viticulteurs dont les vignes ont été calcinées par un soleil de plomb. C'est le pragmatisme d'Acclima Terra et d'Ecobiose que nous venons d'entendre.

Chaque jeune, autour de moi, aura connu dans les vingt dernières années une catastrophe du siècle, une canicule du siècle, et puis quoi encore. C'est vrai, cela prendra du temps, comme me le rappellent aimablement nombre de mes collègues que mon impatience fait sourire. « On ne se débarrasse pas d'une habitude en la flanquant par la fenêtre ; il faut lui faire descendre l'escalier marche par marche », écrivait Mark TWAIN. Mais l'important est ce que nous faisons aujourd'hui ; c'est la direction que l'on se donne pour permettre à nos mauvaises habitudes de redescendre, pour nous alléger, et une fois plus légers, remonter plus vite vers les marches suivantes.

Les signataires du Manifeste pour le climat le soulignaient : « Nous sommes déjà capables de porter une parole unanime sur nombre de délibérations en faveur du respect de notre écosystème ; il est temps désormais d'engager collectivement un changement plus profond ». Et j'espère qu'aujourd'hui encore, pour notre Région, pour les jeunes générations, c'est à l'unanimité que sera voté NéoTerra, car avec ce vote, nous gravissons, ensemble, une première marche, qu'il ne nous sera plus possible de redescendre. Cette première marche nous hisse au-dessus de la mêlée, elle est un grand pas pour notre Assemblée. En franchissant aujourd'hui cette marche, j'entends l'écho, j'entends l'espérance, des Marches des jeunes pour le climat. Il nous reste aujourd'hui à ne pas décevoir cette espérance. Dès demain, faisons, ensemble, une marche de plus pour le climat. On n'a pas le droit de louper

cette prochaine marche, mais elle est haute à atteindre. Pour la franchir, il faut avant tout passer à l'action. « L'action est la première marche vers le succès » disait Pablo PICASSO.

Notre défi est de faire passer NéoTerra de l'ambition à l'action. Et pour agir, il faudra forcément choisir. Quelles politiques abandonnons-nous, parce qu'elles sont climaticides, parce qu'elles ne sont pas la priorité pour faire avancer l'urgence de la transition écologique ? Où allons-nous chercher le budget nécessaire à l'accompagnement de notre territoire vers un changement de modèle ?

Annoncer la sortie des pesticides, c'est l'effet « waouh » garanti. Mais ensuite ? Sortir des pesticides, c'est cesser d'accompagner directement, ou même indirectement, les productions intensives fondées sur l'usage des pesticides de synthèse. C'est conditionner toutes les aides régionales au partage de cet objectif par les acteurs, et engager non pas la substitution des pesticides par d'autres solutions techniques ou chimiques, mais engager la mutation effective du modèle agricole intensif vers l'agroécologie et la bio. Ainsi, c'est dès septembre prochain, dès le budget 2020, qu'il nous faudra réorienter profondément nos politiques, y compris les plus récentes.

Depuis l'annonce de NéoTerra, nous le disons que nous prenons au sérieux ce rendez-vous. Cette première marche passée, c'est en réalité plus haut que se situent les enjeux, et que sera évaluée l'ambition politique réelle de NéoTerra. Cette prochaine marche pour le climat est haute car pour nous hisser à la hauteur de l'urgence écologique, elle implique de changer profondément notre vision du sommet à atteindre. On parle depuis longtemps désormais de lutte contre le changement climatique. Aujourd'hui encore, l'atténuation du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité reste la priorité absolue de nos politiques. Mais il est aussi de notre responsabilité de préparer nos territoires à accuser le coup du changement climatique, qui est en marche, c'est inéluctable. C'était le titre de la contribution de notre groupe à NéoTerra : nous appelons à construire la résilience des territoires et habitants la Nouvelle-Aquitaine. Je suis ravie d'entendre que notre constat, notre analyse sont partagés par les scientifiques qui se sont exprimés ce matin. Un territoire résilient, c'est un territoire qui peut encaisser des chocs, tout en assurant les besoins vitaux de ses habitants. Et de la résilience des territoires à la résilience des citoyens, et à la résilience de chacun d'entre nous, il n'y a qu'un pas. Si nous offrons à chacune et à chacun de nos concitoyens une direction forte, donc rassurante, et un univers sécurisant, gageons que nous serons beaucoup plus résilients, individuellement et collectivement.

Mes collègues écologistes, dans leurs interventions, vont dessiner ce à quoi ressemble notre sommet à atteindre. Quel est l'avenir que nous dessinons ? Notre avenir se construit sur un idéal tout simple. Chaque territoire, à l'échelle de notre vie quotidienne, doit pouvoir

subvenir aux besoins essentiels de ses habitants : manger, boire une eau saine, vivre en sécurité physique et affective. Alors, pour construire cet avenir sécurisant, nous n'avons pas besoin d'être la Région la plus médaillée, nous n'avons pas besoin d'être la Région qui voit grandir le plus de champions de la Terre, parce que toutes ces médailles, toutes ces places sur les marches du podium, ne répondent souvent pas ou pas directement aux besoins des habitants. Notre avenir ne se massifie pas, il maille au contraire finement le lieu de vie de chacune et chacun de nos concitoyens. Plutôt que la recherche de succès dans une compétitivité mondialisée, repartons des besoins essentiels des habitants, actuels mais aussi futurs, et tentons d'y répondre.

Pour construire cet avenir, nous avons besoin d'être la Région la plus forte et la plus sereine dans les directions qu'elle dessine. Et nous avons besoin d'être la Région la plus coopérative, car, plus que nos infrastructures, plus que nos nouvelles technologies, c'est un nouveau modèle social qui fera notre avenir. « Pour qu'une autre fin du monde soit possible » comme le dit Pablo SERVIGNE, c'est une entraide et une coopération renouvelées que nous devons construire. Et c'est bien notre quotidien, dans lequel seront de plus en plus présents les événements climatiques extrêmes, les alertes sur notre écosystème, qui sera juge de notre capacité à passer à l'action. Merci.

Mme LE GUEN. – Président, chers collègues. Beaucoup de contributions ont été apportées par les différents Groupes sur la plupart des points en ce qui concerne la transition écologique et Néo Terra. Le Groupe DINA est étonné qu'à travers tous ces travaux n'apparaissent jamais la notion de démographie mondiale et l'exponentiel consumérisme qui l'accompagne. Nous sommes pour aller toujours plus loin dans la préservation de l'environnement et de sa biodiversité. Nous devons moins consommer d'énergie polluante et trouver des solutions intermédiaires moins nocives pour agir dès aujourd'hui, en attendant le possible passage aux énergies totalement neutres.

Mais ne nous méprenons pas sur ces objectifs en évitant de tomber dans le discours de la fin du monde déjà programmé par une bien-pensance culpabilisant le citoyen lambda occidental. La crise écologique n'est pas causée par des gens ordinaires qui oublient d'éteindre la lumière ou utilisent le mauvais savon. C'est le système de production gaspilleur et guidé par le profit qui n'est pas durable. Le blâme pour la crise environnementale doit être jeté sur la société consumériste laquelle, hélas, s'est parfaitement mutée pour nous proposer toute une gamme de produits soi-disant verts, tout aussi polluants. Cette même société corrélée au nombre de consommateurs toujours plus croissant émergeant des pays du Tiers-Monde ou pays en développement, crée une situation pour l'environnement insoutenable car sans décroissance démographique globale toutes les politiques écologiques même les plus entreprenantes et courageuses sont vaines.

Nos décideurs assurent que depuis trente ans, il est prouvé que les émissions de CO2 imputables aux activités humaines bouleversent le climat et qu'il serait possible de réduire massivement celles-ci. Ils estiment que la transition vers une économie neutre en carbone exigera des sacrifices, que cela fera mal, et ce en quoi, les plus vulnérables risquent d'être les plus touchés. Or, notre pays a suivi ce raisonnement qui repose sur trois étapes :

- Les émissions globales de CO2 conduisent la planète et l'Humanité à une catastrophe sans précédent.

- Cette perspective est insupportable et nous allons vers la fin du monde.

- Les moyens de réduire les émissions planétaires de CO2 existent, donc sont nécessaires.

Ce raisonnement a toutes les apparences de la logique. Mais il est en réalité un sophisme qui mène depuis un quart de siècle l'opinion mondiale et beaucoup de dirigeants sur une voie sans issue. C'est que l'avenir en ce domaine n'est que très peu entre les mains des pays développés. La France a émis en 2017, 0,32 milliards de tonnes de CO2 sur un total mondial de 34. Même si la France supprimait entièrement ses émissions, ce qui est impossible, il n'en résulterait aucun impact significatif sur la masse présente au-dessus du globe à la fin du siècle. D'ailleurs, vous-mêmes Président, vous dites et je vous cite : « Soyons lucides, notre Région ne va pas sauver le monde. Soyons modestes, elle doit se donner pour objectif d'y contribuer activement ».

Depuis la Conférence de Paris, les pays en voie de développement, qui sont désormais très majoritaires au sein des émissions planétaires, ont certes lancé de grands programmes d'énergie renouvelables, mais ils continuent imperturbablement à construire par ailleurs des centrales électriques à charbon ou à gaz, par centaines et à développer leurs industries et leurs parcs de véhicules terrestres, maritimes ou aériens, qui ne peuvent se passer d'hydrocarbures. Ils veulent, en effet, avant tout sortir leur population de la pauvreté et bien souvent de la mort elle-même, et ils ont besoin pour cela d'énergies présentes, fiables et permanentes.

La question se pose alors de savoir pourquoi ces faits incontestables et incontestés, ne sont jamais pris en compte par la quasi-totalité des Institutions internationales et nationales qui traitent du climat. Telle est la conclusion sans appel de l'Agence Internationale de l'Energie : « Compte-tenu des projets des pays en développement, 80 % de l'énergie utilisée sur la planète continuera à provenir des hydrocarbures au milieu du présent siècle. ». Les mêmes rapports de l'AIE montrent que pour réduire les émissions globales de CO2, il faudrait que les pays pauvres deviennent encore plus pauvres, ce qu'ils refusent, évidemment, et serait de surcroît moralement inadmissible.

Pour valider la problématique des pays en voie de développement, nous pouvons également ajouter le sujet concernant le plastique et son impact dramatique sur l'environnement et surtout nos océans. Des chercheurs allemands ont inventorié les dix plus grands fleuves transporteurs de plastiques du monde dans la revue environnementale « Sciences et Technologies » en octobre 2017. Je vais vous les citer, il y a les fleuves Indus, Amour, le Mékong, le Nil, le Niger, le Gange et d'autres. Selon les scientifiques, ces dix fleuves seraient responsables de 88 à 95 % de la déverse océanique mondiale de déchets en plastique de toutes les tailles. Au total, les chercheurs estiment que jusqu'à quatre millions de tonnes de plastiques des fleuves finissent dans les océans chaque année. En comparaison, le fleuve Yang-Tsé en Chine charrie chaque année jusqu'à 1,5 millions de tonnes de plastiques dans l'océan alors que la Tamise en Angleterre déverse chaque année, 18 tonnes de plastiques dans la mer. Au regard de la démographie mondiale de ces populations, le pire reste très certainement devant nous.

Prenons, l'exemple de l'Afrique, 284,9 millions d'habitants en 1960, 1,25 milliards en 2017. Il est clair que tant que les Etats africains n'auront pas mis en place des politiques de planning familial efficaces, les flux massifs de populations voulant légitimement fuir une misère inévitable et immigrer dans nos contrées sont inéluctables. Il est temps de relancer très énergiquement le développement économique de ce continent qui en 2007 comptait 60 % des terres arables non exploitées dans le monde. Un continent qui a tout pour réussir. Aurons-nous la sagesse de traiter le problème à sa source au lieu d'en subir les effets, alors même que ces effets sont parfaitement connus. Tout l'enjeu est là. Oui, nous devons montrer aux habitants de la planète entière l'importance de préserver notre propre biodiversité territoriale en nous engageant dans la transition écologique, en diminuant notre consommation d'énergie et en la préservant d'une espèce humaine débordante et destructrice de celle-ci. Aussi, en préservant nos frontières et en décourageant l'arrivée massive de populations extérieures, nous montrerons que chaque pays doit maîtriser sa jauge d'habitants pour rester en équilibre face à la biodiversité. En évitant toute pompe aspirante, nous mettrons dans la contrainte des pans entiers de la population mondiale à se remettre en question pour se réajuster au travers de sa propre biodiversité locale et remettre la valeur humaine à son importance pour ne plus faire n'importe quoi avec sa démographie.

A ceux qui nous disent que nous pouvons accroître nos systèmes de production en énergie verte pour alimenter toujours plus d'individus, nous leur signalons que toujours plus d'individus, c'est toujours plus d'occupation des sols, toujours plus de consommateurs, et donc de pollueurs. La démographie à l'immigration de masse, plus de consommateurs, sont en totale contradiction avec la préservation de l'environnement et le sauvetage de notre planète. Avec de tels enjeux pour l'environnement, la Région Nouvelle-Aquitaine doit se dépasser et

aller au-delà de son projet régional en apportant aussi des solutions à l'échelle mondiale. Par conséquent, nous demandons urgemment l'augmentation de l'aide aux pays en voie de développement. Cette aide conditionnée à l'observance de leur part d'une stricte politique de modération ou de décroissance démographique sera liée à des projets déterminés étroitement contrôlée et suivie, et elle pourra aller à des particuliers, à des organisations ou à des populations soigneusement choisies sans passer nécessairement par le truchement des états et de leurs dirigeants. Si cela n'est pas pris en compte, toutes les politiques et les mesures écologiques seront vaines et dérisoires. Merci encore une fois à ceux qui auront eu l'indulgence de m'écouter jusqu'à la fin.

M. LE PRESIDENT. – Merci. J'ai une information, je demande à Hervé LE TREUT de vérifier, de me vérifier ou de me corriger, sur les émissions de CO2 par habitant – c'est comme cela qu'il faut regarder, ce n'est pas la valeur absolue – la France est à 5,75 tonnes de CO2 par habitant et par an, et l'Europe doit être entre 4 et 8, à peu près. Le Qatar est à 40. Les USA sont à 16. Madagascar, 0,10. Le Rwanda, 0,07. Donc, il est vrai que votre raisonnement est bien juste. Plus on est pauvre, moins on pollue.

M. DIONIS DU SEJOUR. – Vous nous réunissez aujourd'hui en séance extraordinaire sur la transition écologique. Vous nous appelez à une mobilisation générale, ce sont vos termes. C'est une démarche forte, rare, et au nom des collègues du Groupe Union Centriste, je vais vous dire d'entrée que nous trouvons votre initiative, pertinente. Nous vous félicitons de l'avoir prise et maintenue malgré toutes les contraintes qui ont pesé, qu'elles soient calendaires ou politiques. Vous nous appelez à un élan collectif, nous participerons à cet élan. Je dirai même, nous y participons déjà. Nous y participons au titre des mandats locaux, des responsabilités locales qui sont les nôtres à cet élan, dans chacun de notre territoire.

Effectivement, il y a urgence. Il y a clairement urgence climatique et contrairement à ce qui a été dit, dans notre région l'augmentation de la température depuis 1945 n'est pas de 0,4 mais 1,4 degré en soixante-dix ans. On a clairement un phénomène de méditerranéisation de notre climat, ici. Il y a urgence aussi dans l'effondrement de la biodiversité, dans notre région comme le montrent les chiffres intéressants de votre document. Nous disons donc, sans ambiguïté, que l'on est partant pour une transition écologique forte, exigeant de notre part des changements de comportement individuels et publics importants, y compris dans notre vie quotidienne. Partant pour changer nos manières de nous alimenter, de nous déplacer, de nous loger. Nous sommes partants aussi pour aller convaincre – et j'y reviendrai – nos concitoyens de l'urgence et du bien-fondé de ces changements.

Une nouvelle fois, le Groupe Union Centriste rend hommage au travail des pionniers du mouvement écologique ; on pourrait d'ailleurs remonter loin. Je ne savais pas que Pascal avait

dit que nous étions embarqués, c'est une très belle citation. Je pensais aussi à Saint-François d'Assises. En tout cas les pionniers du mouvement écologique ont fait un travail un peu prophétique – il faut bien le dire – pour en arriver à un consensus aujourd'hui à portée de main. Au mouvement écologique d'aujourd'hui de garder sa lucidité, sa capacité d'autocritique justement pour embarquer tout le monde – et c'est bien l'enjeu – et pour construire autour de la transition écologique le consensus national, régional, le plus large possible.

Parce que nous souhaitons ce consensus le plus large possible sur ce qui doit être une priorité régionale, nous avons, Monsieur le Président, un certain nombre de réserves à faire quant à la conduite de vote démarche, à sa nature profonde et à un certain nombre de thèmes et de fiches d'actions. Vous nous avez remis un ensemble de documents impressionnant, produit d'un travail collectif exceptionnel que nous saluons.

-- la première réserve de fond sur ce travail concerne l'absence d'engagement financier. La France a déjà vécu, notamment en 2007, avec le Grenelle de l'Environnement, des mobilisations générales. Elles se sont brisées sur l'absence de moyens financiers proportionnés aux ambitions affichées. Vous le dites d'entrée, aucune estimation financière n'a été faite de tout ou partie des fiches d'actions proposée. Cette absence même fragilise votre démarche d'entrée. Monsieur le Président, nous partons de loin. Le discours du Conseil Régional est devenu vertueux en matière de transition écologique, tant mieux ! Mais les faits sont têtus, notre point de départ budgétaire, comme d'ailleurs toutes les Régions de France, est sur une base financière réduite. Quand j'analyse le compte administratif 2018, le budget de l'environnement est de 1 % en fonctionnement. Quand je l'analyse en investissement, il est à 3 %.

Monsieur le Président, le Groupe Union Centriste vous demande solennellement de ne pas arrêter la démarche au vote de ce soir et de continuer là où cela fait mal, au niveau des arbitrages fiscaux et financiers. Je crois d'ailleurs que vous êtes favorable à la poursuite de ce débat y compris dans cette dimension fiscale et financière.

Notre deuxième réserve de fond quant à votre démarche est d'ordre démocratique. Clairement, vous vous inscrivez dans le prolongement de la loi nationale de transition écologique, vous relayez un certain nombre de dispositifs réglementaires d'État. Nous vous mettons en garde contre l'enchaînement idéologique suivant. Il y a urgence à mettre en œuvre la transition écologique, ce qui est vrai, on vient de le dire. Nous avons partagé ce constat au début de votre district, puis subrepticement on passe à un discours qui affirme que l'urgence exige l'état d'urgence, avec ce qu'il induit de recul de la démocratie, des libertés et des libertés locales. Nous vous mettons en garde contre un discours d'urgence qui se dégraderait en discours apocalyptique dangereusement angoissant. Nos citoyens ne sont pas à effrayer, ils

ne sont pas à contraindre, ils sont à convaincre et vous devez pour cela embarquer tout le corps social, d'abord les associations, les Collectivités locales en premier, d'où l'importance du volet citoyenneté et du volet pédagogique. Ma collègue Christelle interviendra tout à l'heure. Il nous faut convaincre, Monsieur le Président, et le rejet massif de la taxation écologique du carburant en novembre dernier à l'occasion du mouvement des Gilets Jaunes doit nous servir de leçon démocratique. Je ne crois pas au passage en force sur cette affaire-là. Nous devons solennellement infléchir notre démarche de la manière la plus girondine possible. Posez la région Nouvelle-Aquitaine en aiguillon, en professeur, en avant-garde peut-être, mais pas en puissance contraignante.

Nous vous demandons solennellement de ne pas, à l'occasion de cette démarche, faire régresser les libertés locales. Les lois de décentralisation ont donné aux territoires la responsabilité de leur sol, de leur patrimoine foncier. C'est une avancée démocratique majeure. Ne participez pas à côté de l'État à une régression démocratique. Soyons clairs, l'étalement urbain – vous le dites et nous en sommes d'accord – doit être combattu sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, par chacun de nos territoires et nous sommes avec vous dans ce combat-là, mais vous ne pouvez pas ignorer l'extrême diversité géographique, socio-économique de nos territoires. Il vous faut donc conventionner, convaincre les territoires. C'est long, c'est aléatoire, peut-être. C'est le seul chemin durable.

Enfin, notre troisième réserve structurelle sur votre démarche porte sur l'absence de hiérarchisation de toutes les fiches d'actions. Gouverner, c'est choisir. S'il y a urgence, c'est qu'il y a des priorités. Il faut identifier ces priorités. Vous avez parlé des pesticides, pourquoi pas ? Ouvrons le débat. Est-ce que c'est vraiment la priorité ? Il faut qu'elles apparaissent clairement dans les arbitrages que vous rendez. Nous vous interrogeons. Est-ce que la lutte contre le réchauffement climatique et la sortie des énergies carbonées sont la priorité n°1 de votre démarche Néo Terra ? Et si vous l'admettez, alors il faudra bien ouvrir un certain nombre de débats contradictoires difficiles et les revisiter avec cet objectif, le réchauffement climatique comme cap politique.

Si la sortie des énergies carbonées est la priorité de manière très directe, pour diminuer les effets et les gaz à effet de serre, alors il faudra nous dire pourquoi l'on peut s'opposer au projet LGV-GPSO et à la diminution du mur de véhicules sur l'A10 et l'A 62 qui le permettrait.

Si la sortie des énergies carbonées est une priorité, alors il faudra – cela a été dit par un certain nombre de collègues – ouvrir dans cet hémicycle, tranquillement, sereinement, le débat sur le nucléaire et notamment sur le nucléaire en Nouvelle-Aquitaine, au Blayais et à Civaux, Monsieur le Président.

Nous reviendrons au final sur ce qu'est un non-dit de ce débat, et cela n'est pas acceptable. C'est un point qui, sur le fond, sur lequel on doit revenir. Sur le nucléaire, quelle est la position de notre Assemblée, sur la fermeture ou le prolongement des deux plus anciennes tranches du Blayais. Quand celles-ci sont d'une puissance de 1800 mégawatts, vous ne pouvez pas dire que ce n'est pas de notre compétence. Bien sûr qu'il faut que notre Assemblée se prononce là-dessus ; ces deux seules tranches du Blayais susceptibles d'être fermées produisent – écoutez chers collègues – le tiers de l'électricité de la Nouvelle-Aquitaine. Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine ne peut pas s'échapper, ne peut pas se cacher derrière l'Etat pour dire sa position sur ce débat, et surtout pour dire, en fonction de sa position, s'il y a fermeture ou non, comment il mettra en œuvre la transition écologique sur notre Grande Région ? Si l'Etat décide de fermer la moitié du Blayais, comme cela est probable – il faut que l'on ouvre les yeux, mes chers collègues – alors cela ne sera pas la même histoire du tout qu'avec quatre tranches prolongées. Nous devons débattre ici, maintenant, de ces différents scénarios. Avec tout le respect – je suis un cycliste urbain depuis longtemps – que j'ai pour le vélo, par exemple, leurs politiques publiques sont des questions moins importantes que celle de l'avenir du nucléaire en Nouvelle-Aquitaine.

Voilà pour les réserves structurelles. Au niveau des 11 ambitions et des 86 fiches d'actions, le Groupe Union Centriste salue une nouvelle fois l'ensemble constitué qui est une bonne base programmatique pour l'élan que vous appelez de vos vœux. Il réaffirme cependant sur quatre thèmes, les mêmes réserves, les mêmes oppositions que lors du débat sur le SRADDET. Nous maintenons notre demande d'objectifs fixés en matière foncière en fonction de la diversité territoriale et de manière conventionnelle avec les Collectivités locales compétentes en matière du droit des sols d'urbanisme.

Nous réaffirmons notre position à une politique concernant le photovoltaïque qui resterait ambiguë sur l'énergie renouvelable la plus prometteuse de notre Région en voulant la contenir uniquement en surfaces artificialisées. Une telle position n'est pas acceptable ni pour nos agriculteurs qui seraient privés d'un nouveau modèle économique, de nouveaux revenus, ni pour la politique énergétique de la Région. Il n'y aura pas de modification substantielle du mix énergétique de la région si vous cantonnez le photovoltaïque aux parties urbanisées et artificialisées du territoire.

Nous réaffirmons l'urgence d'une politique régionale de réserve en eau à la fois pour le soutien de la biodiversité à l'occasion des bas étiages et pour le besoin de nos agriculteurs, et ceci dans le cadre d'une politique d'eau économe sur la ressource, et gérée de manière publique pour garantir le respect de l'intérêt général. Sur cette affaire, nous voulons saluer le chemin parcouru dans ce domaine sous la conduite de notre collègue Henri SABAROT. Mais le compte n'y est pas, Président. Encore un effort, cher Henri, encore un effort Monsieur le

Président. Sur cette affaire, y compris les climatologues que nous avons reçus lors du train sur le climat, les plus inquiets des effets du changement climatique se sont prononcés favorables à l'adaptation de nos politiques publiques de l'eau, et notamment sur la constitution de réserve en eau pour faire face à des périodes de sécheresse de plus en plus longues. Il y va de la survie de notre agriculture, de la survie d'une partie de la biodiversité, celle de nos rivières et de nos ruisseaux en souffrance, sans soutien lors des étiages les plus bas. Enfin, nous regrettons que cette session n'ait pas permis un débat digne de ce nom sur la question de l'énergie.

Monsieur le Président, je vous l'ai dit en introduction de notre propos, nous participerons à l'élan collectif que vous appelez de vos vœux pour la transition écologique néo-aquitaine. Nous approuvons donc la feuille de route Néo Terra mais nous voulons le faire les yeux ouverts, avec détermination. Sur ce sujet, le temps de la communication politique, le temps du Greenwashing, est maintenant terminé. Nos citoyens nous regardent, ils ne nous pardonneront pas si nous nous en tenons, comme cela a pu être par le passé, à quelques mesures d'adaptation. Les réserves que nous mettons en avant, les oppositions ciblées, limitées que nous portons à certaines de vos propositions, n'ont pas d'autres ambitions que d'aider à construire d'abord le consensus régional dont ce débat a besoin, et l'élan collectif appelé par un tel chantier.

M. LE PRÉSIDENT. – Juste pour calculer ce que l'on consacre dans le budget, si l'on ajoute la partie transport qui est valable dans la transition écologique, la partie des fonds européens qui sont dédiés notamment en termes d'acquisition de sols, la partie de prendre un tiers de l'aménagement du territoire, on arrive en gros à 6 ou 700 M€, soit 20 % du budget régional, et je rappelle que l'ancienne Aquitaine avait lancé avec AREA le premier dispositif de certification agroenvironnementale, il y a quinze ans de cela.

M. SEBTON. – Le Groupe UDI et Territoires voulait s'inscrire dans la continuité de ce qui a été dit, c'est-à-dire féliciter les Services et les élus qui ont travaillé activement pour ce document de 200 pages qui est très bien fait, et non pas indigeste comme on peut le voir de temps en temps. Évidemment, on se réjouit de ce travail collectif. J'ai recomposé mon intervention – c'était une longue intervention écrite – qui n'a pas passé les fourches caudines de la majorité de mon Groupe, peut-être un peu trop, à leur goût, écolo, et dont j'ai redessiné cela et aussi vous prévenir que l'on va plutôt intervenir sur le fond, sur les tables rondes pour se limiter sur les questions de forme dans les propos liminaires.

Il est important de signaler – et je crois que cette plénière le montre – que les lignes sont en train de bouger. On parle souvent de recomposition de la vie politique, maintenant elle semblerait bipolaire ou tripartite. Je pense que ce qui change, c'est que les lignes sont en train

de se recomposer au niveau de l'écologie. Certains vont considérer – je crois que j'en fais maintenant partie – que l'écologie, l'environnement, le réchauffement climatique, la biodiversité sont maintenant les priorités des priorités et que toute la politique doit être envisagée en ayant ces sujets comme boussole.

Ensuite, il va y avoir des propos un peu plus équilibrés où l'on considère qu'au final, il faudrait rester dans un modèle que nous connaissons mais trouver des solutions pour continuer à faire, pourquoi pas, ce que l'on pourrait appeler une croissance verte et dernièrement – on l'a entendu – il y a ceux qui considèrent que finalement il n'y a rien à changer parce que le réchauffement climatique est cyclique et au final on peut continuer ainsi. D'ailleurs, Monsieur le Président, puisque dans un petit Groupe comme le mien on n'est pas forcément d'accord sur ces questions environnementales, j'imagine la difficulté que vous avez eue pour mettre d'accord votre majorité tant elle semble divisée, et on le voit à chaque plénière, sur les questions environnementales, on le voit sur les bassines, sur l'avion, sur le foncier, donc je voulais vous féliciter d'avoir réussi à accoucher de ce document, cela ne devait pas être une mince affaire. Je vous le dis d'entrée, Monsieur le Président, je vais voter ce document Néo Terra, parce que même s'il y a beaucoup de choses à dire sur la forme, le fond, il va dans le bon sens. Vous parlez dans le document que vous prenez votre part, un peu comme le colibri. Vous connaissez ce conte. Donc voilà, je vais le voter parce que c'est un encouragement à continuer dans ce sens-là.

D'un autre côté, pour l'instant, j'ai une partie de mon Groupe qui va s'abstenir pour plusieurs raisons. La première est que dans mon Groupe il y a une très grande majorité de Picto-Charentais, qui ont le souvenir douloureux de successions de documents pour faire impression de Ségolène ROYAL, et ils ont peur Monsieur le Président – et moi je ne peux pas le croire – que vous voulez quelque part vous inscrire dans cette démarche de produire des documents pour faire de l'affichage, mais encore une fois, c'est une crainte mais pas une affirmation. Cela a aussi été rappelé, il y a le sentiment d'une précipitation, parce que le document est certes bien fait mais il a été délivré très tard et notamment le CESER rappelle qu'il n'a pas pu travailler correctement ce sujet et peut-être que cela aurait mérité de retarder ou de différer cette séance plénière qui, finalement, va être très dense ; en une seule journée nous allons devoir parler encore une fois de la priorité des priorités.

Il y a aussi un élément un peu plus politique qui a échaudé une partie de mon Groupe. Il s'avère que nous avons été surpris, ou certains ont été surpris d'apprendre que seulement une partie des Groupes d'opposition a été conviée à participer aux tables rondes. Certains de mes collègues pourraient voir une certaine forme de malice à considérer que vous vous servez de ce Néo Terra pour redessiner la composition de votre majorité. Encore une fois, je ne peux pas y croire, ce n'est pas votre style mais en tout cas, on a été assez surpris.

Et pour finir, dans votre conclusion sur le mot que vous avez mis dans le document, une lettre de deux, trois pages, très bien construite, vous avez terminé par « Soyons lucides et soyons immodestes ». Ce n'est pas votre style d'être modeste, mais c'est vrai que la communication autour de Néo Terra ces derniers jours aurait pu nous faire penser qu'à force de dire que la Région Nouvelle-Aquitaine va être la championne de l'écologie, on pourrait faire un peu preuve d'humilité là-dessus. On prend l'exemple du Pays de Val de Loire qui, peut-être en fait moins en communication mais au final qui, dans le concret, prend des décisions qui sont peut-être encore plus vertueuses et ambitieuses que la Région Nouvelle-Aquitaine, j'en veux pour preuve la question de l'artificialisation où eux, par exemple, ont décidé d'arriver à la neutralité foncière, ce qui n'est pas le cas de la Région Nouvelle-Aquitaine. Alors, attention, sur les propos qui consisteraient à dire que l'on serait les premiers.

En tout cas, mon Groupe ne demande qu'à être convaincu et se réserve la possibilité de changer, en tout cas, ceux qui vont s'abstenir, leur vote si pendant cette plénière, vous arrivez à les convaincre, et j'espère Monsieur le Président que vous allez réussir à le faire.

Sur le fond, la question essentielle à trancher est, contrairement à ce que l'on pourrait penser, de savoir si tout le monde est d'accord et considère que les préconisations du GIEC, de ces scientifiques, sont à prendre en compte pleinement ou si finalement, il y a un doute dans l'interprétation. Un élu n'est pas un expert, un scientifique. Il y a sûrement des scientifiques dans la salle, moi, je ne le suis pas, mais en tout cas, un élu est là pour se forger une opinion, et pour se forger une opinion, il doit s'adresser aux experts et lire ce qu'ils disent. Nous, en tout cas, moi, j'ai fait le choix de considérer qu'il fallait prendre en compte, pleinement, ce que disait le GIEC, parce que le GIEC n'est pas des ayatollahs Verts. On ne peut pas les taxer d'être des révolutionnaires, ce sont des scientifiques qui, apparemment, ont été primés, choisis par des Gouvernements et au final quand ils nous disent des choses autour du réchauffement climatique, on peut les croire. Quand je vais voir le médecin, quand il me fait un diagnostic, je le crois même si le diagnostic ne me plaît pas. Là, ils nous font un diagnostic qui n'est pas terrible, il faut en tirer les conséquences. Il est très important que notre Assemblée se mette d'accord sur les préconisations du GIEC. Est-ce que l'on considère que c'est réel, et si c'est réel quelles conclusions en tirer, et quoi faire concrètement.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, s'il y a un péril, il faut se demander jusqu'où on veut aller, jusqu'où nous allons en tirer les conséquences, et quels moyens on va mettre dedans.

Je vais retirer juste deux ambitions sur votre document qui est composé de onze ambitions : l'ambition n°1 qui me semble être essentielle, c'est la participation citoyenne. On n'arrivera à rien si l'on n'arrive pas à convaincre l'opinion de l'impérieuse nécessité de travailler

sur le réchauffement climatique, parce qu'au final qu'est-ce qu'un élu ? Un élu est là pour représenter l'opinion. On lui donne mandat pour agir en fonction de ce que l'opinion pense ou pas. Et vous ne trouverez aucun élu qui est quand même soucieux – je ne jette pas un pavé dans la mare en disant cela – de sa réélection, qui va prendre des décisions très importantes, quelque part très contraignantes, si la population n'est pas prête. Et une fois que la population sera prête à accepter ses contraintes, quelque part son sacrifice, son autre confort, son autre mode de vie, peut-être que là, on pourra prendre les décisions les plus ambitieuses qui soient.

Sur l'ambition 11, Pascale REQUENNA l'a très bien dit, c'est pour cela que je ne vais pas m'étaler là-dessus mais si notre Institution et ses décideurs politiques ne sont pas exemplaires, on n'arrivera jamais à convaincre nos concitoyens. Il ne faut pas croire qu'il y a des petites choses. Elle parlait de la visioconférence, finalement ce n'est pas une petite chose d'arrêter de faire une heure et demie de route pour assister à une Commission. Dans le document, vous parlez de visioconférence dans les Instances – vous l'avez dit – vous allez faire des salles de visioconférence dans chaque département, c'est très bien ! Mais quand on parle de changer de paradigme, on peut se demander si l'on ne peut pas aller plus loin.

Enfin, je vais conclure là-dessus, parce que je vois que le temps se déroule. Si je me passionne d'écologie depuis quelques temps, c'est parce que je trouve qu'il y a une logique implacable quand on est centriste à être très intéressé et très marqué par l'écologie, parce que qu'est-ce c'est le marqueur principal du centre. C'est de ne pas supporter le fait de fonctionner dans le présent avec l'argent de nos enfants, de leur laisser une dette incroyable qui fait que finalement on vit notre fonctionnement sur le futur. L'écologie, c'est pareil. C'est ne pas supporter que l'on soit en train de laisser une dette écologique incroyable à nos enfants et finalement pour notre confort parce que l'on n'est pas capable de changer, vous parliez de paradigme ou faire preuve de résilience, parce que l'on n'est pas capable de le faire, alors on continue et l'on essaie finalement de trouver des mesures à la marge et pas d'être aussi ambitieux que l'on dit. Il y a cette réflexion quand on est parent on dit que l'on serait prêt à tout sacrifier pour nos enfants. Je l'ai déjà dit, c'est une phrase bête, on l'a tous dite. Par contre, quand on nous demande de passer de 90 à 80 kms/h, c'est trop. Quand on nous demande de peut-être moins se déplacer, c'est trop. Quand on nous demande de moins manger de viande, par exemple, c'est trop. Donc, il faut aussi se poser la question de nos contradictions. On est soumis à des injonctions contradictoires permanentes par l'opinion mais il faut aussi réfléchir à nos propres convictions d'êtres humains.

Je vais sauter la dernière page mais je voulais encore une fois conclure par le fait que la majorité de mon Groupe ne demande qu'à être convaincue et pourra peut-être changer son vote et non pas s'abstenir et voter pour. Une certaine partie de notre Groupe va voter pour. J'ai oublié un dernier élément et j'arrêterai là-dessus. Ce qui manque dans votre document,

Jean DIONIS a raison de parler du nucléaire et de poser des vraies questions. J'ai trouvé étonnant dans ce document le fait que l'on parle de réduire la consommation d'eau pour l'agriculture. On demande de réduire la consommation d'énergie fossile pour les déplacements notamment. On demande de réduire la consommation d'espaces mais à aucun moment dans ce document, on se demande si pour réduire notre consommation d'énergie, d'eau, il ne faudrait pas réduire finalement notre consommation, tout court. Le jour où l'on acceptera de moins se déplacer, le jour où l'on acceptera d'être un peu plus sobre dans nos pratiques, peut-être que là, on fera les efforts nécessaires pour arriver aux enjeux du réchauffement climatique. Merci beaucoup.

M. GUERIN. – Dans la limite du temps qui nous est imparti, on va se partager cette intervention avec Alexandra SIARRI. Monsieur le Président. Pour ceux qui en douteraient encore, ils ne doivent pas être très nombreux, on a aujourd'hui la parfaite illustration que vous faites de la politique, et ce à tous les sens du terme. Personne ne peut nier que l'écologie est devenue en quelques années une préoccupation réelle pour une grande majorité de nos concitoyens, et sans doute une préoccupation majeure pour les jeunes générations. Fort de ce constat, en habile politique que vous êtes, vous organisez une plénière dédiée à cet effet. Au fond, quoi de plus logique. Qui peut aujourd'hui légitimement s'opposer à l'écologie, aux conclusions du GIEC, au verdissement des centres villes, à la protection de la ressource en eau, aux mobilités douces ? Entre nous, personne ! Alors vous trouvez avec cette plénière, une occasion extrêmement louable de faire une pierre, deux coups.

Vous tentez d'apparaître comme un pionnier de l'écologie politique dans une Collectivité territoriale, et dans le même temps vous recollez tant bien que mal les morceaux au sein de votre majorité. La Commission Permanente d'hier étant extraordinairement illustratrice du sujet puisque les Verts se sont abstenus plus et ont voté davantage contre que tous les Groupes d'opposition à vous-mêmes, Monsieur le Président.

D'ailleurs, ils vous ont prévenu sur Néo Terra, ils vous ont dit Oui à Néo Terra mais Non à Néo Blabla. Cela signifie que même eux ont un doute sur le fait qu'il s'agisse réellement d'un engagement plus qu'un effet de communication. Alors, aujourd'hui, Président, vous nous demandez de nous prononcer sur ce document et vous nous enfermez, quand je dis « nous », c'est tous les Conseillers régionaux de tous les bords politiques confondus, en quelque sorte dans une problématique d'ensemble où nous aurons le choix que de voter le tout, de nous abstenir ou de ne rien voter du tout, au risque d'apparaître comme de dangereux conservateurs, pour ne pas dire des climatosceptiques. Les votes des uns et les votes des autres seront caricaturés à outrance et retranscrits comme tel probablement dans la presse quotidienne régionale.

Ce document, Président, nous en sommes parfaitement conscients, est le fruit d'un travail important des Services mais il est très loin d'être abouti. Au regard de l'importance de l'enjeu, ce document aurait, selon nous, mérité une véritable co-construction avec les acteurs de l'écologie du quotidien, les agriculteurs, les fédérations de pêche, les syndicats de rivières, etc. Mais ce document, et Jean DIONIS l'a parfaitement illustré, compte de très nombreux oublis, notamment sur la filière nucléaire. Quid du refroidissement de ses centrales et de la consommation dédiée à ce refroidissement. Vous connaissez très bien Vassivière, vous n'êtes pas sans savoir que sur les deux dernières années l'abaissement du barrage était de l'ordre de 50 % pour refroidir Civaux. Il n'y a pas grand-chose dans ce rapport à ce sujet.

Pour conclure, Monsieur le Président, avant de céder la parole à Alexandra SIARRI, à qui notre Groupe tient à rendre hommage parce qu'elle est à l'origine, elle a contribué largement à initier cette séance d'aujourd'hui, je vais vous dire de ne rien présager des votes qui auront lieu ce soir. Un Oui ne signifiera certainement pas un blanc-seing, et une opposition ou un Non ne traduirait pas non plus une opposition aux besoins d'écologie mais davantage une opposition et un refus de la méthode. En matière d'agriculture, puisque c'est un sujet que vous maîtrisez par cœur, la conception de la feuille de route n'est-elle pas contraire à l'effet recherché ? A titre personnel, j'en suis convaincu et je suis persuadé Monsieur le Président qu'au fond de vous, vous en êtes aussi convaincu. Je vous remercie.

Mme SIARRI. – Comment garantir à tous les néo-aquitains de vivre en bonne santé et en sécurité le plus longtemps possible ? C'est finalement à cette question essentielle et existentielle que votre feuille de route Néo Terra est censée répondre. Elle doit nous permettre de tracer une voie nouvelle car celle que nous empruntons actuellement ne garantit plus ni la santé, ni la sécurité pour tous.

J'utilise à dessein les références à la santé comme à la sécurité et aux humains pour articuler la contribution de notre Groupe à ce débat. Il faut nous obliger à parler de façon simple pour que tous les citoyens nous comprennent et s'impliquent. L'écologie, le développement durable, la croissance verte ou a contrario la décroissance, sont perçus exclusivement comme des idéologies qui nous divisent de façon caricaturale alors que ce qui compte désormais le plus est que nous sommes enfin majoritairement convaincus de l'urgence de la situation.

Je fais donc références à la santé et à la sécurité d'abord car le manque d'eau, d'air sain, la survenance d'événements météorologiques traumatiques de plus en plus imprévisibles détériorent le capital santé de tout être vivant. Les très jeunes, les très vieux, les très pauvres sont particulièrement exposés. La santé est notre bien le plus précieux. Commercer, entreprendre, travailler et même aimer dépendent de notre capital santé. Aux humains ensuite, car ne nous trompons surtout pas, le vivant ne disparaîtra pas de la planète, et ce quel que

soit le niveau de température enregistré. Des espèces disparaîtront notamment celles qui ne pourront pas se déplacer sur de nouveaux territoires adaptés à leurs conditions de survie mais d'autres, dans de nouvelles alliances, survivront. L'humain, lui, dans cette reformulation inéluctable de la chaîne du vivant, pourrait disparaître s'il ne prend pas la mesure de sa vulnérabilité.

Enfin, nous devons collectivement surmonter un double défi, celui de nous adapter à des mutations inéluctables et celui d'éviter que ces dernières ne soient beaucoup trop radicales. S'adapter à un nouveau contexte et éviter que l'actuel ne se dégrade trop vite sont deux logiques différentes, notamment pour les équipes de recherche et de développement, pour les Institutions et in fine pour la population. Nous devons pourtant nous y engager résolument. Avant de rentrer plus avant dans le détail, je souhaiterais faire références au premier rapport du Haut Conseil du Climat, même s'il ne traite qu'une partie de notre feuille de route. Les conclusions sont très claires. La France n'emprunte pas le bon chemin. La Présidente de ce Haut Conseil l'a récemment confirmé. La France n'est pas sur une trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre compatible avec ses engagements internationaux. Les premiers efforts fournis sont réels mais ils sont nettement insuffisants et n'ont pas produits les résultats attendus. Le constat est accablant d'autant que les marches à franchir sont de plus en plus hautes. Par exemple, il va falloir tripler la baisse annuelle des émissions de CO2 d'ici à 2025. Ce constat accablant s'établit en tous domaines : l'émission de nos gaz à effet de serre augmente, notre biodiversité chute, nos ressources en eau se réduisent.

Votre feuille de route régionale est donc d'autant plus stratégique dans ce contexte national inquiétant. C'est pourquoi notre Groupe a participé à vos travaux pleinement conscients de la nécessité absolue d'engager enfin des politiques régionales à la hauteur de l'urgence.

Monsieur le Président, vous agissez en responsabilité en tant que chef de file. Vous faites ce que vous deviez faire en nous proposant cette feuille de route. Ce que vous avez fait jusqu'alors était insuffisant et dans l'absolu, cette ambition nous est présentée très tard. Vous êtes Président depuis 2000, ou trop tôt puisque le débat aujourd'hui ne porte sur aucune fiche pratique de mise en œuvre. Carine CALBO, votre collaboratrice, que je voudrais elle et son équipe remercier ici pour son travail, a, avec humilité, reconnu lors de la tenue des Commissions réunies la semaine dernière que cette feuille de route était perfectible. Monsieur Jean-Louis NEMBRINI, votre Vice-Président, nous a exhorté, lui, lors de la même réunion, à ne pas tourner autour du pot, à prendre la mesure de la gravité de la situation, à ne pas nous réfugier derrière notre défaut de compétences sur certaines politiques. Il avait entièrement raison et je vais suivre son conseil avisé. Vous devez assurer la compatibilité et la synchronisation de nos politiques régionales avec cette feuille de route. C'est seulement

quand elle sera opérationnelle que nous pourrons vraiment juger de la sincérité de votre ambition. En l'état, on comprend confusément les liens avec le SRADDET. Il n'y a pas de références claires et formelles dans cette feuille de route, à chacune de vos politiques régionales.

Vous devez renforcer dès à présent les instruments en vérifiant l'efficacité de nos dépenses, la justice sociale, et la transparence de nos politiques publiques au regard de vos nouvelles ambitions climatiques et de préservation de la biodiversité. Depuis longtemps, je le dis, nous manquons d'outils d'évaluation. Prenons un sujet simple mais vital, l'eau. Combien de pourcentage d'eau recyclons-nous en Nouvelle-Aquitaine ? Comment le mesurer en temps réels, le faire savoir pour le corriger ?

Vous devez identifier et mettre en place les changements structurels pour préparer l'économie régionale de la société civile à la transition. Cette implication indispensable de la société civile passera par trois billets, selon nous. Il faut intégrer systématiquement les connaissances sur le changement climatique dans tous les systèmes d'éducation et de formation tout au long de la vie. Cela apparaît sur certaines fiches et défis mais pas tous. Nous devons prioriser certaines actions. La protection de l'eau et du vivant conditionne tout le reste. Les prélèvements d'eau en Nouvelle-Aquitaine sont trop importants au regard de l'eau disponible. En moyenne, un Français consomme 130 litres d'eau par jour, un Néo-Aquitain 152 litres. Vous devez enfin assurer une transition juste pour que nos actions soient durablement soutenues par l'ensemble de la société. Il faut que la transition et la dynamique que nous souhaitons développer soient perçues comme justes. Or, les agriculteurs, les ruraux et les classes moyennes pourraient, en lisant cette feuille de route, se sentir soit visés comme boucs émissaires, soit oubliés. Nous devons au contraire rassembler en mettant en avant dans nos messages toutes les sources d'économie de la matière : énergie, eau, denrées, métaux, comme du pouvoir d'achat.

Nous pensons à ce sujet, qu'il faut soutenir toutes les formes d'innovation et de technologies qui peuvent nous permettre d'avancer avec une vigilance aigüe sur la limitation des ressources en métaux rares sur lesquelles reposent les technologies vertes et numériques. Ne nous trompons pas là encore, sans quoi la violence sera au rendez-vous.

Je m'attarderai sur deux exemples de votre document qui démontrent que nous n'avons pas encore complètement changé de braquet. Monsieur le Président, en 2011 lors du mandat précédent, vous nous aviez fait voter avec votre Conseillère Peggy KANÇAL, le défi 1 pour 1000, telle était votre promesse. Un Aquitain sur 1000 devait être sensibilisé, et finalement qu'en est-il ? Sur cette feuille de route aujourd'hui, vous évoquez l'hypothèse de 100 % des

habitants sensibilisés d'ici 2030. Ce vœu, pour ne pas être pieu, ne peut pas se réduire à l'application de la jeunesse étudiante et lycéenne.

Pour les entreprises, vous précisez comme proposition marquante, votre intention d'accompagner 900 entreprises dans leur transformation entre 2000 et 2022, ce qui représente 0,05 % des 616 000 entreprises de la Nouvelle-Aquitaine.

Vous devez articuler enfin la stratégie régionale à toutes les échelles. Il n'y a pas d'indications dans cette feuille de route sur la stratégie d'implication d'autres Collectivités infrarégionales. Comment vont-elles ou peuvent-elles s'approprier ce document ? Comment va-t-on harmoniser les méthodes de travailler à promouvoir et l'implication des citoyens par la répétition de nos messages communs.

En conclusion, nous ne voterons pas tous, dans notre Groupe, favorablement. Nous incarnons le trouble de la société civile face à l'Institution régionale, chef de file en charge de l'urgence écologique. Depuis longtemps vous revendiquez faire beaucoup mais cette feuille de route finalement démontre que tout cela était insuffisant. Certains dans le Groupe vous accordent le bénéfice du doute pour la suite. J'en suis, avec espoir. D'autres ne l'on pas souhaité.

M. LE PRESIDENT. – Je partage votre idée de transition juste et je pense que c'est l'un des points sur lequel il faudra que l'on travaille. Par contre, je ne sais pas qui est immodeste dans ses présentations. Je ne sais pas qui est immodeste. Je prends un exemple : le recyclage de l'eau. Je disais dans mon propos et je crois que tout le monde partage cela, qu'il faut que l'on embarque – j'ai pris ce terme d'embarquer que vous avez bien voulu pour certains reprendre. Le traitement de l'eau, ce sont les villes. Vous êtes élus dans une ville. Quels sont les progrès de retraitement de l'eau dans la ville de Bordeaux ?

Mme SIARRI. – Mais vous ne pouvez pas me répondre toujours comme cela, Monsieur ROUSSET. Cela fait des années qu'à chaque fois que je vous parle de la politique régionale, vous m'opposez le fait que je sois adjointe à la ville de Bordeaux. C'est petit de le faire. Cela ne va pas.

M. LE PRESIDENT. – Il faut que vous changiez de discours, et arrêtez de me donner des leçons.

Mme SIARRI. – Je n'en donne pas, c'est vous qui m'en donnez.

M. LE PRESIDENT. – Quand l'agglomération bordelaise prendra à l'échelle de l'agglomération une délibération systémique sur toutes ses politiques, je m'expliquerai

Mme SIARRI. – Tous vos amis socialistes sont Vices Présidents et font partie de l'équipe qui décide de l'Exécutif à la métropole. Ce sont vos amis.

M. LE PRESIDENT. – Je ne juge pas des sensibilités. La ligne que je propose, je l'ai souhaitée dès le départ, dans le groupe transpartisan, que tout le monde était concerné et que j'associais tout le monde. Vous pouvez le noter. Qu'est-ce que vous m'avez répondu ? Nous, on est dans l'opposition, on fait de la politique. C'est ce que vous venez de faire.

Mme SIARRI. – Pas du tout. Mais je vais vous passer le texte. Pas du tout. Ce n'est pas du tout ce que l'on a dit Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT. – Je vous rappellerai ce que vous m'avez dit.

Mme SIARRI. – Pas du tout. Et travailler avec vous, cela ne veut pas dire que ce vous faites est parfait.

M. LE PRESIDENT. – Je n'ai jamais dit que j'étais parfait. Matthias FEKL, pour conclure.

M. FEKL. – Merci beaucoup Monsieur le Président. Notre Groupe vous trouve évidemment parfait mais je vais quand même dire quelques mots. Notre Groupe partage son temps de parole entre Pierre FROUSTEY qui a parlé tout à l'heure et moi. Pierre ayant tout dit, je vais dire le reste.

D'abord, pour remercier Pierre de son travail remarquable tout au long de ces longs mois de préparation de cette plénière car j'ai entendu dans certaines expressions de l'opposition tout à l'heure que les choses allaient trop vite, qu'il aurait peut-être fallu reporter la plénière. Cela fait depuis le mois de novembre qu'à votre demande, les différents Groupes travaillent et l'engagement de cette majorité sur le sujet de l'écologie vient de très loin. Ce n'est pas la première fois et je n'espère pas que ce sera la dernière fois que nous recevons Monsieur LE TREUT dans cet hémicycle qui nous éclaire de son analyse et de ses connaissances, et vous avez depuis longtemps souhaité nourrir nos travaux de l'expertise scientifique et mettre la science non pas au service de la Région – ce serait présomptueux – mais la mettre à la disposition de la décision publique pour que nous puissions sur la base d'un diagnostic largement partagé, le plus incontestable possible, ensuite prendre des décisions éclairées.

Qui dit sciences dit toujours contestabilité des choses et débats scientifiques évidemment. Dans la science, il y a des débats. Dès lors que l'on considère qu'il n'y a plus de débats, il n'y a plus de sciences. C'est le philosophe Karl POPPER qui avait, je crois, dans ses réflexions sur la science que la science supposait précisément le doute. Ce qui n'empêche pas qu'aujourd'hui un consensus très large des scientifiques émerge sur ce sujet avec des analyses croisées dans toutes les disciplines pour nous alerter sur l'urgence écologique. Il me semble souhaitable que le constat politique soit là-dessus le plus largement partagé également. L'écologie n'appartient à personne, évidemment mais elle est l'affaire de tous, de nous tous, et en particulier des générations qui nous suivront. C'est dans cet état de responsabilité que tous nous travaillons ici. Donc, merci à Hervé LE TREUT et Vincent

BRETAGNOLLE pour leur temps, aujourd'hui, dans cet hémicycle mais aussi pour le travail au long cours que vous avez consacré à ces sujets majeurs et à cette urgence qui, encore une fois, aujourd'hui me semble une évidence.

Cela fait donc plus de six mois que le travail est en cours là-dessus, mais déjà dans le mandat précédent, Monsieur le Président, vous aviez souhaité poser des jalons. Vous m'aviez notamment demandé d'animer un Groupe de travail, Martine MOGA et d'autres s'en souviennent ici ; nous avons travaillé sur l'évaluation écologique et sociale des aides de la Région pour voir comment mettre la politique régionale au service de ces objectifs supérieurs, et la plénière d'aujourd'hui est aussi une continuation de ce travail de votre engagement, de notre engagement qui vient de loin et qui, me semble-t-il connaît aujourd'hui un coup d'accélérateur et de renforcement encore particulièrement notable.

Je salue aussi le travail des Services, en particulier sous l'égide de Luc BOZON et Caroline CALBO qui se sont impliqués, l'ensemble des Groupes majorité comme opposition qui ont souhaité faire de ces enceintes des lieux d'élaboration, on dit de transversalité, d'horizontalité, et il me semble qu'à la fois au niveau politique et au niveau administratif, tout le monde a répondu présent pour bâtir une politique régionale non pas Service par Service, en silo – comme on dit parfois – mais en partant des principes, des actions, des résultats que l'on souhaite et en se mettant ensuite tous en marche pour atteindre cet objectif. En tout cas, la mobilisation sur ce sujet doit être absolument générale, et c'est le cas aujourd'hui. Je n'ai aucun doute, Monsieur le Président, que dans toutes les plénières qui suivront dans les mois et les années qui viennent, il y aura des concrétisations et des déclinaisons précises des engagements qui sont pris aujourd'hui.

Je conclus en disant deux choses. Nous devons évidemment faire cette transformation avec les acteurs de terrain, les acteurs économiques dans le monde agricole, dans le monde de l'entreprise, dans le monde des élus de terrain qui doivent tous continuer à s'emparer de ces sujets ; si nous ne le faisons pas, nous nous tromperons complètement. Je me souviens qu'au moment de la COP 21 lorsque nous avons décidé d'associer très largement les entreprises aux objectifs de l'accord de Paris, il y avait eu des critiques là-dessus. Mais comment imaginer que l'on puisse réaliser et concrétiser l'écologie sans que ceux qui produisent et qui créent s'en emparent à leur tour.

Et puis, un tout dernier mot pour dire qu'évidemment nous devons avoir à cœur aussi de faire le lien en permanence entre la question écologique et la question sociale. Ce ne sont pas des questions neutres. Si nous nous privons de cela, nous aurons dans les années qui viennent toujours plus de contestations, toujours plus d'inégalités et l'écologie évidemment ne peut pas être, et ne doit pas être – je pense que personne ne pense cela ici d'ailleurs – un

outil pour creuser encore les inégalités. Si nous souhaitons que ce soit un objectif largement partagé, il faut qu'il repose de manière équitable et juste sur chacun mais en fonction de ses capacités contributives sur ce sujet comme sur d'autres. Merci de votre attention.

M. LE PRESIDENT. – Merci beaucoup Matthias. Juste avant de suspendre la séance. Un collègue ou une collègue parlait ce matin que Centre Val de Loire – je crois que c'est Aurélien SEBTON – avait évoqué zéro artificialisation. En fait, la délibération, c'est divisé par deux, comme nous d'ici 2025, pour tendre vers zéro à 2030. Donc, on est à peu près en phase avec...

M. SEBTON. – C'était exactement le sens de l'amendement que j'avais fait au SRADDET, et que vous n'avez pas voulu prendre en compte...

M. LE PRESIDENT. – C'est exactement ce que l'on essaie de faire.

M. SEBTON. – D'ailleurs, vous aviez promis un groupe de travail là-dessus...

M. LE PRESIDENT. – Je ne vous ai pas donné la parole, mon cher.

M. SEBTON. – Vous m'interpellez, je réponds.

M. LE PRESIDENT. – On ne joue pas dans cette Assemblée, s'il vous plaît. On ne joue pas. Deuxième observation, je prends le point sur les marqueurs d'ici 2030. Je ne sais plus qui l'a évoqué. Essayer de trouver des marqueurs. Ma réputation et mes cotisations aux activités des Associations naturelles et environnementales, notamment Chasse-Pêche, font que je considérerais volontiers le retour, cher Vincent BRETAGNOLLE, de la perdrix grise. Il faudra que l'on réfléchisse aussi sur les espèces invasives et je vous proposerai un jour une motion pour l'éradication absolue de ce poisson horrible, le silure.

Je vous propose et je vous assure qu'il n'y a pas de silure dans les assiettes. Je vous propose que nous partions déjeuner.

Il est 13 h 30, je vous propose de nous retrouver à 14 h 45

[Interruption de la séance pour le déjeuner]

[Reprise de la séance]

M. LE PRESIDENT. - Chers collègues, on va reprendre la séance. Je pense que nos collègues vont vite nous rejoindre. Nous sommes passés d'un quart d'heure bordelais à une demi-heure Nouvelle-Aquitaine.

J'ai omis d'évoquer notre Secrétaire de séance. La proposition est de désigner Madame ALMOSTER-RODRIGUES, qui accepte.

Mme ALMOSTER-RODRIGUES. - Oui Président.

M. LE PRESIDENT. - Après les deux intervenants de la communauté scientifique qui nous accompagnent, je rappelle que nous avons la chance et l'honneur d'avoir plus de 450 scientifiques qui nous accompagnent dans cette transition climatique. Le travail avec le CESER, est une constante de cette Région puisque nous sommes la seule Région à avoir des groupes inter-Assemblées qui travaillent non seulement sur les Commissions, sur les grands dossiers, mais aussi sur les attributions d'accompagnement financier de la Région.

M. LE PRESIDENT. - Je suis très heureux d'accueillir des représentantes du CESER, qui vont nous présenter leur analyse sur les aspects fonciers et sur les aspects de prise de conscience au changement climatique. Et donc je voudrais, sur le plan de la maîtrise du foncier, passer la parole à Camille DE AMORIN BONNEAU et Rima CAMBRAY, qui vont intervenir sur cet aspect de la transition climatique.

INTERVENTIONS DE
MADAME CAMILLE DE AMORIN-BONNEAU
MADAME RIMA CAMBRAY
- REPRESENTANTES DU CESER -
« MAITRISER DU FONCIER : DES BONNES INTENTIONS AUX BONNES
PRATIQUES EN NOUVELLE-AQUITAINE »

Mme DE AMORIN BONNEAU. - Merci Monsieur le Président.

Merci Messieurs-Dames les élu(e)s. Comme vous le savez, le CESER est l'une des deux Assemblées qui constitue, avec le Conseil Régional que vous êtes, la Collectivité Régionale. Nous sommes composés de quatre collèges, qui reflètent une très grande variété de formes d'engagement et d'implication citoyenne dans la vie collective, que ce soit des représentants des activités non salariées, des représentants des Organisations syndicales salariées, des représentants des organismes et associations, ainsi que des personnalités qualifiées désignées par le Préfet. Et notre rôle est d'éclairer au mieux et en amont vos décisions d'élus, ainsi que l'action des services de la Région. Et tout en étant une Assemblée généraliste, notre expertise collective est celle de la capacité de dialogue et d'écoute mutuelle de la société civile organisée. Ce rôle d'éclairage s'exerce, comme vous le savez, par des avis sur des dossiers de saisine, dont deux que nous allons vous présenter cet après-midi, des travaux d'auto-saisine, ainsi que des expressions et des contributions sur un temps de préparation, ce qui a été le cas en amont du SRADDET, du SRDEII et de NeoTerra, qui est votre sujet aujourd'hui. Notre contribution se traduit également par un rôle de veille et d'alerte sur des problèmes économiques ou sociaux. Et enfin, puisque notre Assemblée est riche de la diversité de sa composition, elle reflète les différences d'approche et de points de vue, la diversité des intérêts spécifiques qui peuvent parfois être contradictoires et qu'il nous faut combiner pour articuler et construire cette vision partagée, dans l'intérêt de la Région et des habitants de ses territoires.

Les présentations de ce jour sont deux rapports élaborés suite à une saisine de vous, Monsieur le Président, Alain ROUSSET, un premier rapport sur la maîtrise du foncier, un second sur les enjeux de la neutralité carbone, et un troisième rapport qui ne vous est pas présenté aujourd'hui mais que je vous invite à consulter, qui est celui réalisé par la section « Veille et prospective », pour une économie durable de la mer en Nouvelle-Aquitaine. Pour la question de la maîtrise du foncier, notre rapport « Des bonnes intentions aux bonnes pratiques », comme vous avez pu le constater, c'est un sujet d'actualité et donc une saisine du Conseil Régional.

La maîtrise du foncier « Des bonnes intentions aux bonnes pratiques », c'est un rapport que nous avons travaillé en plusieurs temps, c'est une saisine. Comme l'on vous l'a dit, nous

sommes une Assemblée généraliste, donc cela nous demande un temps d'appropriation sur des questions qui peuvent parfois être techniques. Lors de ce temps d'appropriation, nous avons eu le plaisir d'échanger avec Madame Laurence ROUEDE pour cadrer quelles étaient les attentes du Conseil Régional sur ces questions-là. Ensuite, nous avons travaillé dans un premier temps sur les fonctions et les usages du foncier et ensuite, nous avons regardé les diversités et les spécificités de notre territoire parce que sur un territoire aussi grand, vous vous doutez bien qu'il y a des particularités selon les territoires. En termes de méthodologie, on a souhaité travailler en table ronde afin d'échanger avec les autres acteurs du territoire et ce format table ronde permettait déjà, entre eux, qu'ils échangent, ce qui commençait déjà à faire bouger les lignes, et c'était assez intéressant. Et aussi, cela nous permettait de faire remonter les débats-clefs et sensibles sur le sujet.

Je vais donc passer la parole à Rima CAMBRAY, qui est le Rapporteur de notre Commission, pour vous présenter ce rapport.

Mme CAMBRAY. - Mesdames, Messieurs, bonjour.

Pour le CESER, le modèle actuel de consommation foncière sans limite n'est plus soutenable en l'état. 11 hectares de sols NAF, soit l'équivalent de 16 terrains de football ont été artificialisés chaque jour entre 2006 et 2015, plaçant la Nouvelle-Aquitaine à la première place des Régions consommatrices d'espaces en France. Le CESER a recherché les raisons qui pourraient expliquer une consommation d'espaces aussi importante. Des facteurs quantitatifs, l'accueil de nouvelles populations, permanentes et touristiques. L'habitat est le premier responsable de la consommation foncière, avec 49 % de l'artificialisation. Ce besoin en logements est, en partie, lié à la dynamique géographique, avec 160 000 habitants supplémentaires accueillis entre 2011 et 2016.

Un autre facteur de pression foncière qui est l'attractivité touristique de notre Région, n'est pas sans conséquence sur la qualité de vie des populations locales. La manière d'habiter le territoire est tout aussi déterminante dans la consommation d'espaces. On note une prédominance de l'habitat individuel avec une forte périurbanisation de cet habitat. Plus les ménages s'éloignent du centre, plus la disponibilité de la surface de foncier pour le logement augmente. De cela, découle la généralisation de l'usage de l'automobile et l'augmentation des coûts de transport. Un étalement urbain, accompagné d'un phénomène de mitage. Ces évolutions ont redessiné la ville avec une multiplication des centralités périurbaines qui ont favorisé une organisation polycentrique.

L'accélération de la vacance est un facteur à prendre en considération. La Région compte près de 290 000 logements vacants, avec une accélération qui concerne particulièrement les villes moyennes. La vacance commerciale progresse également de

manière importante. Ce phénomène commence à toucher les zones périphériques, faisant craindre le développement de nouvelles friches commerciales.

Un autre facteur déterminant dans le processus d'artificialisation. On constate qu'en Nouvelle-Aquitaine, le prix au mètre carré des terrains achetés par les particuliers reste parmi les moins chers de France métropolitaine. Or, moins le foncier est cher, plus la taille moyenne des parcelles tend à augmenter. Ce modèle de développement n'est pas soutenable. Il entraîne d'abord un fort impact environnemental, il occasionne un coût économique et social pour la Collectivité et ses habitants, il conduit à une perte de ressources pour l'agriculture et la forêt. Pourtant, la consommation intensive n'est pas inéluctable. Il est urgent de promouvoir un nouveau modèle d'aménagement de l'espace. Il s'agit de changer la manière de penser cet aménagement en plaçant la gestion économe de l'espace au cœur du projet de territoire. Le CESER propose d'inverser le regard sur les espaces naturels agricoles et forestiers, qui ne doivent plus être considérés comme une variable d'ajustement. Et c'est possible. Une démarche a été mise en place par le SCoT de Montpellier, préfigurateur du concept d'inversion du regard. Il s'agit également de placer la capacité d'accueil au cœur des stratégies territoriales et de mieux articuler gestion des risques, changement climatique et urbanisme.

Les principes préconisés par le CESER sont d'éviter de réduire ou au pire, de compenser cette artificialisation. La priorité est d'éviter l'artificialisation en utilisant et optimisant l'espace déjà urbanisé, reconstruire la ville sur la ville par le recyclage de ses ressources foncières et bâties. Cela peut passer par la mobilisation des espaces vacants, comme par exemple la division parcellaire du programme BIMBY à Périgueux, qui s'avère très concluante. Il faut surtout rendre la densité acceptable par des formes urbaines attractives et agréables à vivre, pour que les habitants se sentent acteurs de la démarche, et réinvestir les centres-villes et centres-bourgs qui sont en perte d'attractivité. S'il n'est pas possible d'éviter, tout mettre en œuvre pour réduire l'impact de l'artificialisation en maîtrisant l'urbanisation et l'étalement urbain en développant la multifonctionnalité du foncier et des équipements (par exemple, mixité des usages au sein d'un même aménagement quand cela s'avère possible). En toute dernière option, compenser les effets de l'artificialisation.

Le CESER appelle :

- A assurer une mise en œuvre effective des dispositifs existants,
- A renforcer la cohérence par une articulation des compensations écologiques, agricoles et forestières applicables sur un territoire,
- A concevoir un modèle de compensation spécifiquement dédié à chaque artificialisation, à clarifier la manière dont l'objectif « zéro artificialisation nette » affiché par le plan biodiversité pourra être atteint,

- Et à identifier quel modèle technique et économique de la désartificialisation, financièrement soutenable, sera à mettre en place pour compenser l'inévitable poursuite, même modérée, de la consommation d'espaces.

Afin de mettre en œuvre la stratégie de gestion économe de l'espace, le CESER préconise de mobiliser pleinement les acteurs et leviers d'actions déjà existants. Les nombreux outils existent et sont à disposition des territoires. Les outils-socles de la maîtrise de la consommation d'espaces que sont les documents de planification et d'urbanisme (SRADDET, SCoT et PLU). À côté de ces outils-socles, on trouve toujours plusieurs leviers complémentaires. Le Conseil Régional participe à ces leviers, de manière directe ou indirecte, et doit y occuper pleinement sa place. Il ne s'agit pas d'énumérer l'ensemble des outils mais le choix a été de faire un focus sur les principaux.

Premièrement, faire de la planification locale le pivot de la gestion économe de l'espace. Penser l'aménagement de l'espace à des échelles suffisamment larges. Pour cela, il faut achever la couverture de la Région en SCoT et généraliser les PLU à l'échelle intercommunale, aujourd'hui la mieux adaptée à la planification de l'urbanisme. Au-delà de leur seule adoption, SCoT et PLU sont des outils à mobiliser plus efficacement en les faisant monter en gamme par la définition d'objectifs plus ambitieux et exigeants, comme par exemple le PLU de la ville de La Rochelle, et en faisant de la maîtrise de la consommation d'espaces un enjeu fort du contrôle de légalité.

Deuxièmement, mettre un coup d'arrêt à l'extension sans fin des surfaces commerciales périphériques.

Et enfin, faire de la fiscalité un levier de la gestion économe de l'espace.

Le législateur a donné des responsabilités foncières à la Région, qui devient ainsi un acteur émergent, dont les leviers sont essentiellement indirects. Le CESER préconise de mieux connaître, comprendre et suivre les dynamiques foncières régionales en positionnant les outils d'occupation des sols comme le référentiel commun de mesure et de suivi de la consommation d'espaces, et en renforçant le rôle d'outil d'aide à la décision de l'Observatoire NAFU. Le but étant d'orienter les dynamiques foncières au travers du SRADDET qui porte comme ambition de réduire de 50 % le rythme de consommation d'ici 2030. Néanmoins, la portée prescriptive du SRADDET reste à démontrer. Il s'agit donc de créer les conditions d'une application territorialisée et effective du SRADDET. Moduler, sans remettre en cause l'économie générale du Schéma, l'objectif des 50 % selon les territoires. Instituer une régulation des prix du foncier afin de garantir un droit à la ville dans les zones à fort développement. Accompagner les territoires dans l'intégration des objectifs et règles

générales du SRADDET. Et garantir, par le contrôle de légalité, une application effective du SRADDET dans les documents de planification infrarégionaux.

La Région aura pour mission de fédérer les territoires autour de la gestion économe de l'espace en impulsant la diffusion d'une culture de la gestion économe de l'espace, en accompagnant les territoires vers la sobriété foncière, et en initiant ou soutenant les leviers fonciers innovants comme par exemple les Offices Fonciers Solidaires. Nous ne réussirons que tous ensemble, dans une dynamique collective où chaque acteur est en capacité d'assumer ses responsabilités. Il faut maintenant une prise de conscience et une volonté politique affirmée pour changer nos modèles.

Mme DE AMORIN BONNEAU. - Effectivement, ce modèle vers plus de qualité, vers une montée en gamme, va générer un coût supplémentaire. Il faut être vigilant à ce que ce surcoût ne crée pas d'exclusion et dans les solutions qui peuvent être envisagées, on voit très vite que le soutien financier de la Région peut apparaître comme nécessaire, mais il faudra être vigilant à ce que dans un second temps et assez rapidement, cela génère des modèles économiques viables pour les acteurs, et il faudra accompagner les acteurs en ce sens. Une des conditions sera de définir des exigences sur ces programmes d'accompagnement. Ces exigences peuvent être définies à partir d'exemples d'expériences réussies, dont certains sont citées dans le rapport.

Mme CAMBRAY. - L'ensemble des Conseillers de la Commission « Développement du territoire et mobilités » espèrent que les préconisations renforceront la Région dans sa volonté de promotion d'un nouveau modèle. Nous vous proposons une dernière citation de Franklin ROOSEVELT, à garder à l'esprit : « Une nation qui détruit son sol se détruit elle-même ».

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT. - Merci Mesdames.

Je pense que l'on a, pour beaucoup, souvent, l'utilisation des travaux du CESER. Je crois qu'aujourd'hui – je le redirai au Président du CESER – mais la présentation que vous venez de faire va totalement à l'accompagnement et à la défense de ce que nous avons évoqué. C'est un sujet compliqué, ne serait-ce que parce que dans le rôle de la Région, le pouvoir règlementaire est relativement limité, que le – 50 % qui a été évoqué a fait l'objet de débats ici, alors même que tout esprit rationnel peut le voir comme étant un élément essentiel dans le cadre du changement climatique. Les SCoT et les PLU sont à gérer par les intercommunalités et les communes mais nous aurons à réfléchir, ici, à l'Assemblée Régionale, sur l'accompagnement d'ingénierie – j'avais eu l'occasion de le dire – de ces communes, singulièrement pour les communes ou les intercommunalités les plus petites. Je pense qu'une Communauté de communes ou une Agglomération comme La Rochelle a la

capacité d'avoir l'ingénierie pour travailler dans ce sens, Périgueux aussi. Il est parfois plus compliqué, pour de plus petites communes, de résister à des propositions de promoteurs immobiliers qui viennent proposer le bonheur à certaines Collectivités.

Mesdames, je vous remercie.

INTERVENTIONS DE
MADAME CHRISTINE JEAN
MONSIEUR BERNARD GROUPY
- REPRESENTANTS DU CESER -
« ENJEUX D'UNE NEUTRALITE CARBONE EN NOUVELLE-AQUITAINE : DE LA
PRISE DE CONSCIENCE AUX CHANGEMENTS DE MODELES »

M. LE PRESIDENT. - On passe à la présentation de la neutralité carbone, les enjeux de la neutralité carbone.

Mme JEAN. - Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président du Conseil Régional, Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers Régionaux, il y a juste un an, Monsieur le Président, vous nous sollicitiez pour que sur ce sujet de la neutralité carbone, vous souhaitiez que l'on vous fournisse un rapport dans un délai d'un an. Nous y sommes. Vous souligniez, dans votre courrier, que l'Etat, les Collectivités territoriales, mais aussi l'ensemble des acteurs socioprofessionnels, chacun dans leur domaine de compétences et niveau de responsabilités, devait participer à cet objectif mondial fixé, je vous le rappelle, dans l'Accord de Paris. Et que plus largement, l'ensemble des citoyens devait être partie prenante de l'atteinte de cet objectif de la neutralité carbone.

Bien sûr, le Conseil Régional n'a pas attendu le rapport du CESER pour se doter d'une politique dans le domaine du climat mais votre lettre de saisine nous invitait à produire une analyse, notre analyse sur les enjeux, ainsi que nos préconisations. Nous nous y sommes efforcés en nous appuyant – cela a été dit par Camille tout à l'heure – sur des expertises extérieures, nous avons ainsi auditionné 17 personnalités, et notre contribution restera modeste, surtout parce que nous avons été obligés de réduire le périmètre de nos travaux dans la mesure où la neutralité carbone concerne tous les secteurs de l'activité et c'est donc un sujet absolument immense. Nous espérons que cette contribution pourra nourrir la définition des futures politiques publiques en Nouvelle-Aquitaine.

Vous évoquez dans la lettre de saisine l'immense chantier de la neutralité carbone. À cette réalité dont on prend de plus en plus conscience - à part Donald TRUMP, j'imagine que personne de cette Assemblée n'ose remettre en cause les changements climatiques -, j'ajouterais qu'à cette réalité, il y en a une autre qui est celle de l'urgence à agir, à laquelle nous sommes rappelés régulièrement. Et je terminerai, avant de passer la parole à Bernard GOUPY, en citant le GIEC dans son 5^{ème} rapport : « Sans mesure d'atténuation autre que celles qui existent aujourd'hui et même si des mesures d'adaptation sont prises - comme le préconise d'ailleurs AcclimaTerra -, le risque de conséquence grave généralisée et irréversible à l'échelle du globe sera élevé à très élevé à la fin du XXIème siècle ».

Je passe la parole à Bernard GOUPY, qui va nous présenter notre rapport sur les enjeux d'une neutralité carbone en 2050, en Nouvelle-Aquitaine, de la prise de conscience au changement de modèle.

M. GROUPY. - Vous nous avez saisis, Monsieur le Président, le 12 juillet 2018, d'un thème de travail relatif à la neutralité carbone à l'horizon 2050. Le GIEC définit la notion de « neutralité carbone » comme, je cite : « un état d'équilibre à atteindre entre les émissions de gaz à effet de serre d'origines humaines, et leur retrait de l'atmosphère par les écosystèmes entropiques ». Ces retraits sont effectués par les puits de carbone que sont la forêt, les sols et la biomasse.

Quel est l'état des lieux en matière de neutralité carbone aujourd'hui ? Au niveau mondial, la communauté internationale s'est fixé des objectifs en matière climatique depuis 1992. Au niveau européen, l'UE a adopté un paquet climat-énergie, ensemble d'actes législatifs en matière énergétique et de lutte contre le changement climatique en 2008. La France a aussi inscrit ces engagements dans la loi, la stratégie nationale « bas-carbone » votée en 2015, qui définit des plafonds d'émissions de gaz à effet de serre à ne pas dépasser. Enfin, en juillet 2017, le Gouvernement s'est fixé un nouveau cap, celui de la neutralité carbone. Celui-ci représente un véritable défi puisqu'il nécessite de diviser non plus par quatre, mais environ par huit les émissions de gaz à effet de serre françaises à l'horizon 2050. Et la Région, notre Région Nouvelle-Aquitaine, doit y contribuer. Cependant, malgré les engagements pris par les pays riches et en dépit des politiques mises en place, les émissions mondiales de gaz à effet de serre n'ont cessé de croître dans le monde. La France, pour sa part, malgré une baisse de ses émissions, n'est pas dans la trajectoire qu'elle s'est fixée en 2015, le dépassement par rapport aux prévisions étant dû, essentiellement, au secteur du transport et du bâtiment.

En Nouvelle-Aquitaine, les principales émissions de gaz à effet de serre sont d'origine énergétique, dans les secteurs du transport, d'abord (39 %) et de l'habitat (20 %). L'agriculture, deuxième contributeur de gaz à effet de serre (28 %), se caractérise par des émissions majoritairement non énergétiques, à savoir du méthane et du protoxyde d'azote. Cependant, cette approche officielle, basée sur l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre territoriales, doit, devrait être complétée par celle dite « de l'empreinte carbone », qui intègre les émissions importées. Ainsi, l'empreinte carbone régionale est supérieure aux émissions régionales. La Nouvelle-Aquitaine peut et doit contribuer à ce que la France et l'UE respectent leurs engagements internationaux. Pour cela, elle dispose d'un outil, le SRADDET, et d'une feuille de route, NeoTerra, qui vous a été présentée ce matin.

Par ailleurs, de façon innovante, le Conseil Régional a créé les deux Conseils scientifiques qui les soutiennent (AcclimaTerra et Ecobiose), ainsi que le COPTEC (Conseil Permanent de la Transition Energétique et du Climat), qui coordonnent une gouvernance transversale des services de la Région. Dans l'impossibilité d'analyser l'ensemble des émetteurs de gaz à effet de serre en Nouvelle-Aquitaine, nous avons fait le choix de porter une attention particulière sur l'agriculture et la forêt, essentielles pour contribuer à atteindre la neutralité carbone en 2050.

L'agriculture : la Nouvelle-Aquitaine est la première Région de France, la première Région d'Europe. Elle est particulièrement exposée aux conséquences de l'évolution du climat. Elle est aussi la deuxième émettrice de gaz à effet de serre mais dont près de 60 % sont liés à l'élevage des ruminants. Dans l'analyse de l'atteinte de la neutralité carbone en Nouvelle-Aquitaine en 2050, l'agriculture a un statut particulier. Il s'agit d'un secteur à la fois émetteur de gaz à effet de serre, mais aussi ayant un rôle indispensable pour le stockage du carbone dans les sols, les prairies permanentes et la biomasse.

La forêt : la Nouvelle-Aquitaine est la première Région forestière de France. La filière forêt-bois émet très peu de gaz à effet de serre. En revanche, elle atténue les émissions régionales de gaz à effet de serre grâce à sa capacité à séquestrer le carbone en forêt ou dans le bois matériau. Par ailleurs, le bois est un produit de substitution aux énergies fossiles, soit dans le bois énergie et à des matériaux ayant un impact carbone important (par exemple, le béton ou l'acier). Le Programme Régional de la Forêt et du Bois (le PRFB) de Nouvelle-Aquitaine apparaît comme une feuille de route pour allier transition bas-carbone et création de valeur ajoutée, ainsi que d'emplois. Ce PRFB prévoit une augmentation significative des prélèvements de bois dans le cadre d'une gestion durable de notre forêt.

Nous voici à la croisée des chemins. Il ne s'agit plus d'infléchir le modèle socio-économique existant, mais bien de le revoir profondément en révisant les modes de production et nos modes de consommation. Il est nécessaire aujourd'hui de renforcer les politiques publiques, de massifier les actions, de massifier les actions déjà engagées, d'en initier de nouvelles et de mettre en place de véritables suivis et évaluations pour enfin réussir à inverser la tendance et inscrire la Région dans une trajectoire climatique vertueuse. Ce changement de paradigme souhaité impose d'être particulièrement attentif aux conditions économiques et sociales de la transition lors de ces révisions de modes de production et de consommation. Là encore, le Conseil Régional a un rôle clef à jouer notamment en matière d'accompagnement des transitions professionnelles.

Avant de vous proposer quelques préconisations transversales, nous nous permettons d'insister sur le rôle clef de la Région, considérant que son ambition et son exemplarité seront

de nature à favoriser l'engagement de l'ensemble des acteurs et des citoyens. Quelques préconisations transversales en cinq points.

Premier point, le CESER propose de repenser l'ensemble des politiques régionales au prisme de la neutralité carbone et plus généralement, de celui de la transition écologique. D'abord, en revisitant l'ensemble de ses politiques pour identifier celles qui sont favorables au climat et qui doivent être davantage accompagnées et priorisées, de celles qui vont à l'encontre de l'objectif recherché et qui devront donc être modifiées. En s'appuyant pour cela sur l'analyse de l'empreinte carbone, en renforçant l'intégration de l'enjeu climatique dans les piliers de l'action régionale, notamment par le biais du COPTC et enfin, en achevant la mise en place d'évaluations financières du Budget régional.

Deuxième point, le CESER propose d'impulser une dynamique autour de la neutralité carbone dans les territoires, d'une part, en encourageant les Collectivités infrarégionales déjà engagées dans l'atteinte de la neutralité carbone, mais aussi en créant une dynamique et en initiant des actions susceptibles d'être portées par l'ensemble des Collectivités infrarégionales.

Le troisième point, qui vient d'être abordé par nos collègues, le CESER propose de lutter contre l'étalement de l'urbanisation. Il apporte son soutien à l'objectif fixé dans le SRADDET de réduire la consommation foncière de 50 % pour protéger durablement le foncier naturel agricole et forestier, qui sont, je vous le rappelle, des puits de carbone essentiels. Il demande que l'effort de densité nécessaire pour atteindre cet objectif n'affecte pas les seules zones d'habitations, mais également les zones économiques.

Quatrième point, le CESER propose de poursuivre les efforts de recherche, d'innovation et de connaissance tendant à diminuer l'empreinte carbone. Il souhaite ainsi que les travaux d'AcclimaTerra et d'Ecobiose soient pleinement pris en compte dans la définition des politiques régionales.

Enfin, cinquième point, le CESER propose de susciter l'adhésion du plus grand nombre aux enjeux de la neutralité carbone, que sont les Collectivités, les acteurs sociaux-économiques, et les citoyens, par l'éducation, l'information, la sensibilisation et le dialogue démocratique, par l'accompagnement des acteurs souhaitant s'engager dans les actions de transition dans les territoires.

Après les cinq préconisations transversales, quelques préconisations sectorielles. D'une part, sur l'agriculture et l'alimentation. Les préconisations du CESER concernent tant l'agriculture, c'est-à-dire le volet production, que l'alimentation, c'est-à-dire le volet consommation, puisque c'est en jouant sur les deux leviers que nous contribuerons à atténuer le changement climatique et ses effets.

Le premier levier : la production, l'agriculture. Le CESER propose de s'inspirer des techniques de l'agro-écologie, qui vise à diminuer les pressions sur l'environnement et préserver les ressources naturelles que sont l'air, l'eau, les sols et la biodiversité. D'une part, en encourageant prioritairement l'expérimentation et les démarches qui répondent à une demande d'approvisionnement locale, d'autre part, en diffusant de solides connaissances agronomiques, tant aux agriculteurs, qu'à ceux qui les conseillent, et notamment par les enseignants des établissements agricoles que sont les lycées, les CFPPA, les Centres d'apprentissage. Et enfin, en accompagnement financièrement les agriculteurs par une réorientation des soutiens de la Région en faveur de la transition agricole.

Deuxième levier, la consommation. Le CESER préconise de promouvoir une alimentation ayant une empreinte carbone optimale, tant au niveau des circuits de consommation, qu'ils soient courts, locaux, équitables ou autres, qu'en systématisant la prise en compte de l'empreinte carbone dans les modes de consommation alimentaire.

Et enfin, le troisième levier, il s'agit de soutenir les approches territoriales et citoyennes qui ont intégré le critère de neutralité carbone dans leur projet.

Après l'agriculture et l'alimentation, la forêt et la filière bois. Il y a plusieurs façons d'appréhender la forêt, selon l'une ou l'autre de ses fonctions : environnementale, sociale ou économique. Aussi, une approche systémique englobant les différents rôles de la forêt (ressources de biomasse, puits de carbone, réservoirs de biodiversité) est nécessaire. Cette approche systémique est nécessaire. Les préconisations du CESER en ce qui concerne la forêt et sa filière.

Premier point, une gestion adaptée aux territoires et aux spécificités de la forêt. Il n'existe pas une forêt mais des forêts, qu'elles soient feuillues, résineuses, en taillis ou en futaies, avec des modes d'exploitation, de gestion, et des fonctions très différentes. Leur contribution à la séquestration du carbone est directement liée au delta entre accroissement biologique et prélèvement de la ressource. Et ce delta diffère d'une forêt à l'autre, d'un territoire à l'autre.

Deuxième point, la substitution produit et énergie. Bois d'œuvre et bois d'industrie participent au stockage du carbone dans le matériau bois pendant toute sa durée de vie. La filière bois construction, quant à elle, génère à la fois des stocks élevés de carbone en forêt, mais aussi des effets de substitution lorsqu'elle remplace le béton ou l'acier par exemple, dont les fabrications sont fortement émettrices de gaz à effet de serre. Le bois énergie, d'autant plus lorsqu'il est un coproduit du bois d'œuvre, en se substituant à une énergie fossile dans le chauffage collectif ou individuel, contribue également et significativement à la maîtrise des gaz à effet de serre. Aussi, le CESER préconise une gestion sylvicole qui permette une séquestration optimale du carbone en forêt et un stockage maximal du carbone dans le

matériau bois, ainsi que dans le bois énergie. Cette gestion sylvicole globale de la forêt en Nouvelle-Aquitaine nécessiterait le suivi et l'évaluation, d'une part, des puits de carbone en forêt, et d'autre part, des émissions de gaz à effet de serre évitées par la filière bois.

Enfin, la recherche et l'innovation dans les essences forestières et dans le domaine des produits biosourcés contribueront à répondre au défi de l'adaptation au changement climatique et à assurer que la forêt conserve son potentiel de séquestration de carbone. Une préconisation émanant des forestiers de Nouvelle-Aquitaine serait de baisser à 4 hectares la surface éligible aux aides de la Région pour la constitution de plans simples de gestion, qu'ils soient volontaires ou collectifs. Cette proposition ne fait pas consensus au motif que l'exploitation de ces micro-parcelles aurait des impacts négatifs sur la biodiversité.

Enfin, le caractère multifonctionnel de la forêt, avec sa fonction de séquestration du carbone mais aussi de substitution aux énergies fossiles, essentielle dans la lutte contre le changement climatique, doit être davantage reconnue, y compris dans l'arbre en ville et accompagnée.

Ainsi, Mesdames et Messieurs les Conseillers, les enjeux sont clairs et partagés. La situation climatique est critique, le changement de paradigme est nécessaire. Il est urgent d'agir. Face à l'ampleur des changements nécessaires, se pose la question des moyens que les politiques publiques sont prêtes à consacrer au domaine de l'énergie, de l'usage des terres, de l'urbanisme, des infrastructures et du transport, des systèmes industriels. Tous les acteurs, le monde de l'entreprise, le secteur associatif, les Collectivités, chaque citoyen doit s'engager plus fortement dans l'immense chantier qu'est l'atteinte de la neutralité carbone. Leurs actions doivent s'articuler autour d'axes essentiels : baisser fortement les consommations d'énergie dans tous les secteurs, sortir des énergies fossiles, réduire autant que possible les émissions de gaz à effet de serre non énergétiques, en particulier de l'agriculture et de l'industrie, optimiser les puits de carbone et enfin, changer nos comportements, pratiques et modes de consommation, en priorisant la meilleure empreinte carbone. Il peut y avoir un scénario régional pour la neutralité carbone, non pas à inventer, les travaux et initiatives sont déjà nombreux, mais à renforcer dans ses moyens et à décliner de façon ambitieuse.

C'est l'ambition de la feuille de route NeoTerra que veut établir le Conseil Régional, que vous voulez établir, relative aux transitions énergétiques, écologiques et agricoles. Le CESER, par son apport et ses préconisations, ainsi que par sa participation dans les processus de concertation, en sera l'un des contributeurs actifs.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT. - Merci beaucoup.

Je note, avec beaucoup de déférence à l'égard du CESER, l'accompagnement, la déclinaison territoriale de ce que nous faisons collectivement, et le soutien à la démarche.

Une question va se poser dans ces dix années que nous nous sommes fixées pour changer de logiciel, de modèle et de développement, c'est le rapport public/privé. On oppose beaucoup les emplois qui existent aujourd'hui aux emplois qui vont exister demain, et donc on a un travail à faire. La Région s'est montrée exemplaire sur le plan du développement économique mais je pense que le défi que nous avons sur le plan de l'innovation, sur le plan de la recherche, sur le plan de l'accompagnement des Collectivités, des différentes professions, est important. C'est un vrai défi. Comment pouvons-nous porter un projet de développement autour de cette feuille de route NeoTerra, de telle sorte que nous puissions avoir, auprès des populations de la Région, une relation de confiance ? Certes, le monde change, les défis changent et il faut que nous y apportions des réponses. C'est le rôle et la responsabilité des pouvoirs publics que de ne pas se mettre la main devant les yeux, ou les peaux de sauc' devant les yeux, en se disant « non, il n'y a pas de réchauffement climatique, il n'y a pas de problème demain, laissons faire ». En même temps, il faut que l'on soit capable et les compétences de la Région, de formation, de développement économique, s'y prêtent : comment accompagne-t-on le changement de modèle ? Je pense que c'est peut-être une des plus grandes difficultés.

Je voudrais dire aussi, je l'ai dit ce matin, que les rencontres multiples que nous avons eues avec les différentes professions, agricoles, industrielles, etc. depuis le début du travail, il y a sept ou huit ans, au départ de Hervé LE TREUT puis de Monsieur BRETAGNOLLE, font que les différentes filières sont réceptives à ce défi. La difficulté est comment décarbone-t-on et comment accompagne-t-on cette décarbonation, qui est peut-être beaucoup plus importante ou tout aussi importante que la révolution numérique. Je ne sais pas si « décarbonation » est le bon mot parce que quand on substitue aux énergies fossiles de l'énergie qui est tout aussi carbonée provenant de la cellulose des pins, c'est encore du carbone, d'une certaine manière. Mais en tout cas, c'est là le défi et je voudrais que chacun le mesure bien. Il y a un effort de recherche, un effort de formation, un effort d'innovation, qui est considérable.

En tout cas, merci au CESER de nous accompagner dans cette démarche et il n'y a pas l'ombre d'une feuille de papier à cigarette – si tant est que je puisse défendre les fumeurs ici -

On attaque la deuxième partie.

Mme CHASSAGNE. - Serait-il possible de récupérer les versions numériques des deux présentations qui nous ont été faites ?

M. LE PRESIDENT. - Oui, pas de souci. Le directeur du cabinet du CESER a noté.

**FEUILLE DE ROUTE « NEO TERRA » POUR ACCELERER ET ACCOMPAGNER LA
TRANSITION ENVIRONNEMENTALE EN NOUVELLE-AQUITAINE**

M. LE PRESIDENT. -Je vous propose maintenant de passer à la deuxième partie de notre séance, avec quelque chose d'un peu particulier mais je crois que l'enjeu le vaut bien, sous forme de table ronde, avec des débats qui peuvent complexifier mais qui croisent les enjeux de NeoTerra. Je rappelle que cet après-midi, ce soir, au terme de ce débat, nous aurons à voter sur la partie 1 et 2, et que les fiches-actions seront à travailler de telle sorte que nous puissions les transformer en Règlement d'intervention. Mais simplement, jamais nous n'avons anticipé nos Règlements d'intervention et j'en remercie vraiment, encore une fois, chaleureusement et affectueusement, tous nos services, du travail considérable qui a été fait.

Sur la table ronde, elle s'est accélérée et accompagnée. Françoise JEANSON, sur la santé, Françoise COUTANT sur le mix énergétique, donc si vous voulez bien aller vous installer... Laurence ROUEDE sur le foncier, Stéphane TRIFILETTI sur l'éducation à l'environnement, et Christelle CHASSAGNE sur citoyens et Institutions.

Chacun notera que la mixité de la table ronde est assurée.

Je libère votre créativité.

Françoise, sur la santé.

Mme JEANSON. - Monsieur le Président, chers collègues, merci de me permettre de parler de la santé au cœur de la politique que nous vous proposons aujourd'hui.

Un rappel, les français, et en particulier les néo-aquitains, n'ont jamais vécu aussi longtemps qu'aujourd'hui. Une espérance de vie de 79 ans pour vous, Messieurs, de 85 ans pour nous, Mesdames. Nous battons tous les records. Mais notre espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire sans incapacité, n'est que de 65 ans.

Deuxièmement, vous le savez, nous avons gagné presque trois mois d'espérance de vie par an pendant des années. Cette augmentation de l'espérance de vie stagne depuis quelques années et ce pour plein de motifs mais en particulier, en raison de notre mode de vie et de notre environnement. Le premier, c'est l'inactivité physique. Vous allez me dire « que vient-elle faire aujourd'hui ? », cause de diabète, d'obésité, de maladies cardiovasculaires, de perte de performance physique chez nos adolescents. Pourquoi j'en parle ? Parce que cette inactivité physique est liée en grande partie à nos voitures, à nos modes de déplacement, comme y sont liées les particules fines qui sont la cause de la pollution de l'air, qui provoque

les bronchites chroniques, avec le tabac, l'asthme, les maladies cardiovasculaires. Troisième cause, les cancers. Pour ceux qui ont l'habitude de lire *le Monde*, vous avez peut-être vu cet article, il y a dix jours, qui expliquait combien les cancers augmentaient dans la population (le pancréas, le sein, les lymphomes) avec certes, quelquefois, des incertitudes sur l'impact de l'environnement, mais avec une certitude qui est que les premiers touchés par un certain nombre de ces cancers liés aux pesticides et aux perturbateurs endocriniens sont les agriculteurs.

Troisième chose, notre natalité baisse. Nous sommes la Région la plus âgée de France, on est aussi celle où il y a la natalité la plus basse et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, parce que les femmes ont des enfants plus tard mais aussi parce qu'il y a une baisse de la fertilité masculine - c'est prouvé par les scientifiques - dont on sait qu'elle est impactée par les perturbateurs endocriniens. Un petit mot sur les perturbateurs endocriniens, ce sont des molécules microscopiques qui sont présentes dans les biberons, les cosmétiques, les colles des meubles, les peintures des murs, les solvants des peintures, partout autour de nous. Ces molécules interagissent avec notre système endocrinien, elles modifient nos hormones et en plus, entre elles, elles font des effets cocktail explosifs qui mettent en danger le cerveau des enfants lors de leur développement inter-utérin, qui favorisent l'obésité et toute la régulation du corps humain. Ces perturbateurs endocriniens ne sont pas encore tous repérés et leurs effets pas encore tous connus mais ce que l'on sait est que leur impact est transgénérationnel. Les perturbateurs endocriniens qui nous touchent maintenant auront un effet dans trois générations.

Ce tableau n'est pas très rose et encore, je ne vous parle que de la Nouvelle-Aquitaine. Vous savez sans doute que la canicule, en 2003, a tué 15 000 personnes, et pas que parmi les personnes les plus âgées, parmi les plus de 45 ans, mais vous ne savez peut-être pas que le réchauffement climatique va augmenter de 9 millions le nombre d'enfants malnutris d'ici à 2050 en Afrique. Que quand les précipitations diminuent en Afrique subsaharienne de 10 millimètres par mois, la mortalité infantile par diarrhée augmente de moitié. Que la sécheresse rend des zones entières inhabitables et que c'est cette sécheresse et la famine qui en découle qui cause l'immigration alimentaire et nombre de conflits, pour ne pas rappeler que le Darfour et également la Syrie. Ce n'est pas l'immigration qui réchauffe l'atmosphère, c'est le réchauffement de l'atmosphère qui cause l'immigration. Bref, nous devons agir pour la santé de nos concitoyens d'aujourd'hui, pour la santé de nos enfants et pour la survie de l'espèce humaine. Et je crois que toutes les politiques et actions qui sont engagées dans ce document vont dans ce sens. Mais je voudrais insister sur deux points, deux exemples et deux urgences.

Pour aujourd'hui, diminuer la pollution aux particules fines en réduisant le trafic automobile et l'utilisation des véhicules thermiques, en particulier dans nos villes, repasser à

des mobilités actives (la marche, les transports en commun, le vélo quand c'est possible) puisqu'ils ont l'avantage d'être non polluants et d'être aussi un facteur d'exercice physique qui permettra de réduire les pathologies chroniques. Ce qui veut dire aussi d'aménager nos villes en fonction, de ne plus mettre de vélos juste à côté des voitures mais de mettre beaucoup de place pour les vélos et pour les transports en commun plus que pour les voitures. C'est une vraie révolution dans les années à venir. C'est un exemple pour aujourd'hui. Mais pour demain et pour notre survie, nous devons absolument sortir des perturbateurs endocriniens et des pesticides.

Sur les perturbateurs endocriniens, je vous proposerai de signer la charte des Régions sans perturbateurs endocriniens, qui aura un impact sur toutes nos politiques. Sur les pesticides et comme sur les perturbateurs endocriniens, comme sur le climat, comme sur le réchauffement climatique, il y a encore des gens qui laissent planer des doutes. Je crois que c'est à notre santé qu'il faut laisser le bénéfice du doute, qu'il faut continuer certes à pousser la recherche pour trouver des alternatives aux intrants agricoles, cosmétiques, des colles, des peintures, mais attention à la recherche sur les produits. Je le disais, un certain nombre de produits ont un impact très tard. Nous avons eu le DDT, nous avons eu l'arsenic, nous avons eu l'amiante, nous avons eu le bisphénol A. Vous avez vu que toutes ces molécules qui étaient nouvelles et totalement inoffensives lorsqu'elles ont été découvertes, on en a découvert la nocivité 30, 40 ans plus tard. Il faut arrêter le progrès qui peut tuer, il faut faire attention à un progrès qui fasse vivre et c'est un vrai enjeu pour nos chercheurs.

Dernier point, vous le savez, nous avons voté à l'unanimité, me semble-t-il, le plan régional santé environnement, il y a deux ans, que nous pilotons avec l'ARS et l'Etat. Il faisait suite à des plans nationaux santé environnement. Pour ceux qui ont de bonnes lectures aussi, vous avez pu lire dans *le Monde* d'aujourd'hui, selon deux rapports très sévères, le troisième plan national santé environnement n'a eu aucun impact sanitaire positif mesurable. Deux rapports ont critiqué ce plan national santé environnement 2014-2019, une série de critiques sur sa construction, sur le manque d'objectifs concrets, sur le manque d'objectifs évaluable. Il rappelle cependant que 14 % de la mortalité française, 74 000 décès par an sont liés à l'environnement et surtout, à la pollution atmosphérique. Nous avons aujourd'hui, avec le plan qui est proposé, l'inverse de cela : des objectifs concrets, des concertations partenariales, des moyens réels que sont les compétences régionales. Et je crois que maintenant, notre ambition doit être, certes, de mener des expérimentations locales, mais aussi de travailler à les étendre et à les généraliser, parce que je crois que la santé des populations de notre Région est trop précieuse pour qu'on la mette en jeu plus longtemps.

M. LE PRESIDENT. - Merci.

Françoise COUTANT, à vous sur le mix énergétique. Le titre de l'intervention est « De l'individuel au collectif ».

Mme COUTANT. - Monsieur le Président, chers collègues, c'est un titre suffisamment vaste. Nous avons eu une intervention extrêmement enthousiasmante sur la santé. Je ne vais pas reprendre ce qu'Hervé LE TREUT et Vincent BRETAGNOLLE nous ont expliqué ce matin parce que les éléments de contexte étaient évidents. En revanche, je voudrais quand même rappeler un certain nombre de points et le premier est que la Cour des Comptes européenne, début juin, a rappelé que la France n'avait pas atteint les objectifs qui lui étaient assignés et qu'en termes de plan, on a parlé tout à l'heure du paquet énergie-climat, on n'est pas du tout dans les résultats que nous aurions dû obtenir. Plus récemment, début juillet, c'est le Haut Conseil pour le climat qui précisait que les objectifs 2015-2017 de la stratégie bas-carbone, dont on parlait également précédemment, ne sont pas atteints, et que les mesures actuelles préconisées pour la période 2019-2023 ne permettront pas de les atteindre. Nous avons, nous, au niveau des territoires, les Régions, mais les territoires infrarégionaux, une lourde responsabilité parce qu'ici, il se passe un certain nombre de choses, d'actions et de mesures mises en œuvre, qui permettent peut-être d'inverser cette tendance négative. Et c'est tout le sens de notre action.

Le sens de notre action est à la fois facilitateur, accompagnateur, motivant – on l'espère – et aller vers la massification. On a fait, pendant un certain nombre d'années, beaucoup d'expérimentations. Aujourd'hui, on sait qu'en matière d'énergie et de transition énergétique au sens large, on a les solutions. On a juste besoin d'entrer dans une période de massification dans la mise en place de ces solutions. Sauf que, cela a été dit aussi précédemment, les actions conjuguées s'imposent, et que l'on n'agira pas seul. On doit mobiliser très largement les acteurs des territoires pour pouvoir engager une transition énergétique réussie sur nos territoires, avec des actions conséquentes en lien avec ce triptyque dont on a largement parlé à maintes reprises dans cet hémicycle : la question de la sobriété et de l'efficacité énergétique et en même temps, le déploiement des énergies renouvelables. Et tout cela peut se faire à la fois à l'échelle individuelle, mais aussi à l'échelle collective, parce qu'il y a une double raison.

Je ne voudrais pas noircir encore un peu plus le tableau mais on sait très bien qu'il y a une augmentation du coût de l'énergie et que cela ne va pas s'arranger dans les années à venir. On sait également que cette augmentation du coût de l'énergie met un certain nombre de nos concitoyens dans une précarité importante. Si l'on parle de la précarité énergétique, on est à 30 % de précarité énergétique en Creuse, donc en Région Nouvelle-Aquitaine, et on est à 20 à 30 % dans le nord de la Région. Donc que fait-on pour éviter que les ménagers se trouvent dans des situations intenable dans les années qui viennent. Il y a également la question de la diminution de la compétitivité de nos entreprises et le risque majeur d'une

fracture énergétique territoriale dans notre Région. Donc que fait-on ? On engage une politique énergétique régionale qui devra être le pilier de cette construction régionale pour 2030, puisque c'est bien l'objectif que nous nous fixons.

Sur les ambitions, territorialiser les actions, c'est aussi ce que nous essayons de faire. On a adopté un certain nombre de délibérations qui allaient en ce sens mais il faut aller plus loin. Aller plus loin et travailler sur la notion de gaspillage, diminuer le gaspillage au sens large, travailler à la rénovation globale de nos bâtiments, à la fois dans le privé, dans le public, et la question des logements a toute sa place. La diminution de la consommation d'énergie qui est prioritaire. On est dans un contexte où l'on a plutôt tendance à consommer davantage d'énergie avec nos nouveaux modes de vie (le numérique, les mobilités), un certain nombre d'actions dont on n'a pas forcément envie de se passer mais on peut essayer de les traiter et de les gérer autrement. Il est tout à fait possible de diminuer tout cela.

Sur l'énergie au sens énergie renouvelable puisque nous souhaitons sortir des énergies fossiles, ces énergies qui émettent énormément de gaz à effet de serre – cela a été rappelé, je n'y reviens pas – comment développer des actions efficaces sur nos territoires ? En faisant monter en puissance ce qui est né maintenant depuis près de deux ans, que sont ces collectifs citoyens, 30 aujourd'hui à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, qui travaillent à l'émergence de politiques énergétiques, que ce soit dans l'efficacité énergétique ou le déploiement d'énergies renouvelables, pour coller au plus près des territoires. La Région impulse, elle propose un certain nombre de dispositifs, vous avez un certain nombre de fiches-actions à votre disposition mais on ne va pas se substituer aux territoires. Chaque territoire, avec sa typologie, construit son mix énergétique – et je reviens là au sujet – et les solutions qui sont aujourd'hui à notre disposition et qui sont possibles ne pourront être mises en place que si elles sont construites collectivement. On parle beaucoup de co-construction, on essaie aussi de la mettre en œuvre entre les Collectivités, les entreprises, et les habitants de cette Région.

On parle d'atténuation, diminuer les émissions de gaz à effet de serre. On parle aussi d'adaptation et de résilience et ce sont ces synergies que l'on a besoin de faire monter en puissance dans notre Région. Mais tout cela ne se fera pas si l'on n'a pas une possibilité en Région d'avoir des filières de production énergétique, de production de matériels énergétiques et donc de relocalisation des consommations, de relocalisation des productions. Et c'est l'objet des travaux qui sont menés, exposés aussi dans le rapport que vous avez sous les yeux, de structuration d'un certain nombre de filières dites « vertes ». Filière construction durable, un travail que nous menons avec les acteurs de la construction, par des architectes, des Bureaux d'Études, et des artisans. Toutes ces solutions peuvent être co-construites, et c'est ce que nous essayons de voir, dans une approche systémique, parce qu'il ne s'agit pas de produire des énergies renouvelables pour produire de l'énergie renouvelable, il s'agit de regarder si

cette production est vertueuse. Et on ne va pas produire des énergies renouvelables au détriment de la biodiversité par exemple, ou d'autres secteurs économiques, environnementaux, qui font un territoire.

Tout cela nécessite, cela a été également rappelé mais c'est important de le penser d'ores et déjà, la mise en place de formations adaptées. Formations adaptées pour les jeunes, pour les moins jeunes (formation initiale, formation continue) qui soient en lien avec ces emplois, on parle d'emplois de demain mais ce sont des emplois d'aujourd'hui, qui sont en cours de mise en œuvre sur nos territoires. Donc accompagner la transition énergétique, c'est aussi accompagner la transition des formations, la transition des métiers, avec cette volonté d'amplifier l'innovation pour minimiser les impacts environnementaux des solutions proposées. La Nouvelle-Aquitaine peut donc être un terrain d'expérimentation, certes, mais surtout un terrain de massification pour montrer les savoir-faire, pour engager des marchés en France et à l'international. Vous avez, les uns et les autres, peut-être participé au forum de la croissance verte, ce forum va devenir forum NeoTerra, où ce sera l'occasion de mutualiser les pratiques entre les entreprises et les néo-aquitains.

Et puis NeoTerra doit être le fil rouge d'une espèce de tour Nouvelle-Aquitaine, qui permettra de divulguer les informations, de donner de la visibilité à ces solutions et c'est l'objet des travaux du COPTec, qui, depuis six mois, grâce à un stagiaire, travaille à mutualiser tout ce qui s'est passé dans notre Région en matière d'adaptation au dérèglement climatique. Et nous allons diffuser, sous formes de séquences dans les différents territoires, avec le COPTec, ces savoir-faire, ces savoir-être, qui existent sur un certain nombre de territoires néo-aquitains.

M. LE PRESIDENT. - Merci.

Je passe la parole à Laurence ROUEDE, sur le foncier.

Mme ROUEDE. - Monsieur le Président, mes chers collègues, nous l'avons vu ce matin, les travaux d'Ecobiose ont montré que pour assurer son mode de vie, un français utilise, en moyenne, environ 5.6 hectares de surfaces productives, que ce soit des champs, des prairies, des forêts, des zones de pêche, etc. En 50 ans, la France a perdu 3 millions d'hectares agricoles. Le rythme national de la consommation foncière représente l'équivalent de la surface d'un Département tous les cinq ans (ce sont environ 55 000 hectares). Et la Région Nouvelle-Aquitaine, malheureusement, n'échappe pas à ce constat puisqu'elle est devenue tristement la première Région consommatrice d'espaces naturels agricoles et forestiers, et sur cette consommation, les trois quarts se font sur des terres agricoles.

C'est un sujet dont on parle souvent. Avec NeoTerra, nous sommes dans la volonté de nous engager dans l'accélération. Ce que je vais vous présenter maintenant est comment

peut-on accélérer et pourquoi faut-il accélérer. Pourquoi est-ce un problème ? Pourquoi nous faut-il agir rapidement ? Parce que l'artificialisation des sols et l'étalement urbain qui en est la conséquence, ont des effets pervers qui sont importants, qui sont impactant et qui sont de moins en moins soutenables. Le CESER parlait beaucoup, tout à l'heure, de la question de la soutenabilité. Insoutenables pourquoi ? Perte de capacité alimentaire, perte de biodiversité, impact négatif sur la ressource en eau, que ce soit en qualité et en quantité, impact paysager, banalisation du territoire, imperméabilisation, coût de la gestion des risques (incendies et inondations notamment), augmentation des temps et des coûts de déplacement et impact environnemental associé mais pas qu'environnemental, impact sociétal et économique associé, coût du développement périphérique au détriment de la vitalité des centres-villes et des centres-bourgs, et on voit combien, maintenant, il est important pour tout le monde, et tout le monde, toutes les Collectivités et l'Etat s'engagent pour réinvestir les centres-villes et les centres-bourgs, c'est une des conséquences du coût de l'étalement urbain, surcoût pour les Collectivités en matière de VRD, d'aménagement, de multiplication des équipements, de numérique, de transports collectifs notamment.

Nous ne pouvons plus continuer sur un modèle d'étalement urbain tel que nous l'avons connu ces dernières dizaines d'années, c'est-à-dire au fil de l'eau. L'enjeu est considérable car la terre est un bien rare, il nous faut l'énoncer clairement et il nous faut énoncer la nécessité de sa préservation. C'est un patrimoine commun. Il faut reconnaître et valoriser les aménités du sol en matière d'alimentation, de paysages, de stockage du carbone, de biodiversité, de qualité de l'eau, et il en va de la qualité de la vie de façon générale, et même de la vie tout court, et ce dès aujourd'hui.

Derrière des propos et des travaux sur le foncier qui peuvent paraître technocratiques ou peu rassembleurs, a priori, telle la lutte contre l'étalement urbain, la densification, l'innovation foncière, l'occupation du sol, l'habitat de demain, se joue en réalité un enjeu qui est considérable pour notre avenir : celui de la nécessaire mutation de nos modèles de développement. Celui de la nécessaire mutation des pratiques agricoles, urbaines et foncières, en mutant vers des solutions qui sont fondées sur la nature. Celui d'une attractivité démographique que l'on souhaite maintenir mais qui doit être plus qualitative et moins impactante pour notre environnement, pour la nature, et donc pour nous-mêmes. Celui d'un habitat à rééquilibrer, en Nouvelle-Aquitaine spécifiquement, entre les logements individuels et collectifs, la Nouvelle-Aquitaine – et le rapport du CESER l'a rappelé tout à l'heure – étant la première Région de France en proportion construction de maisons individuelles. La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite prendre toute sa part de responsabilité dans les actions à mener suite à ce constat. L'effort pour changer nos pratiques en matière de consommation foncière et d'urbanisme doit être immédiat et significatif, et pour cela, il doit être partagé. Et en cela,

j'aime à rappeler et à valoriser ce que le CESER nous a rappelé tout à l'heure, il est temps d'inverser le regard sur les espaces naturels agricoles et forestiers.

Et nous avons déjà agi, nous avons agi avec le vote d'une stratégie foncière, en juin 2018, après un an de concertation territoriale. Cette stratégie foncière a déjà fait connaître la volonté régionale de s'engager et de soutenir les bonnes pratiques foncières, les pratiques vertueuses en la matière. Nous avons agi avec la mise en place et l'animation de la conférence permanente des acteurs du foncier, qui rassemble la Région, l'ensemble des Établissements Publics Fonciers de la Région, celui d'État et les Régionaux, et dorénavant, la seule et unique SAFER Nouvelle-Aquitaine. Nous avons agi avec les clubs de la stratégie foncière qui ont créé des espaces de discussions et d'intelligence collective, et sur ce point-là, l'intelligence collective est plus que jamais nécessaire, entre la Région, les Collectivités territoriales, les EPF, la SAFER, les Conservatoires des espaces naturels, le Conservatoire du littoral, les Parcs Naturels Régionaux et de façon générale, tous les acteurs qui sont concernés par les politiques foncières, dont l'État, dont il ne faut pas sous-estimer l'importance et les engagements que nous devons attendre de l'État en la matière.

Nous avons agi avec le soutien régional à la ruralité, aux installations d'agriculteurs, à la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, et à la lutte contre l'extension du commerce de périphérie. Nous avons agi avec l'appel à projets sur la double utilisation du foncier, dont nous venons d'approuver les premiers lauréats lors de la Commission Permanente d'hier. Nous avons agi avec le SRADDET, dont le projet, voté en mai dernier, porte des ambitions fortes, dont celle de réduction de moitié du rythme de la consommation foncière. Nous avons agi avec la saisine par le Président du CESER, dont le rapport qui vous a été présenté tout à l'heure est venu renforcer et notre volonté, et nos diagnostics et analyses. Et avec NeoTerra, nous agissons plus encore.

Nous souhaitons accompagner les autres Collectivités vers la sobriété foncière en termes de trajectoire et en respectant leurs trajectoires, avec des politiques d'aménagement qui sont fondées sur l'évitement dans le choix des projets, dans le choix de l'emplacement des projets, dans la réduction de l'emprise des projets. On doit pouvoir repenser différemment nos projets d'aménagement. Et également, accompagner les Collectivités dans le réinvestissement du bâti existant, dans la reconquête des friches, et c'est possible. Le travail est important, il doit être partenarial, mais il est devant nous. D'ailleurs, des territoires nous font régulièrement savoir qu'en travaillant précisément leur potentiel foncier existant, finalement, ils réussissent à intégrer le fameux objectif des 50 % qui fait tant débat.

Suite à NeoTerra, nous nous engageons, pour préserver les terres, le sol, notre patrimoine commun, à œuvrer à un urbanisme durable, résilient, économe en ressources, en

développant l'ingénierie territoriale en utilisant les friches comme opportunités, en s'engageant dans la dépollution biologique des friches, en favorisant la présence de la nature dans l'espace urbain, en développant l'agriculture urbaine et les îlots de fraîcheur en milieu urbain, en travaillant avec les Etablissements Publics Fonciers et avec la SAFER, à la régulation foncière et à la densité urbaine autour des axes de transports collectifs, en s'engageant pour que la Région ne connaisse aucune perte nette de surface en milieu naturel, à commencer par les zones humides, en renforçant la résilience de nos forêts, en accompagnant les Collectivités, notamment à travers un Centre de Ressources sur le foncier qui est dédié et qui sera dédié à l'observation, à la formation, en particulier auprès des Collectivités territoriales, à l'ingénierie juridique, technique et financière, en créant un espace de dialogue qui sera partagé sur les différents usages du sol parce que tel est bien le sujet que l'on porte dès qu'il s'agit de lutte contre l'étalement urbain (quel choix allons-nous faire sur le foncier existant ou le foncier à privilégier ?), en travaillant de façon partenariale sur les sujets importants que sont la qualité des sols et les compensations.

Oui, il reste beaucoup à accélérer. Nous avons déjà assumé la première étape, celle de la mobilisation et de la prise de conscience. Nous œuvrons à faire émerger un modèle de développement repensé, fondé sur la sobriété foncière comme une première étape de tout projet d'aménagement. NeoTerra et les actions qui en découleront nous engageront dans ce travail commun sur la reconquête de l'existant, sur l'évitement de la consommation foncière. Le coût environnemental et écologique de cette consommation nous engage tous dans ce défi.

M. LE PRESIDENT. - Merci.

Christelle CHASSAGNE sur le thème « Citoyens et Institutions ».

Mme CHASSAGNE. - Cher Président, chers collègues, un travail colossal que je salue ici avec les services notamment.

Les conditions d'un changement en faveur d'une transition efficace et juste mobilisent plusieurs registres, notamment la transition énergétique qui doit opérer un changement polymorphe, selon les principes de justice sociale. Nous, humains, devons d'abord considérer un nouveau rapport à notre environnement et à ses ressources. Ensuite, nous devons considérer que rien ne passera sans la production d'un nouveau système sociotechnique dans lequel les innovations doivent être également sociétales. Des résolutions morales ne suffisent plus, on le voit aujourd'hui, et nos engagements, ici, sont au niveau d'un nouveau système socio-éthique se traduisant par de véritables modifications des habitudes de tout un chacun. NeoTerra se présente aujourd'hui comme une part indissociable de la démarche par un changement de muthos, autrement dit, la production d'un nouveau récit susceptible de donner du sens à l'action individuelle, mais aussi à l'action collective.

Comment la Nouvelle-Aquitaine s'engage-t-elle dans l'accompagnement et l'engagement des citoyens dans cette démarche ? Je ne reprendrai pas ici point par point toutes les fiches-actions qui vous sont présentées, mais je m'en suis inspirée et c'est la trame de la mise en œuvre de la stratégie. Vous l'avez lu, nombre de ces fiches auront vocation à être précisées, amendées, enrichies, et si elles ne s'inscrivent pas toutes dans la même temporalité, elles s'inscrivent toutes dans la même volonté. C'est une approche de bon sens. Sobriété énergétique dans tous les usages, consommation responsable. Nous avons aujourd'hui des données scientifiques pour objectiver le débat et déployer les moyens nécessaires à l'urgence de la situation. Mais pour qu'il y ait débat, il faut encore que les citoyens soient impliqués. Il faut qu'ils se sentent impliqués. Et la Région Nouvelle-Aquitaine s'engage donc à développer aussi la conscience et la mobilisation citoyenne autour de la transition énergétique et climatique.

Il est difficile – mes collègues le redisent depuis ce matin – de changer de paradigme, c'est une évidence. Mais il faut avant tout communiquer autrement, différemment. J'ai envie de parler, parce que l'on parle des citoyens, d'une « communication », c'est-à-dire qu'à mon sens, c'est la condition sine qua none à la réussite de ce projet. C'est donc une communication engageante qui doit envisager l'individu comme un acteur et pas comme un récepteur. Depuis plus de dix ans, cette communication engageante a montré son efficacité, elle a été approuvée et permet de tripler les comportements ciblés. Il faut vraiment s'en inspirer. Beaucoup de français méconnaissent le débat qui nous rassemble aujourd'hui, ils ne se sentent d'ailleurs même pas concernés et pourtant, même si les populations les plus jeunes interpellent aujourd'hui les élus que nous sommes à leurs responsabilités.

Les rapports scientifiques que nous avons vus ce matin et tout à l'heure, les chiffres, permettent de dépassionner ce débat, mais il faut absolument démocratiser ces rapports et il faut les diffuser. C'est avec ces outils que l'on peut sensibiliser aussi les citoyens. Le lancement de campagnes d'informations au grand public sensibilisera à cette nécessité impérieuse. Nous avons des outils et si je devais parler ici d'outils de propagande positive, on peut aussi parler par exemple de la culture, sur laquelle l'on a plein d'idées, comme par exemple le prix spécial transition écologique au Salon de la BD à Angoulême. On a plein d'idées, ce n'est pas ce qui manque. En formant les acteurs du changement (citoyens, élus, porteurs de projets) à la transition écologique, la Nouvelle-Aquitaine ouvrira le dialogue territorial, la concertation, et favorisera l'ancrage des retombées territoriales. La communication doit être organisée sans exception avec les élus de territoires, les chefs d'entreprises, pour accompagner la réflexion et imaginer un modèle plus vertueux, et ne pas hésiter à communiquer par l'exemple. La volonté de la Région est donc de sensibiliser toutes

les strates de la société en développant des outils innovants en relation et mobilisation autour des citoyens et de leurs projets.

Accompagner les citoyens, c'est aussi accompagner les chefs d'entreprises dans la démarche RSE. La Responsabilité Sociétale d'Entreprise est au cœur des engagements pour la transition. Il faut développer ces pratiques pour construire une société plus durable et encourager, encore et toujours, cette démarche RSE. On sait aujourd'hui que la protection de la planète n'est pas distincte de notre équilibre économique. La performance de nos entreprises et leur capacité à assurer nos besoins dépend directement de notre capacité à préserver les ressources et les écosystèmes. Il est donc nécessaire d'impliquer les citoyens dans la transition énergétique car lorsqu'un objectif développement durable est défini uniquement par le politique, sans mobilisation concrète des citoyens, l'atteinte des objectifs est impossible. L'implication dans la transition énergétique dessine donc le premier grand défi, celui de l'information citoyenne.

La plupart des citoyens ignorent qu'ils peuvent participer au financement de projets de transition énergétique locaux afin de placer leur argent et de le faire fructifier sur des projets porteurs de sens. La Nouvelle-Aquitaine, si elle a déjà entamé cet accompagnement, poussera encore plus loin sa démarche en massifiant l'éducation à l'environnement et en diffusant largement les rapports Ecobiose et AcclimaTerra. L'idée est donc de montrer toutes les possibilités qui s'offrent aux citoyens pour participer à cette transition énergétique, et renforcer la diffusion et la médiation des connaissances scientifiques en Région reste une des compétences directes de la Nouvelle-Aquitaine. Mais cela constitue un enjeu démocratique et socioéconomique majeur. L'accès à ces informations est aussi une invitation à leurs moyens d'actions pour que chacun œuvre à la transition écologique. Et les rapports Ecobiose et AcclimaTerra que nous avons vus ce matin sont très explicites. Si le sujet est passionnant, le rapport est passionnant, il peut aussi donner dans le dos et je ne suis pas la seule à le penser, dans cette démarche, la Région Nouvelle-Aquitaine s'engage pour accompagner à un changement profond avec la mobilisation de tous les acteurs.

La construction d'une information fiable et son utilisation pour les politiques régionales est un premier acte fort pour activer la participation citoyenne dans les besoins des territoires. Il est noté – vous avez dû le voir – que la consultation systématique du CESER sur les projets directement liés à l'environnement, et l'association des Instances locales des acteurs et citoyens œuvrant dans le champ social, permettront l'élaboration de politiques environnementales de la Région complètement adaptées. Les projets de territoires les plus éco-responsables seront accompagnés par la mise en place d'outils d'ingénierie. Et puis, la Nouvelle-Aquitaine développera bientôt, par exemple, un concours externe de mobilisation du grand public afin de partager les bonnes pratiques. D'autres projets sont à venir dans la

Région, le numérique n'est pas en reste, on a parlé tout à l'heure des smart cities mais toutes ces démarches autour du numérique vont aussi dans ce sens. Le lancement d'un plan d'inclusion numérique avec les professionnels de l'insertion et ceux du numérique favorisera la sensibilisation et le partage des connaissances sur l'environnement pour les publics les plus fragiles. Les derniers tiers-lieux qui ont été ouverts sont typiquement en milieu rural.

Parlons ici de ruralité et de l'implication de la Nouvelle-Aquitaine dans le déploiement de ces tiers-lieux sur les territoires les plus vulnérables. C'est un outil précieux. N'oublions pas l'Economie Sociale et Solidaire - dont on vous fera la présentation tout à l'heure – et son importance. Mais parce que les organisations des citoyens et des territoires expérimentent la transition écologique depuis quelques années, parce que les résultats sont déjà visibles, on sait aujourd'hui que la protection de la planète n'est pas distincte de notre équilibre économique. Il est nécessaire d'impliquer les citoyens dans la transition économique car lorsqu'un objectif est uniquement défini par le politique, cela ne fonctionne pas. La première mesure pour les citoyens, les premiers défis, les premières démarches que l'on constate sont au niveau de plusieurs strates : l'énergie, la consommation, la mobilité, les déchets. Pour autant, nous le savons, les difficultés d'entraîner un changement de comportement des individus sont un énorme sujet. Et là-dessus, pour paraphraser une belle et grande citation, « on ne naît pas éco-citoyen, on le devient ». On commence par l'intention, on prend la décision et puis, vient l'action.

L'action, aujourd'hui, c'est NeoTerra, c'est ainsi, dans sa volonté d'exemplarité, que la Région Nouvelle-Aquitaine dispose d'une responsabilité dans ses politiques à mener à l'échelle régionale. Elle peut consommer, distribuer, produire de l'énergie, planifier et aider à l'organisation du territoire, elle sera exemplaire, notamment dans le patrimoine bâti. Mais l'exemplarité de la Région touche aussi aux ambitions pour le citoyen, et le fait de s'être inspirée notamment de la DM sur le guide des bonnes pratiques, c'est bien, mais cela ne suffit pas et la Région ira plus loin. Vous l'avez vu, la liste est longue mais de bon sens, en commençant par réduire nos consommations électriques, en modulant aussi notre consommation sur les éclairages, et en sensibilisant les agents sur le confort thermique, etc. Je le redis, la transition énergétique n'est pas un retour à la bougie mais c'est un retour aux fondamentaux. Il y a des saisons pour tout, il y a des saisons pour porter des pulls et il y a des saisons pour être en manches courtes. Ce sont de petits gestes qui auront un impact.

L'engagement de la Région, c'est aussi la mise en place de productions d'énergie renouvelable locale si possible, non intermittente, la récupération de chaleur, les problématiques liées à l'air.

Pour finir, je vous disais tout à l'heure que la Région se positionne de manière exemplaire sur la thématique des bâtiments administratifs et les lycées, avec la prise en compte de la consommation d'énergie qui passera par des bilans, des audits, l'utilisation de produits biosourcés, et puis sur la formation. Cela se fera aussi avec la prise en compte des marchés de production où là aussi, il faut favoriser les productions locales et écoresponsables. Aujourd'hui, sur les marchés publics, il y a des obligations légales mais la Région a toute légitimité d'appuyer sur l'accélérateur. Elle passe ici à une autre vitesse. La première grande entreprise de la Nouvelle-Aquitaine, c'est la Région, et établir un diagnostic de développement durable interne, c'est aussi mettre en place une pratique de management environnemental. C'est aussi obtenir une certification environnementale et poser les bases d'un nouveau système en identifiant les leviers d'optimisation.

Dans la démarche des entreprises avec le RSE, on aborde toujours le volet numérique responsable. Et la Région Nouvelle-Aquitaine est une grande consommatrice et dans sa vision NeoTerra, il ne s'agit pas de remettre en cause le numérique mais de tenter d'en diminuer les retombées sur l'environnement induites par notre consommation.

Pour conclure, je voudrais souligner ici la position de l'Institution régionale. Finalement, personne ne se sent vraiment proche, en tant que citoyen, de ce Conseil Régional. C'est l'Institution peut-être la plus méconnue et ce qui est exemplaire avec NeoTerra, c'est que c'est un rapprochement avec le citoyen. C'est en cela que c'est exemplaire. C'est l'Institution qui sort de l'Institution et se lie au citoyen, à tous les citoyens, pour la transition.

Voilà deux ambitions que je viens de vous présenter et qui sont finalement fondamentalement liées : comment accompagner le citoyen et l'exemplarité de la Région.

Pour finir, je vous dirais qu'en ce début d'été, nous avons ici un bon programme pour perdre quelques kilowatts. N'attendons pas plus longtemps. Je voudrais aussi dire qu'il y a beaucoup d'associations de citoyens qui sont prêtes à faire le pas et à passer à l'interdiction de l'utilisation des pailles. Sur la première Région côtière de France, ce serait aussi une belle initiative, qu'il faut accompagner. Il y en a encore plein d'autres.

Et pour finir – parce que j'entends « allez, allez ! » et que j'adore -, un dernier détail, je ne sais pas si mon intervention dessine une prochaine majorité...

Mais ce que nous décidons aujourd'hui avec NeoTerra, c'est une logique d'ensemble, de moyens, pour nous engager majoritairement dans cette nécessité, au-delà de nos chapelles. « En vérité, le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout », disait Albert CAMUS.

Je vous quitte là-dessus.

M. LE PRESIDENT. - Merci.

Je passe la parole à Stéphane TRIFILETTI sur l'éducation à l'environnement.

M. TRIFILETTI. - Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président, chers collègues, NeoTerra est une rupture au niveau du paradigme. Pourquoi est-ce une rupture ? C'est une rupture parce que cela réinterroge notre rapport au monde, notre environnement devenant, de fait, sujet de droit. L'éducation à l'environnement peut être le moteur de ce changement et c'est bel et bien la non éducation à l'environnement qui aurait un coût et qui aurait possiblement un coût économique, un coût social et un coût environnemental. Alors oui, il n'y aura pas de transition sans éducation. Michel SERRES - qui nous taquine un peu depuis ce matin -, dans le *Contrat naturel*, dit la chose suivante : « Le symbiote admet le droit de l'hôte alors que le parasite, notre statut actuel, condamne à mort celui qui pille et qu'il habite sans prendre conscience qu'à terme, il se condamne lui-même à disparaître ». Finalement, par rapport à l'éducation à l'environnement, le symbiote doit être ce support, ce support nous permettant de construire cette association qui est indissoluble de coopérations avec le vivant, avec lequel nous partageons un destin commun.

Pour construire ce destin commun, il faut dépasser l'adaptation-ajustement et passer à une éducation-adaptation-transformation. C'est ce que disait ce matin Vincent BRETAGNOLLE, c'est ce qu'il a appelé la « capacité transformative ». Les éco-gestes par exemple, bien sûr qu'il faut les convoquer, bien sûr que c'est important de bien fermer son robinet, bien sûr qu'il faut trier ses déchets, mais le plus important est de consolider l'engagement citoyen, individuel, collectif, et surtout, un engagement éclairé. Et on le fera notamment en s'adressant massivement – le Président l'a rappelé – à la jeunesse, c'est-à-dire à nos lycéens et à nos apprentis, à peu près 250 000 personnes.

Alors oui, l'ambition de NeoTerra est de massifier l'éducation à l'environnement pour toucher 100 % des néo-aquitains à l'horizon 2030, pour réussir la transition. La force de NeoTerra, c'est la volonté de construire cet horizon via une information scientifique fiable et une pédagogie de la transformation qui permet aussi de lutter efficacement contre les fake news et contre le climato-scepticisme.

Trois leviers : premier levier, les lycées et les CFA. Convoquons l'expertise scientifique et travaillons sur ces deux rapports qui font le fondement scientifique important (Ecobiose et AcclimaTerra). Et comment va-t-on le faire ? Il faut absolument que l'on ait une réflexion par rapport à la transposition didactique et voir comment on peut favoriser l'appropriation, non seulement de manière descendante parce que l'on peut le faire, mais aussi pour qu'il y ait une appropriation, par les lycéens notamment, de ces enjeux climat et biodiversité. Bien sûr, nous

avons commencé à travailler notamment avec les Recteurs, nous avons travaillé également avec la DRAAF. Pourquoi ? Parce que beaucoup de choses se passent déjà dans les établissements et il faut être en capacité de les connaître, d'articuler par rapport à des dispositifs, je pense par exemple au dispositif 3D dans chacun des établissements, à leurs projets pédagogiques et surtout, à leurs projets d'établissement. Et puis la « force » que l'on peut avoir aussi est le levier par rapport aux lycées agricoles, notamment par rapport aux exploitations des lycées agricoles où un chemin important est en route, notamment sur l'agro-écologie et sur toutes les initiatives qui permettent la résilience du système agricole.

Bien sûr, c'est aussi la poursuite de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Je ne le développerai pas ici parce que l'on en parle assez souvent. C'est appuyer aussi l'enseignement du secondaire, notamment en partenariat avec la recherche, notamment en partenariat sur les technologies de pointe, par exemple les matériaux biosourcés, par exemple aussi le bio mimétisme ou les matériaux innovants. Et puis, on n'y pense jamais assez, c'est aussi de se servir de toute cette intelligence que l'on a dans nos lycées, de tous ces apprentis aussi, et pour revenir à Michel SERRES, dire que le lien, c'est peut-être avec *Petite Poucette* aussi. Parce que développer une appli sur un Smartphone et avoir un portail qui correspond aux attentes de l'éducation à l'environnement et qui soit en même temps une base pour compiler l'ensemble des savoirs est fondamental. Il est fondamental mais il faut bel et bien que ce soit un outil et non pas une finalité parce qu'on le sait, la nomophobie existe, cette addiction au numérique, et il faut être vigilant, le numérique n'étant qu'un outil.

Deuxième levier : faire territoire. Le faire grâce à l'éducation à l'environnement. C'est peut-être quelque chose que l'on a oublié, pourtant, on a des choses qui se font dans les territoires. Vous évoquiez par exemple les entreprises, la RSE, la RSO, évidemment, mais aussi un travail collaboratif avec les associations, avec les entreprises, avec les Chambres consulaires, avec les élus, avec ce qui fait la force de nos territoires pour porter cette transformation. Je vous disais que les outils existent, oui parce que par exemple, on a une structure, que beaucoup d'entre vous connaissent, qui s'appelle l'IFREE (Institut Français de Recherche en Education à l'Environnement) et qui porte à la fois la formation des formateurs, parce qu'il va falloir former et il faut former à la formation, c'est-à-dire qu'il faut former ceux qui sont sur le terrain parce qu'ils en ont besoin en éducation à l'environnement, mais aussi convoquer, autour de ces enjeux démocratiques, de la concertation. Et finalement, la plus-value de l'IFREE par rapport à cela est d'être en capacité, dans nos territoires, d'aborder ce qui nous pose problème, parfois, dans nos débats, c'est-à-dire toutes ces questions socialement vives. Pourquoi pas imaginer une plateforme élargie et accélératrice de toutes ces initiatives ?

Il faut décroisonner l'éducation à l'environnement dans nos territoires. Cela passe aussi par le rapprochement par rapport à la solidarité internationale. Les acteurs de l'éducation à l'environnement et notamment le monde associatif, doivent se rapprocher de ce qui se fait au niveau solidarité internationale, notamment par rapport au prisme des objectifs de développement durable. Pourquoi ? Parce que ces objectifs de développement durable sont des solutions concrètes qui sont possibles de mettre du local au global, et c'est une grille d'analyse qui est particulièrement, là aussi, résiliente. Pourquoi pas, rêvons, créer une chaire en éducation à l'environnement, on en a besoin pour nos territoires. Cela peut être une plus-value, demain, dans nos territoires. On a l'exemple de l'UQAM notamment, l'Université du Québec, qui a mis en place une chaire relative à l'éducation à l'environnement et qui travaille sur toutes ces problématiques de concertation et d'appropriation citoyenne.

Troisième et dernier levier, je l'ai laissé à la fin parce que je me suis dit « il est important mais on n'y pense jamais ». Notre Nouvelle-Aquitaine est particulièrement riche. Je me baladais ce week-end dans la forêt de Saint-Trojan et je vous ai amené un morceau de nature parce que comment fait-on pour entrer dans cette éducation à l'environnement ? Souvent, on y entre par l'approche sensible et c'est pour cela que quand vous parlez d'art, Madame, c'est quelque chose qui est fondamental à un moment donné, il faut convoquer par exemple le land art et je sais que Nathalie LANZI a favorisé un joli projet sur les îles, notamment sur l'île-d'Aix, et on voit bien que l'on peut faire aussi toutes les problématiques d'écologie, les problématiques d'appropriation citoyenne, grâce à l'art. Et tu l'as très bien fait notamment avec Gilles CLEMENT, qui a été un partenaire important.

Pourquoi vous ai-je ramené ce petit morceau de nature ? Parce que souvent, c'est Philippe MEIRIEU qui le disait, « on ne passe pas de l'ignorance au savoir, mais d'une représentation à une autre ». Et pourquoi dire cela ? C'est parce que ce n'est pas facile de faire entrer dans l'éducation à l'environnement toute une série de publics qui sont hors cadre. Vous avez compris ce que j'ai ramassé, ma femme, qui est d'origine landaise, me dit tout le temps « c'est une pigne ». Donc la pomme de pin, dans le nord, du côté de l'ex-Poitou-Charentes, on dit plutôt cela, est mangée par un écureuil. Vous allez me dire « mais qu'est-ce que cela vient faire ici ? », et la question que je vais poser à mes voisins de table est « est-ce que l'écureuil était gaucher ou droitier ? ». Pourquoi posez-vous cette question ? Parce que l'on se dit que cela n'a aucune importance. C'est fondamental. Est-ce qu'il était gaucher ou droitier ? Pourquoi ? Cela n'a aucune importance mais derrière, quelle est l'empathie que l'on met, y compris en termes de reconnexion par rapport à la nature ? Et finalement, augmenter cette empathie vers le vivant va plus loin que cela, c'est quelque part aussi retrouver notre part d'humanité.

Pour finir, l'éducation relative à l'environnement sous toutes ses formes, sera renforcée via NeoTerra. C'est une marche importante pour une école de la participation citoyenne en Nouvelle-Aquitaine qui est laïque, qui est rigoureuse, qui est émancipatrice, qui est sociale, qui est coopérative et qui construit l'autonomie de la liberté et les transitions dans le cadre démocratique.

M. LE PRESIDENT. - Merci à tous les cinq.

Cher Stéphane, vous pouvez appeler votre collègue par son prénom.

Je vais prendre celles et ceux qui veulent intervenir.

M. COLOMBIER. - Monsieur le Président, j'aimerais pouvoir cadrer aussi les orateurs qui nous expliquent la chose. On a passé une heure et quart et vous nous conditionnez à 4 minutes ou 3 minutes. Certains parlent de manière raisonnable et il y en a d'autres, les deux derniers, pardonnez-moi... Je veux bien mais on va être là à 23 h 00 ce soir.

J'ai le droit de m'exprimer, je vous laisserai parler après, il n'y a pas de problème. J'aimerais que l'on soit tous traité de la même manière.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT. - Je vous rappelle qu'il y a une organisation du débat.

M. COLOMBIER. - Depuis quatre jours, l'organisation est très moyenne, avec les changements que l'on a eus et les oppositions sont prévenues au dernier moment, je le rappelle. Alors ne parlez pas d'organisation, s'il vous plaît.

M. LE PRESIDENT. - C'est facile de taper à côté quand on n'a pas grand-chose à dire.

M. COLOMBIER. - C'est un peu léger. Si ce sont les seuls arguments que vous avez.

Mme FERREIRA. - Monsieur le Président, chers collègues, je suis très heureuse que le thème de la santé serve d'ouverture au débat que les élus Régionaux vont conduire autour de la feuille de route NeoTerra. Je le suis en tant que médecin, mais je le suis aussi en tant qu'humble Conseillère Régionale. En effet, en mai 2016, alors que je vous appelais, Monsieur le Président, à un engagement fort sur la santé environnementale, notamment sur les perturbateurs endocriniens, vous m'avez répondu que vous n'aviez jamais porté cela durant votre campagne et je vous répondis que c'était dommage. Je constate que trois ans plus tard, votre position a radicalement changé. J'en suis ravie, pour deux raisons qui sont très importantes. La première, parce que vous épousez et défendez cette cause essentielle pour l'Homme et cela prouve que dans la frise de l'intelligence, vous avez changé d'avis et ce n'est pas mal.

Les élus du groupe MoDem considèrent cette cause comme noble, mais le document qui nous est ici présenté la traite fort mal et nous sommes heureux de constater que Françoise a pris la parole pour éclairer là-dessus parce qu'aucun chapitre dans le document ne lui est consacré et les éléments de la santé sont dispersés et disséminés dans le corpus du texte. Elle est notée comme un défi dans l'ambition d'engagements citoyens, sans traduction en aucune fiche-actions. C'est regrettable et nous vous demandons de corriger cette erreur. Pourquoi ? Parce que les altérations sanitaires dues à l'environnement intéressent toute la population et toutes les générations, chacune récupérant son lot de pathologies. Entre les atteintes respiratoires (asthme, allergies), les cancers, les maladies neurodégénératives et les atteintes de la fonction de reproduction avec des troubles de l'ovulation chez les femmes et une cruelle détérioration du sperme chez l'homme.

Françoise, tu le disais tout à l'heure et je vais donner des chiffres qui vont être parlants pour notre Assemblée parce qu'il faut que les gens les entendent et je pense qu'ils vont agir. C'est ainsi donc que les normes minimales pour définir un spermogramme normal étaient, il y a 20 ans, de 100 millions de spermatozoïdes par millilitre d'éjaculat, avec 50 % de spermatozoïdes de forme normale. Aujourd'hui, elles sont passées à une exigence, et cela s'appelle la normalité aujourd'hui, de 15 millions de spermatozoïdes par millilitre, on est donc passé de 100 millions à 15 millions en exigence scientifique, et les formes normales sont passées, en exigence, de 50 % à 4 %. C'est une catastrophe sanitaire. Cette évolution s'impose au corps médical, qui peine avec beaucoup de difficulté dans le secteur de la stérilité car en FIV, pour qu'un ovule puisse être fécondé, il faut qu'il y ait autour de lui la danse d'au moins 100 000 spermatozoïdes normaux et cela va devenir très cruel pour l'espèce humaine.

Qu'avons-nous là donc ? Nous avons une altération de la reproduction humaine, nous avons une baisse de la natalité. Pendant des années, nous sommes restés autour de 800 000 naissances par an en France et aujourd'hui, nous sommes à 760 000. Il y a donc une baisse considérable de la natalité. Il y a une augmentation des morts prématurées et il y a une augmentation de l'incidence des pathologies létales (les cancers, les maladies neurodégénératives, etc.). C'est un cocktail – et je voudrais qu'on l'entende ici parce que je trouve que cela manque dans ce qui nous a été dit – qui s'apparente à la chronique d'une extinction annoncée. Je ne veux pas être catastrophiste mais les chiffres sont là et il faut les entendre.

Alors, nous nous tournons vers les climato et écolo-sceptiques pour qu'ils ne puissent pas dire qu'ils ne savaient pas. L'information scientifique, non dogmatique, doit être complète et accessible. Nous devons construire cette information. Et si malgré cela les orchidoclastes sceptiques maintiennent leur déni, c'est aussi et ce sera aussi de notre devoir de les dénoncer comme acteurs de la disparition de l'espèce humaine. RABELAIS, le fondateur du scepticisme

moderne disait, tout le monde connaît la fin de la phrase, le début était « La sagesse ne peut pas entrer dans un esprit méchant et Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». C'est l'annonce, là, de la bioéthique qui lie et qui doit lier, et qui nous guide aujourd'hui, à la fois les capacités scientifiques et l'acceptabilité morale. Et c'est bien de cela dont il s'agit ici.

Je vous remercie et si vous me donnez une toute petite minute pour répondre à un point qui a été abordé ce matin et qu'en tant que gynécologue, je vais avoir beaucoup de mal à laisser passer parce que vous savez que j'ai engagé toute ma vie professionnelle au service de cette cause et au service de la cause des femmes. Nous avons entendu ce matin des propos particulièrement délirants, qui, tout en dénonçant l'action du Planning familial, encourageaient l'exécutif à s'ingérer dans la démographie africaine pour en obtenir le contrôle, avec des propos contradictoires, refusant la contraception. Nous savons bien que le Grand Maître de ce refus fût, et cela a été dommage pour la planète entière et notamment surtout pour l'Afrique, Jean-Paul II. En dénonçant le Planning familial, ils dénoncent la maîtrise de la fécondité tout en rêvant de politiques eugénistes, et les dérives, aujourd'hui, ici, dans notre Assemblée, n'ont plus de limite. C'est dommage.

M. LE PRESIDENT. - Merci.

Mme SAINT-PE. - Merci Monsieur le Président.

Mes chers collègues, je veux d'abord saluer votre démarche, Monsieur le Président, et les ambitions dessinées pour la Nouvelle-Aquitaine afin que celle-ci s'inscrive dans une démarche de développement durable, et féliciter à mon tour toutes celles et ceux qui ont participé à cet important travail d'analyse et de rédaction, voire d'animation aussi cet après-midi de cette première table ronde, pour aboutir à des propositions concrètes que vous nous soumettez aujourd'hui.

Plus précisément, le dispositif NeoTerra que vous nous proposez et qui vise à accompagner la transition environnementale en Nouvelle-Aquitaine, permet de mettre en place les politiques incitatives et d'accompagnement qui permettront de décliner les orientations du SRADDET que nous avons voté le 6 mai dernier. Je me réjouis de cette démarche et me concentrerai sur quelques points qui me paraissent déterminants, notamment dans le domaine énergétique. Les transports et le logement, nous le savons, génèrent la majorité des consommations énergétiques, et c'est là qu'il y a lieu d'agir prioritairement.

Tout d'abord, vous évoquez, entre autres, le nécessaire verdissement de la motorisation des transports de marchandises. Cette orientation apparaît déterminante car le report modal mettra encore du temps à s'imposer. Aussi, il est souhaitable que la filière bio GNV soit largement soutenue afin de donner aux divers territoires des perspectives de développement, tant dans les filières industrielles qu'agricoles, susceptibles de produire le biogaz nécessaire.

Mais si l'accompagnement doit se faire auprès des producteurs, ce sont également les transporteurs qui doivent être soutenus afin que la mutation du parc de poids lourds se fasse rapidement et dans des conditions économiques acceptables. Il est souhaitable que ce volet ne soit pas exclu de la politique régionale, même si le transport par poids lourds n'a pas toujours bonne presse.

Je ciblerai ensuite l'amélioration de la performance thermique des bâtiments. Compte tenu du volume très important du parc existant à traiter, il s'agit d'un enjeu déterminant pour l'environnement mais également pour les occupants, en termes financier. Les passoires énergétiques, a fortiori lorsqu'il s'agit de logements, doivent faire l'objet d'un véritable plan MARSHALL de la part de la Région. Mais vous l'avez souligné, l'accompagnement de la filière du bâtiment, du point de vue technique, pour mettre en œuvre des solutions durables, est indispensable. Par ailleurs, l'abondement et le contrôle du dispositif des certificats d'économie d'énergie que vous évoquez dans la feuille de route devront, plus que jamais, être notre préoccupation afin que ce dispositif incitatif génère un vrai effet levier positif.

Un autre sujet concerne la nécessité d'accompagner l'amélioration de la performance du parc d'éclairage public vieillissant et énergivore de l'ensemble des Collectivités de la Région. La Région doit mettre en place une vraie politique de soutien dans ce domaine auprès des principaux maîtres d'ouvrage en la matière que sont les syndicats départementaux d'énergie. L'enjeu est économique, certes, car un éclairage public performant consomme moins et est facilement pilotable, notamment pour procéder à l'extinction nocturne sur des créneaux horaires souhaités. Mais l'enjeu est également environnemental car éclairer mieux tout en éclairant moins et en dirigeant au mieux le flux lumineux vers les espaces publics strictement nécessaires, contribue fortement à la préservation de la biodiversité et du ciel nocturne.

Enfin, le développement et l'accompagnement massif des projets favorisant la production d'énergie à partir des énergies renouvelables, toutes filières confondues, s'impose désormais sur nos territoires si nous souhaitons disposer d'un mix énergétique durable et viser, en 2030, l'autonomie énergétique régionale décarbonée. Nous travaillons actuellement au Sénat sur le projet de loi « Energie climat » et force est de constater que de nombreux points, actuellement en discussion à Paris, rejoignent les préoccupations déclinées dans le dispositif que vous présentez, ce qui devrait faciliter l'action, notamment du point de vue de la réglementation applicable.

En conclusion, si l'on ne peut que souligner le caractère volontariste de votre démarche, Monsieur le Président, les quelques points que je viens de souligner nécessitent une approche budgétaire à la hauteur de l'enjeu. Aussi, il nous faudra connaître rapidement, Monsieur le

Président, les masses financières qui seront affectées à la réussite de cette politique ambitieuse.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT. - Merci.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Je voulais d'abord souligner l'intérêt des présentations (...coupure de son) j'ai trouvé qu'elles étaient factuelles et quand il fallait, elles ont présenté une réalité qui est contradictoire. J'ai bien aimé que Françoise JEANSON nous dise que l'espérance de vie pour les hommes est de 79 ans, pour les femmes de 86 ans, bonne santé 65 ans. On a une réalité contradictoire qui est intéressante, il faut travailler là-dessus.

Trois remarques, sur l'énergie. À midi, j'avais la chance d'être à côté de notre climatologue, Hervé LE TREUT, je lui ai demandé « comment avez-vous trouvé le débat politique ? », et il m'a dit « cela manque quand même sacrément d'ordre de grandeur. » Il faut que l'on quantifie tout cela en termes de ressources, en termes de besoins, et c'est flagrant sur le débat énergétique. Je vous demande donc, Monsieur le Président, de vous saisir de cet enjeu, et on retrouvera l'enjeu du nucléaire là-dedans. Si l'on ferme deux tranches de nucléaire, excusez-moi, j'y reviens, 1800 mégawatts, cela fera quand même quelque chose dans la politique énergétique.

La deuxième remarque, un mot sur le droit des sols. J'ai bien aimé la présentation de Laurence ROUEDE. Sur les fiches qui sont rattachées à cela, il faut caler le discours sur les friches parce qu'il a une partie de vrai, les friches sont à la fois un problème et c'est à la fois une opportunité pour un maire ou pour un Président d'Agglomération, c'est une chance pour une densification « aimable » en termes de logements, en termes de postes industriels, coworking, tertiaires, etc. mais il faut aussi dire que cela ne recevra pas d'industries. Ce modèle-là est fini. L'industrie, c'est en sortie des moyens de communication et c'est à haute qualité environnementale, donc ce n'est pas en ville, ce n'est pas au niveau des friches urbaines, c'est fini. Il faut avoir le courage de le dire.

Dernière remarque, sur l'étalement urbain, on a eu le débat ce matin et encore une fois, c'est un combat commun, mais vous allez retrouver frontalement la diversité de ce qu'ont fait les territoires. Non seulement de ce qu'ils sont mais de ce qu'ils ont fait, et donc vous n'échapperez pas à une démarche qui soit une démarche différenciée expérimentale. Peut-on y réfléchir ? Plutôt que de continuer à avancer sur 50 %, sur lequel, je pense, vous allez avoir de grandes difficultés.

M. LE PRESIDENT. - On va ouvrir cette discussion sur les friches parce que c'est une discussion que l'on a beaucoup eue dans les années 1990, dont la DATAR, à l'époque, s'était saisie, pour avoir fréquenté cet organisme. Il se trouve qu'aujourd'hui, la problématique des

friches est particulière. D'abord, nous ne disons pas que les friches ne peuvent pas accueillir d'entreprises. Tout le monde sait que l'on a une crise importante de l'économie des grandes surfaces. Et pour être allé visiter, dans les Pyrénées-Atlantiques, il n'y a pas si longtemps que cela, l'entreprise MMP qui s'est installée dans son extension dans d'anciennes friches commerciales, transformées, lorsque demain, il y aura des fermetures de grandes surfaces, rappelez-vous ce qu'Auchan annonce, ce que Casino annonce, ce que d'autres entreprises annoncent, veillons à cette opportunité.

Deuxièmement, je ne voudrais pas que ce que je vais dire soit mal interprété, tous les ans, nous nous retrouvons à La Rochefoucauld avec les entreprises du patrimoine vivant, les entreprises de textile, de makilas, de charentaises, etc. Or, à La Rochefoucauld, vous avez des friches, je crois que ce sont des entreprises qui fabriquaient des matelas ou du tissu. Un des problèmes que m'évoquait notre nouveau collaborateur qui est DATAR aujourd'hui, c'est le problème que Françoise JEANSON évoquait de santé et environnement. C'est exactement une autre manière mais un peu similaire, le problème de Ford aujourd'hui. Peut-on utiliser des friches alors même qu'il y a un problème de santé environnement ? Ford, c'est la pollution qu'il peut y avoir. De la même manière, à La Rochefoucauld, on a des pollutions dans le sous-sol, dans la fabrication, du traitement du textile qui a été apportée.

Je pense que le problème des friches est un défi différent parce qu'aujourd'hui, les Règlements d'intervention ne sont plus les mêmes que ceux d'il y a 20 ou 30 ans, et il va falloir que l'on s'approprie ce problème des friches, y compris par rapport à la santé, mais par rapport à l'opportunité aussi.

M. SEBTON. - Merci Monsieur le Président.

Je voulais féliciter les orateurs pour leur exposé de qualité. Seulement, n'y voyez pas une attaque Monsieur le Président, mais je suis un peu déçu de la forme de ces tables rondes. Ce n'était pas du tout ce à quoi l'on s'attendait. On pensait qu'une table ronde était un moment où un orateur nous aurait exposé des idées et que l'on allait pouvoir rebondir et avoir un débat.

M. LE PRÉSIDENT. - Merci pour les orateurs.

M. SEBTON. - Je viens de les féliciter. Ce n'est pas de leur faute.

M. LE PRÉSIDENT. - Il y a eu des idées, j'ai essayé d'écouter.

M. SEBTON. - Monsieur le Président, si je peux continuer... Notre groupe aurait préféré, mais je crois que l'on n'est pas le seul groupe, débattre et peut-être diviser ces tables rondes en deux et pouvoir débattre longuement sur le fond parce que finalement, on va assister à une succession de prises de parole et non pas de débats. C'est peut-être à réfléchir pour la prochaine fois. Et aussi, pardon, il y a des idées qui ont été développées mais il ne faudrait

pas que les plénières soient des exercices d'autosatisfaction de la majorité qui prend la parole pour nous expliquer à quel point nous sommes à la pointe sur ce sujet, à quel point nous allons changer de paradigme, à la pointe ou meilleur, cela a été dit depuis ce matin, je voulais vous faire cette réflexion, on s'en fiche de savoir si l'on est les meilleurs ou les premiers. Tout à l'heure, on a eu un débat sur Centre-Val-de-Loire, apparemment, vous êtes offusqué parce qu'ils vont plus loin que nous sur la neutralité foncière. On s'en fiche. Ce qui compte est de savoir ce que l'on fait. Donc si l'on pouvait arrêter avec ce vocabulaire qui consiste à dire « on est les premiers, NeoTerra, c'est formidable, on change de paradigme »...

C'est pareil, j'ai entendu beaucoup de fois le mot « paradigme ». « Paradigme » a un sens. Changer de paradigme, c'est une révolution. Je trouve cela bien mais on ne va pas me dire que c'est la révolution. Quand j'exprimais, ce matin, en conclusion de la question de la consommation, pardon, le jour où l'on parlera de consommation, je sentirai un frémissement de révolution. Là, on s'adapte, on évolue, mais ce n'est pas un changement de paradigme et ce n'est pas de la résilience, pardon.

Je voulais revenir, puisque les tables rondes parlaient notamment de foncier et d'éducation, sur le foncier, Monsieur le Président, à la dernière plénière sur le SRADDET, j'étais intervenu pour vous expliquer qu'un changement de paradigme pourrait être d'annoncer que oui, on prend la mesure du sujet et que oui, on s'étale de trop, et que oui, il faudrait peut-être tendre à la neutralité foncière. Ces propos n'étaient pas du tout majoritaires dans cet hémicycle, que ce soit dans la majorité ou dans l'opposition. Je me suis senti isolé, ce n'est pas le problème, cela me va très bien. Mais pardon, je le répète puisque je n'ai pas pu répondre tout à l'heure, le Centre-Val-de-Loire, lui, a fait l'effort, et peut-être n'a pas communiqué sur NeoTerra mais il a fait l'effort de dire qu'il allait tendre à la neutralité foncière. Cela vous plaît ou pas mais c'est comme cela.

Ensuite, sur l'éducation et sur les Institutions, je suis d'accord avec tout ce qui a été dit par mes collègues de la majorité mais ce que je voulais signaler quand même est que sur les Institutions - et Pascale REQUENNA en a parlé -, encore une fois, il faut être exemplaire, vous l'avez dit, ambition 11, je partage. Sur la question de la visioconférence, je vais revenir dessus une dernière fois, effectivement, contrairement à ce que vous avez répondu à Pascale REQUENNA, à la dernière séance l'on nous a expliqué que c'était dans trois ou quatre ans. C'est un fait, ce n'est pas la peine de le contester.

Ensuite, pardon, quand on veut changer de paradigme, Monsieur le Président, au lieu de se demander si l'on doit être obligatoirement présent dans une Instance, ce qui, finalement, n'est pas une révolution d'être présent dans l'Instance, parce que c'est ce que vous proposez dans NeoTerra. Si l'on veut vraiment changer de paradigme, il faut se demander si chaque

Commission ne peut pas se faire dans un endroit qui limite le plus possible nos déplacements. Et limiter nos déplacements peut être tout simplement de ne pas se déplacer. Et c'est un changement de paradigme, et il ne faut pas s'interdire d'y penser. On m'a répondu « mais vous vous rendez compte, il faut que les élus se déplacent parce qu'il y a un problème de confidentialité ». Si l'on ne peut pas faire confiance aux élus pour participer à des visioconférences tranquillement, sans qu'il y ait des gens autour d'eux, on ne fait pas confiance aux élus. C'est changer de paradigme, c'est faire confiance et c'est essayer de révolutionner les pratiques.

Mes collègues interviendront sur les autres sujets.

Merci.

M. PUYJALON. - Je vais laisser parler Nathalie FONTALIRAN à ma place. Je parlerai après elle parce que courtoisie veut ainsi.

Mme FONTALIRAN. - Monsieur le Président, chers collègues, en propos préliminaire, je pense que l'on pourrait déjà démarrer nos efforts en baissant un peu la climatisation dans cette salle. Ce serait déjà un premier geste. En bas, je ne sais pas, mais en haut, on a froid.

Je vais essayer de parler de la gestion de la ressource en eau parce qu'il me semble qu'elle est au cœur des problématiques de santé, d'éducation, de citoyenneté, et qu'au-delà des Hommes, faune et flore sont en danger : disparition d'espèces, allongement des périodes d'étiage, quand ce n'est pas submersion ou assèchement des cours d'eau. Plus personne ne peut le contester, notre planète va mal et nous avec.

Agir est urgent parce qu'il ne faut pas se leurrer, la compétition pour l'accès à l'eau sera sévère et conflictuelle. Le problème sera quantitatif mais s'imposera, dans le même temps et progressivement, des méthodes de traitement plus coûteuses parce que la qualité de l'eau elle-même sera mise en cause par le réchauffement et la raréfaction, dont l'impact se répercutera sur les écosystèmes aquatiques et la chaîne de biodiversité. Nous avons donc besoin de nous positionner dans un consensus solide, en faveur d'une politique ambitieuse, novatrice dans la gestion de la ressource en eau, en associant l'ensemble des acteurs locaux à la réalisation des fiches-actions, afin d'offrir aux gestionnaires et aux citoyens des perspectives ciblées.

Accompagner la mise en place des SAGE, la gestion d'étiage, mettre en place des forums de l'eau, ces mesures sont nécessaires mais elles existent déjà donc dans les fiches-actions, rien de nouveau. Notre responsabilité, votre responsabilité Monsieur le Président, depuis 20 ans, est d'arrêter de faire des questions environnementales un enjeu de pure politique politicienne, là où certains partis politiques en font leur fonds de commerce. Aujourd'hui, nous devons arrêter de faire culpabiliser les gens. Ces questions

environnementales sont au cœur des préoccupations des français et ce sont ces mêmes français, qu'ils soient simples utilisateurs (agriculteurs ou professionnels), attendent de nous des solutions concertées, faciles à mettre en place, qui arrivent à concilier tous les enjeux, sans dogmatisme et sans opposer les ruraux et les urbains.

Il nous faut donc trouver un nouvel équilibre entre usages et ressources en eau, aller beaucoup plus loin et beaucoup plus vite que ce que vous nous proposez. Cela veut dire par exemple agir à la bonne échelle et préconiser des actions nécessaires pour adapter chaque territoire au changement climatique. Innover et expérimenter pour faire face à l'ampleur des enjeux, ne pas hésiter à tester des pratiques en rupture, afin d'en apprécier l'efficacité et les conditions de mise en œuvre. Privilégier les mesures flexibles et réversibles. Favoriser la création d'ouvrages de stockage multi-usages, ou inciter à accompagner les Collectivités à lancer des études d'évaluation régulière de leur vulnérabilité, notamment en manque d'eau. On peut aussi aller vers la préservation et la restauration de la continuité écologique, dont le transit sédimentaire. Aider à la restauration des cours d'eau de plaine dits « ruraux » et recalibrés. Préserver les têtes de bassins. Limiter l'augmentation de la température en eau de surface et son évaporation. Assurer le développement d'une hydroélectricité compatible avec la politique de l'eau. Accompagner de manière significative l'ensemble des filières agricoles. Favoriser l'usage de semences de variétés tolérantes à la sécheresse. Et surtout et nécessairement, assurer le financement de toutes ces actions par une aide ambitieuse et significative de la Région.

Je veux croire, Monsieur le Président, que vous avez pris la mesure de cet enjeu et que cette feuille de route n'est pas qu'un affichage mais bien le préambule à des accompagnements et à des actions concrètes, qui passeront nécessairement par une consultation des acteurs de l'eau, et notamment des acteurs locaux. Monsieur le Président, parce que ces questions environnementales sont trop graves, comme certains de mes collègues dans le groupe, je me positionnerai sur un vote favorable à la feuille de route. Mais il y a urgence à agir. Ce qui est annoncé à l'horizon 2050 n'attendra pas de devenir insupportable. Ne pas prendre la mesure de ce défi serait irresponsable parce que notre avenir passe par l'eau.

Je vous remercie.

*Séance sous la présidence de Madame Andréa BROUILLE, Première Vice-présidente
en l'absence momentanée du Président Alain ROUSSET*

Mme BROUILLE. - Merci Madame mais vous avez quand même beaucoup anticipé sur la table ronde numéro 2. Mais on prend note de vos remarques.

Mme FONTALIRAN. - Je ne considère pas avoir anticipé sur la table ronde numéro 2.

Mme BROUILLE. - Je le considère.

Mme FONTALIRAN. - L'eau est au cœur des deux tables rondes.

M. PUYJALON. - Chers collègues, c'est un sujet extrêmement important, pour lequel je ne suis pas arrivé, comme l'a dit Monsieur le Président, avec mes certitudes. Bien malin celui qui a des certitudes dans ce dossier extrêmement large, extrêmement clivant, pour lequel je suis arrivé, après avoir relu moult fois cette feuille de route, avoir regardé les débats sur le mix énergétique à l'Assemblée Nationale, regardé les sommités qu'il y avait en la matière pour essayer de chercher le vrai du faux. Je regrette souvent, dans cette nation et ici, dans cette Région, que l'on ne puisse pas avoir de débats avec les spécialistes, les sommités, ceux qui sont d'un côté, ceux qui sont de l'autre, de manière à ce que l'on puisse, argument contre argument, avoir un peu approché la vérité alors que l'on a souvent ces débats-là d'un côté chacun d'un bord, et de l'autre chacun d'un bord où l'on ne peut pas confronter ses arguments précis qui pourraient nous permettre, à nous politiques, de comprendre le sens de ce mix énergétique que l'on nous promet.

A la lecture de la première partie, j'ai été assez surpris - et le Président regardera en replay -, je me suis demandé si les rédacteurs avaient une carte à la LPO. Quand le sujet est aussi prégnant que celui de la disparition de la biodiversité - j'en parle assez souvent parce que je la connais bien -, la disparition des passereaux, des oiseaux, des insectes, des poissons, des batraciens, excusez-moi, je connais. Mais quand on marque que c'était deux espèces de perdrix, espèces chassables pour les 220 000 chasseurs girondins ou de Nouvelle-Aquitaine, la tourterelle pour les chasseurs médocains, le pinçon pour les chasseurs des Landes, croyez-vous que l'on ne pouvait pas trouver mieux ? Je pourrais vous parler du râle des genêts que chassait mon grand-père, je pourrais vous parler de la rousserolle, je pourrais vous parler de la mésange bleue, je pourrais vous parler du loriot, je pourrais vous parler de tellement d'oiseaux qui disparaissent aujourd'hui à vitesse grand V, que d'aller chercher juste ceux qui sont aujourd'hui dans le spectre de la LPO n'est pas forcément le meilleur moyen de me mettre dans une prédisposition acceptable sur ce dossier.

Ensuite, si l'on parle du mix énergétique, évidemment, je prends bien note aujourd'hui que l'essentiel, et j'en fais mien puisqu'il y a des dossiers, dans cette feuille de route, que je pourrais encenser, et il y en a beaucoup. L'exercice est assez limité sur le temps de parole donc je vais m'attacher à ce qui ne va pas, même si j'aurais aimé parler des problèmes de santé et Madame JEANSON le sait, sur l'amiante, je suis Président d'un collectif des gens touchés par l'amiante et par les CMR donc il y a bien des sujets, avec les perturbateurs endocriniens, qui m'intéressent. Mais pour autant, sur le mix énergétique, si aujourd'hui le réchauffement climatique est dû aux gaz à effet de serre, j'essaie de regarder, j'écoute un peu

Jean-Marc JANCOVICI, je regarde un peu les autres et je me dis qu'il semblerait que notre production électrique aujourd'hui soit à 90 % décarbonée par le nucléaire. Aujourd'hui, le nucléaire est un gros mot, le diesel est un gros mot et les gens qui sont dans mon milieu rural utilisent du diesel et sont chauffés par un nucléaire qui ne produit pas de gaz à effet de serre.

Par contre, on me parle de faire des substitutions par des énergies, j'ai bien regardé, pilotables et alternatives. Quand on fait de l'alternatif et le recul sur l'Allemagne et sur l'Espagne nous montre que le nucléaire ne baisse pas, qu'il faut garder des productions pilotables pour pallier au fait qu'il n'y aura pas de vent ou pas de soleil. Il y a tout un sujet qui est extrêmement important où l'on ne voit pas aujourd'hui... dans 10 ou 15 ans, on me parle de batteries capables mais aujourd'hui, le stock de batteries en France, toutes les batteries de France ne peuvent produire qu'une minute de la consommation actuelle. Je vous invite à regarder les spécialistes en la matière.

Je prends que vous notez par exemple que l'éolien offshore est aujourd'hui mature. Mais sur tous les dossiers européens validés par l'Europe pour les dossiers offshore, on nous explique que le coût de l'éolien offshore est de 340 € du mégawatheure. Je veux bien mais je reprends encore les professionnels en disant « faites-moi signer un accord par les professionnels de l'éolien ou du photovoltaïque comme quoi ils vendront leur énergie, pendant 20 ans, à 31 € ». Il n'y en a pas un. On est en train de mettre en place une énergie qui coûte extrêmement cher. Et si je prends les propos qui sont donnés par Monsieur JANCOVICI ou d'autres, que je fais miens, au lieu d'investir 25 milliards d'euros dans l'éolien offshore, si on les reverse pour enlever les chaudières au fioul, les 4 millions de foyers qui ont des chaudières au fioul aujourd'hui en milieu urbain, on enlève de suite des particules fines. Quand je fais des propositions sur le diesel en disant « ne pouvons-nous pas nous mettre un kit qui permet de faire diminuer de 70 % les particules fines de tous les moteurs diesel, essence, et j'en passe et des meilleurs ? », c'est acceptable de suite. En un claquement de doigts, on peut faire baisser 70 % des particules fines. On répond à vos besoins de santé, vos maladies chroniques. On me répond « non, attendez Monsieur PUYJALON, on va faire de l'électricité et on va faire rouler tous les véhicules à l'électrique dans 20, 30 ou 40 ans ». Mais où est l'urgence climatique aujourd'hui ?

Je n'ai pas l'impression que je comprends et que j'approche exactement le vrai du faux dans ce dossier mais une chose est certaine, hier, j'étais avec 400 personnes à Jonzac pour m'opposer aux éoliennes le long de l'estuaire de la Gironde. Quand le Président s'abstient sur un dossier comme celui-là et qu'en même temps, il me dit « je veux préserver toutes les zones humides de la Nouvelle-Aquitaine, zéro impact sur les zones humides mais par contre, on tolère 50 000 m³ de béton, des centaines de tonnes d'acier et on continue. En même temps, il promet que l'on va développer le tourisme durable. Ces élus qui sont là-bas, en Charente-

Maritime, depuis 30 ans qu'ils sont élus maires, que tous ces élus ont travaillé sur le tourisme durable, qu'ils en ont fait un vecteur grâce à ce territoire qui est protégé, où aujourd'hui, des gens viennent y habiter, toutes les maisons sont occupées à nouveau, il y a des gens qui quittent la Lorraine parce qu'ils en ont assez des éoliennes. Et on nous explique – allons-y gaiement – « développons l'éolien, cela va être bon pour la Nouvelle-Aquitaine ».

Il y a des choses qui me paraissent non crédibles dans ce dossier. Je le dis aussi à mes collègues d'EELV, quand Monsieur Yannick JADOT dit que les Verts se sont positionnés contre...

Je terminerai sur le fait qu'aujourd'hui, préserver la biodiversité tout en étant ouvert aux usages traditionnels, je ne suis pas favorable à la mise des hot spots qui deviendraient des sanctuaires – je l'ai dit à Nicolas THIERRY -, j'ai d'autres propositions à formuler, qui sont peut-être plus humaines. Si aujourd'hui il y a des territoires qui sont encore des hot spots de biodiversité, c'est parce que des gens ont gardé ces bois et les ont laissés ouverts à tout le monde, aux randonneurs, aux chasseurs, aux pêcheurs, peut-être que l'on peut passer un contrat avec eux pour éviter de les faire disparaître. Mais acheter pour faire des sanctuaires, des mises sous cloche, je ne suis pas d'accord.

Il y aurait beaucoup à dire. Je finirai là-dessus. Pour toutes ces raisons, je voterai contre ce dossier, en étant cohérent avec le SRADDET. Pour moi, aujourd'hui, il ne va pas dans le sens souhaité.

Merci.

Mme BROUILLE. - Merci.

Je sais qu'il y a plusieurs réactions à votre intervention. Je propose d'écouter tous les intervenants et on apportera des réponses puisque je pense que ce sont quand même beaucoup de fausses informations que vous nous donnez.

M. HOUDET. - Merci Madame la Présidente et merci à Madame COUTANT. J'interviens à propos du mix énergétique et j'en profite pour proposer des solutions innovantes. Je regroupe avec la deuxième table ronde parce que ce n'était pas prévu comme cela.

Oui, nous devons relever le défi climatique et environnemental complexe et donc décarboner notre modèle de développement. Mais mon propos est de vous proposer quelques pistes de réflexion - et je n'ai pas la vérité – sur le mix énergétique et des innovations en matière d'écologie. Je voudrais quand même rappeler deux évidences : toutes les énergies doivent être évaluées du berceau à la tombe, c'est-à-dire budgétiser la chaîne de valeur de toutes les installations (éolien, etc.).

Deuxièmement, le facteur de charge, c'est-à-dire le pourcentage de fonctionnement en 24 heures. C'est une donnée mesurée : 14 % pour le solaire, 20 % pour l'éolien, 50 % les bio-énergies, 75 % le nucléaire. Parlons maintenant transports et thermique, qui représentent environ les deux tiers des rejets de CO2. Je propose de développer certaines innovations en Nouvelle-Aquitaine, et nos entreprises sont impliquées. Pour le transport – et très vite parce que l'on en reparlera -, accélérer les recherches pour une voiture à 2 litres/100 kilomètres, accélérer aussi les recherches pour des bus, des trains, des bateaux, des poids lourds à l'hydrogène ou au biogaz. Pour le thermique, par exemple les sprays photovoltaïques me semblent une bonne piste. Et surtout pour nous, en Nouvelle-Aquitaine, optimiser notre production de biomasse car cela représente actuellement 77 % des énergies renouvelables sur notre territoire. Comme on l'a dit tout à l'heure, la sylviculture doit rester en pointe.

Je voudrais aussi aborder le problème du stockage, qui est un enjeu de toutes les énergies. Tout le monde, dans tous les pays, en fait un sujet numéro 1, et les progrès innovants arrivent. Certes, pas tout de suite, mais je pense qu'il faut justement favoriser le développement et les recherches sur ces sujets (batteries au zinc, air, batteries lithium, nickel, cobalt et j'en passe).

Deuxièmement, la transformation de l'électricité en hydrogène lorsqu'il y a moins de demande, par exemple la nuit, est une bonne chose. Et cet hydrogène, on peut en fabriquer à nouveau de l'électricité avec des piles à combustible. C'est un processus qui est connu mais je pense qu'il faut améliorer largement cette affaire par l'innovation. C'est ce que l'on appelle le cercle vertueux de l'électricité et de l'hydrogène.

Le stockage de l'énergie décarbonée, enfin, est depuis longtemps utilisé dans les barrages et je me demande s'il y a des projets de pompage-turbinage (les STEP en anglais), en Nouvelle-Aquitaine. Il faut aussi promouvoir les innovations dans la petite hydraulique, c'est-à-dire les petits barrages sur les rivières, qui produisent peu mais en local, et conservent le biotope.

Je vais terminer mon propos parce qu'il permet à la France d'avoir 75 % d'énergie décarbonée, notez que la Région Nouvelle-Aquitaine est exportatrice d'électricité à 115 %. Nos collègues Jean DIONIS DU SEJOUR et Aurélien SEBTON ont abordé le sujet du nucléaire, et je pense qu'il faut, dans le mix énergétique, pour l'instant, conserver le nucléaire, énergie en mutation et la plus propre en grande quantité. Cela, bien sûr, pour assurer des énergies pour un développement, donc des emplois, avant de savoir où l'on atterrira avec les autres ENR. Les recherches et les innovations en cette matière sont importantes. Au Barp, chez nous, le Laser Mégajoule expérimente la fusion contrôlée – je ne vais pas faire un cours -, mais c'est une recherche duale appliquée à notre dissuasion et à des problèmes de santé.

C'est aussi une des recherches pour réduire la radiation, la durée de vie et le volume des déchets ultimes. Dans le monde entier, c'est bien sûr le projet ITER, certes à long terme, à Cadarache, où il y a 356 pays, et cela vise à produire une énergie illimitée. L'un des principaux objectifs d'ITER est de démontrer que les réactions de fusions qui se produisent au sein du plasma – excusez-moi des détails – offrent énergie illimitée et sont sans impact sur les populations et l'environnement. Il faut quand même penser aux 1.2 milliards d'habitants de la planète qui n'ont aucune électricité.

Je conclus, je pense que le mix énergétique devrait continuer à comprendre le nucléaire. Il faut penser aux 15 à 30 % de nos concitoyens de Nouvelle-Aquitaine qui sont en précarité énergétique. Et pour terminer, Monsieur le Président, en riant un peu, je dirai à propos de votre feuille de route : « peut mieux vert ».

Je vous remercie.

Poursuite de la séance sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président

M. LE PRESIDENT. - Merci.

Un petit rappel, c'est à l'initiative de la Région qu'au CEA du Barp, le travail sur la production d'énergie à partir du confinement inertiel, l'installation a été faite. Il y a deux stratégies : le confinement magnétique, qui est à Cadarache, et le confinement inertiel, qui est au Barp. Le confinement inertiel, c'est ce qui concerne le Laser PETAL, que la Région a initié.

M. HOUDET. - Ce sont des convergences de Lasers.

M. LE PRESIDENT. - Et en même temps, il y a des retombées en termes de santé puisque derrière le confinement inertiel, derrière tout ce que l'on soutient en matière de laser et d'optique, il y a la protonthérapie, qui permet de traiter certaines tumeurs cancéreuses, sans détruire les tissus autour.

Mme MARTY. - Merci Monsieur le Président.

Mes chers collègues, que voilà une feuille de route bien séduisante. Un catalogue de bonnes intentions que tout citoyen sensé ne peut que valider, à première vue. Je pense bien sûr au citoyen lambda, abreuvé des débats de l'entre-soi des climato-catastro-pho-bobo et à qui l'on cache soigneusement que 31 000 scientifiques - et non des moindres - ont signé une pétition dénonçant la fable du réchauffement climatique. Que le GIEC a été « pris la main dans le sac » pour avoir trafiqué des données accréditant la thèse du réchauffement global, dissimuler aussi que les émissions de CO2 de la France ne représentent que 0.9 % du 0.01 % de CO2 supplémentaire, en prenant la valeur basse (1°C) de la sensibilité climatique transitoire fournie par le GIEC, réduire de 20 % les émissions françaises comme étant l'objectif

initial du paquet climat européen en vigueur depuis 2009 éviterait à la planète de se réchauffer de 0.0004°C.

J'observerai également, Monsieur le Président, que malgré votre souhait de renforcer la biodiversité, vous seriez cependant favorable à l'extension du silure, mais aussi et plus sérieusement, à l'ensemble des climato-sceptiques. Pas très tolérant tout cela. Bref. Quoi qu'il en soit, il est grand temps de prendre conscience que les ressources de notre planète ne sont pas inépuisables et qu'il n'existe pas de planète B, pour l'instant. Les questions de l'eau, de l'air, de la qualité des sols, éléments vitaux, ne doivent pas être éludées. L'indispensable préservation des terres agricoles par la lutte contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols ont un corolaire que vous voulez instaurer par la limitation de l'habitat individuel. Si notre belle Région est si attractive, c'est aussi en raison de son habitat individuel. Le logement collectif y a moins la cote puisque nous sommes au cinquième rang en ce domaine. Or, c'est précisément le collectif que vous souhaitez favoriser en réduisant l'étalement urbain. La volonté d'être propriétaire de sa maison est légitime et naturelle dès qu'une famille se constitue. C'est une tradition française, synonyme de liberté, d'élévation sociale et d'enracinement. Chose que nos gouvernants actuels, chantre du nomadisme, le plus souvent pour les autres, abhorrent.

Bien évidemment, les nouveaux éco-quartiers seront pensés pour permettre un mode de vie plus doux, mais je m'étonne cependant que dans la feuille de route qui nous est proposée, des mesures de bon sens comme la coloration en blanc des terrasses des immeubles ou des bâtiments publics récents ne soit pas envisagée. C'est une pratique appelée « cool roof » ou « toit froid », préconisée par l'ex-Secrétaire Général de l'ONU et qui s'inspire de la recherche de la NASA. L'application d'une peinture céramique blanche réfléchissante permet de rejeter une grande partie des rayons solaires, ce qui nécessite moins de climatisation. À New-York, depuis 2010, 10 millions de mètres carrés de toits d'immeubles ont été repeints en blanc et l'utilisation des climatiseurs a été réduite de 40 %. Une initiative pour rendre la ville moins énergivore et limiter l'effet d'îlots de chaleur urbains. La température sur les toits passe de 50°C à 30°C par rapport à des toits non blancs et à une diminution de température interne de 2°C à 5°C. Et puisqu'à entendre les éminents spécialistes du réchauffement climatique, dans les décennies à venir, nous subirons des températures qui se rapprocheront de celles du climat méditerranéen, autant utiliser des techniques qui ont fait leurs preuves depuis des siècles, comme dans les îles grecques ou dans les villes du Maghreb.

Pourquoi, également, sur l'habitat collectif neuf, ne pas envisager un double circuit d'alimentation en eau afin de recueillir les eaux pluviales et de les affecter à une utilisation

limitée à l'entretien des espaces verts, l'alimentation des machines à laver le linge, les toilettes et le nettoyage des sols ?

S'agissant de la préservation des sols agricoles, je vous rappelle que les installations de panneaux photovoltaïques au sol se poursuivent et que d'ailleurs, les collègues Ecologistes souhaitent que dans le SRADDET, la règle consistant à diviser par deux la consommation du foncier ne soit pas applicable à ces implantations. Nous, nous préférons des maisons individuelles à des hectares de panneaux venus de Chine, à grand renfort de consommation de CO2 d'ailleurs, dont la rentabilité est quasi nulle, et qui défigurent nos paysages.

Merci Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT. - Merci.

Je ne suis pas sûr que les viticulteurs vous sauraient gré de votre analyse sur le réchauffement climatique...

Mme CHADOURNE. - Monsieur le Président, mes chers collègues, vous nous proposez aujourd'hui d'adopter, lors d'une plénière à grand spectacle, la feuille de route NeoTerra, dont les objectifs sont censés répondre au défi de l'urgence climatique. Pour cela, vous déclinez 11 ambitions régionales, dont pas une n'est spécifiquement dédiée à l'aménagement du territoire. Bien sûr, lors de la plénière dédiée au SRADDET, l'aménagement était présent, mais puisque vous prétendez que le changement climatique va impacter l'ensemble de notre mode de vie, il paraît curieux que vous ne saisissiez pas l'occasion de ralentir enfin la course à la métropolisation et au gigantisme des agglomérations. Songez que d'ici 2030, la métropole bordelaise doit accueillir 200 000 habitants supplémentaires, pour atteindre le million d'habitants, chiffre apparemment magique pour la classe politique puisque poursuivi par les deux derniers Présidents de la Métropole, Messieurs JUPPE et FELTESSE. Il faudra nous expliquer comment vous comptez accueillir ces nouveaux habitants sans défigurer le cœur historique de Bordeaux par des tours hideuses et sans grignoter le moindre espace naturel pour édifier du béton et encore du béton.

Nous en voulons pour preuve les centaines de chantiers qui couvrent notre agglomération depuis des années. Ces milliers de logements collectifs bâtis en toute hâte sur les bords du lac ou dans le futur quartier Euratlantique. Vous prétendez défendre des villes et des métropoles durables mais alors, pourquoi cette politique du béton qui a livré aux promoteurs les deux entreprises Renault au Bouscat, au lieu de les transformer en espaces naturels ? Pourquoi avoir systématiquement détruit la ceinture maraîchère du nord-ouest de Bordeaux, dont les derniers vestiges ont disparu au début des années 2000 ?

Vous nous direz, Monsieur le Président, que vous n'êtes plus maire et qu'il faut bien faire face à la pression démographique de notre Région. Justement, cette pression démographique,

qui ne cesse de s'accroître et que l'INSEE chiffre à 900 000 habitants supplémentaires pour notre Région d'ici 2050, est le résultat du tropisme de plus en plus fort des Départements côtiers. Ne nous y trompons pas, en effet, cet afflux d'habitants ne touchera que marginalement les Départements de l'est de notre Région, pour se concentrer, de la Charente-Maritime aux Pyrénées-Atlantiques, sur la frange littorale. Dans ces conditions, comment allez-vous procéder pour éviter le mitage des terres agricoles, la construction de zones pavillonnaires de plus en plus étendues, et le respect de la zone littorale ? Ne soyons pas dupes, les retraités aisés quittant la grisaille des Régions septentrionales pour s'installer dans notre Sud-ouest n'ont pas l'intention de s'entasser dans le paradis du béton que nous prédisent les urbanistes. Beaucoup aspirent à une vie au grand air, certes, mais étant bien souvent des citadins de la génération soixante-huitarde, ils sont pétris d'hédonisme et souhaiteront conserver le confort de vie de la ville et n'iront donc pas repeupler les Départements les plus déficitaires en termes de population.

Cette hausse de population pose également la question de l'extension des zones commerciales qui défigurent notre entrée de villes, que les pouvoirs politiques de tous bords ont laissé prospérer sous le fallacieux prétexte de l'emploi et du consumérisme. Il y a 60 ans, les tenants du progressisme taxaient Pierre POUJADE et ses petits commerçants d'« arriérés fermés au progrès ». Force est de constater que ces arriérés avaient raison lorsque l'on constate le désert commercial qui règne aujourd'hui dans les villes, petites et moyennes. Grâce à NeoTerra, vous souhaitez développer une ingénierie territoriale afin de restructurer les centres-villes et les centres-bourgs, reprenant ici une proposition du FN de la fin des années 1980. Toutefois, tant que ne seront pas remises en cause les orientations des lois MAPTAM et NOTRe, nos territoires continueront de souffrir d'un profond déséquilibre de population et de concentration dans les métropoles.

Nous souhaitons, pour notre part, un aménagement du territoire harmonieux, organisé autour de quelques grandes agglomérations mais surtout, irrigué par un réseau dense de villes moyennes. Nous souhaitons, en mettant en place une politique fiscale attractive et un développement de services, rendre à la France de la diagonale du vide qui touche la partie est de notre Région, toute sa place dans l'organisation du territoire de notre pays et de notre Région. Nous souhaitons également redonner à la ruralité toute la place qui lui revient et pour cela, inciter les citadins à s'installer en zone rurale.

Pour toutes ces raisons, l'ambition portée par NeoTerra sur le volet aménagement n'est qu'un catalogue de mesures cosmétiques, ne traitant pas la racine des problèmes.

Merci de votre écoute.

M. LE PRESIDENT. - Merci.

Je pense que personne ne peut douter de la critique et du combat que je mène sur l'extension commerciale en périphérie.

Sur l'agglomération bordelaise, je ne suis plus le Président de l'Agglomération depuis longtemps et il ne me serait pas venu à l'idée de lancer le projet d'1 million d'habitants. Je ne sais plus si vous avez dit 2 millions ou 1 million...

Mme FRANCO. - Monsieur le Président, chers collègues.

Monsieur le Président, je vous remercie de me donner la parole. Je vous ai rencontré il y a longtemps, quand vous étiez en charge de la réindustrialisation du bassin de Lacq. Par défi, je m'étais dit qu'un jour, nous travaillerions ensemble. Je ne pensais pas que nous partagerions la conviction qui anime cette journée sur la nécessité d'anticiper et de s'adapter au changement climatique. Merci d'avoir pris cette initiative et de me permettre d'exposer l'intérêt pour la Région, d'envisager l'aménagement de son territoire, sous l'angle des temporalités.

Comme le suggère dans son ouvrage intitulé *Le temps des villes*, Edmond HERVE aborde le temps sous l'angle d'un bien individuel et collectif, qui ne peut relever du hasard. Il peut procéder de soi, mais également des autres, de celui, de ceux qui décident. Il entre donc dans le champ de l'organisation et par conséquent, dans le champ de la démocratie. Mais la meilleure organisation du temps rencontre nécessairement la meilleure utilisation de l'espace, du territoire. Alors, qu'est-ce que la politique des temps ? Question. Pourquoi tout le monde se trouve en même temps, au même endroit ? Pour quelle raison les habitants des zones rurales ont-ils un sentiment d'isolement, d'abandon, de moindre intérêt ? Et pourquoi cette sensation d'étouffement dans les grandes villes et les métropoles ? Pourquoi faut-il faire des trajets dans tous les sens et donc passer du temps pour accéder à son travail, aux écoles, aux collèges, aux lycées, aux services indispensables à la vie familiale et professionnelle ? Il en est de même pour les entreprises.

Ces questions ont en commun deux notions essentielles : l'espace et le temps. À l'instar de l'approche exclusivement spatiale, le temps est toujours absent ou tel un non-dit, tacitement considéré comme inhérent. Or, une approche temporelle d'un territoire permet une compréhension différente du vécu de ses habitantes et de ses habitants. Elle permet d'envisager des solutions nouvelles, d'aller là où nous ne portons pas le regard. Réfléchir en temps passé, temps perdu, temps subi, temps choisi, modifie notre perception et nous permettrait de répondre aux grands changements de notre époque et de construire un monde durable. En effet, le passage d'une société industrielle au rythme synchronisé, à une économie tertiaire fondée sur une plus grande individualisation des modes de vie, a provoqué une démultiplication des différents temps de la vie, ainsi qu'un enchevêtrement des rythmes

temporels. Alors que quatre français sur cinq vivent désormais en milieu urbain, la question du temps concerne tout autant les habitantes et les habitants des grandes villes que celles et ceux des espaces ruraux, de faible densité. Nous devons donc mettre les territoires urbains et ruraux au tempo de leurs habitants.

Et ces temps devront aussi s'adapter au changement climatique, comme par exemple ne plus travailler ou se déplacer massivement aux heures les plus chaudes, ce qui a été expérimenté très récemment et on convient que c'est fort désagréable. Alors, quel est le lien avec NeoTerra ? Dans un récent rapport d'information du Sénat intitulé « Mettre les nouvelles mobilités au service de tous les territoires », il est fait état de la place essentielle de la route pour le transport des personnes, comme pour celui des marchandises. Des inégalités territoriales en découlent et elles peuvent être très fortes. Les modes de déplacement sont très différents selon les territoires et on observe par exemple entre 1999 et 2010, deux mouvements inverses : la part des déplacements domicile-travail en voiture individuelle a progressé pour les habitants des zones rurales et périurbaines, tandis qu'elle a reculé pour les habitants des grandes agglomérations. Et on a vu ce que cela a donné avec le mouvement des gilets jaunes.

La route est donc le mode principal de transport pour les ménages. Elle l'est aussi pour le transport des marchandises. Je ne vais pas faire un discours contre les routes, ce n'est pas du tout mon propos, c'est simplement d'utiliser ces infrastructures de la meilleure façon possible, et les politiques des temps, se trouvent, on le voit, à la croisée de l'économie, de l'aménagement du territoire... pourquoi l'économie ? Parce que cela coûte cher. Les embouteillages coûtent excessivement cher aux entreprises, et à tout le monde. En moyenne, sur la région bordelaise, un conducteur passe 29 heures par an dans les embouteillages, et Bordeaux est la troisième ville en France sur ce palmarès. C'est à la croisée de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme parce que c'est de cette façon que l'on occupe l'espace et donc que l'on décide de l'occuper d'une certaine façon ou d'une autre, de mettre les services publics à proximité des logements ou pas, à proximité des zones d'emploi ou pas. C'est aussi à la croisée de l'égalité entre femmes et hommes, de la santé, on l'a vu lorsque Françoise JEANSON nous a parlé de tous les inconvénients que notre société actuelle provoque, et du respect aussi de l'environnement puisque c'est l'essentiel de notre propos.

Quelle réponse apporter ? Quel rôle la Région peut-elle jouer ? Dans ces enjeux des politiques des temps, notre Collectivité doit s'emparer de ces questions pour tenter de diminuer ces inégalités entre individus, entre groupes sociaux ou territoires. Face aux changements fondamentaux des rythmes de vie et du climat, elle doit remettre l'utilisateur au cœur du projet de développement et de son organisation, en intégrant les évolutions des modes de vie. Il faut

trouver de nouveaux arbitrages, soutenir, en particulier, les entreprises qui se lancent dans une démarche RSE ou dans un plan de déplacements. Plusieurs enjeux se dégagent :

- Mieux prendre en compte les rythmes des usagers, des habitants, des salariés, pour améliorer l'organisation des services et du territoire, la politique foncière...

M. LE PRESIDENT. - Pardon Nathalie mais... sept minutes.

Mme FRANCO. - Je termine. C'est la fin.

- Réduire les inégalités d'usage des temps entre les femmes et les hommes,

- Travailler à de meilleures adéquations entre rythme de vie, aménagements et espaces publics.

Parce que le temps traverse tous les domaines de l'action politique durable, il est essentiel de mettre en place une politique temporelle au sein de la Collectivité territoriale. Je vous fais donc une proposition, celle d'expérimenter un Bureau des temps, comme l'ont fait certaines Collectivités de Nouvelle-Aquitaine, afin de mieux prendre en compte cette dynamique, à la fois sociale, écologique, et économique.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT. - Merci.

On prend le point sur ce problème de concordance des temps, si j'ose singer Jean-Noël JEANNENEY.

Mme LAFFORE - Merci Président.

Mes chers collègues...

M. LE PRESIDENT. - Essayons d'être... pardon de le dire mais on a débordé sur les temps de trois minutes que l'on avait évoqués ce matin.

Mme LAFFORE - Cela devrait aller.

Je souhaite intervenir sur le logement, avec la rénovation et réhabilitation énergétique, en résonance avec les propos de Françoise COUTANT lors de cette table ronde, et je remercie les intervenants.

La Région Nouvelle-Aquitaine a développé une politique volontariste d'accompagnement des territoires en mobilisant et en fédérant tous les acteurs de terrain. Elle s'engage aussi auprès des citoyens. Aujourd'hui, plusieurs structures Agences-conseil sont à disposition, mais la multiplicité et parfois, la complexité des dispositifs et des aides décourage nos concitoyens à faire un dossier ou pire, à faire les travaux au regard des coûts financiers à engager.

NeoTerra permet de poser des objectifs forts et des actes forts. Il restera à mettre en musique tout cela, avec l'adhésion de tous les acteurs, et nous pourrions, pour poursuivre les travaux, réfléchir à un guichet unique qui regrouperait toute la richesse et la palette des informations, où l'habitant néo-aquitain s'y retrouverait en fonction de son besoin. À la fois les conseils sur les travaux et l'énergie la plus efficace pour son habitation, à la fois les dispositifs financiers possibles pour les accompagner, et l'accompagnement à la constitution du bon dossier. La Région, avec cette réflexion, pourrait renforcer à la fois l'équité sur le traitement et les aides, l'égalité d'information à tous les néo-aquitains, et l'efficacité et la transparence de nos dispositifs existants.

Nous avons la responsabilité d'agir car nous savons que ce sont les plus fragiles de nos concitoyens qui sont les plus impactés par la précarité énergétique. Nous devons continuer à être un partenaire facilitateur, à la fois pour les particuliers et les bailleurs. L'objectif principal est de permettre d'avoir un parc de logements privés et publics, individuels et collectifs, que l'on soit locataire ou propriétaire, avec une consommation énergétique réduite et une offre de logements de qualité. Nous devons, avec NeoTerra, massifier l'accès à la rénovation énergétique et accompagner la résorption de l'habitat insalubre.

Considérant que NeoTerra n'est pas un aboutissement mais la poursuite d'une prise en compte et la prise de conscience de la nécessité d'agir au plus près des besoins des néo-aquitains et bien évidemment, pour les générations futures.

Je vous remercie.

Mme MOTOMAN. - Merci Monsieur le Président.

Mes chers collègues, nous saluons la présentation des engagements de la Région Nouvelle-Aquitaine en matière de santé, par la voix de Françoise, et voudrions apporter quelques éléments supplémentaires.

Au niveau de notre groupe Ecologistes, nous pensons qu'il vaut mieux prévenir que guérir, comme nous a dit Françoise sur pas mal d'éléments, et que la prévention fondée sur la protection de l'environnement, sur l'éducation et la promotion de la santé, est une réponse à développer dans notre système de santé, entre autres par une meilleure qualité de vie. C'est donc un changement de société que nous devons avant tout prescrire. Pour réduire les inégalités sociales, de santé, il faudra s'attaquer aux causes profondes qui touchent et toucheront inégalement les habitants de notre Région, avec son cortège de conséquences dues au dérèglement climatique (chaleur extrême, nouvelles pathologies, pollution de l'air, de l'eau, des sols, raréfaction des ressources vitales).

Si l'on veut sérieusement aborder la santé par le biais environnemental, il faut aussi être conscient des obstacles qui existent - comme cela a été dit aussi par ailleurs – et notamment

ceux des lobbies, préservant des intérêts économiques du passé, au détriment de la santé publique et des biens communs. Dans cette époque de technologies envahissantes, nous sommes de plus en plus éloignés du rapport à la nature et comme le disait Vincent BRETAGNOLLE dans sa présentation d'Ecobiose, ce matin, il est essentiel de retisser ce lien entre les humains et la nature car cette distanciation a des effets néfastes sur la santé, l'équilibre psychologique des populations et leur capacité future à tout simplement vivre.

Les Ecologistes pensent qu'il est nécessaire de prendre en compte ce que Richard LOUV décrit comme « the nature-deficit disorder ». En effet, ce syndrome de troubles de la santé liés à une carence de contact avec la nature et les troubles psychiques et physiques qui en résultent engendre, pour la Collectivité, des désordres croissants qui ne peuvent être déterminés par la seule entrée économique. Il s'agit donc d'explorer la problématique de l'accès au commun et notamment à ce commun qu'est la nature, via une approche écosystémique centrée sur les bienfaits de la biodiversité. La problématique de l'accès au vivant doit être explorée et intégrée dans nos politiques de santé, en préventif, comme en curatif, avec une vision écocentrique, considérant la santé de façon globale – soit -, comme un état complet de bien-être physique, mental et social, qui n'est pas seulement une absence de maladie ou d'infirmité. L'accès à la nature pour tous et à tous âges, toute la vie, doit être en filigrane de toutes les actions de santé car il s'agit d'une nécessité de service public et un bien commun premier.

La santé environnementale nous amène à reconsidérer les actions publiques en sa faveur, en analysant les causes et en agissant sur elles. La Région y est déjà engagée et nous souhaitons qu'elle poursuive une politique volontariste de réduction de la toxicologie environnementale globale, de l'air, de l'eau, avec ses concentrations croissantes de métabolites de pesticides. Cette eau qui n'est plus de l'H₂O, malheureusement, mais un cocktail de substances de synthèse dont nul n'a étudié les effets à moyen et long terme sur la biodiversité et la santé humaine. D'amplifier aussi son soutien à l'agriculture paysanne, à l'alimentation de qualité et de proximité, pour proposer une alternative accessible à l'alimentation industrielle, responsable de nombreuses pathologies de ce début de siècle. Mais aussi, en cohérence de sa politique de santé, de retirer les soutiens aux entreprises productrices ou utilisatrices de nanomatériaux toxiques tels les nanotubes de carbone ou le dioxyde de titane, dont de nombreuses études révèlent la toxicité sur le vivant.

D'autres marches restent donc à gravir pour notre Collectivité pour préserver la santé des néo-aquitains et notre groupe Ecologistes et citoyens engagera toute l'énergie nécessaire pour y contribuer.

Je vous remercie.

Mme OZSOY. - Monsieur le Président, chers collègues, NeoTerra insiste sur la disparition de surfaces agricoles et naturelles et pointe que nous avons perdu 40 000 hectares en moins de dix ans, du fait de l'artificialisation provoquée par l'extension de zones pavillonnaires, et des projets commerciaux et d'infrastructures de transports.

Nous savons tous les méfaits de l'artificialisation, facteur de dérèglement climatique (création d'îlots de chaleur, lessivage des sols en cas de pluie, confiscation des terres agricoles les plus riches qui avaient favorisé la croissance des villes auparavant, accroissement des transports subis dû à l'éloignement des zones de travail et de chalandise, la mort des centres-bourgs, le fractionnement des espaces naturels qui casse les continuités vertes et bleues, etc.).

Tout ceci, alimenté par le pharaonisme dérisoire d'élus qui pensent que la justification de leur mandat passe par des constructions les plus massives possibles, preuve tangible de la vitalité de leur Administration aux yeux des générations futures, réclamées par les propriétaires fonciers qui spéculent sur la valeur de leurs terres et soumises à la pression des entreprises du BTP qui veulent construire, indéfiniment, des immeubles, des routes. Cette furie bétonneuse ne voit dans le sol qu'une surface abstraite, une espèce de carte de Monopoly unique, source d'appropriation et de profit.

Ce n'est pas la vision des Ecologistes. La France est fière de posséder une tradition républicaine de l'hospitalité, qui promeut le droit du sol plutôt que celui du sang. Cela signifie que toute personne née sur notre territoire est accueillie dans notre communauté nationale et reçoit ainsi notre nationalité en partage. Cet esprit de partage et d'accueil est combattu par l'Extrême Droite, qui ne veut rien partager avec les autres humains et lui préfère une version étriquée, égoïste et patrimoniale de la nationalité, dont on hériterait comme d'un terrain ou d'un immeuble. Tout à fait à l'opposé, nous, Ecologistes, proposons une extension de ce droit du sol, une nouvelle acception dans ce sens que c'est au sol, cette terre physique, à qui l'on devrait donner des droits, ou plutôt à tous les vivants, animaux et végétaux qui la peuplent, avec qui nous l'avons en partage, que ce soit ceux qui vivent sur sa surface ou bien plus nombreuses, des centaines d'espèces par décimètre carré qui vivent dans le sol. Un droit du sol étendu à l'ensemble des vivants, Hommes, animaux, et végétaux, interdépendants, qui y naissent et vont y vivre.

En effet, au-delà des dommages utilitaristes qui sont couramment cités, nous dénonçons dans l'artificialisation une tare fondamentale, le signe du refus de partager la terre avec l'ensemble du vivant et sa confiscation à notre usage exclusif. C'est aussi ce refus de partager qui nous fait utiliser des pesticides, pour qu'aucun autre être végétal ou animal ne puisse nous soustraire un seul gramme de nos récoltes, qui fait ignorer toute espèce animale qui n'est pas

pour nous source de profit et qui nous fait combattre les prédateurs naturels de la grande chaîne alimentaire comme les loups et les ours, dont les prélèvements sont pourtant infimes comparés à ceux de l'Homme.

Alors oui, Monsieur le Président, mes chers collègues, comme l'a expliqué Laurence ROUEDE, le sol est un bien commun mais qui n'est pas commun qu'aux Hommes qui l'habitent et à leurs descendants, mais à tous les vivants avec qui nous devons le partager. C'est d'avoir oublié cette nécessité du partage, de l'extension de la notion de bien commun à la communauté de tous les vivants, qui fait affronter à l'humanité le risque de son extinction, puisque celle-ci est entièrement dépendante de toutes les autres espèces vivantes sur Terre. En effet, ce n'est pas l'Homme qui a tissé la trame de la vie, il en est seulement un fil. Tout ce qu'il a fait à la trame, il le fait à lui-même. Vous comprenez que cet enjeu du SRADDET, repris dans NeoTerra de diviser par deux le rythme de l'artificialisation, même s'il est bien trop modeste, doit être salué comme une première marche franchie vers notre réconciliation avec le vivant, condition indispensable de notre survie.

Je vous remercie.

M. GERARD. – Monsieur le Président, chers collègues, il est un sujet important qui n'a pas encore été évoqué, ni abordé aujourd'hui, sur lequel je souhaite intervenir. Il en est fait mention dans la fiche n° 15 de NeoTerra. À travers cette fiche, vous souhaitez placer le bien-être animal au cœur des stratégies d'adaptation des filières d'élevage. Cependant, seriez-vous prêt à vous dresser face au diktat du marché communautariste pour affirmer le respect de l'animal d'élevage, du consommateur, de l'éleveur, de la laïcité, et de la santé ?

En France, les règles générales de l'abattage classique imposent, depuis 1964 (1974 en Europe), que les animaux soient étourdis dans les abattoirs avant d'être saignés, ceci afin de limiter la souffrance animale. Or, la mise à mort des animaux de boucherie n'est pas un acte anodin et isolé. Chaque année, 1.1 milliard d'animaux sont tués en France. Ce processus industriel qui repose sur une logique commerciale nécessite d'être sévèrement encadré. En effet, la mise à mort des animaux provoque chez eux de la douleur, de la détresse, de la peur, ou d'autres formes de souffrance, même dans les meilleures conditions techniques existantes.

Un rapport d'enquête indépendant a révélé la réalité sur la souffrance de quelques-uns des animaux tués pour produire de la viande rituelle. En visitant cinq abattoirs pratiquant l'abattage sans étourdissement préalable, les enquêteurs ont vu un certain nombre d'employés faire preuve d'un manque visible de respect et de compassion envers les animaux. Les animaux étaient traités avec cruauté. Ils étaient effrayés et stressés pendant les opérations et dans certains cas, on leur sciait la gorge au lieu de la trancher. Les enquêteurs ont vu des

moutons qui essayaient de s'enfuir alors qu'ils avaient la gorge tranchée et ils ont filmé des poulets qui étaient ébouillantés alors qu'ils étaient encore vivants. Et tout cela en France.

Or, auditionnés le jeudi 23 mai 2013 au Sénat par la Mission d'information sur la viande, des représentants du culte musulman ont réaffirmé que l'étourdissement peut être accepté mais que cet avis est minoritaire. La position officielle des écoles juridiques musulmanes est unanime : l'étourdissement préalable, qu'il soit ante ou post mortem n'est pas compatible avec l'abattage rituel. Pire, la viande halal peut être contaminée à la fois par la régurgitation et l'effondrement des défenses immunitaires de l'animal au moment de l'égorgeage. Alain DE PERETTI, vétérinaire rural, souligne même le gigantesque bond en arrière des autorités, qui acceptent la commercialisation de cette viande, à l'encontre des progrès réalisés jusqu'alors en termes de sécurité alimentaire en Europe. Sans oublier la contamination des sites d'abattage, dont les conséquences peuvent être gravissimes.

Soulignons enfin que dans une République qui se dit laïque, chaque kilo de viande abattue selon les rites halal ou casher profite à leurs représentants religieux. Par kilo de viande, la certification halal coûte ou rapporte entre 0.10 € à 0.15 €, au profit de certaines autorités religieuses. Malgré les déclarations électoralistes et rassurantes d'importantes personnalités politiques, le rapport du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux affirme que le pourcentage d'abattages rituels dans les abattoirs atteint 51 % et que l'abattage rituel pourrait bientôt devenir la norme. La banalisation de l'abattage rituel profite donc de la complaisance du monde politico-médiatique et de l'Etat, sous couvert du respect de certaines religions, en oubliant celui de nos traditions, de la santé et de la loi.

Alors que la traçabilité alimentaire se veut être une priorité régionale, il est intolérable de constater qu'il n'existe aucun moyen pour le consommateur d'identifier le mode d'abattage de la viande qu'il achète. Que ce soit dans les supermarchés ou les boucheries, un tour de force inacceptable qui s'explique, une nouvelle fois, par des raisons de rentabilité et par la pression des communautés religieuses. Heureusement, les citoyens, qui ne sont pas dupes (plus de 78 % d'entre eux) souhaitent un durcissement de la législation par l'interdiction pure et simple de l'abattage rituel. Littéralement pris en otage, le consommateur a de moins en moins le choix, même en privilégiant la viande issue de l'agriculture biologique, à l'heure actuelle, rien ne garantit qu'elle ne soit pas issue d'un abattage rituel. D'autant plus que l'organisation de certification Ecocert a accordé le label AB à des steaks hachés issus de l'abattage halal, en totale contradiction avec l'état d'esprit de l'agriculture biologique, qui favorise le bien-être animal.

La complaisance du Gouvernement français n'est pas une fatalité puisqu'un certain nombre de pays européens ont totalement aboli les dérogations halal et casher. Il s'agit du

Liechtenstein, de la Norvège, de la Suède, de l'Islande, de la Suisse, de la Grèce, du Luxembourg, de l'Autriche, de la Pologne et du Danemark...

J'ai bientôt fini Monsieur le Président.

Monsieur le Président, pourriez-vous nous garantir que vous respecterez votre ligne politique, retranscrite à travers la fiche 15 de NeoTerra, soulignant le respect de la loi EGALIM, promulguée en novembre 2018, qui prévoit l'extension du délit de maltraitance animale en élevage aux activités de transport et d'abattage, et ce, malgré les attentes sociétales religieuses de plus en plus fortes dans le domaine des animaux d'élevage à travers leurs conditions d'abattage ?

M. LE PRESIDENT. - Je rappelle que je n'ai pas de pouvoir législatif ou réglementaire, ni celui de constater les infractions.

Cela fait beaucoup d'interventions pour un même groupe, très chère.

Mme LEICIAGUEÇAHAR. - Mes interventions sont toujours très courtes, Président.

L'urgence écologique est une urgence démocratique qui réclame la participation des citoyens. La mobilisation citoyenne est le levier majeur de réussite d'un projet de transition écologique. On ne réussira pas à entraîner un changement à la hauteur des enjeux écologiques et sociaux sans mobiliser l'ensemble de la société. Le rapport AcclimaTerra y consacre deux chapitres entiers, illustrant par exemple l'interdépendance profonde entre transition écologique et participation citoyenne.

Pour aboutir, les politiques à venir doivent prendre en compte l'avis de la société civile et des citoyens, pas seulement l'information, la sensibilisation et l'appropriation, mais aussi l'implication directe dans la conception et la mise en œuvre, en particulier dans les projets locaux qui affectent directement leur environnement. Par exemple, l'accompagnement des territoires en cours de démarche PCAET (Plan Climat Air-Energie Territorial) qui souhaitent mobiliser et impliquer les citoyens, favorisant le passage à l'action de chacun, en apportant un soin tout particulier à associer les personnes les plus éloignées des dispositifs de participation citoyenne et les plus précaires, en s'appuyant sur des relais de l'accompagnement social et de l'ESS. Faisons de l'engagement des jeunes un levier d'impact écologique. Les jeunes générations militantes interpellent les élus et Institutions sur l'urgence écologique. J'en veux pour preuve les mobilisations des grèves pour le climat ou de Youth for climate, récemment.

Parce que ce sont les jeunes générations qui auront à assumer les conséquences de l'adaptation au changement climatique, il est essentiel de leur permettre d'être pleinement acteurs des décisions politiques d'aujourd'hui. Une politique volontariste de soutien à l'engagement écologique de la jeunesse serait le catalyseur d'une appétence déjà forte pour

les dispositifs existants. Les politiques régionales de soutien à l'engagement des jeunes, en particulier celles dédiées au Service Civique, connaissent un réel succès et pourraient encore davantage contribuer à la priorité écologique de la Région.

Nous nous devons de soutenir la mise en responsabilité de jeunes dans les Instances parce qu'ils seront les décideurs de demain. Soutenir et valoriser l'engagement des jeunes envers les causes environnementales, associer structurellement les jeunes générations aux décisions publiques. Nous pouvons accroître le soutien aux supports d'engagement des jeunes autour de thématiques écologiques, en particulier le Service Civique, notamment par la mise en place de grands programmes régionaux de Service Civique dédiés aux questions environnementales et de transition écologique. Nous pouvons, dans la lignée de la conférence territoriale de la jeunesse, proposer un dialogue structuré entre la jeunesse et les Organisations de jeunesse, et l'Institution régionale, centré sur les questions de transition écologique. Par exemple, proposer la pérennisation de cette conférence territoriale, avec une saisine annuelle sur un thème lié à l'écologie. Instaurer un droit d'interpellation de la jeunesse dans ce cadre vis-à-vis de l'Institution régionale sur les thématiques écologiques. Nous pouvons favoriser le renouvellement générationnel dans les structures associatives et au sein de la gouvernance de l'Institution régionale.

La participation du public à la décision et à l'action publique est indispensable au succès des politiques locales d'environnement, notamment sur le climat. Elle est particulièrement cruciale aux échelles territoriales.

M. LE PRESIDENT. - Je vais demander si dans la table ronde, il y a une intervenante ou un intervenant qui veut répondre rapidement...

Mme COUTANT. - Merci Président.

J'aurais voulu répondre à quelques interpellations de certains d'entre vous, qui m'ont parues un peu étranges mais je les respecte.

D'abord, vous parlez de faire intervenir des sommités. On est bien d'accord et ces sommités interviennent dans le cadre du comité régional des acteurs, auquel vous êtes systématiquement invités. Donc n'hésitez pas à venir discuter avec nous et entendre, vous parliez de Jean-Marc JANCOVICI mais bien d'autres sont intervenus pour évoquer ces sujets-là avec nous et co-construire les politiques de la Région.

Ensuite, il y a deux volets. Vous avez beaucoup parlé d'électrique, beaucoup moins de thermique. La problématique aujourd'hui se situe peut-être sur l'électrique et vous avez mis « sur le tapis » la question du nucléaire, qui n'est pas de la compétence de la Région, je le rappelle, mais on a aussi la question du thermique à gérer. Et les émissions de gaz à effet de serre sont nettement plus importantes sur ce volet énergétique. Donc si l'on revient sur

l'électrique, là aussi, il y a quand même des chiffres sur lesquels on ne va pas être d'accord. Quand vous parlez des sommes astronomiques par rapport à l'éolien offshore, c'est peut-être la filière qui est la plus mature et la plus productive donc on est autour de 40 € le mégawattheure. Si l'on prend le nucléaire, toute la filière, si l'on tient compte de tout ce qui est également obligatoire pour la filière éolienne, c'est-à-dire recyclage, etc. on est sur des sommes au-delà aujourd'hui.

Si, si. Je vous enverrai toutes les données chiffrées, il n'y a pas de problème.

M. LE PRESIDENT. - S'il vous plaît, laissez Françoise COUTANT répondre.

Mme COUTANT. - Autre chose, vous avez reparlé de ce parc éolien dans le Blayais, je rappelle quand même que pour l'instant, il n'y a absolument rien de validé. Donc soyez rassurés, on est loin de la mise en place de ce parc.

Et troisième point sur les énergies renouvelables, vous parliez du stockage, je rappelle aussi que l'on a mis en place un cluster énergie et stockage, dont un des volets est le travail sur la question de l'hydrogène. Nous avons une rencontre, la semaine dernière, en présence du Président, où nous réunissions les acteurs de l'hydrogène et notamment les constructeurs, et il y a de nombreuses initiatives en Région sur la question de l'hydrogène, et notamment un travail qui est fait en partenariat avec le CEA Tech et la BPI pour installer un Centre de tests et de certifications sur les réservoirs à hydrogène. Donc le travail est lancé sur cette question-là.

Et enfin, pour terminer par rapport à la question du guichet unique, votre interpellation concernant la rénovation des logements, je rappelle également que nous co-construisons en ce moment le programme régional de l'efficacité énergétique, avec justement la recherche de dispositifs efficaces où l'on a tout le parcours, du conseil jusqu'aux travaux, en passant par toutes les possibilités financières pour financer le projet. Et je rappelle, parce que visiblement, tout le monde n'a pas encore eu l'information, qu'il y a une Agence en Région, actuellement, qui intervient là-dessus, qui est l'Agence ARTEE.

Pour terminer sur cette question de guichet unique, on est aussi dans une situation complexe et peut-être que NeoTerra et les ambitions vont nous permettre de les lever, sur le désengagement de l'Etat, pour un certain nombre de financements. Et je pense à la question du conseil puisque l'ADEME ne financera plus, à compter de 2020, les espaces info énergie, ce qui est complexe pour nous, mais on cherche des solutions et le programme régional de l'efficacité énergétique a permis d'envisager quelques pistes qui nous permettraient de poursuivre le service.

M. LE PRESIDENT. – Y-a-t-il d'autres réponses à apporter ?

S'il n'y en a pas, je vous propose de passer à la table ronde suivante.

Merci Mesdames. Bravo.

Nous passons à une deuxième table ronde, qui, elle, a un rapport en matière de parité, inverse. Le titre de la deuxième table ronde est « Accélérer, accompagner ». Jean-Pierre RAYNAUD, Nicolas THIERRY, Anne-Laure BEDU, sur innovation, Pascal DUFORESTEL sur l'ESS, moteur de la transition, et Mathieu BERGE, « Se déplacer sans voiture, à quelles conditions ? ».

M. RAYNAUD. - Merci Président.

Chers collègues, NeoTerra et l'agriculture, je dirais que cela pourrait se traduire par un contrat de confiance et les agriculteurs et la société. Présente au cœur de notre identité, notre agriculture façonne les paysages et contribue au dynamisme de notre Région, dont elle est la première économie. La Nouvelle-Aquitaine est aujourd'hui une des premières économies agricoles d'Europe pour la valeur de sa production. L'agriculture compte 70 000 exploitations, soit environ 80 000 exploitants, emploie 180 000 personnes, pour un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros et de 30 milliards d'euros si l'on y ajoute l'agroalimentaire.

Cependant, aujourd'hui, les modèles agricoles qui ont fonctionné jusqu'ici et qui ont permis de répondre aux attentes d'une société qui avait besoin de plus de productions, doivent aujourd'hui évoluer. Nous avons à relever des défis cruciaux. Nous sommes confrontés à quatre défis majeurs :

- Son adaptation au changement climatique, avec l'augmentation des températures, la raréfaction de l'eau, les modifications des cycles végétatifs qui impactent très durement, dès à présent, l'ensemble des filières régionales,

- Sa dépendance aux produits chimiques, pour des raisons évidentes de protection de l'environnement et de santé, et en premier lieu, celle des agriculteurs, nous devons sortir, dans un avenir le plus proche possible, des pesticides de synthèse,

- De manière plus générale, sa réponse aux attentes sociétales, notamment en termes de bien-être animal, de nombreux modes de consommation de proximité et de produits sains,

- Et enfin – et pas le moindre -, du renouvellement générationnel. En effet la question de l'installation et de la transmission des exploitations agricoles est une question cruciale pour l'avenir de notre agriculture et de nos territoires. Nous comptons actuellement 3500 départs à la retraite par an pour seulement 2000 installations. C'est pourquoi, NeoTerra, en redonnant du sens au travail des agriculteurs, en améliorant l'image du métier, contribuera aussi à relever ce défi, en rendant le métier plus attractif et en proposant aux jeunes de nouvelles offres de

formation sur l'agro-écologie et l'agriculture de précision. Sachant que de nouveaux métiers vont sans doute sortir à l'issue de la transition qui va se mettre en place.

Aussi, collectivement, nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux à l'horizon de 2030. Le premier est la sortie des pesticides de synthèse, c'est atteindre 80 % des exploitations certifiées bio haute valeur environnementale ou équivalent, diminuer d'au moins 30 % les prélèvements d'eau en période d'étiage, d'accroître de 50 % la production d'énergie renouvelable pour les exploitations agricoles, de diminuer de 30 % la consommation d'énergie, et d'amener au moins 30 % des exploitations régionales sur les circuits courts ou de proximité. Pour cela, nous avons aussi quelques atouts et pour atteindre ces objectifs, nous devons capitaliser sur nos réussites, parce qu'il y en a aussi.

AREA, la Région a été à l'initiative de la première démarche collective de certification environnementale des exploitations et AREA en constituait le premier palier avec une obligation de moyens. Il s'agit aujourd'hui d'évoluer vers une certification allant jusqu'à l'obligation de résultats environnementaux au travers de HVE. Les signes officiels de qualité : nous sommes aujourd'hui leaders pour ces produits sous signes officiels, avec 216 labels ou AOP, et ces démarches, qui garantissent aux consommateurs une qualité et une origine des produits, constituent un formidable bras de levier pour accroître le niveau d'exigence sur les enjeux environnementaux, tout en créant de la valeur sur nos territoires.

Le pacte bio, qui a été initié par la Région en 2017, a permis à la Nouvelle-Aquitaine d'accroître significativement sa production en agriculture biologique, plaçant la Région au deuxième rang pour le nombre d'exploitations en bio. Et nous disposons encore d'une capacité de développement importante sur un marché porteur.

Ce sont aussi des exploitations de petite taille et diversifiées de par la nature de ces exploitations, le changement de pratiques en méthodes d'agro-écologie peuvent, plus facilement qu'ailleurs, y être développées.

Et enfin, c'est un écosystème de la recherche et de l'innovation qui est favorable. Les efforts réalisés par la Région depuis de nombreuses années avec les équipes de l'INRA, du CNRS, du pôle de compétitivité, des laboratoires, des clusters, les Centres techniques d'expérimentations qui sont nombreux au niveau de la Région, constituent à l'évidence de véritables atouts pour relever ces défis actuels.

Enfin, notre force est aussi la confiance des agriculteurs. Malgré tous nos atouts, ces défis ne pourront être relevés que dans le cadre d'un contrat de confiance avec les agriculteurs. Il ne s'agit pas de contraindre mais d'entraîner. La transition agricole ne sera réussie que si elle mobilise les 70 000 exploitations.

C'est pourquoi j'ai tenu, avec le Président Alain ROUSSET, à construire NeoTerra en associant l'ensemble des parties prenantes, au travers de plusieurs réunions thématiques, mais aussi d'approches bilatérales avec les Organisations économiques, les filières, et les coopératives. La méthode que nous proposons dans NeoTerra est ainsi de contractualiser avec l'ensemble des filières et des principaux opérateurs économiques sur des objectifs, des obligations de moyens, mais aussi un engagement de résultat. L'objectif est bien d'accélérer une dynamique déjà lancée, en se donnant collectivement des objectifs ambitieux entre Région et profession. À ce jour, nous avons reçu une quinzaine de plans-filières s'inscrivant dans la démarche NeoTerra et on peut citer, à titre d'exemple, l'AOC pomme du Limousin, la filière caprine, la filière noisette.

Mais c'est au travers de ces plans-filières que nous pourrions aussi convaincre l'ensemble des agriculteurs que des solutions existent, que nous pourrions faire la preuve qu'en agriculture, seul l'exemple par la preuve marche. Dans le secteur viticole, le projet VitiREV, initié par la Région il y a plus d'un an, autour d'un objectif ambitieux de sortie des pesticides en viticulture, est un bon exemple d'une mobilisation réussie, s'appuyant sur une volonté politique et professionnelle, mobilisant la recherche, l'innovation et le monde de la formation.

Les engagements de la Région avec NeoTerra : la Région fait le choix :

- D'amplifier la transition agro-écologiques, d'accroître son accompagnement aux projets de recherche, de développement et d'innovation, pour sortir des impasses techniques – parce qu'il y en a encore – car il y a encore beaucoup d'efforts à faire pour trouver des solutions face aux impasses dans certaines filières,

- D'engager un vaste programme d'accompagnement de tous les agriculteurs pour réussir la transition en diffusant de bonnes pratiques, en s'appuyant en particulier sur les Chambres d'agriculture, qui doivent jouer un rôle majeur pour réussir la transition,

- De permettre aux exploitations des lycées agricoles d'être de véritables vitrines au service des filières et des agriculteurs,

- Et enfin, de mettre en place de nouveaux outils pour favoriser la prise de risques par les agriculteurs et de lever des freins psychologiques – qui ne sont pas des moindres -.

La clef du succès repose aussi sur la prochaine Politique Agricole Commune et nous ne pouvons pas le faire seuls. Il faut que nous nous appuyions sur cette PAC qui est aujourd'hui en cours de négociation et pour laquelle nous attendons, en particulier, les arbitrages budgétaires mais surtout, une réorientation pour accompagner la transition. La PAC constitue, en effet, le levier majeur de la politique publique. Pour la Nouvelle-Aquitaine, c'est 1 milliard d'euros par an au seul titre du premier pilier, et 220 M€ par an au titre du second pilier. Ces outils de la PAC doivent être massivement mobilisés sur les enjeux du changement climatique

et de la sortie des pesticides et dans ce contexte, nous sommes particulièrement inquiets des arbitrages en cours du Gouvernement français qui priveraient les Régions d'une partie importante du second pilier de la PAC, c'est-à-dire l'accompagnement de l'agriculture biologique et des mesures agro-environnementales. Et si cette option se confirmait au-delà d'un net recul de la décentralisation, cela priverait les Régions de deux leviers importants pour réussir la transition. Nous attendons du Gouvernement français qu'il revienne sur ce choix et nous l'invitons plutôt à se battre pour éviter des distorsions de concurrence au sein de l'Union, et à refuser des accords internationaux qui mettront en péril nos filières et nos efforts environnementaux.

*Séance sous la présidence de Madame Andréa BROUILLE, Première Vice-présidente
En l'absence momentanée du Président Alain ROUSSET*

Mme BROUILLE. - Merci.

M. THIERRY. - Merci Madame la Présidente.

Chers collègues, je vais, pour ma part, aborder deux sujets majeurs et complexes. Je vais essayer de faire sept ou huit minutes pour les deux sujets. Je vais aborder la disparition à grande vitesse des espèces animales et végétales, et un autre sujet tout aussi important, l'accumulation exponentielle des déchets.

Je vais commencer par ce deuxième sujet, les déchets, et peut-être commencer par quelques éléments de contexte qui sortent un peu du cadre de la Région mais qui sont importants à avoir en tête si l'on veut bien comprendre la problématique. Depuis une période relativement récente, l'accélération des processus technologiques, de consommation et de production, ont généré une accumulation exponentielle de déchets. Malheureusement, loin de ralentir, on voit que cette mécanique, depuis quelques décennies, est en train de s'emballer à l'échelle planétaire. Dans le même temps, et c'est un élément important sur ce sujet, la population mondiale est passée d'1.5 milliards d'habitants au début du siècle dernier, à plus de 7 milliards aujourd'hui, c'est-à-dire multipliée par cinq en 100 ans. Et surtout, d'ici 2030, on va voir arriver 3 milliards de nouveaux consommateurs liés à l'émergence d'une nouvelle classe moyenne à l'échelle mondiale. Et quand on regarde de près la courbe qui concerne l'extraction des ressources, le programme des Nations Unies est très clair là-dessus, quand on regarde les minerais, les minéraux, les combustibles fossiles, la biomasse, on voit une augmentation en moyenne de 80 % en 30 ans. On sait qu'à l'horizon 2025, ces consommations mondiales devraient doubler par rapport à 2008, tripler à horizon 2050.

Si l'on continue d'utiliser les ressources comme on le fait aujourd'hui, il faudrait plus de deux planètes pour satisfaire nos besoins. Pour le dire plus directement et tout autrement, si l'on ne change pas radicalement de cap, les écosystèmes naturels vont s'effondrer et nous avec. Pour illustrer cette situation, on va prendre un exemple très concret, on va prendre le

plastique. Aujourd'hui, seuls 26 % des plastiques sont recyclés. Les 74 % autres finissent, au mieux, incinérés ou enfouis, et au pire, dans nos rivières, nos fleuves, et dans l'océan. Ce n'est pas qu'un terrible problème pour la faune marine parce que c'est aussi un enjeu de santé publique. Une étude récente nous apprend que nous ingérons chaque semaine 5 grammes de plastique. Donc sachez, chers collègues, que chacun d'entre nous absorbe l'équivalent d'une carte bleue en plastique chaque semaine. Il faut avoir cela à l'esprit. On vit une véritable crise du plastique et on va devoir agir résolument pour en sortir. L'enjeu, et c'est sur quoi l'on travaille dans NeoTerra, va être de substituer le plastique par des matériaux biosourcés, mais aussi d'augmenter considérablement son recyclage et dépolluer au plus vite les fleuves et les océans.

Pour revenir à l'échelle Nouvelle-Aquitaine, il faut que l'on ait à l'esprit que notre Région produit, chaque année, 22 millions de tonnes de déchets. Ce qui représente, chaque jour, en Nouvelle-Aquitaine, l'équivalent du poids de six Tours EIFFEL. Les déchets ménagers, c'est une Tour EIFFEL par jour, et le reste est constitué par les déchets d'assainissement, BTP ou déchets d'activités économiques. Chaque néo-aquitain génère 652 kilos de déchets par an. Sur le point de vue environnemental, c'est un problème, mais c'est aussi un problème considérable et c'est une folie du point de vue économique. Je m'explique. On constate que l'accroissement des tensions au niveau géopolitique est aussi engendré par les questions de sécurité d'approvisionnement. On peut parler des terres rares, du lithium, et de la compétition notamment des déchets papier ou du plastique avec la Chine.

À cela, s'ajoute un contexte aussi de forte volatilité des prix et de l'énergie qui fragilise, ici-même dans nos territoires, les modèles économiques des entreprises. On pourrait ajouter à cela également la hausse constante du coût de traitement des déchets. En clair, cela veut dire que si demain on veut être compétitif, il va falloir se mettre en situation de dépendre le moins possible de ce que je viens d'évoquer, de soustraire les entreprises à de telles volatilités des prix et à essayer de les préserver des problèmes de difficulté croissante d'approvisionnement. Le moyen le plus sûr pour répondre à cette équation est de sortir de ce modèle économique qui consiste à produire, consommer et jeter. Préparer l'avenir économique, environnemental et social de la Région, et c'est l'esprit de NeoTerra, passe par beaucoup plus de sobriété dans les modes de production et par un basculement vers l'économie circulaire. C'est l'esprit de cet objectif qui vise à faire de la Nouvelle-Aquitaine la première Région « zéro déchet » à horizon 2030. Je ne sais pas si c'est la première mais en tout cas, c'est l'objectif ici.

Et pour atteindre cet objectif, cela va nécessiter de mobiliser des leviers et beaucoup d'acteurs (les entreprises, les citoyens, les EPCI, les associations), en insistant – et c'est le message que l'on fait passer – auprès du plus grand nombre que le plus important est la

prévention. C'est-à-dire que le meilleur déchet est bien celui que l'on ne produit pas. Et s'il est néanmoins produit, il faut dorénavant que l'on considère non plus les déchets comme des déchets mais comme des ressources. Il faut que l'on tende vers un système dans lequel le réemploi est la pierre angulaire de l'activité économique. Pour le dire autrement, la même ressource doit être utilisée en cascade le plus longtemps possible, et c'est l'esprit des propositions que l'on fait dans NeoTerra, qui visent à la réduction des volumes ou à la valorisation des matières premières qui sont aujourd'hui encore trop souvent destinées à l'enfouissement ou à l'incinération. Pour vous donner une image, il faut vraiment que notre Région finisse par considérer que les mines du futur ne sont plus les entrailles de la Terre, mais ce sont bien les objets du quotidien (nos murs, nos voitures, nos produits). C'est l'esprit qui a guidé notre plume quand on a rédigé NeoTerra.

Je passe au deuxième sujet sur la biodiversité. Vincent BRETAGNOLLE en a parlé ce matin, on assiste à une disparition à très grande vitesse du vivant dans toute sa diversité. Mais pour être tout à fait précis, on ne peut pas dire que les espèces vivantes sont en train de disparaître. Nous sommes en train de les éradiquer. Il faut utiliser les bons mots. Et ce constat ne concerne pas que des continents lointains, il concerne bien les territoires de notre Région. Des travaux récents réalisés en Nouvelle-Aquitaine, auxquels Vincent BRETAGNOLLE a participé étroitement, montrent que l'on a perdu un tiers des oiseaux en 15 ans et que l'on a également vécu la disparition, en 30 ans, de 80 % des insectes volants. Et à l'échelle planétaire, il faut l'avoir en tête, entre le jour de ma naissance et aujourd'hui, un peu plus de 40 ans, 60 % des vertébrés ont disparu. La situation est celle-ci. On pourrait continuer la liste, elle est longue, elle est alarmante. En tout cas, aujourd'hui, il n'y a pas de doute sur le constat, on est, ici aujourd'hui, dans notre Région comme ailleurs, en train de stériliser nos territoires. Il n'y a plus aucun doute, si l'on ne réagit pas, on se dirige tout droit vers la sixième extinction massive des espèces.

Et ce processus ne concerne pas uniquement un cercle d'initiés ou les Naturalistes, c'est un constat qui fait peser une menace existentielle sur notre société. Pourquoi dis-je cela ? Je vais prendre quelques exemples pour que l'on soit très concret. La biodiversité assure par exemple notre diversité alimentaire, notre capacité à accéder à une grande diversité d'aliments qui nous maintient en bonne santé. En France, on sait que 72 % des cultures sont dépendantes, plus ou moins, de la pollinisation. D'ailleurs, les résultats d'Ecobiose démontrent notamment quelque chose de positif, c'est que si l'on fait revenir les pollinisateurs, on voit que les agriculteurs et producteurs de colza voient leurs rendements augmenter de 40 %. La biodiversité est également étroitement liée plutôt à la disponibilité en eau potable, qui était elle-même conditionnée par la présence d'écosystèmes en bon état (zones humides, bassins versants préservés, écosystèmes forestiers). Françoise JEANSON parlait de la santé tout à

l'heure, la biodiversité est très importante dans le domaine de la santé. On estime que 40 % des médicaments utilisés sont issus d'une matière active naturelle extraite du vivant donc clairement, quand une espèce disparaît, ce sont aussi des médicaments potentiels qui disparaissent.

Et l'esprit du formidable travail qui a été mené par Vincent BRETAGNOLLE et la centaine de chercheurs est que la biodiversité n'est pas une contrainte quand on fait un projet d'aménagement. C'est surtout un atout pour résoudre de nombreuses crises auxquelles nous faisons face. C'est aussi un atout formidable pour changer le modèle agricole, c'est vrai pour la santé, c'est vrai pour l'industrie, c'est vrai pour le bio-mimétisme. Il y a quelqu'un qui dit souvent que le vivant est une bibliothèque et que l'on doit cesser de la brûler et apprendre à la lire. Et la bonne nouvelle est que les raisons de l'érosion de la biodiversité sont parfaitement connues, ce sont les mêmes ici, la plupart du temps, en Nouvelle-Aquitaine, comme ailleurs. La première, et de loin, c'est la destruction et la fragmentation des espaces naturels, en clair, l'artificialisation des espaces naturels ou l'uniformisation des espaces agricoles, et la pollution, les pesticides, dans notre Région, en premier lieu.

En plus de cela, il y a des facteurs aggravants type les espèces envahissantes, le Président en parlait, notamment le silure, on peut parler du frelon asiatique et de bien d'autres, la surexploitation des espèces et le dérèglement climatique. Et il faut le souligner, le changement du modèle agricole est au cœur du sujet, il est au cœur des solutions. Il faut être très clair là-dessus, sans un changement profond des pratiques agricoles, on ne franchira pas l'obstacle. Et au-delà de la question agricole, c'est aussi l'esprit de la feuille de route, la Région dispose d'outils. Et c'est ce que l'on essaie de faire pour faire bouger les lignes, je pense par exemple à la contractualisation avec les territoires, la création de réserves naturelles, l'acquisition foncière par les Conservatoires ou autres, la promotion de la biodiversité cultivée, donner la priorité à la biodiversité dans le cadre d'un projet d'aménagement. Ce ne sont que quelques exemples d'actions mais cela reflète assez bien, me semble-t-il, ce que l'on a essayé de porter dans le cadre de NeoTerra.

Je ne suis pas plus long pour vous présenter ces deux sujets qui sont complexes et lourds.

Merci.

Mme BROUILLE. - Merci.

On continue avec Anne-Laure BEDU sur l'innovation, indispensable aux transitions.

Mme BEDU. - Madame la Présidente, chers collègues, il va de soi que l'action publique, que l'on a envisagée ce matin, la réglementation, les changements de comportements et notamment citoyens, et l'efficacité technologique ne suffiront pas pour résoudre les problèmes

auxquels notre siècle est confronté. L'innovation peut et doit également jouer un rôle afin d'orienter notre économie vers des impacts écologiques qui soient positifs et qui soient systémiques. D'ailleurs, il ne vous a pas échappé que dans le deuxième document que nous allons voter tout à l'heure, dans cette convention sur la biodiversité, il y a un point 3 qui s'appelle « L'innovation pour la biodiversité », point 3 des axes communs opérationnels.

Comme vous le savez, notre Région Nouvelle-Aquitaine est reconnue pour être un fer de lance en matière d'innovation et cela a été le travail d'Alain ROUSSET et des équipes précédentes depuis de nombreuses années pour construire cet écosystème qui impliquait des industries, des entreprises, des universités, des grandes écoles, des laboratoires, des pôles de compétitivité, des technopôles, etc. Mais aujourd'hui, il faut, je pense, constater que malgré cet engagement considérable en matière d'innovation et ses réels acquis, nous sommes face à un précipice. Il nous faut donc faire un saut. Certains diraient un saut cantique, je dirais plutôt le saut de la réconciliation. Nous sommes en effet à un tournant historique de civilisation qui comporte des risques majeurs. Quel est notre contexte en matière d'innovation ? C'est un paysage morcelé et il s'agirait, à l'avenir, sans doute, d'unir les forces et les talents si l'on ne veut pas qu'il conduise à l'implosion. Trois tendances se superposent et se confrontent, et j'ai pu le constater sur le terrain depuis ce mandat, depuis trois ans :

- L'innovation technologique, avec son développement exponentiel et qui est insoutenable pour la planète tant elle est consommatrice de ressources. Elle est parfois au service du progrès humain mais aussi parfois au service du divertissement, voire parfois de l'aliénation.

- Deuxièmement, l'innovation sociale et environnementale liée au secteur de l'ESS – mais je laisserai Pascal en parler -, qui prône le changement sociétal mais qui reste malheureusement, souvent, cantonnée à un champ d'actions plutôt restreint et plutôt sectoriel. Je pense au social, je pense au domaine de la santé ou à la culture,

- Enfin, le numérique, qui lui est vecteur de bouleversements organisationnels, sociologiques, politiques majeurs, jusqu'à parfois la disruption, mais il le fait inconsciemment. Il n'a pas, la plupart du temps, l'intention de transformer notre société, que ce soit sur le plan social ou environnemental, et le numérique génère aussi d'énormes nuisances (la consommation d'énergie notamment avec les data centers et les pollutions).

Donc ce paysage de l'innovation, dans un contexte très concurrentiel à l'échelle planétaire et des économies, nous a conduits à de grandes difficultés, voire à des impasses. D'abord, une compétition entre ces différents secteurs, que personnellement je regrette, pour y être engagée, à la fois dans l'ESS et dans l'économie conventionnelle. Les récents débats

sur la loi PACTE ou le french impact ont montré que cette hybridation de l'économie était parfois difficile à appréhender pour les acteurs de ces différents secteurs.

Des fractures ensuite, dont la fracture numérique et un accroissement des inégalités à l'échelle planétaire, avec des rapports de forces disproportionnés de part et d'autre de la Terre, certains s'étant accaparé à la fois les forces de domination dans la technologie, dans le numérique, et je ne vais pas vous parler des GAFAs et autres.

Également, on constate une distorsion entre le progrès technologique et le progrès humain, qui va aussi avec une déviance au regard de la Science, et ce n'est pas anodin avec la montée également des populismes.

Une mutation, enfin, du rapport au travail, avec un découplage entre croissance économique et emploi, et on a là tous les débats autour de la robotisation, du numérique, de l'Intelligence Artificielle.

Ce qui s'est passé, et j'ai pu le constater et le voir depuis ces années, c'est que l'innovation est devenue une forme d'injonction, qu'elle s'est progressivement imposée dans la sphère de l'économie, parfois ne servant plus qu'elle-même dans un rapport de rupture totale avec les enjeux vitaux pour l'Homme et pour le vivant. À titre d'illustration, j'aime bien rappeler ce qu'a dit le philosophe et physicien Etienne KLEIN, qui intervient sur France Culture dans *La conversation scientifique*, et qui explique que dans le programme européen H2020, il y a 235 fois le mot « innovation » et pas une seule fois le mot « progrès ». Fort heureusement, une quatrième voie est apparue en matière d'innovation, plus récemment, qui cherche à intégrer des objectifs de transformations sociales et environnementales, qui s'appuie sur le numérique pour sa capacité subversive avec l'open source, les modes collaboratifs, etc. et qui replace la technologie au bon endroit. C'est-à-dire un outil au service du progrès humain et écologique. Et c'est cette quatrième voie qui doit être au cœur de notre ambition pour NeoTerra.

Nous avons donc un besoin urgent de réconciliation de l'économie avec l'écologie et le social, de l'innovation avec l'impact social et environnemental, et de la disruption avec le progrès pour l'humain et pour le vivant. Comment peut-on faire ? Et ce sera l'ambition de trouver toutes les applications après NeoTerra, on va s'appuyer sur le numérique, sur ses outils, ses méthodes - et je laisserai mon collègue Mathieu HAZOUARD en parler avec plus de connaissances -, pour servir prioritairement les transitions et les nouvelles formes de gouvernance. Ensuite, en donnant du sens à l'innovation, aux moyens de l'analyse systématique de ses impacts. Nous n'en sommes pas du tout là. Et ensuite, en créant une culture partagée entre industriels, entrepreneurs, chercheurs et financeurs, s'inspirant de la théorie des parties prenantes et nous avons pour cela, en Nouvelle-Aquitaine, des acquis.

Il nous faut donc, pour nous réconcilier, non pas aller plus loin, comme on le dit parfois, mais raisonner autrement. Je voudrais rappeler les critères, qui, pour la Banque Publique d'Investissement, font que nous sommes en présence d'une innovation, et ces critères m'ont toujours semblé partiels, insuffisants : les produits et les services, les procédés et les organisations, le marketing et le commerce, les modèles d'affaires, la technologie, et une dernière bribe, le social. On ne mentionne pas une seule fois l'environnement. Il manque donc un questionnement fondamental à ce modèle. C'est non pas de lister les critères, mais de les rendre compatibles entre eux, notamment entre modèles d'affaires (business models) et enjeu social et environnemental. Il faut donc les réconcilier, très vite, et il s'agit de le faire à toutes les phases des projets, non pas seulement au moment de la création des startups, ni même du développement du projet, mais dans toute la phase de vie de l'entreprise.

Il faut également réconcilier la recherche et l'impact sociétal. Vous savez que souvent, dans le monde de la recherche, on n'ose pas adresser la recherche, mais nous, en tant qu'opérateur public, nous avons la responsabilité d'orienter cette recherche pour répondre à nos défis. Dans le PIA3 par exemple, l'Agence Nationale de la Recherche ne fait pas assez usage de son pouvoir d'orientation. Elle peut pourtant le faire et d'ailleurs, nous en avons bénéficié avec un appel à projets qui s'appelait « Cultiver et protéger autrement pour la sortie des pesticides ». Nous pouvons le faire à notre échelle, en Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit donc, ni plus, ni moins, de renverser nos priorités. C'est le prix à payer au moment de la sixième extinction de la biodiversité et des changements climatiques annoncés entre 2°C à 5°C.

Il faut donc agir, avec lucidité, pragmatisme, audace, en responsabilité, et j'ajouterai en se battant contre des idées reçues de toutes parts. Je donne quelques exemples : le collaboratif et ses innovations, souvent très marketé, n'est pas forcément écologique. Prenons le covoiturage, comparé au train, comparé au bus, etc. Le progrès technologique, en plus, peut être contraire au progrès humain incluant le vivant. Il faut oser aller jusqu'à poser la question éthique avec l'Intelligence Artificielle, l'Homme augmenté, etc. Nous ne sommes pas à l'abri de ces débats en Nouvelle-Aquitaine, ces sujets nous sont posés. Ensuite, la simplification de la complexité de l'écologie, qui tend parfois à la caricature et qui cache souvent de l'idéologie ou du lobbying. Je prends le débat sur la voiture électrique, sur le véhicule autonome par exemple, tous ces phénomènes de mode que les médias relaient, malheureusement. Le statut d'une organisation ne dit pas forcément sa nature, ni sa vocation. Appartenir à une structure de l'ESS ne dit pas que l'on est forcément plus performant sur la donnée environnementale, que si l'on est une entreprise classique de l'économie conventionnelle engagée dans les responsabilités sociétales. Le numérique, ensuite, n'est pas une fin en soi, un outil simplement, au service d'une dynamique d'innovation. Et l'innovation, enfin, n'est pas un impératif mais un moyen au service d'un destin commun.

Concrètement, cela signifie que « la méthode - on a cité Michel SERRES et je citerai Edgar MORIN - est au cœur de notre défi ». Tout d'abord, avec un enjeu sur la gouvernance de nos projets, en intégrant et en engageant toutes les parties prenantes à soutenir et encourager en tous lieux. Par exemple, cela a été mentionné avec l'autre table ronde, la création du forum NeoTerra, en remplacement du cluster croissance verte, avec un objectif de gouvernance transfiliales. Encore, la création d'une autre ambition, des contrats d'ambition NeoTerra avec tous nos partenaires. La création également de contrats partenariaux pluriannuels avec le monde industriel pour l'orienter et l'accompagner dans ses décisions.

Deuxièmement, l'enjeu du management. Il faut faire avec les hommes et les femmes qui composent les organisations et nous avons un devoir de les aider. C'est le cas dans Usine du futur et je crois que l'on peut continuer à accompagner ces démarches.

Troisièmement, l'enjeu du reporting et donc de la connaissance, des indicateurs, de la mesure. On en a un peu parlé, cela a été dit ce matin dans des commentaires, et je crois qu'il faut que nous nous mettions à cette culture de manière encore plus ambitieuse sur la notion d'impact et pas seulement de résultat, comme on le voit trop souvent - et je le vois sous mes yeux dans énormément d'endroits où je siége pour la Région - sur des sujets de résultat plutôt que sur des sujets d'impact.

Le sujet des éco-socio-conditionnalités, nous allons y revenir, cela a été dit ce matin, cela fera partie également des feuilles d'application. Et également, et cela me tient à cœur puisque je siége dans une grande partie des fonds d'investissement de la Région, que l'ensemble des critères que l'on appelle « ESG » (Environnement, Social, Gouvernance), j'ajouterais même Territoires, soient intégrés à l'ensemble de nos choix d'accompagnement des entreprises sur tout le territoire néo-aquitain.

Enfin, l'enjeu de la formation pour s'acculturer à l'ensemble des méthodes et des raisonnements.

Avec tout cela, quels seraient nos projets prioritaires en matière d'innovation ? Ceux qui vont challenger des secteurs très capitalistiques et qui vont bouleverser les logiques de fonctionnement, par exemple les Fintech. On a une place à prendre dans ce domaine très important, les télécommunications. Ensuite, ceux qui vont réduire les nuisances écologiques, la responsabilité sociétale, les labels B-corp, tous ceux qui vont privilégier l'usage à la production ou la propriété, ceux qui vont disrupter les marchés établis en se mettant au service de l'Homme et du vivant, tout ce qui est plateformes d'énergie, plateformes de services, etc. Ceux qui vont conduire à des transformations durables et duplicables à grande échelle, les low-techs, les green-techs, pourquoi pas la e-santé, et ceux qui auront de forts impacts bénéfiques sur l'environnement, dans nos filières d'excellence, je pense au tourisme, à

l'agriculture, à la viticulture, l'aéronautique, l'aérospatial, ou bien dans nos filières émergentes comme le chanvre, l'économie circulaire, la cosmétique et on pourrait en ajouter.

Vous l'aurez compris, la notion de « seuil » est capitale dans nos analyses à venir. Il faudra à la fois évaluer le niveau d'impact et en même temps, exiger un impact global positif. C'est notre responsabilité d'acteur public. Chers collègues, Président, ce grand saut vers la réconciliation est une formidable opportunité pour nos entreprises, pour nos territoires, et j'espère et je suis très enthousiaste à l'idée de les mettre en œuvre demain pour l'Homme et le vivant. J'espère que nous pourrons également définir tout cela ensemble.

Je vous remercie.

Mme BROUILLE. - Merci.

Pascal DUFORESTEL sur l'Economie Sociale et Solidaire.

M. DUFORESTEL. - Merci Madame la Présidente.

Je vais d'emblée commencer par une très bonne nouvelle, le Président ROUSSET nous a invités ce matin à inventer une autre croissance, et bien on va gagner du temps et éviter des fiches-actions, cela existe déjà, cela s'appelle l'ESS. Je ne veux pas ouvrir une crise dans le groupe majoritaire mais Anne-Laure, sache que si les entreprises et les acteurs de l'ESS sont, y compris plus vertueux, sur les enjeux environnementaux. Et cela tient, et c'est consubstantiel à ce qu'est l'ESS puisqu'elle n'est pas entraînée par la maximalisation des profits qu'évoquait ce matin Stéphane DELPEYRAT, elle n'est pas entraînée par la cupidité inhérente aux sociétés par actions – j'en sais quelque chose, j'en dirige une -, et le fait d'être des sociétés basées sur des vertus démocratiques les rend mécaniquement plus vertueuses.

Donc l'enjeu est celui qui est rappelé dans le texte NeoTerra, c'est-à-dire de sortir de la marge et d'en faire la norme de nos modèles économiques. Quand je dis cela, c'est y compris par rapport à ce qu'est l'ESS, depuis une cinquantaine d'années en France, on rabat les mêmes chiffres, chaque année : 10 % du PIB, 12 % de l'emploi privé. N'en déplaise à Monsieur SEBTON, je vais faire un peu d'autosatisfaction pendant 30 secondes pour parler de Nouvelle-Aquitaine. On est les meilleurs, on est à 14 % de l'emploi privé, on a une augmentation en cinq ans de 2.9 % de l'emploi dans l'ESS, donc bien plus que la globalité des emplois privés, et par ailleurs, on a la seule Direction de l'ESS dans les Régions de France, et vraisemblablement, les meilleurs services dans les Régions de France.

Mais rassurez-vous, je ne vais pas m'en tenir à cette autosatisfaction parce que l'enjeu est de dépasser le plafond de verre et cela passe par la massification, qui a été citée de nombreuses fois depuis ce matin. Et en cela, je « bois du petit lait » depuis ce matin, depuis l'intervention de Vincent BRETAGNOLLE, qui, théoriquement, définit les contours de ce

modèle qui existe déjà. Quand il parle de mutualisation des risques, quand il parle de recréer des solidarités, quand il parle de besoin d'actions collectives impliquant des citoyens et des consommateurs, quand il parle d'implémenter ces solidarités, et quand il invite à inventer de nouvelles formes de mutualisme, on est au cœur de l'ESS et c'est d'ailleurs un beau clin d'œil parce qu'il le fait à quelques encablures, à Chizé, dans un territoire où, en 1880, on a inventé la coopération et le mutualisme pour lutter contre une crise de l'époque qui était la crise du phylloxéra. Donc c'est un clin d'œil de l'Histoire que d'inviter à sa refondation à quelques dizaines de kilomètres du lieu où cela s'est fait ici, en Nouvelle-Aquitaine.

Je sens bien qu'à ce stade-là, je n'ai pas encore convaincu tous les ESS-sceptiques et toutes celles et ceux qui pourraient penser, dans cette salle, que c'est une économie de pauvres pour les pauvres. Et à celles-là et ceux-là, je vais faire une petite digression à l'échelle mondiale. Quand on regarde la cartographie de l'ESS, c'est très intéressant de voir ce qui se passe dans le monde puisque jusqu'alors, nos références il y a encore quelques années, c'était nos Régions-sœurs, l'Emilie-Romagne, c'était l'Euskadi et Navarre avec leurs très beaux réseaux de coopératives. Et d'ailleurs, nous partageons, avec ces Régions, une école supérieure de l'ESS depuis peu, ce n'est pas un hasard. Ou c'était nos cousins québécois qui ont beaucoup innové en la matière.

Aujourd'hui, quand on regarde les pays qui misent le plus sur l'ESS, je vous demande qui est-ce ? C'est la Corée. Pas celle du Nord, vous savez qu'elle a choisi d'autres modèles économiques et démocratiques, mais c'est la Corée du Sud. C'est intéressant de voir pourquoi la Corée du Sud mise aujourd'hui sur l'ESS pour son développement économique. Si vous connaissez l'Histoire de la Corée du Sud, vous savez que dans les années 1960, c'était un PIB égal au Cameroun, avec ensuite, un magnifique développement économique qui repose notamment sur les fameuses dix grandes entreprises Chaebol, c'est-à-dire Samsung, Hyundai, LG, Daewoo, que vous connaissez. Or, il y a quelques années, le maire de Séoul, grand monsieur, pas par la taille mais de par son parcours, un avocat des Droits de l'Homme, féministe convaincu – ce n'est peut-être pas pour rien –, a décidé, et cela pèse un peu, le district et l'agglomération de Séoul, ce sont 25 millions d'habitants donc la moitié de la Corée du Sud. Il a décidé d'utiliser l'ESS parce qu'il s'aperçoit simplement que malgré le beau développement économique de la Corée, au vu de la cupidité que j'évoquais tout à l'heure, ces dix grandes entreprises en question commencent à sous-traiter ailleurs, commencent à faire appel à des emplois un peu moins sociaux dans d'autres pays. Et donc qu'apparaît-il en Corée du Sud ? Ce qui est un drame culturel dans ce pays, c'est du chômage, et du chômage de jeunes. Et là, le maire de Séoul dit en réponse à cela, après avoir fait une veille internationale, « c'est l'ESS ». Cela doit donc nous interroger.

Si l'on regarde ce qui se passe chez nous, en Nouvelle-Aquitaine, toutes filières confondues, c'est intéressant de voir des domaines de recherche, des domaines d'expertise, des domaines d'innovations majeures qui sont investis par l'ESS, je ne citerai que deux exemples dans deux domaines qui me concernent aujourd'hui : le premier est l'économie du réemploi – on l'a beaucoup évoqué depuis ce matin -. Je pense que chaque élu qui est dans cette Assemblée pourrait citer, sur son territoire, au moins une entreprise d'insertion qui fait un travail fantastique et à l'échelle de ce territoire, laquelle contribue grandement à la reconquête de territoires en difficulté, à la reconquête démographique dans des territoires ruraux parfois éloignés et quand on voit la magnifique épopée de Faux-la-Montagne où l'on était récemment avec Philippe NAUCHE, on voit concrètement ce que cela veut dire. D'ailleurs, quand on fait ce tour - souvent avec Christine MOEBS et Philippe NAUCHE – dans l'ensemble des Départements, on voit plein de pépites, émietées mais existantes, fondamentales sur le territoire, qui, à ce jour, ne sont pas encore assez en réseau. Mais si je vous cite des pépites qui sont des leaders à l'échelle nationale, comme la SCIC des Ateliers du bocage sur le réemploi du matériel téléphonique et informatique, 180 personnes dans le fameux territoire bressuirais dont parlait le Président hier en Commission Permanente.

Si j'évoque ici le magnifique maillage ENVIE pour les DEE dans la Gironde et au-delà, si j'évoque le maillage des recycleries dans l'ex-Limousin et notamment sur le plateau de Millevaches, ou encore le travail de relais pour la récupération et la réutilisation des textiles, vous voyez bien que l'on a là des acteurs majeurs sur l'ensemble du territoire régional. Lesquels sont un atout évident dans la nécessité de s'engager encore plus fortement dans le réemploi qu'évoquait Nicolas tout à l'heure, sauf à vouloir le laisser à de grands Groupes capitalistiques, qui, mécaniquement, seront mués par d'autres intérêts que ceux qui nous préoccupent aujourd'hui.

Deuxième exemple dans l'ESS, ce sont les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif). Aujourd'hui, on en a un peu plus d'une cinquantaine sur le territoire, ce qui est bien peu par rapport aux enjeux. Et si je peux en évoquer quelques-unes pour montrer leur rôle essentiel dans un certain nombre de territoires, si je peux prendre la SCIC de l'Eole, qui, sur Tarnos, gère des repas quotidiennement pour beaucoup de salariés et grâce à l'intervention du Président, le fera encore plus, y compris pour les salariés de Safran basés à Tarnos. Je peux prendre l'Arban, pour celles et ceux qui ont assisté à la conférence régionale de l'ESS, qui est une SCIC de Faux-la-Montagne qui fait un travail majeur en matière d'urbanisme et de réflexion sur le logement en milieu rural. On peut prendre Enercoop, qui n'est pas qu'une SCIC régionale mais qui a des bases fortes ici et qui a réussi à développer, malgré le monopole très longtemps d'un grand opérateur national que je ne citerai pas, dans le milieu de l'énergie, des capacités de production énergétique citoyennes sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine.

On peut citer l'abattoir de Chalais, en Charente, là aussi en SCIC, qui permet notamment d'alimenter des circuits courts à partir de cet abattoir. On peut citer le très beau travail de « Mangeons bio ensemble », autre SCIC qui se répartit de plus en plus sur le territoire régional et qui sera au rendez-vous de l'enjeu de la généralisation ou de la massification du bio dans nos cantines notamment. Et puis dans un autre domaine important qui est celui de la culture et dont on a vanté les vertus plusieurs fois depuis ce matin, une nouvelle SCIC qui est celle de La belle factory, qui vient de se créer en cumulant un certain nombre de festivals et qui est l'outil de résistance au rachat des festivals par de grands Groupes capitalistiques qui risquent de mettre à mal la diversité culturelle si on les laisse opérer partout sur nos territoires.

La question qui se pose et qui est posée dans NeoTerra est : comment aller plus loin ? « Que faire - comme disait Vladimir ILITCH - pour massifier ? ». Sur la question de la massification, j'ai entendu des nuances à différents moments, je crois qu'il faut être clair sur les conditions de la massification. Il ne s'agit pas de massifier pour massifier, il ne s'agit pas, dans le bio, de faire du bio n'importe comment et de faire du bio intensif demain, qui, très rapidement aurait les mêmes vices qu'une partie des cultures intensives que nous dénonçons aujourd'hui. Il ne s'agit pas de massifier l'éolien à n'importe quel prix, il ne s'agit pas de faire de la méthanisation à tout prix et n'importe comment en ayant des cultures dédiées, etc. Pour l'ESS, c'est pareil, il ne s'agit pas de massifier à tout prix. Et puisqu'Anne-Laure, tu évoquais le débat au sein de French Impact, puisque nous sommes aujourd'hui territoire labellisé par le Haut-commissaire à l'ESS, la nature du différend que l'on peut avoir aujourd'hui porte justement sur les conditions de la massification. Soit on baisse le niveau d'exigence et on pense que simplement faire de la RSE, ce qui est en l'occurrence très bien, suffit à accéder à de nouveaux labels comme « entreprise à mission » ou autres, soit on se dit que la loi de 2014 cerne assez bien les contours de ce qu'est l'ESS et on aide un certain nombre d'entreprises à accéder à ces critères de labellisation.

Je résumerai, pour conclure, à quatre points, les éléments pratiques qui nous permettraient d'accéder à ce nouveau modèle :

- Le premier, c'est de former des cadres pour demain. On a commencé à le faire, avec Gérard BLANCHARD on a travaillé notamment sur les conditions d'optimisation de la recherche dans le domaine,

- La sensibilisation des lycéens, avec Jean-Louis NEMBRINI nous engageons une démarche pour aller au-delà des 3000 lycéens sensibilisés à l'ESS aujourd'hui. On pourrait parler de la généralisation des coopératives jeunesse de services, modèle importé du Québec et que l'on a commencé à développer sur le territoire, qui permettent de sensibiliser les jeunes, l'été, à ce qu'est une coopérative, de manière concrète et palpable,

- Conforter les capacités d'innovation sociale. Là encore, Vincent BRETAGNOLLE évoquait la nécessaire transformation créatrice de notre Région. Je salue là le travail qui est fait par Christine MOEBS sur sa délégation à l'innovation sociale. On a évoqué l'expérience « Territoires zéro chômeur », on pourra évoquer les PTCE (Pôles Territoriaux de Coopération Economique), on pourra évoquer les Coopératives d'Activités et d'Emplois, un modèle qu'est en train de nous copier le Québec, pour la première fois dans l'Histoire, alors que pour l'instant, on copiait des modèles québécois. Et il y a plein d'autres modèles d'innovation sociale existants sur notre territoire et aspirons à en créer plein d'autres,

- La généralisation du principe d'entreprise du futur. Si demain nous décalquons et nous calquons ce qui a été fait en matière d'entreprise du futur sur les acteurs de l'ESS et de l'insertion, on obtiendra non seulement un maillage, mais un réseau solidaire d'acteurs capables de répondre encore plus à nos défis.

Enfin, comme j'évoquais les SCIC, je pense que d'aider au développement des SCIC dans des domaines stratégiques est, là aussi, un atout fondamental pour nous dans les années qui viennent.

Merci.

Mme BROUILLE. - Merci.

Mathieu BERGE sur « Se déplacer sans sa voiture ».

M. BERGE. - Merci Madame la Présidente.

Mes chers collègues, je vais faire « Se déplacer sans sa voiture et sans son camion » parce que cela me paraît quand même extrêmement important sur notre territoire.

Rendre compte de quelques chiffres, rapidement. Le secteur des mobilités, c'est 35 % des consommations d'énergie finale et 39 % des gaz à effet de serre, et ce sur un territoire comme le nôtre qui est extrêmement attractif. On le sait, on va subir une pression entropique gigantesque et on va devoir répondre à deux enjeux, mais celui de la sur-attractivité de nos territoires urbains et littoraux est le danger de l'enclavement et de la perte d'attractivité des territoires les plus orientaux de notre géographie. Et en cela, la mobilité doit participer à travailler à cette attractivité et à ce rééquilibrage du territoire. Un autre chiffre : 97 % des marchandises qui traversent notre territoire le font en camion. C'est un camion par seconde, jour et nuit, à la frontière à Hendaye. Ce sont quand même des données assez intéressantes.

Dans le cadre de notre feuille de route, on évoquait trois obligations :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- Celle de l'économie d'énergies fossiles,

- Et celle de l'amélioration de la qualité de l'air.

Je vais vous inviter à une quatrième obligation qui est celle de faire tomber les frontières. Et je vais vous ramener sur cette frontière, où j'habite, de temps en temps, j'imagine que vous la traversez pour aller manger des pintxos à Saint-Sébastien, ou juste pour rester au nord, pour aller voir du rugby en Top 14 à Bayonne – c'est une petite blague bayonnaise spécifique -. Juste vous dire que sur ce territoire, il y a eu un diagnostic des mobilités qui a été fait en 2013 et un diagnostic transfrontalier. On va arriver à la notion de « frontière ». Souvent, au nord, on regarde un peu avec arrogance ce qui se passe au sud. On se dit « les sudistes sont un peu feignants, ils travaillent moins bien que nous. Au nord, on est fort, on représente ce côté européen du nord ». Mais je vais vous donner ce que cela représente en mobilités. Déjà, on a des situations démographiques totalement différentes en termes d'urbanisation. On est les champions de l'étalement urbain. Quand vous passez la frontière, vous allez voir du côté nord, du côté français, des petites maisons individuelles, et juste après avoir passé la frontière, vous avez de l'urbanisme vertical, de manière très claire. Donc déjà, il y a la question de l'étalement urbain. La question de la population, il y a deux fois plus de population. C'est peut-être lié à cette organisation urbaine aussi.

Ensuite, on se pose la question des transports et que nous a dit ce diagnostic ? Il y a exactement 36 kilomètres entre Bayonne et Hendaye. Au moment du diagnostic, il y avait 14 allers-retours en car et 12 allers-retours en TER sur ce tronçon. On passe la frontière et on prend le tronçon Irun-San-Sebastian : 22 kilomètres, donc 14 kilomètres de moins. 28 allers-retours en car, 36 allers-retours en train renfe, l'équivalent de la SNCF, 47 allers-retours en TOPO, c'est-à-dire le métro aérien. Voilà la réalité du diagnostic entre le nord et le sud. En matière de transport, il y a des questions de frontières, des frontières d'infrastructures, mais d'autres frontières. Et vu que l'on doit débattre, je pense que l'on doit débattre sur ces différentes frontières et que l'on doit lever en matière de mobilités.

La première frontière à lever est la frontière psychologique. Je pense qu'il faut déconstruire le fantasme, aujourd'hui, de l'indépendance, de l'autonomie, de la liberté, de la reconnaissance sociale de la voiture individuelle, puisque l'on veut se déplacer sans voiture. Donc il faut faire tomber cette frontière-là. Ensuite, il faut faire tomber les frontières tarifaires. La rentabilité des transports publics, non. C'est un secteur non marchand. Qui dit secteur non marchand, dit services quasi gratuits ou gratuits. Quasi gratuit, c'est quand on paye – 50 % du coût d'exploitation. Systématiquement, dans les transports publics, vous serez dans ce secteur-là, qui est un secteur non marchand. Donc la question tarifaire, la frontière tarifaire doit être abordée : tarification sociale, titre combiné, jusqu'à la gratuité. Je pense qu'aujourd'hui, « Se déplacer sans voiture », pour le report modal, tous ces débats doivent être évoqués.

La frontière générationnelle, c'est ce que j'appelle le syndrome du Solex. Je me rappelle du Solex de ma grand-mère quand elle venait me chercher à l'école, je mettais les pieds dans les sacoches et elle me ramenait chez moi. Aujourd'hui, c'est le vélo électrique. On réinvente la poudre. Le vélo électrique, c'est le Solex de nos grands-mères. On l'avait complètement oublié, en plus, maintenant, il n'est plus carboné puisqu'il est électrique. Mais il y a une question générationnelle là aussi. Je pense que la nouvelle génération n'a aucun problème à passer au vélo électrique, donc à reprendre le Solex symbolique de nos grands-mères.

La frontière géographique. On doit accompagner l'attractivité des territoires, bien évidemment. S'il y a une pression entropique, on doit développer les modes de transports doux pour faire abandonner la voiture. Mais doit-on pour autant abandonner les territoires qui ne sont pas urbains, dans lesquels, à l'heure actuelle, les entreprises ne s'installent pas parce qu'ils ne sont pas accessibles et dans lesquels on ne peut pas organiser une mobilité ? Donc la question des lignes capillaires ferroviaires se pose à ce moment-là.

La frontière technologique, l'information voyageurs, la billettique, le titre unique. Cela se pose. Si l'on veut que les gens abandonnent la voiture, il faut tout leur faciliter. Il faut qu'ils aient une information connectée en direct. Il faut qu'ils puissent avoir un titre de transport unique dans les différents modes.

La frontière institutionnelle, la plus insupportable. « Je suis en charge du transport interurbain, tu es en charge du TER, met-moi plus de TER sur mes territoires interurbains ». Non, cela ne fonctionne pas ainsi. « Toi, tu as une fiscalité pour tes transports interurbains, moi, je n'ai pas de fiscalité interstitielle pour mettre des trains interurbains ». On se met autour de la table, on abandonne notre frontière institutionnelle et on construit un modèle économique. C'est le fameux RER métropolitain et ce sont les fameux développements des lignes interurbaines sur toutes les étoiles ferroviaires que nous avons sur nos grandes villes et bassins d'emploi. Ce sont les enjeux : faire tomber également ces frontières institutionnelles.

Une fois que nous aurons fait cela, peut-être que l'on pourra aussi faire tomber la frontière fiscale et arrêter de parler de fiscalité punitive dès que l'on parle de fiscalité environnementale. Il est évident que si l'on commence à fiscaliser avant d'avoir fait tomber les autres frontières, on ne pourra pas faire tomber celle-là puisqu'il faut pouvoir proposer une alternative à l'ensemble des usagers. Mais celle-là aussi, je pense qu'il faudra que nous soyons capables de la faire tomber à un moment.

Je vous remercie.

Mme BROUILLE. - Merci.

Merci pour ces présentations.

Des interventions ?

Mme REQUENNA. - Merci Madame la Présidente.

J'interviendrai sur ce que vous avez baptisé le « contrat de confiance avec les agriculteurs ». Le titre est bien choisi car c'est sans doute là que réside tout l'enjeu de la transition agro-écologique : la confiance. Il est question de largement modifier le quotidien de ceux qui nous permettent de manger et tout changement devra être accompagné par la puissance publique de manière sérieuse et juste. Nous ne pouvons-nous résoudre à ce que les agriculteurs soient les perdants de la transition agro-écologique. Je dis cela parce que déjà aujourd'hui, ils sont nombreux à ne pas jouir d'une juste rémunération, comme vous l'évoquez dans le rapport qui nous est soumis. Et même si cela varie en fonction des filières, il est insupportable de voir que nombre de nos agriculteurs sont dans l'incapacité de vivre décemment de leur labeur et nous devons aussi agir avec cet élément à l'esprit.

Les agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine – Jean-Pierre RAYNAUD l'a évoqué – sont responsables, conscients des enjeux climatiques et ouverts à tout débat. Ils sont prêts à faire des efforts, notamment sur plusieurs sujets capitaux portés dans cette feuille de route. Encore faut-il qu'elle soit bien comprise et bien accompagnée, et qu'il n'y ait pas de notion et de sentiment sacrificiel. Les ambitions posées en matière agricole suscitent ainsi plusieurs interrogations, que par la voix du groupe MoDem et apparentés, je me fais un devoir de relayer. Quelques-unes au moins.

Vous fixez l'objectif de 30 % des exploitations agricoles commercialisant leurs productions en circuits courts. Quel est l'état des lieux dont nous partons pour poser ce chiffre ? Si nous voulons le mesurer, quel est donc le point zéro ? C'est-à-dire quel est le pourcentage de productions agricoles et agroalimentaires de Nouvelle-Aquitaine actuellement vendues en circuits courts ?

Autre question. Les agriculteurs organisés en coopératives qui approvisionnent les réseaux locaux de commerçants, les boutiques de vente directe en propre et la restauration publique et commerciale sur le territoire, sont-ils bien identifiés comme circuits courts ? Nous l'espérons et posons une dernière question en la matière : quel avenir pour les 70 % restants ? Prévoyez-vous que la Région les abandonne à l'horizon 2030 s'ils n'ont pas procédé à cette conversion ?

Vous nous parlez également de sortie des pesticides de synthèse et nous répondons immédiatement la chose suivante : encore faudrait-il une définition nette et arrêtée d'un produit de synthèse. Les molécules issues de la chimie verte et assemblées en usine sont-elles incluses dans ces produits de synthèse ? Quel avenir de la protection des plantes par l'adaptation et l'amélioration génétique ? La main-d'œuvre, qui vient à manquer dans les

périodes critiques avec l'augmentation continue de la demande et la pénibilité des tâches, la Région, dans ce contexte, soutiendra-t-elle la robotisation de l'agriculture en matière de désherbage, au-delà de prés alternats réservés aux agriculteurs bio ?

Autant de questions qui appellent des réponses importantes pour l'avenir d'un des fleurons économiques de notre Région. Bien sûr, cela nous conduit inéluctablement au sujet principal en matière de survie de nos exploitations et de qualité de vie des femmes et des hommes qui y travaillent. L'eau, vous la qualifiez de question cruciale dans NeoTerra et c'est tout à fait justifié. J'en profite donc pour présenter ici notre amendement, celui que nous avons déposé. Il n'est, à nos yeux, pas possible de simplement déclarer qu'il faudra réduire de 30 % la consommation d'eau pour l'agriculture en période d'étiage. Posé ainsi, un agriculteur ne pourra pas prendre le risque d'implanter certaines cultures s'il n'est pas sûr de pouvoir les mener jusqu'à la récolte. Le risque économique, compte tenu de la situation difficile que j'évoquais tout à l'heure, serait trop grand. Nous devons donc nous poser la question suivante : comment, avec le réchauffement climatique et la modification des périodes de précipitations, créerons-nous les conditions de stockage d'eau pour sécuriser en qualité et en quantité nos productions, qui nourrissent bien au-delà de la Nouvelle-Aquitaine ?

Les agriculteurs travaillent à créer de plus en plus de valeurs avec des productions de semences, de légumes de plein champ, de légumes frais, et pour les maïs spéciaux, nous développons de nouvelles productions. Les agriculteurs réduisent ainsi les besoins en eau et affinent leurs connaissances des besoins de la plante, ainsi que les techniques d'apport. Nous devons les saluer pour cela mais il n'en demeure pas moins que pour garantir leur pérennité et la confiance des acheteurs, ils doivent sécuriser les facteurs de production et en particulier, l'irrigation. Pour survivre, les exploitations de polyculture-élevage ont besoin de nouveaux stockages d'eau et rappelons que ce sont souvent de petites structures. Sans suffisamment d'eau, l'agriculture et l'agroalimentaire dépériront en Nouvelle-Aquitaine et nous refusons catégoriquement cet avenir. En 2030, il ne s'agira pas de compter les morts et à ce sujet d'ailleurs, 15 000 exploitations ont disparu de la Nouvelle-Aquitaine entre l'avant-dernière et la dernière version de la feuille de route qui nous a été remise, passant de 85 000 exploitations à 70 000. J'espère que ce n'est pas là votre perspective.

Dans le texte qui nous est proposée, nous demandons donc solennellement à ce que l'objectif de réduction de consommation de 30 % d'eau en période d'étiage soit compensé par la possibilité de puiser dans les réserves artificiellement créées. C'est fondamental pour établir ledit contrat de confiance et je ne doute pas que vous serez d'accord puisque dans le corps du texte, page 52, vous abordez le sujet des infrastructures de retenues d'eau.

Je vous remercie, Madame la vice-Présidente, et Monsieur le vice-Président.

Mme BROUILLE. - Merci.

Je sais que vous avez tous travaillé avec passion vos interventions mais nous avons 16 demandes de prise de parole.

Puis-je m'exprimer quand même ?

Je vous signifie juste que nous avons 16 prises de parole et si tout le monde fait sept minutes, mais vous en avez le droit, vous voyez à peu près le temps où cela nous amène. J'espère que nous aurons encore le quorum pour le vote.

M. AGUERRE. - Merci Madame la Présidente.

Afin d'être concis et de permettre au débat d'avancer, je salue dès maintenant les mesures très convenables que vous proposez. Je n'en parlerai pas. Je parlerai simplement de mes inquiétudes.

Je souhaitais dire un mot sur le thème que vous avez nommé « Se déplacer sans sa voiture, à quelles conditions ? ». Tout d'abord, pour dire que le titre ne plaît pas au groupe MoDem. Vous semblez partir du principe que la voiture, c'est fini, et qu'il faut voir ce que l'on fait autour de ce postulat. Pourtant, encore la semaine dernière, un journal titrait « Les français ne sont pas prêts de lâcher leur voiture ». Ce sont 86 % des français qui font de la voiture leur moyen de déplacement privilégié. Plus de la moitié d'entre eux s'en servent quotidiennement puisque la voiture est un outil encore essentiel pour nos concitoyens ruraux, qui s'en servent majoritairement pour se rendre au travail.

En outre, le réseau ferroviaire actuel ne permet pas encore un désenclavement du territoire efficient. Le réseau routier serait parfois plus à même de le faire et l'urgence est là parce que sa dégradation a un impact très négatif sur le développement économique des territoires, ainsi que pour l'accès aux services publics. Je sais bien que la compétence n'appartient pas à la Région, ce sont essentiellement les Départements, les communes et l'Etat, mais vu la situation budgétaires des communes et des Départements, je pense que sans l'aide de la Région, ils n'arriveront pas à maintenir le réseau routier.

Vous avez pour ambition de faire changer les mentalités, Madame la Présidente, ou Monsieur le Président, c'est très bien. Mais si cela se fait, ce sera sur un temps long, et nous ne pouvons pas « balayer » la route d'un revers de main. Vous parlez également de covoiturage sur les courtes distances, c'est très bien, cela relève du bon sens et donc il faut encourager cette mesure. Mais le covoiturage a ses limites, ne serait-ce qu'en matière d'organisation. Ce n'est pas lui qui va régler tous les problèmes de congestion et d'émissions de gaz à effet de serre. D'ailleurs, je me permets de faire remarquer que le covoiturage reste

de la voiture et que pour l'encourager et le sécuriser, il peut être intéressant d'investir sur les routes, chose que vous refusez éperdument et systématiquement.

Je voulais faire un petit couplet sur la voie ferroviaire Oloron-Canfranc...

Mais je vais m'abstenir. Je voulais en parler pour dire que créer des lignes ferrées nouvelles, créer des trains nouveaux, ne favorise pas forcément le transfert des marchandises des camions vers le train. Le problème est autre. Le problème est dans la manière de gérer les entreprises, les conditions de gestion des entreprises qui sont, aujourd'hui, en grande majorité, du flux tendu. Et la gestion en flux tendu, pratiquée à 80 ou 90 % par les entreprises, n'est pas compatible avec le transport ferroviaire. Je pense que si vous voulez transférer des camions ou de la marchandise qui va sur les camions sur les trains, il faudra déjà s'occuper des entreprises et leur suggérer des méthodes de gestion différentes. Et à mon avis, cela prendra beaucoup de temps.

Enfin, - pour aller vite – je conclurai en disant que si l'on met fin à la voiture, cela veut dire que l'on peut prendre l'avion autant que l'on veut. Si je dis cela, c'est simplement parce que nous avons été très surpris de voir la place laissée à l'aviation dans le texte que vous proposez. Vous parlez beaucoup de voiture, en mal, vous parlez beaucoup de train, en bien, vous évoquez le bateau, les autocars, les vélos, mais presque pas un mot sur le mode avion. Comment peut-on parler de transport, surtout quand on parle aussi d'émissions de gaz à effet de serre, sans évoquer l'avion ? Le journal *Sud-ouest* titrait encore dessus hier. Il faut savoir qu'Alain ROUSSET privilégie ou comprend très bien les problèmes de transport et les problèmes de train et de camion mais qu'une partie de sa majorité ne le comprend pas forcément. Il y a une divergence de majorité qui se règle difficilement et qui, aujourd'hui, est un peu préjudiciable dans le fonctionnement de ce groupe.

Mme BROUILLE. - Merci.

M. SEBTON. - Bravo aux intervenants. C'était encore un travail de qualité.

Il a été abordé quatre sujets très importants, cinq en réalité, parce que Nicolas THIERRY a dû en évoquer deux. D'ailleurs, je me fais une réflexion sur la biodiversité, il ne faudrait pas que la biodiversité soit le parent pauvre de NeoTerra parce que je ne sais pas si vous avez remarqué, on parle d'Ecobiose, on parle d'AcclimaTerra, on a passé toute la journée sur le climat, c'était très important, et ce soir, une fois que l'on aura terminé, on parlera de biodiversité. Et même sur les tables rondes, c'est le seul sujet qui a été divisé en deux donc c'est peut-être une remarque à prendre en compte pour une autre fois.

Sur l'agriculture, c'est très important de ne pas tomber dans la caricature. Il n'y aurait pas d'un côté ceux qui sont proactifs notamment sur la gestion de l'eau, et qui se moqueraient complètement des conséquences que cela peut avoir sur les agriculteurs. Je ne dis pas cela

pour la motion du MoDem, je parle de cela en général puisque je suis sûr que l'on va avoir une succession d'interventions qui vont nous expliquer que les agriculteurs sont en détresse, ce qui est vrai, mais se soucier de l'utilisation des territoires, de l'utilisation de l'eau, ce n'est pas être contre les agriculteurs. Et ceux qui sont soucieux de cela ne souhaitent qu'une chose, c'est que l'on puisse accompagner les agriculteurs, le plus fortement possible, pour qu'il y ait une véritable mutation.

Anne-Laure BEDU, ma chère collègue, je voulais vous dire que j'ai trouvé votre intervention brillante et que je signe l'intégralité de vos propos. Par contre, je voulais m'assurer que c'était bien la position majoritaire parce que vous avez dit des choses qui m'ont interpellé, notamment sur la volonté de découpler la croissance et le progrès, qu'il ne faut pas céder aux injonctions de la technologie, qu'il faut que l'économie rime avec écologie, vous avez parlé du low-tech, donner du sens à l'innovation, revoir ses priorités à l'aube de la sixième extinction. Très franchement, quand je vois les plénières se succéder, j'ai l'impression que l'on est très pro-entreprises, très pro-innovation, et que ce n'est pas le critère premier dans nos choix.

Je serai donc très attentif, aux prochaines plénière et aux prochaines délibérations, de voir si ce que vous avez dit, c'est-à-dire que l'innovation n'est pas un but en soi et qu'elle doit être un moyen, si vraiment on va être là-dedans parce que c'est très intéressant. Il est important, dans nos débats sur le climat, d'intégrer qu'il ne faut pas avoir la croyance absolue dans la technologie comme si elle allait tout régler, comme si, au final, on pouvait rester sur le même modèle parce que « ne vous inquiétez pas, nos scientifiques, nos experts sont tellement bons qu'ils vont trouver la technologie qui va aspirer le CO2, qui va nous permettre de voyager en avion de façon complètement propre ». Je ne crois pas du tout à cela et je pense que c'est un peu le sens de ce que vous avez dit, sans vouloir interpréter, et je trouvais cela très intéressant.

Monsieur DUFORESTEL, vu que vous m'avez interpellé, je voulais vous répondre, sur l'autosatisfaction, vous avez dit « on est premiers sur l'ESS ». Très bien. Encore une fois, il faut arrêter avec les classements parce que je vais vous donner un classement qui ne va pas nous faire plaisir, il ne me fait pas vraiment plaisir, c'est pour cela que les classements ne veulent rien dire parce que l'on est premier sur l'utilisation de l'achat des pesticides en Nouvelle-Aquitaine. Je ne m'en réjouis pas donc encore une fois, ce n'est pas la question de savoir si l'on est premier, deuxième, ce n'est pas le plus important.

Pour conclure sur les transports, je m'inscris totalement dans ce que vient de dire Barthélémy, pas sur tout parce que l'on a certaines divergences, mais sur la question de l'aviation. J'ai trouvé incroyable que dans NeoTerra l'on ne parle pas d'aviation. S'il y a un sujet idéologique sur l'environnement, c'est bien sur l'aviation. Et je reprends aussi ce qu'il a

dit, il y a deux jours, *Sud-ouest* a titré sur la question des vols internes. C'est une vraie question idéologique, c'est de savoir est-ce qu'au nom de l'environnement, on doit garder des avions qui empruntent les mêmes lignes que les trains, puisqu'on les subventionne. Je prends le Bordeaux-Paris, je travaille à Paris, deux heures avec la LGV, je suis très content, très bien. A-t-on besoin de garder un avion ? Je n'ai pas la réponse, j'ouvre le débat. Et je ne comprends pas que NeoTerra ne se pose pas cette question, que vous avez abordé les transports par la voiture... Je vous fais peut-être une proposition : arrêtons de subventionner l'avion et mettons tout sur le train puisque notamment il y a quelques lignes, Bordeaux-Saintes ou en Poitou-Charentes, où l'on manque cruellement de transports et de trains. C'est une vraie question idéologique et je pense que cette plénière aurait dû aborder de vraies questions de fond comme cela.

Il y aurait sans doute beaucoup de choses à dire. Je tiens à signaler que le groupe UDI et territoires va être bon élève sur le temps de parole puisque ce sera la seule intervention, et je vous remercie de votre écoute.

Poursuite de la séance sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président

M. LE PRESIDENT. - Merci.

Sur ce problème-là, je crois que la Région a fait preuve de proactivité sur le plan du train, suffisamment puisque l'on a doublé notre capacité d'intervention sur le train et encore une fois, je me réjouis de la LGV entre Tours et Bordeaux et le fait que cela a fait baisser considérablement l'utilisation de l'avion.

Mme NADAU. - Merci Président.

Chers collègues, j'interviendrai sur deux axes. Un que j'ai jugé transversal, c'est-à-dire le logement, et l'autre sur les transports.

Le bâtiment, le logement, qui s'appuie sur trois piliers : les ménages, les entreprises et l'information. Construire une maison basse consommation a un surcoût d'environ 20 % par rapport à une maison basique. Certes, ce surcoût est rentabilisé par les économies réalisées mais il faut une mise de départ plus importante et l'aide financière est un levier pour franchir le pas, avec une politique régionale qui s'articulerait sur une politique nationale. Il faudrait aussi des opérations coup de pouce comme par exemple remplacement d'une chaudière au fioul pour les ménages sans reste à charge. Proposer aux particuliers la réalisation d'un audit énergétique gratuit à l'issue des premiers travaux réalisés et intégrer dans les installations des indicateurs de consommation pour sensibiliser les particuliers à leur consommation et entraîner ainsi des changements de comportement.

Sur les entreprises, il faut faciliter le regroupement ponctuel et coopératif des entreprises pour répondre à des commandes notamment des marchés publics, en rendant obligatoires les trois piliers du développement durable : environnement, social et économique. Afin de faire obstacle aux offres anormalement basses, beaucoup de marchés sont remportés par des entreprises qui cassent les prix en recourant à des travailleurs détachés. Mettre en place aussi une aide à la conversion de la flotte des véhicules diesel, accompagner financièrement les entreprises entrées dans des démarches RSE, aider à la modernisation des matériels de chantier, augmenter le maillage des déchetteries accessibles aux entreprises artisanales du bâtiment, et créer des outils pédagogiques de formation des artisans sur les déchets, de sorte à pouvoir développer des filières de recyclage et de valorisation.

La Région, avec sa nouvelle compétence, doit promouvoir l'attractivité des métiers de la construction en incluant le développement durable et les compétences liées à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et au numérique, dans les parcours de formation en lien avec l'évolution des métiers de la construction. Par exemple, avec un projet initié par la CAPEB que la Région pourrait soutenir, l'artisan messenger, qui s'adresse aux élèves du collège.

Les transports. Nous répondrons sur vos trois défis sachant que cette feuille de route trace une perspective et ne comporte aucune estimation financière. Premier objectif : éviter toute fermeture de ligne ferroviaire. Vous parlez de l'engagement d'un plan « rail », nous vous rappelons qu'il ne s'agit que d'un projet de plan « rail » que vous deviez présenter à l'Etat et à SNCF Réseau. Un projet qui n'est, à ce stade, ni débattu, ni négocié, et encore moins financé.

Deuxième objectif : réduire les émissions de particules, notamment sur la Nationale 10, axe le plus pollué de Nouvelle-Aquitaine, en minorant la prééminence du transport routier. Nous partageons votre position pragmatique sur l'impossibilité de remplacer le mode routier sur les courtes distances. Nous saluons votre engagement continu sur la LGV GPSO vers l'Espagne, que vous avez à nouveau affiché clairement encore aujourd'hui dans un article de *La République des Pyrénées*. Nous serons à vos côtés pour défendre ce projet essentiel de notre territoire.

Par contre, vous parlez de développer des modes alternatifs de transport aux poids lourds. C'est intéressant mais au-delà de ces annonces, on ne voit pas comment inverser rapidement ce transit routier. Le projet d'autoroute ferroviaire Atlantique entre le Pas-de-Calais et le Pays Basque, décidé en 2007, a été abandonné en 2015. La Cour des Comptes, d'ailleurs, n'a pas été tendre dans son rapport de 2017, dénonçant 40 M€ dépassés en pure perte.

Enfin, l'objectif de 2030 : verdissement des matériels roulants, vous parlez aujourd'hui de supprimer les TER diesel mais la Région a dépensé 485 M€ jusqu'en 2017 sans anticiper sur le remplacement du diesel et le parc est totalement modernisé. Selon la convention Région-SNCF de 2019, sur les 204 rames, 22 % sont électriques, 38 % diesel, et 40 % sont bi-mode avec quatre moteurs diesel. Quel sera donc le coût du verdissement des 78 % du parc roulant TER actuellement diesel ? Par ailleurs, une question se pose sur la ligne touristique Pau-Canfranc, qui n'est alimentée qu'en mode diesel : comment comptez-vous atteindre votre objectif de verdissement et de suppression totale des rames diesel sur cette ligne ?

Enfin, comme le souligne le CESER et nombre de nos collègues, il faudra mettre en place une nouvelle approche financière, notamment en matière d'investissement, les seules rentrées fiscales ne permettant pas de financer les ambitions affichées.

Je vous remercie.

M. PATIER. - Pour accompagner et proposer des solutions. Les causes entropiques du changement climatique et de la perte de biodiversité sont établies au niveau international et il convient de se féliciter de l'effort de synthèse entrepris avec AcclimaTerra et Ecobiose, à notre échelle régionale.

On peut quand même avoir quelques réserves sur le constat, notamment il n'y a pas de projection globale des conséquences de la somme des changements en cours sur les équilibres locaux, qui reste difficile à établir, comme au niveau de la planète toute entière. Néanmoins, les conséquences du réchauffement sont déjà des réalités sensibles. La production néo-aquitaine agricole, industrielle ou énergétique, est affectée par les canicules, sécheresses et pénuries d'eau, qui touchent aussi le confort et la santé des habitants. Et chacun anticipe confusément un impact global, au moins du point de vue économique, voire plus gravement pour sa sécurité-même si les hypothèses les plus catastrophiques se réalisent.

Changer les comportements pour infléchir les courbes mal orientées s'impose. C'est l'objet de la transition environnementale. Son contenu doit s'attacher à résoudre des problèmes et assurément, bon nombre des buts énumérés par NeoTerra méritent d'être poursuivis, pas seulement pour des raisons environnementales puisque supprimer les passoires thermiques, décarboner l'économie, recycler les déchets, innover, orienter l'agriculture vers un modèle plus durable, poursuivre aussi des objectifs économiques et sociaux louables. Toutefois, les réponses doivent être proportionnées aux enjeux et NeoTerra n'intègre peut-être pas comme il le devrait le contexte, comme par exemple la part des émissions entropiques de CO2 en Nouvelle-Aquitaine, soit 50 ou 60 millions de tonnes, à comparer aux 330 millions de tonnes françaises et surtout, aux 35 gigatonnes mondiales.

L'augmentation des émissions GES étant essentiellement le fait des grands pays émergents, nos efforts n'empêcheront pas la concentration de CO2 dans l'atmosphère de poursuivre son envolée au-delà des 400 ppm qui ont été dépassées récemment.

Cela ne signifie pas qu'il ne faut pas s'engager dans la transition mais que les priorités doivent être hiérarchisées et les interventions pertinentes. À cet égard, la feuille de route est un concept qui est très apprécié par notre exécutif régional. Pourtant, une feuille de route n'a pas la rigueur d'un plan d'actions. En l'occurrence, le diagnostic n'est pas complètement abouti, Ecobiose par exemple ne compte que trois chapitres et les autres restent à écrire. Cette session du Conseil Régional, avec ses tables rondes expédiées dans l'après-midi, fait office de débat public. Pourtant, une concertation approfondie paraît encore plus indispensable sur ce thème vital que sur n'importe quel Schéma régional. De même, beaucoup des orientations sont bien imprécises, faut d'indicateurs. Il y a bien quelques objectifs chiffrés mais ils ne reposent sur aucune démonstration de leur nécessité. Ces mots d'ordre mériteraient mieux qu'un statut de slogan incantatoire et ce ne sont pas les seules lacunes. Je rappellerais bizarrement que nous avons examiné, il y a deux semaines, une feuille de route sur les actions extérieures alors qu'il n'y avait aucune référence à NeoTerra, qui aurait pourtant mérité d'en formater la stratégie.

Ce flou vise probablement à conserver la latitude de naviguer à vue en fonction des écueils politiques, avec chaque mesure concrète. Néanmoins, certaines options déjà arrêtées sont discutables. Imposer des normes par exemple, implique des surcoûts dont le poids n'est pas le même pour les plus faibles et les autres. Interdire et taxer sont plus facile à arbitrer budgétairement que les incitations ou les aides, dont le caractère intensif détermine pourtant l'efficacité. De même, les nouveaux standards évoqués dans le programme esquissé auront un impact territorial, sur lequel il conviendrait bien de veiller. Les grandes agglomérations congestionnées et les zones rurales qui sont écologiquement plus vertueuses, quoi qu'en dise l'agribashing, ne pourront en assumer les conséquences sans un traitement différencié et je ne l'ai pas vu.

C'est pourquoi, la stratégie régionale reste à affiner. NeoTerra, pour être fidèle au but qui avait été affiché quand il a été lancé, doit être prolongé par un diagnostic à compléter, ses lacunes comblées, un vrai débat public, des objectifs quantifiés, un plan d'actions précis et le cas échéant, une territorialisation des mesures qui sera particulièrement nécessaire en matière de transports. NeoTerra aurait dû être un Livre vert, il se présente comme un Livre blanc inabouti. Cet appel à un approfondissement et un suivi permanent sera, je l'espère, entendu, afin d'enlever le doute, même plus que le doute, sur la pureté des intentions de la démarche face à un défi qui nécessite, pour être relevé, de l'adhésion du plus grand nombre. Et il ne peut pas progresser s'il est instrumentalisé à des fins de communication politicienne.

Merci Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT. - Merci de vos conseils.

M. SAUVAITRE. - Je souhaite faire une proposition pour aider à la réussite du contrat de confiance avec les agriculteurs. NeoTerra fixe un cap ambitieux pour l'agriculture. Elle est appelée à être très agro-écologique pour assurer des productions de qualité, en plus que d'être neutre en émissions de gaz à effet de serre. Cette agriculture doit rester aussi une économie prospère et rémunératrice en Nouvelle-Aquitaine puisqu'elle doit motiver des jeunes agriculteurs à s'installer.

Bien évidemment, notre groupe partage ces orientations pour notre agriculture, mais je crois que le plus important est que les agriculteurs eux-mêmes croient et soient engagés dans cette voie. Pour nombre d'entre eux, ils le sont et depuis bien longtemps. Il suffit d'ailleurs de se pencher d'assez près sur chacune des filières de production agricole de Nouvelle-Aquitaine pour s'apercevoir qu'elles sont toutes au travail pour définir des itinéraires techniques qui concilient l'ensemble des paramètres du développement durable, parmi lesquels l'incontournable performance économique, Jean-Pierre RAYNAUD nous a dit tout à l'heure que dans le Limousin, avec l'AOP pomme du Limousin ou pour la noisette, c'était des exemples probants. Et il y en a bien d'autres que je connais, que nombreux connaissent, qui sont déjà très performants.

De la recherche jusqu'au champ, en passant par les Centres d'expérimentation, les techniciens de terrain, les agriculteurs, dans le respect des réglementations sans cesse plus contraignantes, sous la contrainte de marchés eux-mêmes exigeants, le monde agricole est en évolution permanente et tend vers son optimum agro-écologique. Et l'équation agronomique à résoudre est nécessairement complexe puisqu'à la fin, il faut que la ferme assure aussi un compte de résultat positif pour pérenniser son activité. La maîtrise de tous les risques est donc nécessairement une préoccupation permanente des agriculteurs, qui doivent obtenir des récoltes régulières en quantité et en qualité, au regard des exigences du marché. Le gel, la grêle, les excès d'eau, comme la sécheresse, les brûlures du soleil et bien sûr la fertilité des sols, comme les maladies et ravageurs, tout doit être sous contrôle, autant que faire se peut.

L'organisation internationale de la lutte biologique a défini, dès le début des années 1970, la voie à suivre. Cela s'appelait alors la « production intégrée » et cela a pris pour nom aujourd'hui « agro-écologie ». Mais il s'agit toujours de rechercher, pour l'agriculteur, la maîtrise de toutes les interactions naturelles, en s'associant le concours des prédateurs et des auxiliaires pour avoir un sol vivant et contrôler, autant que possible, les maladies et ravageurs. Ce n'est qu'en dernier recours, lorsque les équilibres sont rompus ou menacent de l'être, que

des interventions avec des fertilisants ou des produits phytosanitaires naturels ou de synthèse peuvent avoir lieu pour assurer les récoltes. Les performances, au regard de cet objectif, sont diverses selon les agriculteurs, mais la quête perdue parce qu'agro-écologie – et cela a été dit ici – et réussite économique vont de pair à long terme. D'ailleurs, si l'on en croit le classement, dont on a beaucoup parlé, publié par *The Economist*, la France n'est pas si mal placée et en matière de produits phytosanitaires, elle occupe la neuvième place en Europe alors que l'on regarde la quantité consommée par hectare.

Les progrès à faire en agro-écologie sont sans fin. De la génétique en passant par le bio-contrôle ou les protections physiques pour contrôler les maladies et ravageurs, les voies d'amélioration sont multiples. Une augmentation de la fertilité des sols en les rendant plus vivants ouvre aussi toujours de belles perspectives. Pour autant, cette amélioration progressive dans laquelle l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine est engagée est perçue comme très insuffisante et bien trop lente dans l'état des lieux qui est fait dans cette feuille de route NeoTerra. C'est donc à une nette accélération de l'orientation agro-écologique qu'elle nous invite aussi, avec la contrainte d'être au moins neutre rapidement en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

Et pour cela, NeoTerra propose de passer de l'amélioration lente et continue, à de vraies ruptures significatives. Il faut se détourner, nous dit-on, de l'optimisation de l'efficacité pour engager de profondes transformations et changer de modèle. Pour cela, des objectifs de rupture sont clairement affichés. Certains sont, semble-t-il, accessibles aisément puisque pour 80 % des exploitations certifiées bio ou HVE, c'est accessible. D'autres le sont sans doute plus difficilement puisque pour 30 % des exploitations qui commercialisent leur production en circuit court, c'est plus difficile. Et la diminution de 80 % de produits phytosanitaires de synthèse à horizon 2030, en attendant d'un abandon intégral de ces substances le plus rapidement possible, est forcément plus difficile. Et puis diminution de 30 % de la consommation d'eau pour l'agriculture en période d'étiage n'est pas simple et l'amendement qui est proposé par le MoDem me paraît extrêmement pertinent en ce sens.

Tout cela doit avoir lieu, nous dit-on, en restant la première économie agricole européenne. Chacun sait que pour conduire le changement dans une organisation, quelle qu'elle soit, il faut à la fois fixer et faire partager l'objectif à atteindre, offrir la formation adaptée, et nécessairement aussi, visser progressivement la contrainte. Tout cela doit être fait dans un même temps puisqu'en cas de déséquilibre entre l'un ou l'autre des paramètres, l'individu entre en résistance contre le changement proposé. C'est, à mon sens, l'écueil principal de cette feuille de route pour l'agriculture puisque l'objectif fixé en termes d'eau, de pesticides et d'énergie à l'horizon 2030, peut être perçu par les agriculteurs, à ce jour, comme étant hors de portée. On court alors le risque de provoquer, à très court terme, les effets inverses à ceux

recherchés. Ces perspectives, si elles sont perçues comme impossibles, démotivent les jeunes à l'installation et c'est donc l'agrandissement des exploitations qui est programmé, avec la transformation de systèmes existants vers une simplification des cultures, autant dire l'inverse de ce qui est souhaité.

Ces objectifs radicaux nécessitent donc d'aller bien au-delà des soutiens aux leviers utilisés habituellement, pour obtenir des changements en agriculture. Il ne suffit plus de motiver et de stimuler la recherche, les réseaux de fermes défis, les stations d'expérimentations ou les organismes de formation et développement. Ce niveau de rupture affiché est incarné par des exploitations-témoins de dimension économique comparable aux secteurs de la filière concernée – cela a été dit par Jean-Pierre RAYNAUD -. Il faut que les scientifiques, les écologues, les agronomes qui s'expriment aujourd'hui pour valider ces ruptures ambitieuses, constituent des comités scientifiques et techniques pour piloter ces fermes. Les exploitations pilotes qui mettront en œuvre les changements de modèle et les transformations agro-écologiques profondes, seront l'exemple à suivre pour les agriculteurs. Et c'est en montant concrètement ces fermes que l'on pourra obtenir les mutations attendues puisqu'il ne faut pas oublier que pour l'instant, les filières agricoles s'affaiblissent au fur et à mesure où les politiques agricoles incomprises se durcissent.

L'an passé, pour la première fois, la balance commerciale agricole de la France avec les autres pays européens est devenue négative et les importants intra-européennes ont bondi de 24 %. Paradoxalement, plus on vante le local, les circuits courts et le bio et plus la part de nourriture importée augmente dans nos assiettes. À l'heure où les accords du Mercosur vont encore amplifier la perte de compétitivité de la ferme France, il est urgent de justifier les objectifs fixés par cette feuille de route NeoTerra par des exemples sur le terrain de mises en œuvre crédibles et économiquement comparables. Il ne faudrait pas que la feuille de route NeoTerra, par des objectifs trop déconnectés des réalités, soit une utopie de plus qui tourne à l'échec pour avoir cru qu'il fallait annoncer un objectif extrême pour que des solutions, inconnues à ce jour, apparaissent enfin. Le contrat de confiance nécessite des preuves, comme l'a très bien dit Jean-Pierre RAYNAUD. Je souhaite donc que ce contrat de confiance réussisse et y contribuer en ce sens.

Merci de votre attention.

M. LE PRESIDENT. - Je partage un certain nombre de points que vous avez évoqués. Quand je regarde les expérimentations que la Région accompagne et que vous soutenez d'ailleurs, dans les différentes CP, si je ne prends que le vignoble de Buzet par exemple, il est totalement engagé dans ce que nous disons dans NeoTerra. Ce qu'il faut est que nous ayons des spots de démonstration pour montrer que l'agro-écologie ne fait pas baisser le revenu des

agriculteurs mais qu'entre la baisse des intrants et le maintien de la productivité, nous ayons une amélioration du revenu des agriculteurs. On n'emportera la confiance – on l'a dit ce matin avec Vincent BRETAGNOLLE – que si nous garantissons, c'est tout le problème des fonds de garantie que l'on est en train de mettre en place, que nous dérisquions la transformation de l'agriculture. Mais il faut aujourd'hui que nous accélérions le dispositif et que nous l'accompagnions. Je pense que Jean-Pierre RAYNAUD l'a abondamment développé tout à l'heure.

Mme LE GUEN. - Merci Monsieur le Président.

Chers collègues, comme il est décrit en fiche 36 de NeoTerra – et elle existe véritablement, pour le coup -, la Région Nouvelle-Aquitaine, située sur le corridor de transit Atlantique, constitue un vaste espace dynamique, ce qui se traduit par un accroissement des déplacements et des trafics liés aux flux de marchandises. De ce fait, il devient urgent de mettre en ferroutage le maximum de poids lourds, qui ne font que transiter en Région Nouvelle-Aquitaine. Poids lourds avec des réservoirs qui leur permettent de ne plus s'approvisionner en carburant sur le territoire national (c'est-à-dire 900 litres), évitant toutes taxes, tout en détruisant nos routes, nous polluant, nous embouteillant, tout en consommant 34.6 L/100 km en moyenne. Rêvons à la rocade de Bordeaux avec 50 % de poids lourds en moins, rêvons à la sécurité routière, à moins de pollution.

Alors que, pour rappel, la SNCF, avec sa participation de référence dans Geodis est, depuis longtemps, le premier transporteur routier, comme nous vous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, ce déclin du fret ferroviaire est en totale contradiction avec le Grenelle de l'environnement qui prévoyait d'augmenter la part ferroviaire à 25 % d'ici 2022 et avec les engagements pris lors de la COP 21. Lorsque vous-même, Président, vous dites, dans le *Sud-ouest* du 16 octobre 2017 : « Est-ce qu'il faudra une A63 à 2 x 5 voies pour absorber 12 000 camions par jour ? » et que vous indiquez encore : « Il n'y a que 2.5 % de marchandises sur les trains », n'y-a-t-il pas un malaise ? On nous avait vendu la LGV Tours-Bordeaux afin, entre autres, de pouvoir dégager des voies existantes pour y faire passer du ferroutage. Aujourd'hui, les voies classiques sont dégagées et l'enquête publique qui a eu lieu il y a trois ou quatre ans à propos d'une autoroute ferroviaire Atlantique est sans suite. Pourquoi ?

Alors stop aux arguments du genre « les ouvrages d'art entre Poitiers et Bordeaux ne permettent pas d'y faire passer les wagons appropriés », stop aux arguments « un train de ferroutage, ce sont trois TER en moins », stop aux arguments « des trains qui font du bruit la nuit », et encore stop aux arguments de l'entonnoir de Bordeaux. Ce qui manque, c'est bel et bien la volonté politique. La preuve par le recul successif des pouvoirs publics face aux lobbies. Nicolas HULOT a dit que nous étions en guerre, alors donnons-nous les moyens de gagner

cette guerre, pas en 2030 mais tout de suite. Regardez donc le transit en Suisse et en Autriche. Dans ces pays, le transfert de poids lourds sur le rail, plus précisément sur l'autoroute ferroviaire dans le cadre du trafic à travers les Alpes, est un des meilleurs exemples de logistique verte. L'Autriche a été première, en 2014, avec Rail Cargo Austria, avec environ 150 000 camions transportés par an. Le taux de remplissage a atteint les 85 %. En Suisse, Ralpin, l'exploitation suisse de l'autoroute ferroviaire, a retiré 110 000 poids lourds du réseau routier.

Maintenant Monsieur le Président, je m'adresse à vous. Vous savez très bien que l'Histoire du ferroutage en France n'est peuplée que de mots, depuis tant d'années. Le ferroutage reste toujours la priorité du prochain plan, qui n'arrive jamais. Savez-vous pourquoi ? Lobby pétrolier, lobby SNCF et ses transports PL. Vous nous dites aujourd'hui que vous inscrivez le ferroutage pour 2030. N'est-ce pas se compromettre dans un énième plan sans lendemain ? Vous nous avez souvent rappelé, à juste titre, que l'Autriche partageait la même superficie que la Nouvelle-Aquitaine, alors pourquoi ne pas prendre exemple sur ce pays pionnier en la matière et grand gagnant en ferroutage accompli ? De cet exemple, vous n'avez plus le choix que d'être la locomotive du ferroutage en France et son réalisateur, pas en 2030, mais bien dès aujourd'hui pour contrer le tout camion destructeur en matière environnementale.

Président, prenez encore plus de compétences, dès demain, à ce sujet. Vous en avez la possibilité. Et en plus de votre réalisation en cours de la ligne Pau-Canfranc, et ne nous voilons pas la face, future ligne Bruxelles-Madrid, qui, en plus d'être une avancée historique en la matière, reste garante de votre soutien au ferroutage. Et d'ailleurs, notre groupe vous en félicite.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT. - Je vous remercie de votre pétition de principe et de votre militantisme pour la décentralisation. J'aimerais bien être dans un modèle allemand ou dans un modèle autrichien. Je prends le point.

M. DURAND. - Merci Monsieur le Président.

Chers collègues, je vais vous lire l'intervention préparée par Yves D'AMECOURT, lequel a dû s'absenter du fait d'obligations dans sa commune.

L'écologie est un vaste, très vaste sujet. C'est le sujet de tous les sujets, c'est la science de l'habitat, la science des conditions d'existence. L'écologie est une Science, elle sait se remettre en cause, contester ses propres conclusions, elle avance avec son temps et ses connaissances. L'écologisme est un dogme. Là est la limite et sortons du débat stérile entre croissance et décroissance. Nous étudions la Science, nous refusons le dogme. Les questions

qui sont posées par l'écologie sont les bonnes, mais les réponses apportées par l'écologisme ne nous conviennent souvent pas, comme elles ne conviennent pas aux français qui ne les comprennent pas. Comment imaginer entraîner les français dans une politique qu'ils ne comprennent pas ou qui est brouillée par des messages culpabilisants ?

Quelques exemples parmi tant d'autres. Personne ne comprend pourquoi la filière nucléaire doit être sacrifiée alors qu'elle permet à la France d'avoir une certaine indépendance et d'être dans le concert des grandes puissances peu émettrices de gaz à effet de serre. Au moment où l'on nous annonce l'arrivée de carburants composés de 10 % d'agro-carburants, personne ne comprend pourquoi les taxes ne baissent pas, elles aussi, de 10 %. Si le pétrole est mauvais et que l'électricité est bonne, pourquoi l'augmentation des taxes sur le pétrole n'est-elle pas compensée par une baisse des taxes sur l'électricité ? Elles sont aujourd'hui de 54 %. Alors que l'habitat est le premier poste de consommation d'énergie fossile, qu'attendons-nous, avec nos chercheurs, nos techniciens, nos ingénieurs, pour devenir les leaders de la construction à énergie positive ?

Personne ne comprend pourquoi l'on va manifester à l'autre bout du monde contre la déforestation, et que dans le même temps, on ne soutienne pas plus et mieux, en France et dans notre Région, notre filière bois. Personne ne comprend pourquoi l'on ne choisit pas de travailler main dans la main avec nos agriculteurs, plutôt que d'en faire des souffre-douleur. Si les circuits courts sont une voie à suivre, alors pourquoi, pour la première fois depuis la guerre, la balance commerciale de la France est-elle déficitaire ? Si tous les agriculteurs du monde augmentaient de 4 ‰ la matière organique dans les sols, chaque année, cela reviendrait à fixer la totalité des gaz à effet de serre émis par les activités humaines que ne fixent pas déjà la nature et les océans. Pourquoi ne s'engage-t-on pas résolument dans le projet 4 ‰ ? Ce type d'agriculture du futur est pourtant gagnant-gagnant : moins d'émissions, plus de stockage, plus de production pour nourrir le monde. Mais il n'est pas admis par l'idéologie du moment, il est contraire au dogme de la décroissance.

Puisque nous parlons d'agriculture, nous ne comprenons pas bien ces attaques incessantes contre ce que vous appelez, Monsieur le Président, les « poisons », nom que vous donnez aux pesticides. Chers collègues, je vous le dis ici, non, nous ne sortirons pas des pesticides. C'est un leurre, une utopie, un rêve, pas plus que l'on soignera sans pharmacie et sans médicament. Les pesticides seront plus respectueux de l'environnement, ils ne seront plus CMR, ils seront utilisés avec précision, ils seront biologiques pour les uns ou chimiques pour les autres, mais nous ne sortirons pas des pesticides. Quant aux poisons, Monsieur le Président, la biologie en compte autant que la chimie. J'ajouterais qu'en très petite quantité, les poisons deviennent vaccins. Méfions-nous donc des approximations et des a priori. Je suis

né dans les bois et je vis dans les vignes. Je sais que la nature produit autant de poisons que l'Homme. L'Homme ne fait d'ailleurs le plus souvent que copier la nature.

Chers collègues, si notre groupe s'engage résolument sur le terrain de l'écologie, c'est que tout ce que l'on nous présente, ici ou ailleurs, manque cruellement de cohérence. Notre sentiment est que l'écologie politique s'attaque à des symboles plus qu'aux sujets réels. Notre conviction est qu'il y a urgence, bien sûr, et que les sujets ne sont pas traités à la bonne échelle. Nous nous sommes fixés comme premier objectif de démêler le vrai du faux. En matière d'écologie, les fausses nouvelles sont très nombreuses, notamment du côté des écologistes. Démêler le vrai du faux n'est pas si simple mais c'est salutaire car la vérité est le chemin, le seul chemin, surtout si l'on veut embarquer tout le monde.

Notre second objectif est de proroger les bonnes nouvelles. Quand, tout autour de nous, sur les réseaux sociaux, dans les médias, dans nos écoles, le catastrophisme est devenu le mode de communication de l'écologisme, nous pensons, au contraire, que l'enthousiasme est vertueux et que l'optimisme est porteur d'avenir. La France par exemple, fait partie des pays les plus vertueux dans le monde en matière d'écologie, selon le classement réalisé par l'université de Yale aux Etats-Unis, qui classe 180 pays en fonction de 24 critères environnementaux. On y trouve la qualité de l'air, des eaux, la préservation des ressources naturelles, animales, végétales et minérales de la biodiversité. Et bien soyons fiers de nos résultats et poursuivons nos efforts. Prorogons ces bonnes nouvelles comme autant de contre-feux au catastrophisme ambiant.

Lorsque Gérard MOUROU, Prix Nobel de physique, déclare, le 3 octobre 2018, dans *La Tribune*, qu'avec le laser, on peut réduire la radioactivité d'un million d'années à 30 minutes, on s'étonne qu'aucun média ne se fasse l'écho de cette déclaration pleine d'espoir. On doit la diffuser, on communique, on interpelle. Monsieur le Président, s'il y a une Région qui doit investir dans la recherche laser, avec son pôle de Limoges et celui du Barp, c'est bien la Région Nouvelle-Aquitaine. Oui, si nous voulons diminuer l'usage des pesticides, y compris en agriculture biologique, la voie la plus prometteuse est la génétique.

D'une manière générale, chers collègues, refusons les raisonnements globalisants. La connaissance et l'éducation permettent le discernement. Notre mission est d'enrichir le débat, pas de le rétrécir, d'ouvrir le champ des possibles quand d'autres le ferment. Il faut que nous permettions à chacun, par nos communications, de sortir du prêt-à-penser, de faire la part des choses, de trier entre le bon grain et l'ivraie. L'avenir se construit sur du solide.

Sur cette base, Monsieur le Président, chers collègues, notre objectif doit être de proposer des actions concrètes et significatives à l'échelle souhaitée. Notre objectif est d'être dans le concret, dans la réalisation, dans les projets. À l'échelle de notre Région, nous voyons

des sujets significatifs pour arriver efficacement à la neutralité carbone, dans les thèmes que vous nous proposez aujourd'hui :

- Soutenir la filière bois, de l'amont à l'aval, pour absorber plus de CO2 dans le vivant et stocker plus de CO2 dans la construction,

- Développer le bois énergie comme une alternative aux énergies fossiles. Nous soutenons la proposition du CESER d'aider les propriétaires de petites parcelles à les gérer durablement. Pour stocker du CO2, il faut cultiver la forêt et récolter le bois,

- Engager notre agriculture dans le projet 4 ‰, avec deux objectifs : stocker du carbone dans les sols et augmenter la productivité de nos exploitations. Voilà un contrat de confiance à passer avec les agriculteurs,

- Investir dans la recherche sur le laser pour régler définitivement le problème des déchets nucléaires et s'appuyer sur l'électricité nucléaire pour lutter contre le dérèglement climatique,

- Investir dans l'innovation pour être des leaders de la rénovation et de la construction à énergie positive,

- Investir dans la filière hydrogène et la pile à combustible, seule voie possible aujourd'hui pour concentrer les énergies renouvelables et les utiliser dans le transport. Nous ne croyons pas à une vie sans voiture. Investissons, comme l'Allemagne avec Alstom, dans les premiers trains à hydrogène.

Et puis, mes chers collègues, sur le sujet de l'écologie, notre Région a des choses à dire au monde, un message particulier. L'atmosphère, les océans, l'eau, ne connaissent pas de frontières. Ils font partie du patrimoine mondial de l'humanité. Cela doit engager aussi nos politiques de coopération. Quelle Région en France s'intéresse à cette problématique particulière à l'échelle souhaitée ? Aucune. Nous sommes la première Région forestière, nous avons des compétences, et bien bâtissons un vaste projet de coopération.

Je vous le disais en introduction, l'écologie est le sujet. C'est un sujet enthousiasmant et porteur d'avenir. On nous le présente aujourd'hui comme une multitude de contraintes et de taxes. Ce n'est pas notre écologie. RABELAIS disait « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Aujourd'hui, chers collègues, il est temps de remettre un peu de Science dans nos consciences, pour construire une écologie du bien commun. Notre vieille Terre est une étoile, elle en a vu d'autres. Aujourd'hui, notre préoccupation est l'avenir de l'humanité. Notre écologie est résolument humaniste.

Pour conclure, je voudrais dédier cette séance plénière au regretté Michel SERRES, éternel optimiste, passionné d'écologie. Nous n'étions pas d'accord sur tout mais il le disait si

bien. « Un philosophe doit avoir trois voyages », aimait-il dire, « il doit voyager dans la totalité du savoir, c'est-à-dire être encyclopédiste, dans la totalité du monde, c'est-à-dire dans les paysages qui permettent de voir la planète, et dans la totalité des Hommes à travers les classes sociales et les cultures pour rencontrer le plus de langues et de religions possibles ». C'est le chemin que nous vous proposons d'emprunter ensemble. Et j'ajouterais : pourquoi ne le ferions-nous pas à cheval ?

Merci.

M. LE PRESIDENT. - Je trouve que la fin, cher Pierre...

M. DURAND. - C'est la seule chose qui soit de moi.

M. LE PRESIDENT. - D'abord, à aucun moment dans le texte l'on ne parle de taxes.

Je voudrais que vous notiez quand même, je m'adresse à vous pour joindre Yves D'AMECOURT, notre Région est la Région de France qui connaît le plus fort réchauffement climatique, pour des raisons que je n'arrive d'ailleurs pas à déterminer et que les scientifiques, jusque-là, n'ont pas réussi à déterminer. Est-ce que ce sont des changements des grands courants marins ? En tout cas, le plus fort réchauffement climatique.

Troisièmement, l'agriculture. Aujourd'hui, un tiers des agriculteurs ont moins de 400 € par mois. Le modèle agricole n'est pas soutenable en l'état actuel des choses. Ce qui a été démontré à Chizé est un vrai défi. On a des scientifiques, que nous accompagnons, 400 agriculteurs travaillent avec l'équipe du CNRS de Chizé. Aujourd'hui, on ne bascule pas dans l'agro-écologie et il faut démêler le vrai du faux, comme vous le disiez, mais se sortir de lunettes noires devant les yeux et investir beaucoup dans la recherche. Là-dessus, cela m'a fait sursauter parce que la Région Aquitaine, puis Nouvelle-Aquitaine, est celle qui intervient le plus dans la recherche. Me parler des technologies laser optique alors que nous sommes intervenus pour plus de 200 M€.... Si vous allez visiter l'université de Bordeaux, sur le campus universitaire, vous voyez l'Institut Supérieur Optique, vous voyez à l'intérieur, une plateforme technologique qui permet de changer complètement la technologie des opérations ophtalmologiques. On est en train de travailler - ce n'est pas simple - avec les cancérologues, pour développer ce que l'on appelle la protonthérapie. S'il n'y a surtout pas un reproche à faire à cette Région, c'est celui de ne pas avoir financé massivement la recherche, notamment parce que l'optique laser, aujourd'hui, est diffusée dans le Neurocampus, le campus neurologique que nous avons créé et qui utilise beaucoup ces technologies. Donc attention.

Sur la filière bois, - « bon sang de bois », si j'ose dire - c'est la Région qui a sauvé le pôle de compétitivité forêt bois, parce que l'Etat voulait arrêter.

M. HOUDET. - Merci. En une minute et demie, parce que l'on en a un peu assez...

M. LE PRESIDENT. - J'ai tout mon temps.

M. HOUDET. - Je vais vous faire partager quelques informations sur les financements des EnR, puisque l'on n'a pas donné un chiffre aujourd'hui. La Cour des Comptes, dans son rapport du 18 avril 2018, pointe, je cite « les coûts exorbitants des fonds publics en soutien aux énergies renouvelables. De 2011 à 2016, 40.7 milliards d'euros pour 2 % de production électrique. » Quelques ordres de grandeur maintenant. En France, selon les calculs de Monsieur JANCOVICI, qui est le Conseiller de Nicolas HULOT depuis toujours, et qui est un polytechnicien spécialiste des énergies, investissements globaux sur un siècle, qui est le temps long pour comparer et lisser les coûts, si l'on a 100 % éolien et stockage, environ 4000 milliards d'euros. Si l'on prend 100 % solaire et stockage, environ 7000 milliards d'euros. Si l'on prend 100 % nucléaire, qui n'a pas besoin de stockage, environ 600 milliards d'euros. Je rappelle, sur un siècle. Et les coûts seront peut-être minimisés en cas de rupture technologique. Les coûts comparés par EnR maintenant. Si l'on prend en base 1 le nucléaire, il a un facteur multiplicatif de 6.8 pour l'éolien terrestre, 10.1 pour l'éolien offshore, 17.4 pour le voltaïque.

Et en aparté, je dirais quand même à Madame COUTANT que dire que le nucléaire n'est pas de notre responsabilité, il faudra aller expliquer cela au Blayais, où les quatre réacteurs seront potentiellement arrêtés en 2035. La CGT est déjà « remontée » depuis les annonces de Monsieur MACRON.

Je vous remercie.

M. IRATCHET. - Monsieur le Président, chers collègues, à titre de préambule, je voudrais remercier Mathieu BERGE pour la clarté de son exposé, sa connaissance du dossier et son investissement personnel.

Ceci étant dit, je vais entrer dans le dur. Il y a 20 000 ans, autant dire une fraction de seconde à l'échelle géologique, des rivières irriguaient le Sahara. Il y avait de la végétation et des bovidés, comme nous le montrent les gravures rupestres du Tassili N'Ajjer. Les gravures de Lascaux, elles, nous montrent des animaux qui ont totalement disparu de nos Régions. Il y a 20 000 ans, l'Homme de Cro-Magnon, l'homo sapiens, notre ancêtre, qui « habitait » la grotte Cosquer près de Marseille, pouvait tranquillement regagner sa caverne alors qu'aujourd'hui, son entrée est située 37 mètres sous le niveau de la mer. Il y a 20 000 ans encore, le niveau de la mer était 120 mètres en dessous du niveau actuel. Pour autant, doit-on désigner l'Homme de Cro-Magnon comme responsable de ce réchauffement qui a engendré la fonte des calottes glaciaires ? Poser la question, c'est déjà y répondre. Bien sûr que non. Notre planète a subi et subira encore des cycles de réchauffement et de glaciation qui nous dépassent totalement. Le Moyen-âge a connu des famines dues à des sécheresses ou à des pluies torrentielles.

Alors oui, en été, il fait chaud, parfois très chaud, en hiver, il fait froid, parfois très froid, en automne, il pleut, parfois trop, et en automne, les feuilles tombent des arbres et les fougères roussissent dans nos montagnes du Pays Basque.

L'écologie est devenue aujourd'hui une religion intolérante, avec ses mystiques, ses dogmes, ses grands prêtres et ses petites papesses, manipulée et instrumentalisée, comme l'est aujourd'hui notre jeunesse. Au nom de cette nouvelle religion, s'est instituée une écologie de la terreur, une dictature de la pensée unique, avec sa cohorte de taxes et d'interdits. L'écologie n'est plus l'étendard d'une Science car lorsque cette Science se plie à une doxa militante, elle y perd toute crédibilité et devient un danger pour l'humanité. Au nom de la Science, que de crimes n'a-t-on pas commis ?

Monsieur le Président, je vous ai interpellé lors du débat sur le SRADDET, sur l'acheminement des camions par voie maritime. Vous m'avez répondu « on a essayé, cela n'a pas marché ». Cela n'a pas marché parce que vous ne vous êtes pas donné les moyens pour que cela réussisse. En effet, je déplore ne rien voir concernant une proposition de taxation, vraiment dissuasive, des poids lourds étrangers à nos frontières. Sans cette taxe, dissuasive, je vous le répète, rien ne pourra être fait d'alternatif et vos projets feront flop. Quand on veut réussir, on se donne des moyens, quand on ne le veut pas, on se donne des prétextes.

En ce qui concerne l'autosolisme, j'y vois une volonté de collectivisation de la propriété privée, de sinistre mémoire. Si le véhicule électrique peut se comprendre pour un déplacement uniquement urbain, il a cependant ses limites : prix d'achat élevé, faible possibilité d'avoir accès à un raccordement, autonomie limitée, recyclage des batteries non prévu, voyages hors de notre frontière impossibles, et je ne parle pas de l'utilisation des terres rares. Le véhicule tout électrique n'est pas l'avenir, tout juste un palliatif.

L'arrêté du 8 décembre 2017 prévoit que des systèmes de connexion haute tension soient mis en œuvre pour alimenter les navires en escale dans un port. Dernièrement, le super-bateau de croisière, le plus grand du monde, est resté en escale pendant dix heures à Marseille, il a pollué pendant ces dix heures autant que 1500 véhicules pendant une année complète. Pendant ce temps, on a imposé aux marseillais une vignette Crit'air. Comprenez ce que vous voulez. Je vous ai interpellé sur cette connexion électrique des navires à quai, qui sont source de pollution. Je ne vois rien sur ce sujet dans votre projet. Comme c'est le Rassemblement National qui le propose, c'est forcément mauvais. Ce que je vois de véritablement mauvais, c'est votre sectarisme qui fait passer votre idéologie politique avant le bien commun.

Pour ce qui concerne le Pau-Canfranc, je vais être très bref, c'est une aberration économique et je dirais même mieux, une grossièreté écologique.

La politique de remplacement des véhicules diesel par des véhicules essence a des effets pervers, avec une augmentation de la production de CO2. Je ne vois rien non plus sur la déconstruction de ces véhicules diesel anciens qui sont acheminés vers l'Afrique par bateaux entiers, où ils continueront de polluer. C'est le nuage de Tchernobyl à l'envers. J'en profite pour vous rappeler que les moteurs diesel modernes émettent 30 à 40 % de CO2 de moins que les véhicules à essence.

Pour le transport aérien, c'est assez bizarre, il n'y a rien dans votre projet. Pourtant, on a quand même voté des centaines de millions d'euros de subventions au profit des plateformes aéroportuaires. En revanche, je laisse aux Ecologistes le soin de réaliser l'avion à pédales, c'est leur problème.

Nous ne sommes pas climato-sceptiques, loin de là, car d'accord avec le constat. Oui, il y a un réchauffement de notre planète, avec ses effets que sont les dérèglements climatiques. Mais nous ne sommes pas d'accord avec cette approche qui ferait de l'Homme son principal responsable et avec vos solutions qui ne sont que coercitives. Ne parle-t-on pas d'ailleurs d'une écotaxe sur le transport aérien allant de 1.50 € à 18 € ? Exemple récent. C'est cela que nous contestons. Les grandes messes écologiques que sont les COP restent des catalogues de bonnes intentions et de vœux pieux qui ne sont pas respectés par un grand nombre d'Etats, dont les grandes puissances génératrices des hauts taux de production de CO2. La France est, sur ce point, la plus vertueuse. Alors, avant de faire preuve de sévérité vis-à-vis de nos concitoyens, il faudrait faire en sorte, avant d'aller plus loin, que l'ensemble des nations soient arrivées à notre niveau de respect de la planète. Faute de quoi, votre politique ne sera pas comprise et rejetée par nos concitoyens.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT. - Je pense que de la même manière que dans la viticulture, dans l'agriculture ou dans d'autres domaines, on a des expérimentations vertueuses et on peut les étendre sur la planète pour ce qui concerne notre pays et pour ce qui concerne les autres Régions. Par contre, là où je relève une erreur, on a déjà financé, à plusieurs reprises, notamment sur le port de Bayonne, pour expérimenter du transport maritime à partir de ce que l'on appelle le « RORO » (Roll-on/Roll-off). Cela n'a jamais marché. Je vous prie de consulter la Chambre de commerce de Bayonne qui a porté ces projets.

Sur la proposition de taxation, je l'ai proposée, si vous m'avez bien écouté, mais cette vignette écotaxe n'a pas marché. Ce que je ne comprends pas est qu'à un moment donné, vous dites « il faudrait une écotaxe pour les camions mais il ne faut pas une écotaxe pour les avions ».

Et le problème du diesel, cher Monsieur IRATCHET, ce ne sont pas les gaz à effet de serre, ce sont les microparticules. Si vous avez regardé la carte d'Hervé LE TREUT, ce matin, vous voyez que l'ex-Nationale 10 est celle qui est la plus polluée à cause des camions. C'est pour cela que je me bats pour qu'il y ait une LGV en direction de l'Espagne, pour dégager les sillons et permettre de prendre le train et mettre les marchandises sur les voies ferrées.

Madame JOUBERT... On avait quand même convenu de limiter les temps de parole par groupe. C'est l'apothéose.

Il y a Madame CHAUMERON après.

Madame JOUBERT, mais rapidement s'il vous plaît.

Mme JOUBERT. - Merci Monsieur le Président.

Cela va être difficile.

M. LE PRESIDENT. - Non, ce n'est pas possible. On a dit trois minutes par intervention.

M. COLOMBIER. - Monsieur D'AMECOURT a fait dix minutes puisque la montre s'est même remise à zéro. Alors s'il vous plaît, le même traitement pour tout le monde.

M. DURAND. - Nous n'avions que deux intervenants sur la première table ronde.

Mme JOUBERT. - Monsieur le Président, chers collègues, dans cette feuille de route NeoTerra, vous affirmez votre souhait d'avoir, à l'horizon 2030, une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Cette grande évolution agricole devant être réalisée sans toutefois toucher les revenus des agriculteurs, qui sont déjà au plus bas. Vous êtes conscient que la rémunération des agriculteurs est un enjeu pour les années à venir. Les faits et les chiffres parlent d'eux-mêmes : 400 000 agriculteurs dans l'hexagone, soit 25 fois moins qu'au lendemain de la Seconde guerre mondiale, alors que nous sommes passés de 39 millions d'habitants en 1945 à 67 millions d'habitants en 2019. Au vu de ces chiffres, comment concevoir et accepter que les laboureurs de notre terre de France, qui nous nourrissent, qui façonnent nos paysages et notre culture, soient dans des difficultés financières telles qu'ils n'aient d'autre issue que le suicide ? Rappelons-le, 30 % des agriculteurs survivent avec moins de 350 € par mois et un agriculteur se suicide tous les deux jours, pris, le plus souvent, dans l'engrenage infernal et devenu banal de la pression des banques et du surendettement.

Alors comment et pourquoi en sommes-nous arrivés là ? Le développement de l'agriculture industrialisée à outrance, voulue et imposée par ceux qui prônaient et prônent encore un système mondialiste commencé au début des années 1960, assénant toujours le même crédo : être le plus gros, le plus performant, avec l'objectif obsessionnel d'être surtout le plus rentable possible, est le grand responsable de la situation dramatique actuelle. Cette conception déraisonnable de l'agriculture, qui est à l'opposé de la nôtre, ne pouvait qu'aller à

l'encontre du respect de l'humain, de celui de l'animal et de l'environnement. Cessons cette hypocrisie qui n'a que trop duré. Cessez de dénoncer les maux dont vous chérissez trop souvent les causes. Permettez-moi de vous rappeler que notre agriculture est millénaire, qu'elle était auparavant guidée par le bon sens paysan, avant que des politiques successives, irresponsables, n'aient su résister à l'ouverture du marché français à la concurrence, à la multiplication des échanges, et au dogme obsessionnel de la rentabilité.

C'est ainsi que, se trouvant contraints d'entrer dans le moule de la mondialisation, nos agriculteurs ont dû, souvent bien malgré eux, agrandir démesurément leurs fermes, devenues des exploitations où malheureusement, l'animal, la terre et l'humain, ne sont plus respectés mais exploités. Pour la même raison, ils ont été forcés d'utiliser à outrance des produits toxiques pour obtenir, encore et toujours, de meilleurs rendements, afin de répondre à des exigences intenable. Le constat est consternant mais d'une logique implacable. Nous récoltons ce que nous avons semé, ou plutôt, ce que vous avez semé. La Commission européenne, au pied de laquelle beaucoup d'entre vous se prosternent, peut-être par soumission et fascination béate, a fini par signer le traité du Mercosur, après plus de 20 ans de négociations pour parvenir à un texte qui provoquera, n'en doutons pas, un véritable séisme social et un recul environnemental irrésistible et irréversible.

En effet, ce traité maléfaisant renie sans vergogne les ambitions claironnées par la COP 21, comme si les effets néfastes du CETA ne suffisaient pas. Maintenant, s'ajoutent, avec le Mercosur, d'autres menaces pour nos agriculteurs, les droits et la santé des consommateurs, et les normes environnementales. Cette fois, il s'agit de 99 000 tonnes de viande bovine, dont la traçabilité est quasiment impossible à contrôler, et des produits phytosanitaires prohibés dans l'UE, mais qui seront pourtant déversés en toute impunité sur la France. Quelle mascarade et quel cynisme ! Il est demandé toujours plus à nos agriculteurs en termes de qualité et de respect de l'environnement, et il suffira d'un trait de plume pour que nos dirigeants impatients ratifient, sans sourciller, ce traité inique, qui sacrifiera notre indépendance agricole, nos agriculteurs et notre environnement, sur l'autel du profit et de la cupidité de certains.

En conséquence, Monsieur le Président, la cohérence vous interdit d'imposer à nos agriculteurs un changement radical de leurs pratiques, alors que dans le même temps, notre Gouvernement ferait le traître choix d'importer encore davantage des produits étrangers aux coûts sanitaires, sociaux et environnementaux, catastrophiques. Ces gargantuesques traités de libre-échange sont l'aboutissement du système que vous, les européistes et les mondialistes béats, avez toujours défendu. Cette folle circulation des marchandises et des Hommes, que vous avez appelée de vos vœux en mettant fin aux barrières douanières et en refusant un protectionnisme intelligent, cette folie vous échappe, vous n'en avez plus la maîtrise.

Les différentes solutions pour sauver notre agriculture et ceux qui la font réclament des actes politiques volontaires, courageux et de bon sens. Nos solutions, les voici :

- Mettre un coup d'arrêt à la PAC, qui a détruit notre agriculture,
- Investir plusieurs milliards d'euros dans notre agriculture afin de lui redonner sa puissance perdue, au lieu de les verser à perte, chaque année, dans le pot de l'UE,
- Redévelopper une politique agricole française, où l'écologie et les cultures biologiques auraient toute leur place,
- Stopper les aberrations écologiques en lançant un grand plan national de relocalisation des cultures et des élevages,
- Aider et promouvoir une agriculture familiale raisonnée,
- Développer l'agriculture et l'élevage biologique, non industriel, vraiment respectueux de la nature, des animaux et des consommateurs,
- Limiter l'agriculture bio business industrielle, qui présente les mêmes travers que l'agriculture industrielle,
- Protéger notre agriculture et notre élevage de qualité afin qu'il ne soit plus soumis au diktat du marché et concurrencé de façon déloyale par le monde entier,
- Revenir aux circuits courts, qui ont fait leurs preuves par le passé.

Alors que l'agriculture française, par nature, ne peut être soumise à la loi du marché au risque de la condamner définitivement, faites en sorte que le commerce redevienne un moyen et non plus une fin en soi.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT. - J'ai peur de faire des cauchemars cette nuit. C'est bizarre d'ailleurs que vous critiquiez l'écologie et que vous souteniez le bio. Mais ce n'est pas grave.

Mme CHAUMERON. - Merci Monsieur le Président.

La feuille de route NeoTerra est de faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire zéro déchet à l'horizon 2030. Objectif louable sur le fond et pour lequel nous vous féliciterions s'il ne contenait pas de regrettables contradictions et hypocrisies.

Vous rappelez que 22 millions de tonnes de déchets sont produits chaque année en Nouvelle-Aquitaine, dont une partie importante finit en décharge ou en incinérateur. Mais comment prétendre réduire les déchets dans le territoire néo-aquitain, dans un mode économique basé sur la mondialisation et le libre-échange généralisé ? Grâce à la mondialisation, des déchets toxiques font régulièrement le tour du monde et certains pays

jouent, malheureusement, le rôle de décharge mondiale, mettant en danger la santé des habitants dans ces territoires. A contrario, le modèle économique que nous prônons est basé sur le localisme. Parmi les solutions proposées, vous souhaitez nouer des partenariats avec les EPCI, afin de favoriser le développement de l'ESS, avec, je vous cite, « un objectif de 10 % de contractualisation à l'horizon 2030 ». Pour notre part, nous sommes résolument opposés à un développement de l'ESS, qui coûte déjà trop cher au contribuable tant il s'agit d'une économie subventionnée massivement, pour des résultats un peu douteux. On peut donc s'inquiéter légitimement du coût à venir si vous poursuiviez cet objectif.

Attention également aux objectifs irréalistes. Vous souhaitez augmenter de 30 % le nombre d'unités de recyclage en Nouvelle-Aquitaine dès 2030, et atteindre 80 % des déchets du BTP valorisés dès 2025. C'est bien d'être ambitieux, mais se fixer de tels objectifs chiffrés pourrait s'avérer contre-productif s'ils ne sont pas atteints. D'autant que dans le modèle consumériste qu'est le nôtre et qui se généralise sur la planète, la production des déchets n'est pas prête de se réduire. Quand vous dites « la prévention de la production des déchets est la priorité du modèle néo-aquitain », peut-on prévenir sans changer le modèle économique actuel ? Nous nous réjouissons que vous souhaitiez multiplier les projets d'économie circulaire et encourager le recyclage car ces solutions vont dans le bon sens, mais elles sont insuffisantes face à l'ampleur des problématiques auxquelles nous devons faire face. C'est pourquoi, nous sommes particulièrement sceptiques quant à votre feuille de route en ce qui concerne les déchets.

Je vous remercie.

*Séance sous la présidence de Madame Andréa BROUILLE, Première Vice-présidente
En l'absence momentanée du Président Alain ROUSSET*

Mme BROUILLE. - Merci.

M. SAINTE-MARIE. - Merci Madame la Présidente.

Et en 3.40 minutes précises.

Chers collègues, NeoTerra est porteuse d'une vraie ambition agricole nouvelle pour la Région. La sortie des pesticides, - contrairement à ce que peut penser notre collègue Yves D'AMECOURT – en 2030, au-delà du défi majeur à relever, est avant tout un engagement fort qui nous embarque tous : citoyens, professionnels, élus et Collectivités, vers une trajectoire réaliste, sereine et éclairée du regard scientifique.

Généraliser les pratiques agro-écologiques, c'est conclure un pacte harmonieux avec le consommateur. Se soucier de sa santé, de son équilibre alimentaire, proposer un modèle respectueux de la nature et du bien-être animal, économe aussi en ressource en eau. Nous ne relèverons ces défis qu'à l'appui d'une juste rémunération des paysans, une politique

d'installations audacieuse, en particulier sur les zones défavorisées ou de montagne, et en développant l'emploi dans le secteur agricole et le milieu rural. Le changement nécessaire du modèle agricole doit permettre la création de vraies valeurs ajoutées et compenser ainsi les éventuels coûts liés à la transition vers l'agro-écologie. La baisse des charges dues aux intrants, le développement des circuits courts, la conversion à l'agriculture biologique, et la généralisation de l'autonomie alimentaire pour tous les élevages sont autant de leviers que nous devons actionner au bénéfice du monde agricole. Nous préconisons très fortement l'installation, dans la future PAC, de Paiements pour Services Environnementaux (PSE), la création d'un fonds assurant la prise de risque des paysans à la production d'énergie renouvelable dans le but d'autonomie énergétique à la ferme.

Nous ne relèverons ces défis que collectivement, en levant les freins techniques et socio-économiques, mais aussi et surtout, psychologiques et sociologiques. Nous devons reproduire et répliquer à grande échelle certaines pratiques déjà existantes en les déployant au sein de chaque filière, de chaque ferme, pour massifier ainsi les pratiques innovantes, et ce, dans une logique de durabilité et de respect des écosystèmes. Nous devons initier une évolution globale des pratiques par la recherche de solutions et modèles vertueux, à la fois efficaces et performants – et ce n'est pas antinomique – avec, j'insiste, une vraie valeur ajoutée pour les exploitations, sécurisant un revenu digne pour chaque paysanne et paysan. La Région Nouvelle-Aquitaine n'a d'ailleurs pas attendu la tenue de cette plénière NeoTerra pour passer de la parole aux actes et accompagner le changement des pratiques. La certification environnementale des exploitations et des produits agricoles est déjà en marche avec les certifications AB ou HVE. La Région s'engage aussi à accompagner les différentes filières dans cette démarche de progrès afin qu'à l'horizon 2030, 80 % des exploitations agricoles de notre Région soient en mesure d'être certifiées bio, HVE ou certification équivalente.

Deux mots sur le binôme Région et Europe, pour finir, en termes de PAC et de progrès. Il est bon de le rappeler au lendemain des élections européennes, oui, le binôme Région-Europe fonctionne bien. Oui, il est nécessaire et vital à la mise en place de politiques publiques agricoles cohérentes, équilibrées sur l'ensemble des territoires divers et diversifiés de notre Région, aussi bien en plaine qu'en montagne. Oui, les financements FEDER et FEADER seront, demain comme aujourd'hui, vitaux et indispensables, pour une agriculture respectueuse de l'environnement et de tous ces territoires.

Merci.

Mme BROUILLE. - Merci.

M. HAZOUARD. - Merci Madame la Présidente.

Je commencerai simplement en évoquant l'actualité de cet après-midi puisque le Conseil de Paris a voté la création d'un GIEC Paris. Donc je propose à Alain ROUSSET de prendre deux minutes avec Hervé LE TREUT, ce soir, pour appeler Anne HIDALGO et lui expliquer tout ce que nous avons fait ensemble. Cela lui fera gagner un peu de temps, je pense. Mais je n'avais pas prévu de parler de cela.

Pas prévu de parler non plus du déploiement du très haut débit ou du développement des tiers-lieux, même s'il me semble que cela participe pleinement aux enjeux dont nous parlons depuis ce matin. Je vais être synthétique et m'inscrire dans la suite de ce qu'a évoqué Anne-Laure BEDU, pour préciser qu'en matière d'innovation, le numérique prend une part considérable et qu'en effet, il est vrai que les impacts environnementaux liés aux usages croissants du numérique ne sont pas négligeables.

On s'attache à dire que d'une manière générale, le numérique représente 4 % des émissions de gaz à effet de serre et consomme plus de 6 % de la consommation d'électricité mondiale. Et donc la tendance à cette surconsommation numérique n'est pas soutenable - il suffit simplement d'écouter l'ensemble des interventions de cet après-midi – et que l'explosion de l'impact environnemental du numérique doit donc être limitée par la mise en œuvre de la sobriété numérique. Et notre responsabilité est donc de faire en sorte, et c'est ce que nous vous proposons aujourd'hui, d'une part, d'accompagner les entreprises dans une transformation numérique durable, tant au niveau des acteurs de l'offre numérique qu'au niveau des industriels, en faisant en sorte de faire converger la transformation numérique des entreprises et leur transition énergétique et écologique. Mais d'autre part, et c'est tout aussi important, de développer et de promouvoir une filière numérique responsable, pour développer des solutions innovantes numériques au service de la transition écologique. Et ce que j'ai retenu ce matin d'Hervé LE TREUT, au-delà de tout ce qu'il nous a présenté, c'est que pour avoir, aujourd'hui, la connaissance de ces différents scénarios, pour être, aujourd'hui, aussi précis dans les courbes, c'est qu'à un moment donné, il a fallu s'appuyer sur des outils numériques importants et qu'il nous faut mobiliser les acteurs de l'Intelligence Artificielle en ce sens.

Je n'évoquerai pas les différentes actions, les différentes innovations numériques que nous avons déjà soutenues, mais peut-être simplement un exemple sur la problématique de l'eau, - je pense que Henri interviendra peut-être, ou d'autres, à la suite de moi – mais on a deux belles entreprises dans l'agglomération de Limoges : Aquassay qui vise à réduire la consommation en eau, vise à une efficacité hydrique, et à côté, à quelques kilomètres, nous avons la société Recyclamer, qui développe un robot solaire pour dépolluer en enlevant les déchets flottants et hydrocarbures en milieu maritime et aquatique. C'est simplement un petit exemple dans l'ensemble de ce que nous accompagnons aujourd'hui.

Et j'en terminerai en vous lançant une invitation à vous rendre à Cap Sciences le 25 septembre car nous inaugurons Galactica. C'est une expérience immersive inédite. Vous allez pouvoir monter à bord d'un vaisseau spatial grandeur nature, c'est un serious game scientifique, immersif, sur le thème du dérèglement climatique, que nous avons financé, qui nous offre une nouvelle manière de comprendre les tenants et aboutissants du changement climatique. Et à l'aune de ces 60 minutes passées dans ce vaisseau spatial, chacun pourra être acteur et observer les impacts de ses propres décisions sur la planète, et tout cela, grâce au numérique.

Je vous remercie.

M. SABAROT. - Madame la Présidente, mes chers collègues, je voudrais tout d'abord m'associer aux félicitations vis-à-vis des services pour le travail énorme qui a été fait.

Beaucoup de choses ont été dites aujourd'hui. Je vais évoquer le sujet de l'hydraulique avec en particulier une phrase forte en disant « nous n'avons pas à rougir de ce que nous avons fait jusqu'à ce jour en Nouvelle-Aquitaine ». Je voudrais faire un petit retour en arrière, jusqu'il y a quelques décennies, il y avait le petit cycle et le grand cycle de l'eau. Depuis maintenant peu de temps, on traite l'eau de façon globale (petit cycle et grand cycle) et je crois que la Région Nouvelle-Aquitaine a été novatrice là-dessus. Je vous rappelle malgré tout qu'en 2016-2017, nous avons fait une très grande concertation associant des élus du monde économique, des ONG, de manière à pouvoir partager un objectif. Cela a donné lieu à des ateliers décentralisés, à un forum pour l'eau, et qui a amené, en 2017, à voter une politique générale de l'eau, politique, qui, je vous le rappelle, a été votée à l'unanimité dans ce même hémicycle.

Tout à l'heure, j'écoutais avec beaucoup d'intérêt Madame FONTALIRAN et ensuite Jean-Pierre RAYNAUD, par rapport à certaines idées, à certains axes donnés dans la politique de l'eau, que l'on mettait comme projets mais qui existent déjà depuis quelques années. Et je vous invite d'ailleurs à regarder notre Règlement d'intervention, Mathieu vient de parler d'entreprises novatrices pour les économies d'eau, et bien nous les finançons, nous les encourageons déjà. On a parlé aussi de changement de pratiques agricoles, là aussi, nous le faisons déjà. Je crois donc qu'il ne faudrait pas trop se culpabiliser en disant qu'aujourd'hui l'on est en train de découvrir qu'il y a un problème avec l'eau.

Je citerai uniquement quelques chiffres. Nous sommes déjà, si je prends la référence du bassin Adour-Garonne, en déficit de 200 millions de mètres cubes d'eau. On nous annonce, pour l'année 2050, un déficit de plus d'1 milliard de mètres cube d'eau. Dans le même temps, si l'on regarde bien AcclimaTerra et si l'on prend aussi conscience de tout ce que peuvent dire les scientifiques là-dessus - hier, on a eu un exposé brillant d'Alain DUPUY, de l'ENSEGID,

qui a participé à la rédaction sur le volet hydraulique de cette chose-là -, on est obligé de convenir que partant du principe que les précipitations totales dans l'année seront quasiment à la même hauteur, il y aura peut-être 820 millimètres, 930 millimètres une autre année mais globalement, il n'y aura pas, d'après ce qu'annoncent les spécialistes, de perte de hauteur de pluviométrie dans une année. Par contre, il y aura des séquences très importantes où l'on va avoir à gérer en même temps les étiages et les inondations.

Et je crois que c'est très clair, là-dessus, si l'on ne sait pas, à certains moments, retenir de l'eau, et je ne veux pas entrer dans le totem que l'on a fabriqué par rapport aux bassines, aux retenues, on a des réserves, des stockages, tout cela en mettant en face l'agriculture, je crois qu'il faut que l'on sorte un peu de cela. Si nous ne savons pas, tous ensemble, retenir de l'eau utile quand il y en a trop, ce sera dangereux, ce sera mauvais et cela nous amènera à la catastrophe, pour tous les usages que j'ai cités parce qu'il n'y a pas que l'agriculture qui a besoin d'eau, il y a aussi la biodiversité, il y a l'économie, il y a l'industrie, il y a le tourisme, etc. Nous sommes dans une société où l'on a besoin d'avoir de l'eau. Et dans le même temps, où, les précipitations étant plus saccadées, le réchauffement climatique ne fait plus de débat, me semble-t-il, par les personnes qui suivent bien le dossier, il faut savoir qu'1.5°C de température en plus, c'est 30 % d'évapotranspiration en plus.

Pour toutes ces raisons-là, il me semble qu'il faut raison garder. Les Règlements que nous avons jusqu'à ce jour montrent bien que garder de l'eau ne doit pas devenir un gros mot. Je veux revenir sur les projets de territoires, mettre de la valeur ajoutée, mais prenons tous bien conscience que sur ce volet-là, ce qui fera peut-être notre richesse ou notre malheur, si l'on n'a pas su le gérer, ce sera de ne pas avoir de réserve. Je souhaiterais mettre en face par exemple la vallée du Rhône, qui, à certaines périodes, il y a plus de 50 ans, a eu une action volontariste de réserve, et bien la situation n'est pas du tout identique à la nôtre.

Ensuite, il faut gérer l'eau, cela n'a pas été dit non plus. La politique de la Région est de gérer tout cela au niveau des EPTB, au niveau des grands axes. Et puis, bientôt, nous allons avoir couvert le territoire là-dessus, nous sommes en discussion avec Occitanie pour gérer ensemble les deux Régions par le biais d'une entente sur notre politique hydraulique. Soyons donc fiers de ce que nous avons fait et surtout, évitons de stigmatiser. J'ai lu avec intérêt l'amendement du MoDem. Je ne voterai pas contre mais je regrette beaucoup la dernière phrase, qui me fera m'abstenir. En effet, tout le monde a bien compris que quand on dit « - 30 % de prélèvements d'eau en milieu naturel pour l'agriculture en période d'étiage », je crois que la phrase « avec possibilité de puiser dans les réserves artificiellement créées » est de fait. A partir du moment où l'on annonce cela, je crois que tout ce qui peut être excessif dans ces propos est mauvais.

Je voulais en terminer là-dessus. On n'invente rien mais soyons convaincus que ce que fait la Nouvelle-Aquitaine... tout à l'heure, j'ai entendu Mathieu dire que Paris s'engageait dans un GIEC, nous l'avons fait avant tous les autres. Pourquoi l'avons-nous fait avant tous les autres ? Parce que nous sommes tous convaincus, ici, en tant que néo-aquitains, que notre qualité de vie, comme notre vie économique, dépend très directement de cet environnement que nous avons tous à préserver.

Pour quitter le sujet de l'eau, j'ai entendu avec intérêt l'exposé de Nicolas par rapport aux espaces. Je voudrais simplement qu'il me rassure, quand je vois des acquisitions supplémentaires, que cela ne soit pas pour en faire des sanctuaires, que ce soit, en particulier, la gestion des SEM là-dessus, où l'on tisse des partenariats avec le monde agricole, où les chasseurs puissent continuer à travailler. Et je crois que c'est dans ce genre d'exercice où protéger n'est pas sanctuariser et comme l'Etat n'aura pas toujours les moyens de gérer les réserves, il faut faire confiance aux citoyens qui ont toujours vécu là-dessus pour entretenir ces beaux territoires.

Merci.

Poursuite de la séance sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président

M. LE PRESIDENT. - Merci.

M. DORTHE. - Monsieur le Président, chers collègues, il n'y a pas de petits projets sur ce grand sujet. Je ne vais pas vous raconter encore l'histoire du petit colibri, qui, modestement a fait cela. Mais je remercie Mathieu BERGE de son exposé et de sa délicatesse de me laisser parler d'un sujet qui n'a pas été abordé et qu'il connaît bien, pour me laisser le soin de l'aborder avec vous.

Nous avons, dans ce pays et particulièrement dans cette Région, un réseau en site propre extraordinaire, énorme, magnifique, sous-exploité, dont on ne parle quasiment jamais. Je veux parler du réseau des rivières navigables. Les canaux, les rivières canalisées, les rivières, les fleuves, et quand c'est le cas et c'est le cas chez nous, les estuaires. Je me souviens, dans cette Assemblée, il y a 21 ans, j'avais rédigé ma première note sur un sujet de transport du déchet domestique et banal à l'attention de Jean-Louis CARRERE, à l'époque. À l'époque, ce sujet n'était pas vraiment d'actualité comme il l'est aujourd'hui. En tout cas, les élus n'étaient pas encore assez conscients de cette problématique.

Je pense que nous devrions, nous, notre Région, être à l'initiative d'une grande réflexion avec les professionnels sur ce type de transport. Le déchet et le déchet banal ne nécessite pas de moyens de transport rapides. Il faut savoir qu'une barge ou une péniche, même un gabarit Freycinet (38.5 mètres) consomme quatre fois moins d'énergie qu'un camion, quatre fois moins d'émissions de gaz à effet de serre. Je parle avec des motorisations carbonées.

Certains ont parlé, dans cette Assemblée, et je partage ce qui a été dit sur ce sujet, des motorisations à pile à hydrogène. Et je crois beaucoup à ce type d'énergies nouvelles, notamment en ce qui concerne les transports fluviaux ou fluviaux-maritimes.

Il y a quelque temps, la Compagnie fluviale des transports commandait un pousseur sur le Rhône à moteur à hydrogène. Cette même Compagnie a mis en place, à Lyon, un système extraordinaire de tri, qui s'appelle « River'Tri », où les gens viennent déposer leurs déchets dans des barges, qui vont les livrer ensuite aux gens qui sont dans les filières de valorisation. Nous avons la capacité, ici, de mettre en œuvre des opérations du même type. Et quand on peut utiliser les rivières canalisées, les canaux et les fleuves, pour transporter du fret, on peut aussi y transporter des personnes.

Sur le domaine fluvio-maritime, je vais vous raconter une anecdote rapide. Vous avez, au nord de ce département, dans le Médoc, une société qui dispatche du matériel de jardinage, qui s'appelle Proloisirs, dans toutes les grandes enseignes. Ils voient passer devant leur porte les 800 containers qui les alimentent, qui sont déchargés à Bassens et qui, ensuite, remontent au Verdon en camion. Je pense que nous avons, là aussi, et assez rapidement, des progrès à faire pour réacheminer ces containers sur des barges. On va nous dire « oui, mais la rupture de charge entre un bateau et un camion coûte moins cher que la rupture de charge entre un bateau et une barge », mais c'est à ce prix que l'on va pouvoir avancer sur ce type de transports. Je propose à notre Président de voir si nous ne pourrions pas mettre en place une sorte de conférence permanente avec ces professionnels pour développer ce type de transports, en utilisant ce site propre qu'est la voie fluviale et fluvio-maritime.

Pour rester sur les fleuves, et le Président ROUSSET l'a bien compris depuis longtemps, en ce qui concerne les énergies nouvelles, car il n'y a pas de petites actions au niveau des énergies nouvelles, nous avons financé deux entreprises qui ont mis en œuvre des hydroliennes, qui permettent maintenant, après des expériences qui ont été concluantes, d'alimenter des installations. Une est installée sous le pont de pierre et une autre, bientôt, va être installée au devant Bourg-sur-Gironde, pour alimenter la piscine municipale et une partie de l'éclairage public. Je pense que nous devrions inciter les Collectivités, les communes, mais aussi les grandes Collectivités qui mettent en œuvre de grands travaux, je parle notamment de la construction de ponts. Une hydrolienne peut, très facilement, amener l'énergie nécessaire à l'éclairage et à la maintenance dont le pont a besoin au niveau de son électricité.

Voilà, mes chers collègues, des choses qui sont simples, rapides à mettre en œuvre, et très concrètes. Je voulais donc vous parler du réseau fluvial navigable.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT. - Merci.

Tout le monde sait ici votre attention à l'égard de cette vie fluviale, qui est paraît-il un plaisir et que je n'ai malheureusement pas encore eu l'occasion d'expérimenter. Je prends les deux points que vous avez évoqués.

M. DELPEYRAT. - Monsieur le Président, merci.

Je voudrais remercier Jean-Pierre, Nicolas, Anne-Laure, Pascal et Mathieu pour leur patience et pour leur exposé de tout à l'heure parce que je les sens un peu défaillir. Donc je leur demande quelques instants rapides de patience, je comprends que ce soit pénible.

Sur la question de l'agriculture, on a entendu beaucoup d'éléments pour nous dire que les agriculteurs étaient, pour certains d'entre eux, trop nombreux en difficulté. Personne ne peut le nier mais je ne crois pas, comme je l'ai entendu, que ce soit dû aux contraintes que nous imposerions pour qu'ils passent à un mode plus vertueux de production. Je crois qu'il y a des difficultés liées à l'organisation notamment de la grande distribution, du marché, que les marges des agriculteurs, malheureusement, sont trop souvent captées par d'autres structures qu'eux-mêmes et qu'ils ont tout à gagner à revenir à des circuits plus courts et plus rémunérateurs. Donc je crois que la transition pour eux, de ce point de vue-là, aura des effets extrêmement positifs. C'est vrai qu'il y a des difficultés, le foncier, qui est trop souvent attribué aux mêmes agriculteurs aujourd'hui, et qui pose souvent des difficultés lorsqu'il faut passer à d'autres modes, bio ou autre. Les questions financières parce que certains sont déjà engagés par des investissements précédents. Et il y a des situations de reprise également, qui sont parfois difficiles. C'est à ces sujets-là qu'il nous faut réfléchir pour réussir la transition mais je ne crois pas que ce soit la transition en soi qui soit une difficulté, bien au contraire.

Sur l'eau, bien entendu, nous allons vers des difficultés majeures de ressource et de conflits d'usage. J'ai beaucoup entendu parler du nucléaire, je voudrais vous indiquer, en un chiffre, qu'aujourd'hui, la consommation de l'agriculture et des particuliers en volume d'eau, ce sont environ 6 à 7 milliards de mètres cubes, le refroidissement des centrales nucléaires, ce sont 17 milliards de mètres cubes. Juste pour donner une idée à ceux qui nous disent que le nucléaire est la solution. Personnellement, je ne le crois pas. Donc sur l'agriculture, peut-être faire une proposition mais c'est dans l'esprit de ce qui est déjà dit dans le document, il y avait eu une initiative, autrefois, qui n'était pas si mal, qui s'appelait les « contrats territoriaux d'exploitation » - je crois que c'est Jean GLAVANY qui avait mis cela en œuvre -. Peut-être qu'il faut réfléchir, au niveau régional, à un contrat de transition avec les agriculteurs pour les accompagner sur ce que disait le Président ce matin, y compris les aspects financiers, l'ingénierie, la technique, parce que c'est quelque chose de difficile à réaliser.

Sur ce que disait Anne-Laure BEDU sur l'innovation, je pense que c'est extrêmement important, c'est cette idée du progrès. Il n'y a pas ceux qui seraient pour le retour aux cavernes

et à la bougie et les béats de la technologie. Je crois que l'on a besoin de se poser les bonnes questions, aujourd'hui, et de revenir au sens du mot « progrès ». Il y en a plusieurs, il y a une idée quasi religieuse d'un progrès linéaire vers le bonheur, la prospérité, la félicité, c'était le XIXème siècle et le début du XXème siècle, cela s'est fini avec Hiroshima et la Seconde guerre mondiale. Il y a eu, précédemment, une espèce de béatitude scientifique, qui nous indiquait que tout allait être résolu mais si l'on revient plutôt à la Renaissance, on s'aperçoit que le progrès voulait dire que les Hommes reprennent leur destin en main sur la providence. Et malheureusement, le destin qui nous attend, ce sont les catastrophes écologiques que l'on a largement évoquées.

Et la question du progrès n'est donc pas une fuite en avant ou un recul, c'est comment, démocratiquement, reprenons-nous la main sur la technique et sur l'économie. Je pense que c'est une question centrale – Anne-Laure l'a très bien dit -, et je ne sais pas si c'est utile mais en tout cas, je fais cette proposition, il y a, au niveau national, un comité des risques scientifiques et technologiques. Sans aller jusqu'à ce genre d'élément très lourd, peut-être que sur des décisions que nous avons à prendre comme l'ont fait Hervé LE TREUT et tous les scientifiques qui nous ont accompagnés sur ces aspects-là, aussi sur nos choix en matière d'innovation, il serait peut-être utile que nous soyons éclairés parfois par des scientifiques. Je fais référence, pour être concret, à un exemple qui est dans l'actualité, qui ne concerne pas directement la Région, mais le déploiement de la 5G, qui nous est présenté comme inéluctable et qui est une vraie catastrophe en termes de consommation énergétique, est-ce que l'on accompagne ce genre d'évolutions ou est-ce que l'on considère aujourd'hui que cela mérite que l'on se pose des questions. Et je pense que c'est vrai pour un certain nombre de questions régionales également.

Enfin, puisque l'on a beaucoup parlé de circuits courts, je ne crois pas que ce soit quelque chose qui ait été évoqué dans le document – si cela y est, pardon – en lien aussi avec l'ESS et ce que disait Pascal, il y a pas mal d'exemples de communes qui ont lancé des politiques autour des monnaies locales. C'est quelque chose d'extrêmement intéressant et je pense que notamment sur la question des circuits courts et de l'agriculture, c'est quelque chose qui peut être important et en tout cas, qui mérite d'être regardé.

Et enfin, - pour ne pas être trop long - la question de comment associer les citoyens à ces choix-là et à ces transitions-là me paraît majeure parce que l'on n'entraînera pas la société uniquement par le haut. Je suis très heureux que la Région impulse – et je salue à nouveau cette décision du Président d'engager cette démarche - , mais je pense que si nous voulons la réussir, nous avons besoin d'associer des citoyens, qui sont trop souvent réduits aujourd'hui au rôle de consommateurs, avec une machine marketing très puissante pour les conduire directement de la télévision au supermarché, avec toutes les conséquences que cela entraîne.

Je pense que l'on a aussi besoin d'une forme de lobby citoyen qui s'organise pour, en face de ces logiques consuméristes, promouvoir et défendre d'autres logiques.

Enfin, je conclus sur l'eau, je crois qu'il faudra aussi nous poser la question, au vu des enjeux qui sont devant nous, de la gestion publique de l'eau. Cela me paraît être un élément extrêmement important, à la fois pour la protection des zones de captage, mais aussi pour la propriété de la ressource quand il y aura des conflits d'usages forts. Et peut-être que c'est aussi notre rôle. Certaines Collectivités ont déjà engagé cette démarche mais de nous poser cette question-là et peut-être d'accompagner les Collectivités qui font le choix aujourd'hui de l'affermage, de leur montrer qu'il y a peut-être d'autres solutions possibles pour préserver cette ressource qui s'annonce vitale pour l'avenir.

Merci beaucoup pour votre attention.

M. LE PRESIDENT. - Merci.

Mme MARCHAND. - Merci Monsieur le Président.

Mes chers collègues, quelques mots sur la force du tourisme de notre Région, dans sa grande diversité, avec un positionnement sur la quasi-totalité des filières touristiques à partir des atouts naturels et patrimoniaux du territoire. Déjà avec l'adoption du Schéma Régional de Développement Touristique et des Loisirs, intégré à nos stratégies de développement économique et d'aménagement du territoire, notre Région a fait le choix de l'excellence touristique et de l'innovation. Mais pour éviter une densification du tourisme sur certains espaces de notre Région, notre engagement doit aller sur une réflexion et une gestion des flux et des mobilités actuelles et futures, en anticipant les demandes et les besoins, mais aussi en profitant des innovations mises à notre disposition. Je parle bien évidemment d'innovations tels des véhicules électriques ou hydrogène, des hébergements éco-labellisés, avec un impact carbone réduit et des nouvelles applications permettant une meilleure valorisation de nos territoires et une mobilité douce.

Ainsi, l'évolution du tourisme doit se faire en concertation avec les populations et devra utiliser au mieux les innovations disponibles, afin de générer des revenus croissants et des emplois durables. Notre politique touristique future doit aussi intégrer des réflexions sur les modes de transport utilisés pour arriver sur nos destinations et sur de nouveaux canaux de promotion et de distribution à valoriser pour faciliter et optimiser l'information des hébergements, de l'offre touristique de nos acteurs sur l'ensemble du territoire. C'est dans ce sens aujourd'hui que le CRT travaille déjà en partenariat avec les acteurs privés et institutionnels, pour une co-construction de ces actions.

M. LE PRESIDENT. - Merci.

Mme COMBRES. - Merci Monsieur le Président.

Je souhaite intervenir suite à l'exposé d'Anne-Laure BEDU sur l'innovation dans le cadre des transitions. Aujourd'hui, le contexte environnemental, à travers les dérèglements climatiques, les pollutions multiples et l'atteinte à la biodiversité, le contexte économique, la pénurie de certaines matières premières, la volatilité des coûts, le contexte politique, concurrence pour l'accès à la ressource, le contexte social, à travers la délocalisation et la suppression des emplois, invitent à envisager l'accélération de la transition vers un modèle plus respectueux de ressources naturelles, économiques et humaines. Devant ces constats, le principe d'économie circulaire prend une place de plus en plus importante. Ce nouveau modèle économique, résilient, vise à limiter le gaspillage des ressources et réduire l'impact environnemental en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie de produit.

L'économie circulaire propose un nouveau modèle de société qui utilise et optimise les stocks et les flux de matières, d'énergie et de déchets, et vise ainsi l'efficacité de l'utilisation des ressources. L'économie circulaire s'impose donc comme un enjeu majeur pour les années à venir, au regard des dimensions environnementales, économiques, sociales et politiques. Parmi les axes que propose ce nouveau modèle économique, il en est un particulièrement innovant, je veux parler de l'économie de la fonctionnalité, qui privilégie l'usage d'un produit et ses effets, plutôt que la possession de ce même produit. Actuellement, il est difficile pour de nombreuses structures, organisations, entreprises, de se rémunérer à la hauteur de leur productivité. La pression exercée sur l'environnement ne cesse de croître, les pathologies liées aux conditions de travail progressent.

Conscients que des modèles économiques classiques ne peuvent plus durer, certains créateurs et dirigeants d'entreprises ou d'Institutions mesurent la nécessité de mutation structurelle de l'économie. Sans pour autant soutenir le transport routier, j'en veux pour exemple la démarche de Michelin, qui a changé son modèle économique en développant une offre durable de mobilité, dont l'objectif est de commercialiser non pas des pneumatiques, mais des kilomètres parcourus. Les pneumatiques étant éco-conçus pour maintenir leur performance dans la durée. Les offres de services permettant une gestion intégrale liée à l'équipement et à l'éco-conduite et garantissant aux clients des économies de carburant et une amélioration de la sécurité.

Tout en créant de la valeur, l'économie de la fonctionnalité repose également sur une reconfiguration complète des modes de gouvernance, d'organisation du travail, de méthodes de management et dont la coopération est un enjeu central. Construire des modèles économiques et innovants efficaces, ce n'est pas seulement tendre vers l'innovation technologique. C'est aussi engager une transformation profonde de nos entreprises et de nos

territoires, et de les guider vers une démarche RSE, qui est un véritable levier de compétitivité. C'est aussi ancrer de nouvelles pratiques et de nouveaux usages, de nouveaux modes de vie et de travail, et de nouvelles manières d'envisager la prise en charge de nos besoins. C'est finalement transformer le contenu-même de la croissance économique.

C'est pourquoi, nous devons créer de nouvelles voies et accompagner entreprises et territoires dans leur évolution, vers des modèles plus innovants, vers des modèles plus résilients. Je ne vais pas vous livrer une citation de Romain GARY sur la technologie - je vous laisse le loisir de la découvrir aisément sur internet -, mais je réaffirme que si l'innovation est nécessaire pour différentes transitions, elle passe aussi par des changements de modèle économique.

Merci.

M. LE PRESIDENT. - Merci beaucoup.

Je suis d'accord pour que le débat sur la notion de progrès ait lieu, après tout.

M. PUYJALON. - N'est-il pas venu le temps, dans ce cadre-là et dans le transport du quotidien, du développement durable, de voir la Région ouvrir la concertation avec les élus du Blayais, les habitants, les étudiants, le monde touristique, le monde économique, pour voir la faisabilité, la viabilité de la ligne Blaye-Saint-Mariens ?

Et la dernière chose, dans le sens de notre collègue Stéphane DELPEYRAT et le vôtre, avoir les meilleurs éléments de langage vis-à-vis du monde agricole car j'ai vu les chiffres donnés par la MSA, ce matin, pour l'année 2015, avec 605 suicides, tout confondu, certes, mais c'est quand même quelque chose qui fait froid dans le dos.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT. - Absolument.

Mme MOEBS. - Monsieur le Président, chers élus, je vais d'abord démarrer mon intervention en vous faisant une proposition d'amendement sur la partie du rapport Ecobiose à la page 97, au niveau de l'acquisition des réserves naturelles par les Conservatoires puisqu'il est écrit « 25 nouvelles réserves naturelles régionales en 2030 et doublement des terrains acquis par les Conservatoires des espaces naturels ». Je pense qu'il y a là un oubli donc on souhaiterait que vous puissiez ajouter d'ici 2021. C'est le premier point.

Et le deuxième, je vais intervenir sur la partie transport qui a été présentée par Mathieu BERGE. Se déplacer sans voiture et autrement, le défi est immense mais capital pour diminuer fortement les gaz à effet de serre qui sont responsables à 39 %. Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater que les choix d'aménagement et l'illusion de la civilisation du tout voiture depuis 30 ans, ont œuvré à rendre l'usage de la voiture individuelle comme seul moyen de transport

possible. Pour les trajets domicile-travail, la voiture est utilisée par 83 %, contre 3 % seulement sur les transports en commun.

La position des Ecologistes pour réussir la transition écologique prévoit d'abord l'évitement, la réduction, plutôt que la compensation. Je voulais rappeler, et je vais faire un aparté pour Eddy, sur la ligne Saint-Mariens-Bordeaux, pour rappel, on a passé de nombreuses politiques au cours de ce premier semestre, notamment sur le plan TER Métropolitain et la réouverture de la gare de Saint-Mariens est prévue dans ce plan. Et on a lancé également, au mois de mai, sur la Gironde, la concertation au niveau du transport régional sur les cars interurbains. Sur la dernière réunion, on a proposé un renforcement de l'offre sur cette ligne de Blaye vers Bordeaux.

Sur les choses qui ont été faites, on a dit tout au long de la journée que la transition écologique devait aussi permettre d'avoir un nouveau modèle. Ce nouveau modèle est également donner plus de pouvoir d'achat à ceux qui en ont besoin. Je rappelle que nous avons voté une tarification solidaire pour les transports scolaires, qu'en Gironde, depuis le 1^{er} juillet, les cars sont à 2 € et je tiens à le souligner à nouveau parce que malheureusement, je trouve que nos politiques, qui sont vraiment porteuses et solutions de laisser tomber la voiture ne sont pas assez relayées par la presse.

Ensuite, nous avons un point que le Gouvernement a voté, c'est au niveau de l'interdiction de vente de véhicules diesel ou essence à horizon de 2040. Il y a de nombreux pays qui ont passé cela à 2030 donc on a vraiment une obligation d'anticiper en verdissant nos flottes. Mais je tiens à attirer l'attention sur la vigilance parce qu'à ce jour, par exemple sur les cars, mais il y en a très peu qui existent et qui utilisent l'hydrogène, pour deux raisons : parce que le marché n'est pas encore très fort et on a un problème de capacité des réservoirs d'hydrogène pour l'autonomie. Dans le plan de verdissement, il va falloir faire attention de ne pas massifier une technologie mais de privilégier des expérimentations pour tester de nouvelles technologies, notamment nous avons l'hydrogène vert, les possibilités d'hybridation, l'électricité, le bioéthanol. Ainsi, cela va nous permettre d'avoir des données précises et surtout, puisque nous avons des renouvellements de délégations de service public pour les cars interurbains, quand on leur demande un pourcentage de verdissement de la flotte et que la flotte, ce sont 5500 cars au niveau de la Nouvelle-Aquitaine, on ne va pas pouvoir demander aux prestataires de pouvoir verdir leur flotte d'un coup, mais d'y aller progressivement, pour ne pas les bloquer non plus. Pour aller plus loin, nous souhaitons que l'ensemble des politiques régionales de transport privilégient les solutions les plus efficaces, à savoir le gain sur les gaz à effet de serre, à l'investissement.

Un propos sur le transport aérien. Je rappelle que le transport aérien est le transport qui est le plus polluant par rapport à la personne transformée, et tout à l'heure, j'ai vu sur les réseaux que la Ministre, Elisabeth BORNE, a annoncé la mise en place d'une taxe pour les billets d'avion, qui va s'appliquer pour les vols à partir de la France, qui irait de 8 à 15 €. Et que cet argent permettrait de pouvoir réinvestir sur le transport ferroviaire. Nous souhaitons que la Région puisse également s'engager dans cet enjeu de sobriété des usages des transports aériens en se désengageant progressivement des investissements publics en faveur des plateformes aéroportuaires, et en priorité, celles qui ont d'autres solutions, comme par exemple Agen. Pour favoriser l'écomobilité des lycéens, si l'on veut que cela fonctionne, il est indispensable que nous puissions lancer des AMI pour les territoires, pour qu'ils puissent développer des liaisons douces vers les lycées, de prévoir des garages à vélos, bien dimensionnés, des douches, et notamment pour la construction des nouveaux lycées à venir.

Pour les territoires ruraux, nous proposons de lancer un fonds NeoTerra, sous forme de budget participatif, qui pourrait être approprié par des citoyens, des associations ou des Collectivités, de manière à pouvoir développer, sur les territoires, de nouvelles mobilités (autopartage, vélo, pédibus). On a énormément de demande et je pense qu'il faut que l'on puisse les soutenir.

Sur les territoires ruraux, on a également la nécessité et le besoin de développer du transport collectif pour mailler le territoire. On a un dispositif qui existe, on n'a pas encore voté le Règlement d'intervention, c'est ce qui concerne le transport à la demande. C'est aussi une responsabilité de la Région de pouvoir augmenter ses enveloppes pour le transport à la demande, qui est une véritable solution pour les territoires et qui permet aux gens de pouvoir profiter des liaisons TER ou interurbaines des cars de la Région.

On a un point également dans NeoTerra, c'est le plan de déplacement des entreprises, qui est important. En tant que Région exemplaire, il faut que le Conseil Régional le mette en place pour ses agents et qu'il communique sur son exemplarité.

Bien que l'on ne soit pas sur une compétence régionale, la Région doit continuer à se montrer volontariste pour le développement des dessertes ferroviaires de marchandises. Mais il ne faut pas oublier que pour chaque politique menée, il ne faut pas opposer les enjeux écologiques les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire ne pas opposer diminution de gaz à effet de serre et biodiversité, par exemple. Si l'on crée une nouvelle LGV, on sacrifie la biodiversité et là, on est en contradiction.

Pour conclure, nous appuyons cette volonté d'offrir des solutions qui permettront de conjuguer économie d'énergie et fins de mois, mais il faudra inscrire de nouvelles lignes dans le chapitre transport. Comment ? En réorientant des politiques d'accompagnement ou alors,

flécher la CVAE pour augmenter l'enveloppe de ce chapitre transport pour que nous puissions mettre en place toutes ces bonnes actions.

Par rapport à la proposition d'ajouter « 2021 », si vous pouviez nous faire une réponse...

M. LE PRÉSIDENT. - Il s'agit de compléter, mais je le mettrai aux voix tout à l'heure, à la page 97, il y a eu une omission sur le doublement des terrains équipant les Conservatoires. Il faut ajouter « d'ici 2021 ». Pas de souci là-dessus.

Est-ce que la table ronde a des points à ajouter ?

Nicolas THIERRY est d'accord avec l'intervention d'Henri SABAROT.

Je voudrais, avant de mettre aux voix, la partie des fiches, je le rappelle, est une annexe qui va servir d'appui au travail que nous allons mener pour les Règlements d'intervention de demain. C'est un travail préparatoire. Je ne voudrais pas que l'on me dise après que les informations n'ont pas circulé suffisamment en amont. Et je redis encore mes remerciements et mes félicitations à toutes les équipes de la Région qui se sont massivement engagées dans ce domaine-là, les élus aussi, parce que ce travail est considérable. D'ailleurs, on me dit que la ville de Paris suivrait l'initiative de la Région sur un GIEC.

M. LUMMEAUX. – Président, juste une précision. Vous dites que les fiches sont des annexes... Donc que vote-t-on ?

M. LE PRÉSIDENT. - Je demanderai un vote sur la partie 1 et la partie 2 et pas sur les fiches. C'est ce que l'on a dit depuis le départ.

Je veux juste apporter quelques précisions. D'abord, soyons attentifs au travail que nous allons avoir à mener. C'est un travail de priorisation. Et deuxièmement, un travail qui concerne nos compétences. Beaucoup d'interventions se sont portées sur des compétences qui ne sont pas les nôtres. J'aimerais bien avoir une vignette carbone à Biriadou pour pouvoir nous aider à améliorer nos liaisons ferroviaires. J'aimerais bien que nous ayons la possibilité, comme les länder allemands, de règlementation. Nous n'avons pas ce type d'autorité. On a amorcé ce type de responsabilité réglementaire de la Région à travers le SRADDET, n'oubliez pas le débat que nous avons eu simplement en disant que dans les années qui viennent, certes, nous allons tendre vers le zéro étalement urbain mais qu'aujourd'hui, on le divise par deux. Et rappelons-nous, on l'a vécu en CTAP, la réaction notamment de certains Départements - sans parler des collègues qui sont Conseillers Régionaux – qui ont protesté alors même que les statistiques, Laurence ROUEDE les tient à votre disposition, sont, dans leurs Départements, incroyables : 10 000 m² par habitant. Ce n'est pas empêcher quelqu'un d'avoir une maison individuelle avec 400 m² ou 1000 m², ce sont 9500 m² par habitant dans certains Départements. Ce ne sont pas de petites surfaces.

Priorisation parce que je regarde notamment – Christine MOEBS vient de le dire – sur le verdissement de notre flotte, il faut, bien entendu, que d'ici 2030, nous ayons les technologies au point et nous allons tout faire pour cela, que ce soit l'hydrogène, que ce soit l'électrique ou que ce soit le gaz naturel comprimé, qui peut être du bio-GNV, qui est plus efficace d'ailleurs que le GNL et plus écologique, et qui donne une autonomie au réseau. Simplement, la sortie du diesel, le calcul qui est fait, ce sont 600 M€. Donc il faut que nous adaptions la durée de nos contrats de concession avec les opérateurs de telle sorte qu'ils puissent intégrer dans le prix qu'ils nous demandent, la transformation de leurs véhicules. Parallèlement, nous portons – vous le savez – un écosystème autour de la batterie, la batterie du futur, la batterie solide, dont l'Europe et l'Etat se sont enfin souciés avec les problèmes internationaux, comme l'on importe 98 % des batteries, tout cela peut poser, avec les tensions internationales (Xi Jinping, Donald TRUMP pour résumer cela), énormément de problèmes. Aujourd'hui, ce que pensent les responsables techniques de l'automobile, c'est que dans les 20 ans qui viennent, l'avenir sera aux véhicules électriques.

Sur l'aérien, ne faisons pas de procès qui n'existe pas. Nous mettons 300 M€ sur le ferroviaire et on met 6 M€ sur l'aérien, et encore, là où il n'y a pas de solution alternative pour des transports. Faisons attention à cela.

Faisons attention aussi, je le redis, sur la LGV, peu importe si c'est à 220 km/h pour diminuer les coûts, une ligne ferroviaire n'est pas une ligne qui arrête la biodiversité. Nous avons aujourd'hui près de 10 000 camions par jour qui traversent la Région de part et d'autre. Et avec le diesel, la pollution en particules fines est insensée. Le succès de Tours-Bordeaux ou de Paris-Bordeaux montre que l'on peut baisser significativement le trafic aérien et le trafic en voiture. Je pense que ce trafic-là peut être baissé encore plus, si je vois l'aéroport de Biarritz ou la relation à l'Espagne, en direction de l'Espagne. On ne pourra pas faire de report modal avec la voie qui date du XIXème siècle.

Ensuite, par rapport à ce qui est évoqué, vous avez noté que les deux tables rondes, c'était « accélérer » et « accompagner ». Je crois que l'on est tous d'accord sur ces deux termes. L'urgence climatique est incontournable. Après, on peut toujours dire que ce n'est pas vrai, qu'il y a des cycles historiques où il y a eu des réchauffements, puis des glaciations, etc. sauf que l'on est 7 milliards d'habitants à l'échelle mondiale aujourd'hui, donc l'occupation de la planète n'est pas celle d'avant-hier. Il faut que l'on accompagne et que l'on accélère.

Sur l'agriculture, je veux redire ma confiance à l'égard du monde agricole et les discussions que j'ai avec le monde agricole. La Région Nouvelle-Aquitaine est celle qui accompagne le plus l'agriculture sur son Budget. Nous avons doublé les aides à l'agriculture en ex-Limousin et doublé les aides à l'agriculture dans l'ex-Poitou-Charentes. Nous sommes

aujourd'hui, sur le plan du travail avec les agriculteurs, largement en avance. Je regrette que le Gouvernement souhaite nous retirer le FEADER parce que je pense que c'est une erreur de recentraliser. Je regrette profondément, mais on n'avance pas sans la confiance. Et avec le monde agricole, il faudra – Stéphane l'évoquait tout à l'heure – que l'on travaille pour accompagner cette transition, par rapport à l'eau, par rapport aux pesticides, par rapport à la nouvelle façon dont on va faire l'agriculture. Arrêtons de considérer qu'il n'y a pas un problème avec les pesticides, j'ai entendu certains discours le dire aujourd'hui. Il y aura peut-être des impasses et il faudra qu'on les solutionne. Ce que je dis là est le travail des scientifiques. Nous sortons d'un débat politico-politique pour entrer dans un débat à partir d'une base solide et je veux remercier, encore une fois, les 420 scientifiques qui se sont mobilisés bénévolement pour nous aider à avancer.

Le dernier mot viendra sur le paradoxe que notre monde vit. La nature nous a donné beaucoup de modèles, et même l'industrie s'est appuyée sur tous ces modèles. Sauf qu'à un moment donné, ce modèle nous a échappé. Et revenir à la nature, revenir au biomimétisme, revenir à ce respect essentiel, introduire peut-être dans les théories économiques la nature, la terre, dans nos réflexions, est essentiel. Stéphane l'évoquait tout à l'heure, le numérique aggrave peut-être cela et on est dans cette contradiction. C'est une chance et en même temps, c'est une aggravation. Il y a notre responsabilité individuelle et collective, et politique, qui entre en jeu aujourd'hui et je remercie, je ne vais pas revenir sur les débats, je ne vais pas redire mais... Je dois l'avouer, je suis fier que notre Assemblée ait pu travailler à partir de ces textes. Nous aurons encore beaucoup de rendez-vous mais je pense que c'est un travail assez considérable, qui sera répété dans d'autres Collectivité, me semble-t-il. Et si nous pouvons être les premiers, tant mieux, parce que la valeur de nos produits, la valeur de ce qui se passera en Nouvelle-Aquitaine rémunèrera beaucoup mieux, pour ne parler que de ce problème-là, et nos agriculteurs et nos industriels.

Je rappellerai simplement, parce que quelqu'un a évoqué cette possible contradiction que je pourrais avoir avec mon tropisme à l'égard de l'industrie, l'industrie a baissé de 60 %, ces dix dernières années, ses dégagements de gaz à effet de serre. Ne serait-ce que par l'action de l'usine du futur.

Est-ce qu'il y a des oppositions à ce que dans la page 97 l'on précise « le doublement des terrains acquis par les Conservatoires des espaces naturels d'ici 2021 » ?

RN ne prend pas part au vote.

N° 1

modification du rapport Ecobiose page 97

« doublement des terrains acquis par les Conservatoires des espaces naturels » :
ajout « d'ici 2021 »

▪ POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche Nouvelle-Aquitaine, Ecologiste et Citoyen-EELV, Mouvement démocrate et Apparentés, Union Centriste Nouvelle-Aquitaine, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT (29), Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

▪ CONTRE : Les Républicains-CPNT (2)

MODIFICATION ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

▪ NON PARTICIPATION : Rassemblement National

M. LE PRESIDENT. - Je vais mettre aux voix l'ensemble du texte. Je laisse les fiches, les annexes...

Mme REQUENNA. - Monsieur le Président, si vous le permettez...

M. LE PRESIDENT. - Pardon.

Mme REQUENNA. - Je vais donner une explication de vote puisque vous mettez au vote. Pour rappeler que nous partageons l'idée d'une urgence climatique. Nous sommes d'accord pour dire que le dossier a le mérite d'exister. Une volonté affirmée mais sans véritable chemin.

Pour autant, Monsieur le Président, je ne vais pas redire ce que j'ai dit ce matin, vous pouvez encore nous embarquer, nous pouvons faire un pas, le pas de la confiance avec vous, mais pour cela, mettez aux voix et faites voter notre amendement. Nous l'avons déposé, je l'ai porté tout à l'heure et il n'a pas été mis aux voix.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT. - Je mets aux voix l'amendement qui est porté par le MoDem.

Est-ce qu'il y a des explications de vote ?

Mme REQUENNA. - On a fait la présentation de l'amendement.

M. LE PRESIDENT. - Vous l'avez fait tout à l'heure.

Qui est d'avis d'adopter cet amendement ?

Qui est contre ?

Qui ne prend pas part au vote ?

L'amendement n'est pas adopté.

Abstention d'Henri SABAROT et de Béatrice.

Donc l'amendement n'est pas adopté.

Mme REQUENNA. - Il y a des abstentions, on peut compter ?

M. LE PRESIDENT. - Alors, les abstentions, il y a Henri SABAROT et Béatrice GENDREAU.

Et si vous permettez, je ne prends pas part à ce vote.

M. LE PRESIDENT. - Tout le monde a des pouvoirs.

Mme REQUENNA. - On refait voter et on compte Monsieur le Président. Cet amendement n'est pas neutre, il conditionne notre vote favorable ou abstention donc je voudrais savoir clairement...

M. LE PRESIDENT. - On vient de le voter.

Mme REQUENNA. - Cela n'a pas l'air si clair.

M. LE PRESIDENT. - Si.

Voulez-vous faire revoter ?

Qui est contre ?

Qui ne prend pas part au vote ?

Qui vote pour ?

N° 1

Vote sur l'amendement « Optimiser l'emploi des retenues d'eau »

▪ POUR : Mouvement démocrate et Apparentés, Union Centriste Nouvelle-Aquitaine, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

▪ CONTRE : Parti Socialiste et Apparentés (63), Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche Nouvelle-Aquitaine, Ecologiste et Citoyen-EELV

AMENDEMENT REJETÉ

▪ ABSTENTION : M. SABAROT (PS), Mme GENDREAU (PS)

▪ NON PARTICIPATION : Alain ROUSSET Président, Rassemblement National, Parti Socialiste et Apparentés (3)

M. LE PRESIDENT. - Faites le calcul. C'est mathématique. Je suis désolé, j'aurais d'ailleurs aimé que le texte sur l'eau, qui a été rédigé par l'un des scientifiques avec l'approbation de la profession que j'ai consultée, puisse ne pas faire l'objet de polémiques et rouvrir des polémiques.

Je vais mettre aux voix le texte de Néo Terra.

M. SEBTON. – Président, juste une explication de vote. Je vous confirme que je vais voter pour, personnellement, et malheureusement, vous n’avez pas réussi à convaincre mon groupe donc mon groupe s’abstient.

J’ai une proposition à vous faire. Tout à l’heure, juste après le vote, on va parler de la biodiversité. Comme je vous le disais tout à l’heure, j’ai peur que ce soit le parent pauvre de cette séance. Il est 22 h 00. Normalement, la biodiversité, c’est la moitié de la question de l’environnement...

M. LE PRÉSIDENT. - Juste une précision. Nous allons lever la séance et ce dossier est retiré.

M. SEBTON. - Parfait. C’était la proposition. Merci Monsieur le Président.

M. GUERIN. - Explication de vote. Il y a des disparités de vote au sein du groupe LR. Le « oui » ne veut pas dire un blanc-seing et le « non » ne signifie pas qu’il n’y a pas un besoin d’écologie. Donc on compte sur vous pour l’avenir, Président.

En tout cas, ceux qui vous donnent ce quitus comptent sur vous.

M. LE PRÉSIDENT. - Je n’ai jamais demandé un blanc-seing dans quelque responsabilité politique que j’ai pu avoir.

M. COLOMBIER. - Explication de vote. Nous allons voter contre ce texte, ce qui ne veut pas dire que nous sommes contre l’écologie mais nous sommes contre votre écologie punitive.

M. LE PRÉSIDENT. - Qui est d’avis d’adopter NeoTerra le manifeste en levant la main.

Qui s’abstient ?

Qui est contre ?

Mme LE GUEN. - Si vous permettez Président, Madame LAREE m’a demandé de préciser puisque nous sommes trois, nous avons trois procurations. Nous votons contre et les trois procurations également. Nous leur avons demandé tout à l’heure.

Merci.

N° 1

Vote sur la «Feuille de route « NeoTerra » pour accélérer et accompagner la transition environnementale en Nouvelle-Aquitaine »

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche Nouvelle-Aquitaine, Union Centriste Nouvelle-Aquitaine, Ecologiste et Citoyen-EELV, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés ⁽²⁾, Les Républicains-CPNT ⁽²⁰⁾

▪ **CONTRE** : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine, Les Républicains-CPNT ⁽²⁾

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

▪ **ABSTENTION** : Mouvement démocrate et Apparentés, Les Républicains-CPNT ⁽⁹⁾, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés ⁽²⁾

M. LE PRESIDENT. - Donc NeoTerra est adopté à une large majorité.

M. LUMMEAUX. – Les fanfaronnades sont peut-être de trop. Il ne faudrait peut-être pas en faire trop.

M. LE PRESIDENT. - Chers collègues, merci. Et merci d'être restés jusqu'à 22 h 00.

M. LUMMEAUX. – On a les motions, Président.

M. COLOMBIER. - Monsieur le Président, vous avez donc retiré le deuxième point à l'ordre du jour. Nous en sommes ravis parce que c'était un non dossier, il n'y avait absolument rien dedans. J'espère que vous remettrez ce dossier avec un contenu un tant soit peu concret.

Merci.

MOTIONS

MOTION : RETRAIT DU PLAN DE REORGANISATION DE LA DGFIP

M. LE PRESIDENT. - On a une première motion sur la réorganisation de la DGFIP.

M. MINVIELLE. – Merci Monsieur le Président.

Cette motion est présentée par le groupe pour une écologie populaire et sociale. Je ne vais pas lire le texte de cette motion qui est sous vos yeux, mais rappeler simplement l'objet de cette motion qui est d'exiger du Ministre DARMANIN le retrait du plan de réorganisation de la DGFIP dite « de géographie revisitée », et l'arrêt des fermetures de trésoreries et la fin des suppressions de postes au sein de la DGFIP.

C'est vrai que depuis des mois, les Organisations Syndicales, dans leur ensemble – je dis bien « dans leur ensemble » - nous ont informés des dangers que pouvait représenter ce plan de réorganisation, qui était alors à l'étude. Aujourd'hui, les masques sont tombés, le loup est sorti du bois et c'est un véritable plan de destruction programmée des services qui a été présenté aux personnels et aux élus, à certains élus. En Nouvelle-Aquitaine, la nouvelle cartographie territoriale laisse apparaître les fermetures massives de trésoreries de proximité. Les territoires, les Collectivités, les usagers qui vivent et habitent en milieu rural seront les premières victimes de cette fracture territoriale du réseau des finances publiques.

Ne vous y trompez pas, chers collègues, ne vous laissez pas berner par la communication et la propagande gouvernementale. L'objectif des pouvoirs publics ne vise aucunement à renforcer la présence et la proximité de la DGFIP au profit des usagers et des Collectivités. Dans les villes où les trésoreries de proximité seront fermées...

M. LE PRESIDENT. - On est d'accord.

M. MINVIELLE. – J'en ai pour deux minutes. Deux minutes pour le service public, deux minutes pour le social.

Dans les villes où les trésoreries de proximité seront fermées, seront implantés des accueils de proximité, qui consistent à une simple permanence ponctuelle qui ne remplira pas l'ensemble des missions dont celle essentielle de guichets de proximité ouverts à la population. En plus, ce service public, que l'on peut appeler low cost, sera assuré par des agents qui pourront ne pas être issus de la Direction des Finances Publiques. Ce démantèlement programmé va s'accompagner de suppressions massives d'emplois. À qui fera-t-on croire que l'on fera de la proximité avec des agents en moins ? Comme c'est stipulé dans la motion, en

dix ans, la DGFIP a perdu plus de 24 000 emplois et 40 000 depuis 2002. D'ici 2022, c'est 12 à 15 % d'emplois supplémentaires qui seront supprimés.

Depuis que cette nouvelle cartographie est connue, la mobilisation se fait jour sur notre territoire (mobilisation du personnel, d'intersyndicales, mobilisation des usagers et mobilisation des élus). Tous demandent le retrait du plan DARMANIN. Alors que nos concitoyens réclament avec force une égalité d'accès à un service public de proximité de qualité, le Ministre DARMANIN et le Gouvernement mènent une politique qui va à l'encontre du sens de l'Histoire. Ils n'ont rien compris au mouvement des gilets jaunes ! Après la fermeture de maternités, de gares, de bureaux de Poste, de classes, d'écoles, aujourd'hui, de trésoreries de proximité, le monde rural est la première victime de ces politiques libérales. Je crois qu'il faut arrêter le massacre et que trop, c'est trop. Délaisser le service public de proximité, c'est rompre le lien commun et l'égalité des droits, et c'est mettre à mal la cohésion sociale et la cohésion de notre territoire.

Chers collègues, si l'on est attaché à la République, à son principe fondateur de liberté, égalité, fraternité, si nous avons ces principes chevillés au corps, alors, c'est tous ensemble que l'on doit défendre un service public, qui est le bien commun de tous les citoyens. Aujourd'hui, le service public des finances est en danger. À travers cette motion, nous vous proposons simplement de le défendre.

Pour conclure, je voudrais citer Pierre MEHAIGNERIE, que vous connaissez tous, qui est un ancien Ministre Centriste et qui avait d'ailleurs soutenu Emmanuel MACRON, qui a écrit au Ministre DARMANIN. Je vous cite quelques passages de sa lettre, c'est Pierre MEHAIGNERIE qui parle : « En premier lieu, les Collectivités, comme les citoyens, attendent la proximité et l'efficacité du service public des finances. Les trésoreries ont un rôle de conseil quotidien et la Direction Régionale intervient efficacement en soutien sur des sujets plus complexes. Poursuivre la concentration des services et rompre le lien direct entre le Comptable public, les agents de service et les usagers, va à l'encontre de l'intention de bonne Administration, qui pourrait animer les auteurs de ce projet. Il serait sans doute souhaitable qu'ils viennent partager, pendant un an, le quotidien des agents concernés dans un poste comptable en province pour mieux décider ensuite de la conduite à tenir. » Visiblement, les leçons de l'épisode gilets jaunes n'ont pas été tirées à tous les étages de l'Etat. Les Collectivités les plus handicapées par le projet de réorganisation ne seront pas les métropoles mais bien les plus petites communes, les plus rurales et les moins bien dotées en personnel territorial.

Je crois que tout est dit.

M. LE PRESIDENT. - Qui est d'avis d'adopter ce texte le manifeste en levant la main.

Mme LE GUEN. - Il y a un problème de quorum.

M. LE PRESIDENT. - Avec la tribune.

Vote sur la motion « Retrait du plan de réorganisation de la DGFIP »

▪ **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Ecologiste et Citoyen-EELV, Parti Radical de Gauche Nouvelle-Aquitaine, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

MOTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE : Rassemblement National, Mouvement démocrate et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Union Centriste Nouvelle-Aquitaine**

M. LE PRESIDENT. - Cette motion est adoptée.

MOTION : ZONE HORS TRAITÉS DE LIBRE-ECHANGE

Ensuite, j'ai une deuxième motion. Je ne voudrais pas que l'on se lance encore dans une présentation de quatre minutes, sur le Mercosur.

Qui est d'avis d'adopter cette motion ?

M. PAGES. - Laquelle, Monsieur le Président ? Il y a deux motions.

M. LE PRESIDENT. - La motion EELV et le groupe Pour une écologie populaire. La motion Mercosur, c'est aussi CETA.

M. PAGES. - Puis-je la présenter rapidement, Monsieur le Président ?

M. LE PRESIDENT. - Non !

M. PAGES. - Je ne vais pas lire un texte. Je vais juste dire deux choses.

Nous avons voté une zone hors TAFTA, il y a environ deux ans. Dans la droite ligne de ce vote, on demande de voter une zone hors traité libre-échange, qui sont Mercosur et CETA, pour la simple raison d'ailleurs que les Députés de Gauche actuellement à l'Assemblée, du PS et LFI, sont en train de dire non au CETA et je pense qu'il faut que l'on fasse ici une zone non CETA.

Deuxièmement, parce que le traité Mercosur est du même style, il va permettre l'introduction de près de 100 000 tonnes de viande à des taux préférentiels, qui vont concurrencer, avec de la viande « bourrée » d'OGM, nos agriculteurs, notre agriculture et notre élevage.

Dans la droite ligne du vote TAFTA et dans la droite ligne des positions qu'a la Gauche en ce moment, y compris le PS à l'Assemblée, je vous demande donc d'accepter de voter simplement que l'on protège nos paysans, que l'on protège l'environnement, et donc que l'on soit une zone, comme on l'a été hors TAFTA, hors CETA et hors Mercosur.

M. LE PRESIDENT. - Je trouve que ce n'est pas très habile de présenter CETA et Mercosur parce que s'il n'y avait que Mercosur, cela pouvait aller.

Je mets aux voix cette motion.

M. FROUSTEY. – Pour le groupe PS, chaque élu aura la liberté de son vote sur cette motion.

M. LE PRESIDENT. - D'accord.

Je mets aux voix cette motion.

Qui est d'avis de l'adopter ?

Qui est contre ?

Vote sur la motion « Zone hors traités de libre-échange »

- **POUR : Parti Socialiste et Apparentés** ⁽⁵¹⁾, **Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Ecologiste et Citoyen-EELV**
- **CONTRE : Parti Socialiste et Apparentés** ⁽⁹⁾, **Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

MOTION ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

- **NON PARTICIPATION AU VOTE : Parti Socialiste et Apparentés** ⁽¹⁹⁾, **Rassemblement National, Mouvement démocrate et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Union Centriste Nouvelle-Aquitaine, Parti Radical de Gauche Nouvelle-Aquitaine**

M. LE PRESIDENT. - Cette motion est donc adoptée.

M. COLOMBIER. - On ne participe pas au vote. Il faut dire la troisième option, Monsieur le Président.

MOTION : POUR UNE NOUVELLE-AQUITAINE ENGAGÉE CONTRE LE TRAITE DE LIBRE-ECHANGE AVEC LE MERCOSUR

M. LE PRESIDENT. - La troisième motion, c'est Mercosur, présentée par le RN.

Qui est d'avis de l'adopter ?

Qui est contre ?

Je ne sais pas si vous voyez les contradictions dans lesquelles se termine cette journée.

Mme MOTOMAN. - Nous ne prenons pas part au vote.

Vote sur la motion « Pour une Nouvelle-Aquitaine engagée contre le traité de libre-échange avec le MERCOSUR »

▪ **POUR : Rassemblement National**

▪ **CONTRE : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Les Radicaux de Gauche, Mouvement démocrate et Apparentés, Union Centriste Nouvelle-Aquitaine, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

MOTION REJETÉE

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE : Ecologiste et Citoyen-EELV**

M. LE PRESIDENT. - Mes chers collègues, la séance est levée...

Mme DIAZ. - Non, il manque une motion. Ce n'est déjà pas drôle de passer en dernier après une journée comme cela...

**MOTION : POUR LE RETABLISSEMENT DE LA GRATUITE DES TRANSPORTS
INTERURBAINS AUX TITULAIRES DE LA CARTE D'ANCIEN COMBATTANT**

M. LE PRESIDENT. - La gratuité des transports interurbains.

Mme DIAZ. - C'est cela. Nous avons été alertés par des associations d'anciens combattants. Il faut dire qu'avant la fusion, les transports interurbains étaient gérés par les Départements et précisément en Gironde, les anciens combattants bénéficiaient de la gratuité au nom du service rendu à la nation. Suite à la fusion, il y a eu une harmonisation des tarifs et depuis le 1^{er} juillet, les anciens combattants ne bénéficient plus de la gratuité des transports. On proposait donc cette motion de manière à faire une harmonisation régionale, oui, mais de manière à proposer la gratuité pour tous les anciens combattants, sachant que cela se fait à Bordeaux-Métropole par exemple. Donc le LR pourrait aussi voter cette motion, et les Ecologistes aussi du fait que c'est pour le transport durable.

M. LE PRESIDENT. - Nous sommes en train de travailler sur ce thème-là. Je ne vous propose pas d'adopter cette motion mais je suis sensible à la situation, notamment des personnes qui sont en situation difficile.

Qui est d'avis d'adopter cette motion ?

M. COLOMBIER. - Quelle cohérence !

M. LE PRESIDENT. - Absolument.

Qui est contre ?

Mes chers collègues, je vous remercie.

Mme DIAZ. - Vous êtes sensible mais vous ne la votez pas. Ce n'est pas cohérent.

Vote sur la motion « Pour le rétablissement de la gratuité des transports interurbains aux titulaires de la carte d'ancien combattant »

▪ **POUR : Rassemblement National , Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**
- **CONTRE : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Les Radicaux de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Mouvement démocrate et Apparentés, Union Centriste Nouvelle-Aquitaine, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT,**

MOTION REJETÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

ANNEXE

Liste des Conseillers Régionaux avec groupes politiques d'appartenance

Répartition des groupes politiques au sein de l'Assemblée Régionale :

107	- Parti Socialiste et Apparentés (79)
	- Ecologiste et Citoyen – EELV (17)
	- Pour une Ecologie Populaire et Sociale (7)
	- Les Radicaux de Gauche (4)
30	- Les Républicains - CPNT (30)
5	- Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés (5)
5	- Union Centriste Nouvelle-Aquitaine (5)
7	- Mouvement Démocrate et Apparentés (7)
23	- Rassemblement National (23)
6	- Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine (6)
183	TOTAL : 183

CONSEIL REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE**Liste des Conseillers Régionaux avec les groupes politiques du Conseil Régional**

CONSEILLERS REGIONAUX	GROUPES POLITIQUES
ABELIN Véronique	Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés
AGUERRE Barthélémy	Mouvement Démocrate et Apparentés
ALCORTA Martine	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
ALMOSTER-RODRIGUES Anne-Marie	Parti Socialiste et Apparentés
AMMOUCHE-MILHIET Soraya	Les Radicaux de Gauche
ARGENTON Xavier	Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés
ASTIER Dominique	Parti Socialiste et Apparentés
AUDI Antoine	Les Républicains - CPNT
AVERLAN Joëlle	Parti Socialiste et Apparentés
BARAT Geneviève	Parti Socialiste et Apparentés
BAUDE Vital	Ecologiste et Citoyen - EELV
BAYLE Josie	Union Centriste Nouvelle-Aquitaine
BEDU Anne-Laure	Parti Socialiste et Apparentés
BELOT Nicolas	Les Républicains - CPNT
BERGÉ Mathieu	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
BERROYER Jean-Paul	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
BEYRIS Maryline	Parti Socialiste et Apparentés

BEZIAT Françoise	Les Républicains - CPNT
BITEAU Benoît	Les Radicaux de Gauche
BLANCHARD Gérard	Parti Socialiste et Apparentés
BLANCHÉ Hervé	Les Républicains - CPNT
BLANCO Jean-François	Ecologiste et Citoyen - EELV
BONJEAN Elisabeth	Parti Socialiste et Apparentés
BONNEFONT Xavier	Les Républicains - CPNT
BOUDIÉ Florent	Parti Socialiste et Apparentés
BOUDINEAU Isabelle	Parti Socialiste et Apparentés
BOULTAM Yasmina	Parti Socialiste et Apparentés
BOURDIN Katia	Ecologiste et Citoyen - EELV
BOUSQUET-CASSAGNE Etienne	Rassemblement National
BROUILLE Andréa	Parti Socialiste et Apparentés
BRUN Yveline	Rassemblement National
CALMELS Virginie	Les Républicains - CPNT
CASSIN Armelle	Les Républicains - CPNT
CATHUS Christophe	Parti Socialiste et Apparentés
CAVITTE Pascal	Parti Socialiste et Apparentés
CHADJAA Sally	Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés
CHADOURNE Sandrine	Rassemblement National
CHARAÏ Naïma	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
CHARBONNEAU Jean-Romée	Rassemblement National

CHARTIER Olivier	Les Républicains - CPNT
CHASSAGNE Christelle	Union Centriste Nouvelle-Aquitaine
CHAUMERON Lucie	Rassemblement National
CHERET Pierre	Parti Socialiste et Apparentés
CHEYROUX Claudie	Rassemblement National
CIBERT Cyril	Parti Socialiste et Apparentés
CLAVEAU-ABBADIE Charline	Parti Socialiste et Apparentés
COINAUD Pierre	Les Républicains - CPNT
COLOMBIER Jacques	Rassemblement National
COMBRES Maryse	Ecologiste et Citoyen - EELV
CORREIA Eric	Parti Socialiste et Apparentés
CORSAN Jean-Jacques	Parti Socialiste et Apparentés
COSTES Marie	Les Républicains - CPNT
COUTANT Françoise	Ecologiste et Citoyen - EELV
D'AMÉCOURT Yves	Les Républicains - CPNT
DARBON Alain	Parti Socialiste et Apparentés
DAURÉ Jean-François	Parti Socialiste et Apparentés
DE AZEVEDO Aurélie	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
DE LACOSTE-LAREYMONDIE Jean-Marc	Rassemblement National
DEGUILHEM Pascal	Parti Socialiste et Apparentés
DELCOUDERC-JUILLARD Nathalie	Parti Socialiste et Apparentés
DELPEYRAT-VINCENT Stéphane	Pour une Ecologie Populaire et Sociale

DELRIEUX Benjamin	Parti Socialiste et Apparentés
DERVILLE Sandrine	Parti Socialiste et Apparentés
DESHAYES Maurice-Claude	Parti Socialiste et Apparentés
DIAZ Edwige	Rassemblement National
DINUCCI José	Rassemblement National
DIONIS DU SÉJOUR Jean	Union Centriste Nouvelle-Aquitaine
DORTHE Philippe	Parti Socialiste et Apparentés
DRAPRON Bruno	Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés
DUBOIS Robert	Rassemblement National
DUFORESTEL Pascal	Parti Socialiste et Apparentés
DURAND Pierre	Les Républicains - CPNT
DURRUTY Sylvie	Les Républicains - CPNT
DUTARET-BORDAGARAY Claire	Les Républicains - CPNT
DUTOYA Emilie	Parti Socialiste et Apparentés
EMON Jacky	Parti Socialiste et Apparentés
ESPAGNAC Frédérique	Parti Socialiste et Apparentés
ESTRADE Hélène	Les Républicains - CPNT
FEKL Matthias	Parti Socialiste et Apparentés
FELTESSE Vincent	Parti Socialiste et Apparentés
FERREIRA Otilia	Mouvement Démocrate et Apparentés
FLORIAN Nicolas	Les Républicains - CPNT
FONTALIRAN Nathalie	Les Républicains - CPNT

FRANCQ Natalie	Parti Socialiste et Apparentés
FREL Lionel	Ecologiste et Citoyen - EELV
FROPOS Sabine	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
FROUSTEY Pierre	Parti Socialiste et Apparentés
GAMACHE Nicolas	Ecologiste et Citoyen - EELV
GENDREAU Béatrice	Parti Socialiste et Apparentés
GÉRARD Anne	Parti Socialiste et Apparentés
GERARD Vincent	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
GUERIN Guillaume	Les Républicains - CPNT
GUILLEMOTEAU Patrick	Parti Socialiste et Apparentés
HARRIBEY Laurence	Parti Socialiste et Apparentés
HAZOUARD Mathieu	Parti Socialiste et Apparentés
HÉNAUT Christelle	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
HÉRAUD Lydia	Parti Socialiste et Apparentés
HOUDET Christian	Rassemblement National
HUSTAIX Gilles	Rassemblement National
IRATCHET Jean-Michel	Rassemblement National
JACQUILLARD William	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
JEANSON Françoise	Parti Socialiste et Apparentés
JOUBERT Florence	Rassemblement National
JUTEL Elisabeth	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
LAFFORE Sandrine	Parti Socialiste et Apparentés

LAGRAVE Renaud	Parti Socialiste et Apparentés
LAINEZ Marie-Claude	Union Centriste Nouvelle-Aquitaine
LAMARA Laurent	Rassemblement National
LAMARQUE Gisèle	Parti Socialiste et Apparentés
LANZI Nathalie	Parti Socialiste et Apparentés
LAOUANI Tarik	Parti Socialiste et Apparentés
LAPORTE Hélène	Rassemblement National
LAPRÉE Véronique	Les Républicains - CPNT
LATOURNERIE Marie-Angélique	Les Républicains - CPNT
LAURENT Patrice	Parti Socialiste et Apparentés
LE GUEN Nathalie	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
LE YONDRE Nathalie	Parti Socialiste et Apparentés
LEICIAGUEÇAHAR Alice	Ecologiste et Citoyen - EELV
LENFANT Julie	Parti Socialiste et Apparentés
LENOIR Laurent	Parti Socialiste et Apparentés
LUMMEAUX BERNARD	Les Républicains - CPNT
MALHERBE Gonzague	Rassemblement National
MARCHAND Régine	Les Radicaux de Gauche
MARENDAT Véronique	Union Centriste Nouvelle-Aquitaine
MARTY Christine	Rassemblement National
MESNARD Françoise	Parti Socialiste et Apparentés
METTE Sophie	Mouvement Démocrate et Apparentés

MINVIELLE Michel	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
MOEBS Christine	Ecologiste et Citoyen - EELV
MOGA Martine	Mouvement Démocrate et Apparentés
MOLIÉRAC Guillaume	Parti Socialiste et Apparentés
MONCOND'HUY Léonore	Ecologiste et Citoyen - EELV
MOREAU Guy	Parti Socialiste et Apparentés
MOTOMAN Laurence	Ecologiste et Citoyen - EELV
MUÑOZ Jonathan	Parti Socialiste et Apparentés
NADAU Marie-Françoise	Les Républicains - CPNT
NAUCHE Philippe	Parti Socialiste et Apparentés
NAYACH Laure	Parti Socialiste et Apparentés
NEMBRINI Jean-Louis	Parti Socialiste et Apparentés
ORVAIN Jérôme	Ecologiste et Citoyen - EELV
OXIBAR Marc	Les Républicains - CPNT
OZSOY Mumine	Ecologiste et Citoyen - EELV
PAGÈS Jean-Louis	Ecologiste et Citoyen - EELV
PALUTEAU Bruno	Rassemblement National
PATIER Christophe	Les Républicains - CPNT
PERREAU Thierry	Ecologiste et Citoyen - EELV
PIEUCHOT Christelle	Parti Socialiste et Apparentés
PINVILLE Martine	Parti Socialiste et Apparentés
PUYJALON Eddie	Les Républicains - CPNT

RABIT Philippe	Les Républicains - CPNT
RAYNAUD Jean-Pierre	Parti Socialiste et Apparentés
REQUENNA Pascale	Mouvement Démocrate et Apparentés
ROGISTER Thierry	Rassemblement National
ROUÈDE Laurence	Parti Socialiste et Apparentés
ROUSSET Alain - Président -	Parti Socialiste et Apparentés
SABAROT Henri	Parti Socialiste et Apparentés
SABOURIN-BENELHADJ Muriel	Parti Socialiste et Apparentés
SAINTE-MARIE Andde	Parti Socialiste et Apparentés
SAINT-PÉ Denise	Mouvement Démocrate et Apparentés
SAUVAITRE Daniel	Les Républicains - CPNT
SEBTON Aurélien	Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés
SIARRI Alexandra	Les Républicains - CPNT
SIMONÉ Maryline	Parti Socialiste et Apparentés
SORE Serge	Parti Socialiste et Apparentés
TAUZIN Arnaud	Les Républicains - CPNT
THIERRY Nicolas	Ecologiste et Citoyen - EELV
TIRANT Benoît	Parti Socialiste et Apparentés
TORTOSA Huguette	Parti Socialiste et Apparentés
TRAPY Nathalie	Parti Socialiste et Apparentés
TRIFILETTI Stéphane	Ecologiste et Citoyen - EELV
TRIJOLET Thierry	Parti Socialiste et Apparentés

TYTGAT Catherine	Parti Socialiste et Apparentés
UTHURRY Bernard	Parti Socialiste et Apparentés
VALKO Odile	Parti Socialiste et Apparentés
VERDIN Alain	Rassemblement National
VEUNAC Michel	Mouvement Démocrate et Apparentés
VEYSSY Catherine	Parti Socialiste et Apparentés
VICTOR Cyril	Les Républicains - CPNT
VINCENT François	Parti Socialiste et Apparentés
VOLPATO Mireille	Parti Socialiste et Apparentés
WASZAK Reine-Marie	Parti Socialiste et Apparentés
WERBROUCK Séverine	Rassemblement National
WILSIUS Francis	Les Radicaux de Gauche